هكذا من الأصل

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN DIVISION

Le Monde

CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 16517 – 7,50 F — JEUDI 5 MARS 1998 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

EN ÎLE-DE-FRANCE

■ Dans « aden » : tout le cinéma et une sélection de sorties

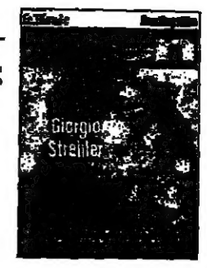

■ Kosovo : alerte internationale

De nombreuses capitales et l'Union européenne ont adressé des mises en garde à Slobodan Milosevic l'exhortant à engager un vrai dialogue avec la communauté albanaise de cette province. Quant à l'Albanie voisine, elle connaît aussi un regain de violences, un an après les troubles de 1997. p. 2, notre enquête p. 14 et notre éditorial p. 16

■ M. Jospin et les exilés italiens

Dans une lettre à leurs avocats, le premier ministre indique qu'aucun exilé politique italien ne sera extradé. p. 32

■ Procès Papon : hommage aux Justes

L'avocat et écrivain Samuel Pisar, rescapé d'Auschwitz, a rendu hommage aux Justes de France. Un témoignage qui a impressionné. p. 11

■ La santé et le droit

Dans ses « réflexions sur le droit de la santé », le Conseil d'Etat réclame une loi d'indemnisation des victimes de contamination par le virus de l'hépatite C. p. 10

■ L'Algérie en débats

François Gèze et Pierre Vidal-Naquet répondent aux propos tenus par Bernard-Henri Lévy. Jack Lang prône la démocratie comme antidote au terrorisme. p. 15

■ Régions : la Bourgogne

Le Monde continue sa série de portraits des 22 régions métropolitaines. La Bourgogne est aussi belle que pauvre. Reliant ses quatre départements, le parc naturel du Morvan devient la base d'une logique de développement. p. 12

■ Le dynamisme britannique

Un capitalisme post-industriel se développe en Grande Bretagne autour des arts, de la vidéo, de la high-tech. p. 18

■ Economie : le tableau de bord

Affaires et entreprises : les faits du jour et les indices essentiels. p. 22

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 16 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 450 DR ; Irlande, 1,60 £ ; Italie, 2500 L ; Luxembourg, 45 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CONT., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 18 KRS ; Suisse, 2,70 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (other), 2,50 $.

M 0147 - 305 - 7,50 F

50 milliards pour lutter contre l'exclusion

● Mme Aubry présente son programme triennal ● Trois volets principaux : emploi, santé, logement ● Des mesures « sans précédent », selon le gouvernement ● Une loi instituera une « couverture maladie universelle » ● Les logements vides seront taxés en Ile-de-France

LA MINISTRE de l'emploi et de la solidarité, Martine Aubry, a présenté, mercredi 4 mars en conseil des ministres, le programme triennal de prévention et de lutte contre les exclusions. Ce texte donne les grandes lignes du projet de loi d'orientation qui doit être examiné par le conseil des ministres du 25 mars pour une adoption par le Parlement avant l'été. Pour la réalisation de ce programme, l'Etat entend mobiliser 50 milliards de francs sur trois ans. Ce total englobe toutefois des financements apportés par des partenariats avec le Fonds social européen ou les collectivités locales. 38 milliards de francs seront à la charge de l'Etat jusqu'à l'an 2000 compris, dont 22 portent sur des mesures nouvelles.

Le programme de lutte contre les exclusions, qualifié par Martine Aubry de *« sans précédent »*, comporte une série de mesures pour l'emploi des personnes en difficulté. Pour les jeunes, un dispositif spécifique prévoit un *« itinéraire d'insertion »*, pouvant durer jusqu'à 18 mois, vers un emploi ou une formation qualifiante. 60 000 jeunes seront concernés chaque année. Au moins 20 % des emplois-jeunes devront être réservés aux jeunes vivant dans les quartiers sensibles. Les adultes au chômage depuis plus de six mois auront accès aux contrats de qualification jusqu'à présent réservés aux moins de 26 ans. L'ANPE devra recentrer certaines de ses activités sur les personnes qui éprouvent le plus de difficultés. Le gouvernement souhaite doubler en trois ans les capacités d'accueil des entreprises d'insertion.

Au chapitre du logement, en plus des mesures déjà connues, le programme propose l'instauration d'une taxe sur les logements inoccupés qui devrait être limitée à l'Ile-de-France et concerner tous les propriétaires, personnes physiques ou morales, d'un logement vide depuis au moins deux ans. Mme Aubry présentera, à l'automne, un projet de loi instituant une *« couverture maladie universelle »*. Actuellement, 100 000 à 200 000 personnes n'ont pas accès aux soins. D'ici là, Jean-Claude Boulard, député (PS) de la Sarthe, va mener une concertation avec les élus locaux, la Sécurité sociale, les mutuelles, les syndicats et les associations pour préparer ce texte.

Lire pages 6 et 7

CLONAGE

La génisse Marguerite, cousine française de Dolly

APRÈS les chercheurs écossais du Roslin Institute, « pères » de la fameuse brebis Dolly, les Français de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) sont parvenus à obtenir des bovins par clonage d'une cellule « adulte ». Ils profitent du Salon de l'agriculture pour annoncer qu'une génisse, clonée à partir d'une cellule de la peau d'un animal âgé de quinze jours, devrait naître cet été, à l'université de biologie du développement de l'INRA, à Jouy-en-Josas (Yvelines). En attendant, ils présenteront, vendredi 6 mars, Marguerite, une génisse limousine née le 20 février, issue d'une cellule musculaire d'un foetus de soixante jours. Cette performance confirme la bonne position de la France en matière de clonage animal, technique dont les enjeux commerciaux sont essentiels.

Lire page 24

Policiers et pasteurs défilent au carnaval homosexuel de Sydney

SYDNEY
de notre correspondante

En 1978, le premier Carnaval international de solidarité homosexuelle s'était terminé par cinquante-trois arrestations musclées au poste de police central de Sydney. Après des *milliers de manifestations, de pétitions, de « sit-in »* et autres protestations plutôt pacifiques, le Sydney Gay and Lesbian Mardi gras, précédé d'un Gay and Lesbian Festival, est aujourd'hui devenu le plus important rendez-vous homosexuel du monde.

Signe des temps, trente policiers en uniforme ont franchi, samedi 28 février, les barrières de sécurité pour se joindre à la manifestation, alors que trois cent cinquante de leurs collègues assuraient le service d'ordre. Quinze pasteurs d'une Eglise protestante ont également rejoint le défilé, au grand dam de l'un de leurs dirigeants, qui a menacé de donner sa démission. La « tête » du Révérend Père Fred Nile, hostile à cet *« événement d'exhibitionnistes »*, fut donc exhibée sur un plateau porté par les *« Sœurs de l'indulgence perpétuelle »* – une « congrégation » d'hommes barbus portant l'habit et la coiffe à cornettes de certains ordres de religieuses – qui défilèrent comme des majorettes devant une foule de plus de sept cent mille personnes.

Les vrais héros de la fête furent les vétérans d'il y a vingt ans, ceux que certains appellent les *« survivants »*. *« Ces vieux chevaux de bataille (...) paradent avec fierté pour commémorer les éclats sanglants de 1978, les vieilles blessures, la guerre des mots »*, écrit la journaliste qui avait relaté, à l'époque, les heurts et arrestations provoqués par le premier carnaval. Il y a vingt ans, les responsables éditoriaux de *The Australian* avaient mis en lumière la nouveauté des concepts de *« droits homosexuels »* et d'*« économie rose »*. Le *Sydney Morning Herald s'était quant à lui distingué* en publiant les cinquante-trois noms et adresses des *« délinquants »*, ce qui valut des menaces de mort à certains et des licenciements immédiats à d'autres.

« Notre but, à l'époque, était d'améliorer la vie des gays (...). Mais le travail politique est tout aussi important. Tant que nous n'obtenons pas les mêmes droits que les couples hétérosexuels, nous n'avons pas de quoi être satisfaits », souligne l'un des organisateurs du carnaval écourté de 1978. Vingt ans plus tard, le Sydney Gay and Lesbian Mardi gras est le premier événement touristique australien. Il attire des milliers de participants étrangers venus des Etats-Unis, d'Europe, du Pacifique... Ses chars décadents – deux cent soixante-dix cette année – et ses figurants provocants sont devenus une institution à laquelle ni l'opinion publique ni les médias ni l'essentiel de la classe politique ne trouvent plus rien à redire. Seul le premier ministre libéral, John Howard, a refusé le traditionnel message de sympathie, estimant que ce défilé ridiculise des gens pour qui il a, dit-il, une haute estime.

Le défilé de 1998 ne s'est soldé que par une arrestation. L'homme interpellé avait dans son slip deux grammes de cannabis.

Florence de Changy

Alexi et ses mystères

ALEXI comparaît, mercredi 4 mars, devant la cour d'assises des mineurs des Yvelines pour le meurtre, en 1995, de son père et de cinq autres personnes. Pour l'accusation, les relations conflictuelles entre le jeune Russe et son père sont à l'origine de ce drame familial. L'accusation s'appuie sur les aveux passés dans un premier temps par Alexi, alors âgé de seize ans. Plus tard, l'adolescent a évoqué la présence, le soir des meurtres, d'un homme encagoulé et parlant russe. Pour la défense, le père d'Alexi, un riche homme d'affaires, a été victime d'un règlement de comptes dû à la mafia russe.

Lire page 9

Les Etats-Unis et l'Irak, la nouvelle guerre froide

SI L'INSTITUTION des bookmakers existait à Washington, les parieurs prêts à risquer quelques billets verts sur la longévité de l'accord irakien seraient vite comptés. Les responsables de l'administration Clinton hésitent entre le souci de défendre un compromis, qui offre un répit en éloignant les nombreuses incertitudes d'une escalade militaire, et une incrédulité nourrie de l'expérience des promesses non tenues de Saddam Hussein. Les conseillers de la Maison Blanche expliquent un peu laborieusement que le président irakien a *« reculé »*, tout en soulignant que, *« la prochaine fois »*, les Etats-Unis et la communauté internationale seront bien plus déterminés et unis pour lui infliger une terrible leçon – *ce qui reste à démontrer*.

L'exégèse de la « capitulation » du président irakien prend presque autant de place, dans les commentaires officiels, que la justification du maintien dans le golfe Persique de la formidable armada prête à « punir » Bagdad. Au-delà cependant d'un discours devenu stéréotypé, le scepticisme des responsables de l'administration semble la règle. Il rejoint celui des dirigeants des partis politiques, lui-même reflet des réactions de l'opinion : tout en approuvant une « sortie de crise » en douceur, 82 % des Américains, selon un sondage Gallup, sont persuadés que Saddam Hussein ne respectera pas plus sa parole que par le passé.

Chacun a compris que les concessions obtenues par Kofi Annan, le secrétaire général des Nations-Unies, sont moins impressionnantes qu'il n'y paraît au regard des engagements (presque identiques) pris par l'Irak à la fin de la guerre du Golfe, il y a sept ans. La plupart des experts rappellent que le chef du parti Baas a choisi de subir des sanctions qui lui ont coûté quelque 100 milliards de dollars en manque à gagner de revenus pétroliers, afin de sauver une partie de son arsenal d'armes de destruction massive. Celui-ci constituant un attribut essentiel de son pouvoir, il y a tout lieu de soupçonner que le président irakien va chercher, une nouvelle fois, à berner la communauté internationale.

Laurent Zecchini

Lire la suite page 16 et nos informations page 3

Les yeux de l'enfance

NAOMI KAWASE

LA JEUNE réalisatrice japonaise Naomi Kawase témoigne d'une maîtrise éblouissante dans *Suzaku*, parabole hantée par la présence de la nature. *« J'ai voulu montrer le monde avec les yeux de mon enfance »*, déclare-t-elle au *Monde*. Lire également la critique du nouveau Gus van Sant et de deux premiers films français, ainsi que nos informations sur le projet de « nouveau marché transatlantique ».

Lire pages 27 à 29

International	2	Finances/marchés	22
France	6	Aujourd'hui	24
Société	9	Jeux	25
Régions	12	Météorologie	26
Carnet	13	Culture	27
Horizons	14	Kiosque	30
Entreprises	18	Abonnements	30
Communication	21	Radio-Télévision	31

BALKANS La communauté internationale a multiplié les mises en garde à l'intention des autorités de la République fédérale de Yougoslavie (RFY, Serbie et Monténégro) après les violences qui ont fait au moins 29 morts dans cette province où près de 90 % de la population est d'origine albanaise. Le secrétaire britannique au Foreign Office, Robin Cook, devrait se rendre prochainement en RFY. ● A BELGRADE, la presse officielle dénonce le *« terrorisme »* albanais au Kosovo et réitère l'opposition du régime à toute *« internationalisation »* de ce qu'elle considère comme une affaire intérieure. ● LA TENSION au Kosovo présente une lourde menace pour toute la région des Balkans. Le refus de Belgrade d'appliquer des accords déjà conclus provoque une radicalisation grandissante au sein de la population albanaise. *(Lire aussi notre éditorial page 16.)*

Kosovo : la communauté internationale met en garde Slobodan Milosevic

La recrudescence de la violence dans cette province soumise à la répression serbe inquiète les capitales étrangères. Tandis que la communauté albanaise enterrait ses morts, Belgrade réaffirmait qu'il s'agissait d'une affaire intérieure

ALORS qu'une journée de deuil a été observée, mardi 3 mars au Kosovo, où la communauté albanaise enterrait ses morts à Drenica, les avertissements aux autorités de la République fédérale de Yougoslavie (RFY, Serbie et Monténégro) se sont multipliés.

La communauté internationale a très vite réagi à la flambée de violences qui a fait au moins 29 morts depuis la fin de la semaine dernière dans la province. L'Union européenne a fait planer la menace de sanctions commerciales à l'encontre de Belgrade. Dans un communiqué, publié mardi, l'UE *« condamne sans réserve le recours à la violence au Kosovo »* et *« déplore profondément que l'intervention de la police ait causé directement des pertes parmi la population civile »*.

Le commissaire aux relations extérieures, Hans van den Broek, a pour sa part exhorté le président de la RFY, Slobodan Milosevic, à pacifier la région par la négociation : *« Le président Milosevic doit ouvrir un dialogue de paix avec les Albanais du Kosovo (...) et doit rétablir son autonomie. S'il n'agit pas, il ne devra pas être surpris si d'autres le font à sa place »*, a indiqué le commissaire en précisant que, pour l'UE, *« il est clair que le président Milosevic porte une très lourde responsabilité »*.

Le secrétaire britannique au Foreign office, Robin Cook, dont le pays assure la présidence tournante de l'Union, devait se rendre jeudi à Belgrade, où il rencontrera notamment Slobodan Milosevic. M. Cook, qui avait prévu de se rendre en Bosnie mardi et mercredi, a décidé, à la lumière de la détérioration de la situation au Kosovo, de profiter de sa présence dans la région pour faire ce déplacement jeudi à Belgrade. Un porte-parole du ministère n'a pas écarté l'éventualité d'une brève escale au Kosovo. Le ministre grec des affaires étrangères, Théodore Pangalos, devait pour sa part se rendre vendredi à Belgrade pour un entretien avec le président Slobodan Milosevic.

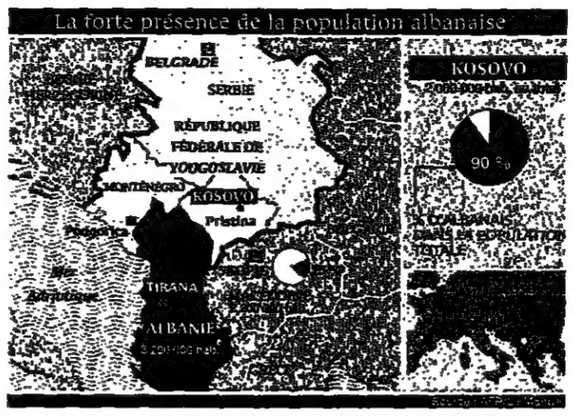

INQUIÉTUDE DES AMÉRICAINS

Le secrétaire d'Etat américain, Madeleine Albright, devrait pour sa part rencontrer à la fin de la semaine ses principaux collègues européens pour évoquer la situation au Kosovo. Mme Albright s'est entretenue à ce sujet, mardi au téléphone, avec le ministre russe des affaires étrangères, Evgueni Primakov, et son homologue britannique, Robin Cook, a précisé James Rubin, porte-parole du département d'Etat.

Interrogé sur l'éventuelle participation du chef de la diplomatie américaine à une réunion du « groupe de contact » sur l'ex-Yougoslavie (Allemagne, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Italie et Russie), M. Rubin a répondu qu'il *« n'écartait pas »* cette possibilité en précisant que les Etats-Unis avaient *« de grandes inquiétudes au sujet de cette région. »*

Le haut-commissaire de l'ONU aux droits de l'homme, Mary Robinson, a lancé, mardi, un appel aux autorités serbes comme aux *« dirigeants d'autres groupes »* pour qu'ils évitent la violence. *« Les problèmes du Kosovo ne seront pas résolus par la force des armes, ni par le recours à la violence, mais par la volonté de négocier les différends et le plein respect des droits humains de tous »*, a-t-elle déclaré dans un communiqué publié à Genève, qui demande aussi au gouvernement de la RFY *« d'honorer ses obligations de protection de droit de toutes les personnes à la vie et à la sécurité »*.

La Macédoine, qui a une frontière commune avec la province serbe du Kosovo, et dont le quart de la population est d'origine albanaise, s'est, elle, déclarée *« profondément préoccupée »* par la situation au Kosovo.

Le ministère macédonien des affaires étrangères a, dans un communiqué publié mardi, appelé les autorités yougoslaves à engager un dialogue *« le plus rapidement possible »*.

Le ministre de la défense, Lazar Kitanovski, a, de son côté, demandé à Belgrade de trouver *« une solution politique qui assurera [l'exercice] de leurs droits aux Albanais dans le cadre des frontières de la Yougoslavie »*, en rappelant que la Macédoine est opposée *« à toute modification des frontières en Europe et dans les Balkans »*. Le ministre a aussi invité *« les deux parties à empêcher une radicalisation qui aurait des répercussions dans toute la région »*.

Le ministre des affaires étrangères turc, Ismail Cem, se trouve en Espagne, où il accompagne le président Suleyman Demirel. Il a affirmé que *« la Turquie est consciente du risque de nettoyage ethnique. Nous ne voulons pas la même chose au Kosovo »* qu'en Bosnie entre 1992 et 1995.

Au Kosovo, les autorités serbes ont interdit aux responsables albanais de la province d'assister dans la région de Drenica (centre) aux obsèques de 24 Albanais tués lors des affrontements avec la police serbe samedi 28 février et dimanche 1er mars.

CALME À PRISTINA

Selon la Ligue démocratique du Kosovo (majoritaire dans la région), une autre victime a été enterrée lundi dans le village d'Obria, dans cette même région, ce qui porte à 25 le nombre d'Albanais tués lors de ces affrontements qui ont aussi fait, selon les autorités de Belgrade, 4 morts parmi les policiers serbes.

Malgré la tension, le calme continuait de régner mardi dans la capitale du Kosovo, Pristina, où la plupart des magasins ainsi que les écoles albanaises étaient fermés en raison d'une *« journée de deuil »*. Selon un bilan établi par la presse albanaise locale, la dispersion de la manifestation de la veille par la police anti-émeutes serbe, a fait 289 blessés, dont 11 journalistes. Quelque 30 000 personnes avaient alors été dispersées avec brutalité par les forces de l'ordre serbes qui ont fait usage de matraques, gaz lacrymogènes et canons à eau. – *(AFP, Reuters.)*

Chronologie du conflit

● 1989
– 27 février : Belgrade décrète l'état d'urgence et fait intervenir l'armée après des grèves et des manifestations.
– 23 mars : la Serbie supprime le statut d'autonomie dont le Kosovo jouissait depuis 1974.
● 1990
– juillet : la Serbie dissout les institutions politiques albanaises.
● 1991
– septembre : à l'issue d'un référendum clandestin, proclamation d'une « République » du Kosovo, reconnue par l'Albanie.
● 1992
-24 mai : élection d'Ibrahim Rugova (Ligue démocratique du Kosovo) à la « présidence », lors d'un scrutin déclaré illégal par Belgrade.
● 1995
– 14 décembre : les accords de paix de Dayton sur l'ex-Yougoslavie occultent le problème du Kosovo.
● 1996
– février : l'Armée de libération du Kosovo (UCK) se manifeste pour la première fois en revendiquant une série d'attaques à la bombe.
● 1997
– septembre : des manifestations d'étudiants albanais sont réprimées par la police serbe. – *(AFP.)*

REUSSIR

➲ **HEC-ESSEC-ESCP**
Classes préparatoires "pilotes" 1e et 2e années, voies S et E
Adm. sur dossier + entretien. HEC+ESSEC+ESCP 1997 voie S : 100% d'admis.

➲ **SCIENCES-PO**
Classes préparatoires annuelles "pilotes" Stage intensif d'été bac+0 et bac+1.
Adm. sur dossier + test. De 35 à 40% d'admis à l'IEP de Paris - plus de 60% d'admis aux IEP de Paris+Province+CUEP

IPESUP
18 rue du Cloître Notre-Dame 75004
01 43 25 63 30
3615 IPESUP (2,23 F/MN)
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR PRIVÉ

La dénonciation du « terrorisme » par Belgrade, une impression de déjà vu

BELGRADE
Correspondance

Les médias serbes, qui traitent amplement des événements survenus depuis dimanche dans la province du Kosovo, donnent ces jours-ci une impression de déjà vu. Pour la presse d'Etat, il s'agit, ainsi que l'écrit *Ekspres Politika*, de la réponse *« justifiée des forces de l'ordre face aux attaques des terroristes albanais »*. Terrorisme d'un côté, rétablissement de l'ordre par une police qui est au Kosovo intégralement serbe, tel est le tableau général. Certains, comme *Vecernje Novosti*, relèvent que le *« terrorisme »* fait l'objet d'une *« sévère condamnation »*, non seulement en Yougoslavie, mais à l'étranger. Dans un article traitant du terrorisme dans le monde, *Politika* enfonce le clou en mettant en exergue une phrase qu'elle attribue à Lionel Jospin : *« On ne négocie pas avec les terroristes. »*

LARGE SOUTIEN POLITIQUE

Dans ce juste combat, Belgrade se voit reconnaître le droit de lutter « par tous les moyens » (*Ekspres Politika*) contre *« un mal qu'il faut extirper à la racine »* (*Politika*). On retrouve le même plaidoyer en faveur de la légitimité de la répression dans la bouche des passants interviewés par la télévision d'Etat ou dans les propos attribués par exemple à Momir Bulatovic (allié monténégrin de Slobodan Milosevic et candidat malheureux lors de la dernière présidentielle au Monténégro).

Gorica Gajevic, secrétaire général du Parti socialiste, exprime encore plus explicitement la position officielle du gouvernement serbe : *« La Serbie luttera contre le terrorisme de la même façon que le fait le reste du monde... »* La presse d'Etat se fait également l'écho du large soutien que recueillent *« les efforts pour protéger l'ordre juridique »* (*Politika*) auprès de nombreuses organisations et autres partis politiques, y compris les deux principaux partis d'opposition, chacun dans son registre respectif. L'ultranationaliste Vojislav Seselj, saluant cette première action de la police, appelle *« à des mesures énergiques pour détruire le terrorisme albanais »* (*Politika*), alors que la présidence du parti de Vuk Draskovic (SPO), hier opposant virulent à Slobodan Milosevic et aujourd'hui en passe de devenir son allié, déclare ne pas soutenir *« les manifestations dirigées contre l'unité nationale et les actes de solidarité avec les terroristes qui visent à faire éclater la Serbie »*. Finalement, s'ajoutant aux relations d'autres incidents dans la province du Kosovo, cette dénonciation du terrorisme dans la presse d'Etat trouve son point d'orgue dans la publication des photos de la famille éplorée d'un des policiers tués.

L'AUTRE ASPECT DES CHOSES

C'est donc la presse d'opposition et indépendante qui, comme d'habitude, a la charge de montrer l'autre aspect des choses, notamment avec les photos de l'intervention policière musclée contre les manifestants de Pristina, le recours aux canons à eau et aux gaz lacrymogènes. C'est aussi la presse indépendante qui précise que la condamnation de la violence par la communauté internationale vaut pour les deux camps. Cette presse se fait l'écho de *« possibles sanctions à l'égard de Belgrade »*, de même que des *« appels lancés aux dirigeants albanais pour qu'ils condamnent les actions de l'ALK »*.

Tout cela réveille des souvenirs. Les images de la presse d'opposition évoquent les interventions policières contre les manifestants de Belgrade, lors du mouvement contestataire de l'automne 1996. Le vocabulaire dont use la presse d'Etat à propos de la population albanaise du Kosovo rappelle des événements plus lointains, notamment la dénonciation du *« terrorisme »*, il y a sept ans, par les médias d'Etat qui alarmaient l'opinion serbe en rapportant les premiers graves incidents interethniques en Croatie.

Zoran Lilic (socialiste) rappelle néanmoins, comme Slobodan Milosevic, la veille, dans son message de condoléances aux familles des policiers tués, qu'*« il n'est pas question d'internationaliser le problème du Kosovo »*. *« La résolution de cette question est exclusivement du ressort de l'Etat serbe »*, déclare-t-il. Il est en cela rejoint par Gorica Gajevic, qui explique que la question du Kosovo n'a pas été mise, ce lundi, à l'ordre du jour de la session du Parlement fédéral (qui regroupe des représentants serbes et monténégrins), car *« c'est une affaire interne à la Serbie »*.

Pierre Benvenutto

Une lourde menace pour l'ensemble de la région

« LA GUERRE dans l'ex-Yougoslavie a commencé et finira au Kosovo » : pour usé qu'il puisse être, cet adage prend aujourd'hui une nouvelle actualité avec la recrudescence de violences qui secoue cette province de la République fédérale de Yougoslavie (RFY, Serbie et Monténégro). Les premières émeutes qui agitèrent le Kosovo, privé en 1989 à l'initiative de Slobodan Milosevic de son statut d'autonomie, ont constitué les prémices du conflit yougoslave et provoqué ensuite l'embrasement de la région. « Oubliée » lors de la signature des accords de Dayton, en 1995, la question du Kosovo reste une lourde menace pour l'ensemble des Balkans.

ANALYSE

Les Kosovars sont las de devoir céder à l'intransigeance de Belgrade

Depuis la suppression de l'autonomie, les principaux dirigeants de cette province d'environ 2 millions d'habitants, dont près de 90 % sont d'origine albanaise, se sont lancés dans la « résistance » au régime serbe de Milosevic. Le combat des Albanais pour l'*« indépendance »* et la proclamation unilatérale, en 1992, d'une *« République du Kosovo »*, présidée par Ibrahim Rugova, se sont toutefois accompagnés d'une constante volonté de dialogue et de négociations des *« autorités de Pristina »*, la capitale de la province, avec le gouvernement de Belgrade.

Le régime serbe, et même la plupart des partis d'opposition, considèrent pour leur part cette région comme leur *« berceau national »*, dont l'origine remonte à la défaite serbe de 1389 face aux Ottomans, et cela en dépit de son peuplement progressif par des Albanais. Face au refus de Belgrade d'accorder un minimum d'autonomie à la communauté albanaise, et à ses multiples atermoiements concernant l'administration de l'éducation ou de la santé, les « autorités » de Pristina ont jusqu'ici toujours répondu par la voie pacifique.

Depuis plus d'un an toutefois, une certaine lassitude de la population albanaise se fait sentir. Il a été reproché aux dirigeants historiques du Kosovo de s'entêter dans une politique qui ne débouchait sur aucun résultat concret. Même pour le dossier de l'éducation – l'un des moins difficiles à régler pourtant – les multiples accords envisagés, négociés, et même signés n'ont jamais été concrétisés.

Depuis plus de six ans, les élèves albanais étudient ainsi dans des écoles parallèles organisées dans des garages ou des sous-sols de maisons particulières grâce à l'aide financière de la diaspora albanaise à l'étranger. Les étudiants kosovars sont maintenant de moins en moins contrôlables et refusent d'entrer dans un jeu politique auquel ils ne croient plus.

Cette politique d'atermoiements de Belgrade est parfaitement résumée par le ministre serbe de l'éducation, Jovo Todoric, qui a cru bon d'affirmer, mardi au lendemain des émeutes et des manifestations au Kosovo, que le dossier de l'enseignement a enregistré dernièrement *« certains progrès »* et que les deux parties *« déploient des efforts qui pourraient bientôt aboutir, malgré les attaques terroristes des séparatistes albanais »*.

POSITION INTENABLE

Le seul handicap de cet optimisme soudain, c'est que l'accord conclu entre le président Slobodan Milosevic et le chef des Albanais, Ibrahim Rugova, prévoyant la réinsertion des élèves et enseignants albanais dans le système scolaire dont ils ont été chassés en 1991 remonte à... septembre 1996, et qu'il est toujours resté lettre morte, en dépit de multiples déclarations rassurantes des autorités yougoslaves.

C'est en raison du refus de Belgrade d'entreprendre sérieusement des négociations sur ces points que la situation des responsables albanais est de plus en plus intenable. Faute d'obtenir des concessions significatives, ils ne peuvent faire état d'une quelconque progression de leur cause et se retrouvent de plus en plus face à l'expression d'un radicalisme beaucoup plus virulent. Quelles que soient l'origine et la nature de l'obscure armée de libération du Kosovo, qui revendique depuis deux ans des assassinats de policiers serbes et les attaques de casernes des forces de l'ordre installées dans la province, son émergence coïncide avec cette mise en difficulté des plus modérés des dirigeants « albanais ».

Aujourd'hui, les risques de dérapage au Kosovo sont multiples. Ils menacent tout d'abord la fragile embellie qui a suivi les accords de Dayton. Grâce aux nombreuses pressions de la communauté internationale, un début de normalisation se met péniblement en place en Bosnie-Herzégovine entre les anciens belligérants. Le moindre dérapage peut ruiner rapidement ces laborieux efforts. Ensuite, dans les autres pays de la région, au premier rang desquels la Macédoine, mais aussi l'Albanie ou la Bulgarie, un embrasement du Kosovo aurait des conséquences imprévisibles.

Conscients de cet enjeu – et sans doute échaudés par le précédent et monstrueux échec qu'a constitué pour la communauté internationale la guerre dans l'ex-Yougoslavie – Washington, Moscou et les principales capitales européennes ont multiplié ces derniers mois les mises en garde à la République fédérale de Yougoslavie et à son président, Slobodan Milosevic. Ce dernier, fidèle à son credo, refuse ce qu'il appelle *« une internationalisation »* du conflit et fait pour l'instant toujours la sourde oreille aux propositions d'aide extérieure sur ce dossier du Kosovo.

Aujourd'hui, il n'est pourtant plus temps de tergiverser. L'urgence d'un début de règlement de la question du Kosovo devient chaque jour plus évidente. Il y a moins de six mois, le jugement d'un diplomate sonnait déjà comme un avertissement : *« La population du Kosovo, disait-il, éprouve de plus en plus de lassitude face à l'impuissance des dirigeants. Et certains n'hésitent pas aujourd'hui à négliger les conseils de prudence de leurs représentants, au risque de provoquer une spirale de violence. »* C'est très exactement ce qui commence à se produire.

Denis Hautin-Guiraut

هكذا من الأصل

Washington interprète la résolution de l'ONU sur l'Irak comme un droit de riposte automatique

La position américaine diffère de celle de plusieurs membres du Conseil de sécurité

L'administration américaine est montée au créneau, *mardi 3 mars*, pour affirmer que la résolution 1154 relative à l'Irak adoptée la veille par le Conseil de sécurité de l'ONU donnait *de facto* aux Etats-Unis le droit de recourir à la force en cas de violation par Bagdad de ses engagements. Pour Bill Clinton, l'*expression « conséquences les plus graves »* donne aux Etats-Unis *« l'autorité d'agir »*.

WASHINGTON
de notre correspondant

La satisfaction d'un vote obtenu à l'*unanimité* vite épuisée, les divergences entre les Etats-Unis et leurs principaux partenaires à propos de la portée de la résolution 1154 du Conseil de sécurité de l'ONU sur l'Irak sont apparues de façon flagrante. L'administration Clinton a fait feu de tout bois, mardi 3 mars, pour corriger toute interprétation de ce texte qui ne correspondrait pas à la sienne : Washington estime avoir *de facto* obtenu la confirmation d'un droit de représailles militaires automatiques, au cas où l'Irak ne respecterait pas les engagements qu'il a pris auprès de Kofi Annan, secrétaire général de l'ONU.

Cette position, qui diffère nettement de celle adoptée par au moins dix des quinze membres du Conseil de sécurité – dont la France –, pour qui une violation de l'accord devrait donner lieu à des consultations avant un recours à la force, a été affirmée par Thomas Pickering, secrétaire d'Etat adjoint chargé des affaires politiques, lors d'une rencontre organisée à la hâte avec la presse étrangère. M. Clinton a tenu, de son côté, à faire l'exégèse de la résolution 1154 : l'expression *« les plus graves conséquences »* (dont est menacée Bagdad) confère *« l'autorité pour agir si l'Irak ne transforme pas ses engagements en actes »*, a-t-il dit. *« Aucune promesse de paix et aucune politique de patience »* ne peut être infinie, a insisté M. Clinton, pour lequel les inspecteurs de l'Unscom, la commission chargée de désarmer l'Irak, doivent avoir accès *« à tout lieu, à tout moment, sans conditions, sans limites ou excuses »*.

« VIOLATION PATENTE »

Le porte-parole de la Maison Blanche a mis les points sur les « i » s'agissant de l'expression *« les plus graves conséquences »* : *« Cela veut clairement dire une action militaire »*, a-t-il indiqué. Pour M. Pickering, il n'y a pas lieu de polémiquer sur le sens de la résolution, *« même si d'autres membres du Conseil de sécurité souhaitent l'interpréter à la lumière de leurs positions bien connues »*.

Expliquant que l'utilisation de la force a été autorisée par la résolution 678 de décembre 1990, puis par la résolution 687 d'avril 1991, M. Pickering a estimé que *« rien dans la nouvelle résolution n'interdit ou n'altère d'aucune manière »* le droit des Etats-Unis à utiliser la force. Si Bagdad n'honore pas ses engagements, *« nous nous réservons le droit de choisir toute action que nous jugerons nécessaire »*, a-t-il insisté, *et la résolution a été rédigée avec précaution pour ne pas interférer avec ce droit spécifique »*. Le secrétaire d'Etat adjoint a expliqué que, pour Washington, *« il y a clairement* [une notion] *d'automaticité »* dans la nouvelle résolution, même si cette précision n'y figure pas explicitement : si l'Irak interférait avec les inspections de l'Unscom, Bagdad commettrait une *« violation patente »* (*material breach*) des résolutions de l'ONU, une situation qui, selon lui, légitimise la force. Le point de vue américain apparaît cependant très isolé, plus encore depuis que M. Annan a pris, indirectement, le contre-pied de l'interprétation américaine.

Si Bagdad ne respecte pas l'accord, a estimé M. Annan, *« la plupart des membres du Conseil de sécurité estimeraient que les "sérieuses conséquences" doivent être discutées par le Conseil avant qu'une action puisse intervenir »*. Soulignant que telle est également la position de Londres, il a expliqué que le dernier épisode de la crise irakienne devrait sans doute permettre à Washington d'obtenir plus facilement un consensus pour le recours à la force si l'Irak récidive.

Cette prise de position ne va pas améliorer les relations de M. Annan avec les responsables de la majorité républicaine du Congrès, *qui ont* vivement critiqué ses commentaires à propos de la *« sagesse et la flexibilité »* de Saddam Hussein.

Laurent Zecchini

L'ONU veut « tester » rapidement l'accord de Bagdad

Confortée par le soutien unanime du Conseil de sécurité, l'ONU accélérait ses préparatifs pour *« tester »* rapidement sur le terrain l'accord sur les inspections du désarmement de l'Irak. Le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, a mis la dernière main, lundi 2 mars, aux *« procédures spéciales »* qui régissent les inspections des palais présidentiels de Saddam Hussein qui étaient au cœur de la crise de quatre mois avec l'ONU. M. Annan devrait encore, d'ici à la fin de la semaine, nommer son représentant spécial à Bagdad et établir la liste des diplomates qui accompagneront les inspecteurs de la commission spéciale (Unscom) dans les huit sites présidentiels. Ceux-ci pourraient être choisis parmi les diplomates en poste dans la région. Le chef de l'Unscom, l'Australien Richard Butler, qui a retardé un voyage prévu début mars à Bagdad, pourrait se rendre dans la capitale irakienne la semaine prochaine avec en poche les détails des inspections des palais.

Jacques Chirac invite Saddam Hussein à respecter pleinement ses engagements

Tout manquement aurait de graves conséquences

NE PAS LEVER le pied, serrer le président irakien de près, obtenir qu'il applique sans faille les résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU et préparer l'étape suivante, c'est-à-dire envisager d'ores et déjà, et à la condition que Bagdad « joue le jeu », la levée des sanctions qui lui ont été imposées par la communauté internationale en 1991 : cela s'appelle assurer un suivi et c'est en substance la logique de l'attitude de la France après l'avertissement adressé, lundi 2 mars, par le Conseil de sécurité à l'Irak.

A la différence de la position des Etats-Unis marquée par un profond scepticisme, cette attitude est sous-tendue par la volonté de croire qu'un règlement avec l'Irak est possible, si Bagdad comprend qu'il y va de son propre intérêt.

Le secrétaire général du ministère français des affaires étrangères, Bertrand Dufourcq, est arrivé, mardi 3 mars, à Bagdad, où il doit remettre à Saddam Hussein un message du président Chirac, pour qui la crise entre l'Irak et l'ONU ne s'est dénouée, à ce stade, que sur le papier. Tout reste à faire dans la pratique, à commencer par l'application au pied de la lettre par l'Irak de l'accord qu'il a conclu avec le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, le 23 février.

Dans une première missive adressée au début de février à son homologue irakien, M. Chirac exposait la conjoncture internationale, prévenait M. Hussein que les résolutions de l'ONU étaient incontournables, le mettait en garde contre les risques qu'encourait son pays en refusant de les appliquer et proposait une voie de sortie. Il lui expliquait que la diplomatie n'était pas inépuisable. La démarche française n'avait pas laissé l'Irak indifférent.

Si, dans son nouveau message, le chef de l'Etat français se félicite de voir que la voix de la raison l'a emporté en Irak – comme en témoigne l'accord conclu avec M. Annan –, il n'en rappelle pas moins à M. Hussein qu'il serait vain de miser sur une quelconque division du Conseil de sécurité, ou sur un éventuel laxisme de l'un ou l'autre de ses membres.

VOLONTÉ DE TRANSPARENCE

Cette insistance de M. Chirac à clarifier sa position publiquement et dans ses messages à M. Hussein est à double détente : elle vise d'une part à expliquer à ce dernier que la France est intraitable sur l'application à la lettre des exigences légitimes de la communauté internationale et d'autre part à dissiper les soupçons de mercantilisme, de partialité pro-arabe, voire pro-irakienne qui sont portés sur Paris, aux Etats-Unis notamment, dès lors que la France ne s'aligne pas purement et simplement sur la position américaine. Cette volonté de transparence a réussi à la France jusqu'à *maintenant*.

En des termes plus explicites que la résolution 1154 du Conseil de sécurité, M. Chirac rappelle dans son nouveau message au président irakien qu'en acceptant de coopérer avec l'ONU, il peut voir levé l'embargo pétrolier, premier pas vers la réintégration de son pays dans la communauté internationale. Paris estime en effet que s'il faut afficher une fermeté voire une certaine dureté avec Bagdad, il est non moins indispensable de lui expliquer que sa coopération sera payante.

A cet effet, la résolution 687 du Conseil de sécurité dispose à son paragraphe 22 que l'embargo pétrolier sera levé, dès lors que ses armes de destruction massives auront été éliminées.

Gilles Paris | ***Mouna Naïm***

En Irak, les deux villes saintes du chiisme pleurent toujours leurs pèlerins

REPORTAGE

Karbala et Nadjaf payent le prix de l'insurrection de 1991 et du conflit avec l'Iran

KARBALA
de notre envoyé spécial

L'ordre règne à Karbala et à Nadjaf, mais les deux villes saintes du *chiisme pleurent toujours leurs pèlerins*. Avec difficulté, elles tentent de surmonter leurs deux dernières épreuves : le prix de l'insurrection de 1991, et l'embargo qui frappe l'Irak depuis l'invasion du Koweït, en 1990. Sept ans après les émeutes qui avaient éclaté après la libération du Koweït et la débâcle de l'armée irakienne, les traces des combats ont presque toutes disparu. Insurgées au début du mois de mars 1991, les deux villes avaient été prises vingt jours plus tard, à l'arme lourde, par les colonnes envoyées par le président Saddam Hussein.

A Karbala, la reconstruction massive du centre-ville a tout emporté, *y compris le bazar persan qui jouxtait les mosquées où reposent Abbas et Hussein, martyrs de la bataille éponyme. Les dômes et les minarets dorés qui abritent les tombeaux ont été également soigneusement restaurés. A Nadjaf, il* faut aussi s'éloigner de la mosquée d'Ali, père de Hussein et fondateur du *chiisme, pour retrouver sur les* murs des impacts de balles. Inutile d'espérer pouvoir visiter l'immense *cimetière qui s'allonge presque indéfiniment aux portes de la ville et* où ont été longtemps ensevelies les *dépouilles d'Iraniens chiites.*

« Il y a un problème », bredouille, gêné, le « traducteur » du ministère de l'information qui accompagne, comme c'est la règle, les voyageurs étrangers en dehors de Bagdad. *« Ce n'est pas possible, décision du gouvernement »*, conclut-il. C'est ici aussi que reposent les corps des victimes de la répression. Le gouvernement de Bagdad a toujours imputé les troubles de 1991 à des *éléments iraniens infiltrés en Irak.*

Bien sûr, ces lieux saints ne sont pas vides, loin de là. Majoritairement chiite, l'Irak vénère Ali et *Hussein. Sunnites et « partisans d'Ali »* tournent ensemble, dans le sens inverse des aiguilles d'une *montre, autour des grilles d'argent* qui enferment les reliques qui sont tour à tour embrassées et caressées par les fidèles. Mais il *manque*, à Karbala et à Nadjaf, l'activité bouillonnante des boutiques et des hôtels *que l'on trouve, par exemple,* dans un autre lieu de culte chiite, la mosquée de Sayyida Zeynab, dans *la banlieue de Damas, en Syrie. Les* lieux saints irakiens attendent des jours meilleurs.

PRISONNIERS DE GUERRE

Ils tardent de voir s'améliorer le *climat* entre Bagdad et Téhéran, toujours en froid après une impitoyable guerre de huit ans achevée par un armistice en 1988. *Les deux* pays n'ont pourtant jamais rompu leurs relations diplomatiques. A *Bagdad, au plus fort du conflit, les* couleurs iraniennes ont continué de flotter imperturbablement, à deux *pas du ministère irakien de l'information.*

Car ce sont, dans une large mesure, les chiites iraniens présents *dans les deux villes qui ont fait leur* prospérité jusqu'au début de ce siècle, comme l'établissent les tra*vaux de l'historien Pierre-Jean Luizard.* Dignitaires religieux ou hommes d'affaires, les Iraniens ont *été chassés par vagues successives.* La dégradation des échanges entre les deux pays a tari la source de re*venus que constituaient les nom*breux pèlerins. Les chiites pakistanais ou indiens ne les ont jamais *remplacés. Ils sont d'ailleurs bien* rares autour des mausolées.

Pour sortir de son isolement diplomatique, *l'Irak a fait quelques* pas en direction de deux de ses voisins : la Syrie et l'Iran, alliés de longue *date*. Si une animosité ancienne entre Saddam Hussein et Hafez El Assad interdit pour l'ins*tant de plus amples progrès*, Bagdad et Téhéran continuent par ailleurs d'être divisés par un sujet *sensible, celui des prisonniers de* guerre.

Plusieurs milliers d'Irakiens ont *été officiellement recensés en Iran* par le Comité international de la Croix-Rouge (CICR). Par petites vagues successives, des soldats *rentrent au pays. « Après quatorze ou quinze ans de captivité, ils se trouvent dans l'état psychologique que vous pouvez imaginer »*, murmure un Père carme français, qui a récemment assisté au retour dans *sa famille de l'un de ses fidèles.* Les Iraniens ont établi, de leur côté, de longues listes de soldats disparus, *qui diffèrent très largement des ef*fectifs réduits des prisonniers en Irak estimés par les observateurs *internationaux. Tant que ce dou*loureux contentieux n'aura pas été apuré, on continuera de se retour*ner sur le sillage des très rares pèle*rins iraniens autorisés, ici, à venir honorer leurs saints.

Gilles Paris | ***Mouna Naïm***

Le tout-puissant « patron » du nucléaire russe perd son poste

MOSCOU
de notre correspondante

Le petit remaniement ministériel promis la semaine dernière par Boris Eltsine a pris, mardi 3 mars, une dimension imprévue avec la création d'un « super » Conseil de sécurité, confié à un réformiste prudent, Andreï Kokochine, et le départ, annoncé la veille, du ministre de l'énergie atomique, Viktor Mikhaïlov, un homme tout-puissant, honni des Américains, auteur d'une autobiographie intitulée *Je suis un faucon*.

M. Mikhaïlov, 64 ans, était le plus ancien membre du gouvernement, et il a – officiellement – demandé lui-même à quitter son poste *« pour se consacrer à la science »*. Mais les observateurs à Moscou en doutent : le ministre, qui venait d'annoncer un engagement russe accru dans la construction de la centrale nucléaire de Bouchehr en Iran, était attendu en fin de semaine aux Etats-Unis, avant de se rendre en Indonésie.

Une démission volontaire cadre mal, en outre, avec son profil et sa carrière entièrement passée au sein d'un système qui n'aura subi aucune des transformations de l'ère démocratique. Il a fait ses classes à l'époque soviétique, construisant des bombes atomiques dans le centre Arzamas-16. Devenu en 1992 chef d'un ministère coiffant à la fois le nucléaire civil et militaire, employant près de deux millions de personnes et gérant une série de « villes fermées », il a réussi à le maintenir plus ou moins à flot, malgré la forte baisse des subsides de l'Etat. Il multiplia en effet par quatre la valeur des exportations de combustible et de technologie nucléaires – quitte à importer des déchets nucléaires et à provoquer la colère des écologistes locaux.

Certes, les salaires et les impôts n'étaient pas régulièrement payés dans son secteur – comme dans d'autres –, mais M. Mikhaïlov en rendait responsable le gouvernement et il ne cachait pas son peu de sympathie pour les « jeunes réformateurs » au pouvoir, Anatoli Tchoubais et Boris Nemtsov.

Viktor Mikhaïlov ne pouvait donc être accusé d'avoir démérité, comme ses trois autres collègues licenciés, samedi : les ministres des transports, de l'éducation et des relations avec la Communauté des Etats indépendants (CEI). Mais la nomination à ce dernier poste, annoncée lundi, du secrétaire du Conseil de sécurité, Ivan Rybkine, et son remplacement le lendemain par Andreï Kokochine, doté de pouvoirs accrus, éclairent les circonstances du renvoi du « patron » du nucléaire. M. Kokochine est le seul civil en Russie à avoir occupé un poste de vice-ministre de la défense. Aujourd'hui, à la tête du nouveau Conseil de sécurité, il coiffe aussi les appareils qu'il dirigeait jusque-là au sein de l'administration présidentielle : le Conseil de défense (créé en juin 1996 uniquement pour faire un contrepoids politique au Conseil de sécurité alors confié pour quelques mois à Alexandre Lebed) et l'inspection militaire. Une telle superstructure pourrait espérer contrôler – enfin – le « bastion » de l'énergie atomique, privé du chef qui en avait fait un organe « à part » pouvant mener sa propre politique étrangère.

UN « HÉROS DE NOTRE TEMPS »

En mai 1995, le Kremlin affirmait ainsi que Viktor Mikhaïlov avait signé à Téhéran un programme de coopération *« à l'insu »* du ministère des affaires étrangères. Portant sur la livraison d'équipements sensibles, il fut révélé par des Américains fort en colère lors d'une visite à Moscou de Bill Clinton. M. Mikhaïlov fut désavoué, du moins officiellement. Il garda cependant son poste, notamment à la faveur de changements à la tête de la diplomatie russe.

En 1997, il provoqua encore des remous en tentant d'imposer la participation d'une obscure firme russe privée (Pléiade), récusée par ses partenaires français (Cogéma) et canadiens, dans un projet de vente de l'uranium enrichi tiré du désarmement en Russie. Le gros de ce commerce, fort lucratif, se faisait – depuis un accord signé en 1992 – avec les Etats-Unis.

Les Américains voyaient pourtant en M. Mikhaïlov un adversaire, image que ce dernier cultivait volontiers en défendant ses contrats d'exportation vers l'Iran, la Chine, l'Inde, Cuba ou la Slovaquie. Rien n'indique encore que la politique russe en la matière va changer. Moscou ne peut que chercher des marchés là où les Américains ne sont pas, ou pas encore.

Mais c'est clairement Boris Eltsine en personne qui a lâché un ministre jusque-là protégé, jalousé par tous les responsables russes à cause de son accès privilégié au président. Boris Eltsine a en outre donné, mardi, un autre signal, allant dans le même sens, en disant de son nouveau promu, Andreï Kokochine, qu'il est le *« héros de notre temps »*. Le temps, non plus des « faucons », mais d'un technicien discret et conciliant, proche de Viktor Tchernomyrdine et Anatoli Tchoubais, les *membres du gouvernement* qui comptent aujourd'hui.

Sophie Shihab

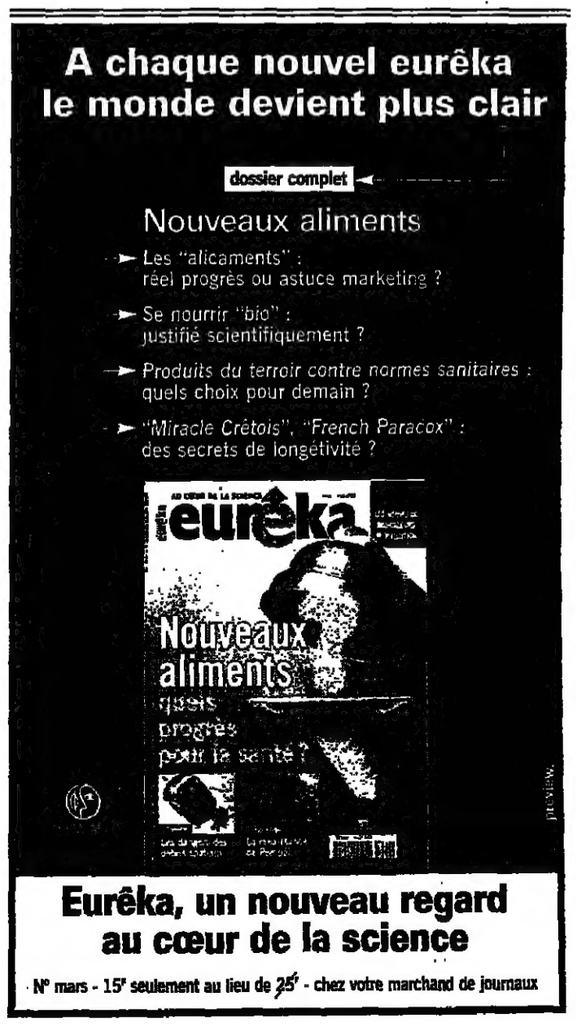

La France crée une « mission d'information parlementaire » sur le génocide au Rwanda

Médecins sans frontières continue de réclamer une vraie commission d'enquête

Paul Quilès et la commission de la défense de l'Assemblée nationale ont pris de court les organisations humanitaires et le mouvement des Verts qui demandaient la mise sur pied d'une commission d'enquête parlementaire sur l'action de la France au Rwanda en 1994, en créant, mardi 3 mars, une « mission d'information » constituée de dix députés, chargée de faire la lumière sur le génocide rwandais.

LA COMMISSION de la défense de l'Assemblée nationale a décidé de constituer une mission d'information de dix députés chargée de faire la lumière sur *« les opérations militaires menées par la France, d'autres pays et l'ONU au Rwanda entre 1990 et 1994 »*. Cette mission, créée à l'initiative de Paul Quilès, président socialiste de la commission de la défense, devra également réfléchir aux *« modalités et aux procédures de contrôle qui pourraient permettre à l'avenir d'empêcher la répétition des dérives et des impuissances constatées au Rwanda »*.

Dans un communiqué diffusé mardi 3 mars, la commission de la défense, souligne que la décision de mettre sur pied cette mission d'information s'inscrit *« dans le prolongement de la réflexion, menée par un groupe de travail, sur le contrôle des opérations extérieures [de la France] par le Parlement »*.

Jacques Baumel, député RPR des Hauts-de-Seine, a estimé que la création d'une telle mission était *« tout à fait justifiée, étant donné la campagne, lancée depuis quelque temps, qui met en cause d'une façon parfois injuste l'action des forces françaises »* au Rwanda et dans la région des Grands Lacs. *« Je pense que je ferai partie de cette mission parce que je trouve qu'il s'agit là d'un problème essentiel pour l'avenir de l'action internationale de la France »*, a dit M. Baumel.

Paul Quilès a indiqué qu'il n'était pas possible de mettre en place une commission d'enquête parlementaire, réclamée notamment par les Verts, dans la mesure où les faits concernés *« donnent lieu à des poursuites judiciaires »*, en particulier devant le Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPR) qui siège actuellement à Arusha, en Tanzanie.

ÉCLAICIR LE RÔLE DE LA FRANCE

« Pour éclaircir le rôle que la France a éventuellement pu jouer dans l'enchaînement des événements qui ont conduit au massacre d'avril-juillet 1994 », Paul Quilès – qui fut ministre de la défense en 1985-1986 – a insisté sur la nécessité *« de s'interroger »* sur *« les modalités de l'assistance militaire que nous avons pu apporter au Rwanda »*.

Selon lui, l'examen approfondi des différentes opérations étrangères, *« leurs motivations, leurs mandats, l'organisation de leur commandement, leurs relations avec les forces belligérantes, [notamment] les forces nationales rwandaises »*, devrait être un bon moyen de *« porter un jugement sur le rôle de la France et d'autres puissances extérieures dans la tragédie rwandaise »*.

L'organisation non gouvernementale Médecins sans frontières (MSF) s'est déclarée insatisfaite de la formation de cette mission d'information. Elle continue de réclamer *« une commission d'enquête, seul organe qui ait un cadre juridique précis et exerce un véritable mandat de contrôle de l'action gouvernementale »*. Françoise Saulnier, responsable juridique de MSF, a estimé que *« dans une affaire aussi grave, si les règles du jeu ne sont pas fixées au départ, il est totalement illusoire de penser que le travail aura une quelconque efficacité »*. La responsable de MSF assure également que la formule de la mission d'information *« n'existe pas en droit, ni dans la Constitution »*, et qu'elle ne permet d'exercer *« aucun pouvoir précis sur les personnes sources d'information »*.

MSF, qui avait lancé l'idée d'une commission d'enquête soutenue par des intellectuels et les députés Verts, réfute en outre l'argumentation juridique avancée pour refuser la formation d'une telle commission, selon laquelle on risque un conflit de compétence avec une action judiciaire en cours, menée en l'occurrence au TPR. *« Aucune procédure judiciaire n'est engagée actuellement contre la France »*, a fait valoir Me Saulnier. *« La comptence du tribunal d'Arusha ne concerne pas les faits sur lesquels on demande une investigation, mais seulement l'année 1994, et seulement les actes de génocide ou de crime contre l'humanité, ce n'est pas du tout l'accusation qu'on porte contre la France »*, a-t-elle précisé.

Assassinat d'un haut responsable du parti royaliste cambodgien

PHNOM PENH. Le général de brigade Kim Sang, haut responsable du parti royaliste du co-premier ministre cambodgien déchu, le prince Norodom Ranariddh, a été assassiné, mercredi 4 mars, à Phnom Penh, le jour même où commençait le procès par contumace du prince. Accusé de trafic d'armes, ce dernier vient d'être condamné à cinq ans de prison. Selon des sources proches du parti royaliste, deux hommes armés auraient tué le général Kim Sang en tirant sur sa voiture avec des fusils d'assaut AK-47. *« C'était une véritable exécution sommaire. Ils ont tiré entre 20 et 30 balles sur la voiture de l'officier, le forçant à s'arrêter, avant de l'achever en lui tirant dans la tête à bout portant »*, ont déclaré des membres des organisations de défense des droits de l'homme. Un porte-parole du gouvernement a estimé que le meurtre pourrait résulter *« d'une dispute entre automobilistes »*. – *(AFP.)*

Nouvelle exécution collective au Congo-Kinshasa

KINSHASA. Seize personnes, condamnées à mort par la justice militaire de la République démocratique du Congo (RDC, ex-Zaïre) pour association de malfaiteurs, assassinats et vols à main armée, ont été fusillées, mardi 3 mars, à Lubumbashi, capitale régionale du Katanga (sud), portant à 56 le nombre de Zaïrois délinquants exécutés en public depuis janvier. Il s'agit de la troisième exécution collective depuis le début de l'année. Le 15 janvier, dix-neuf soldats, condamnés pour meurtres et vols avaient été fusillés dans le stade de Goma, capitale de la province du Nord-Kivu (est). Le 27 janvier, vingt et un militaires d'active et anciens soldats de l'armée zaïroise avaient été passés par les armes à Kinshasa. – *(AFP.)*

Vernon Jordan, ami de Bill Clinton, est entendu dans l'affaire Lewinsky

WASHINGTON. L'audition de l'avocat washingtonien Vernon Jordan a commencé, mardi 3 mars, devant un grand jury sur injonction du procureur spécial, Kenneth Starr. Ce dernier, qui a déjà fait entendre vingt-cinq témoins, enquête sur un éventuel parjure qu'aurait commis le président Clinton en démentant sous serment une relation sexuelle avec une stagiaire de la Maison Blanche, Monica Lewinsky. Il cherche aussi à savoir si le président et Vernon Jordan ont exercé des pressions sur la jeune femme pour qu'elle nie les faits. Le scandale qui éclabousse, depuis six semaines, le chef de l'exécutif nourrit une polémique de plus en plus âpre entre avocats du président et Kenneth Starr, les uns et les autres s'accusant mutuellement de désinformation et de *« pratiques policières »*. – *(AFP.)*

M. Meciar donne un coup de balai dans le corps diplomatique slovaque

BRATISLAVA. A peine investi des pouvoirs présidentiels, le premier ministre slovaque, Vladimir Meciar, a limogé, mardi 3 mars, 28 des 59 ambassadeurs du pays. Ces derniers avaient été nommés par l'ancien président Michal Kovac, ennemi juré de M. Meciar. Le cabinet, réuni au palais présidentiel, a également annulé le référendum sur l'adhésion du pays à l'OTAN et sur l'élection présidentielle au suffrage universel, convoqué par M. Kovac pour le 19 avril.

Selon un communiqué officiel, le gouvernement proposera, début juillet, au parlement de Bratislava, un amendement à la Constitution permettant l'élection directe du chef de l'Etat. L'élection présidentielle au suffrage universel pourrait ainsi avoir lieu en même temps que les législatives prévues les 25 et 26 septembre, indique le communiqué. – *(AFP.)*

DÉPÊCHES

■ **POLOGNE : les carmélites d'Auschwitz,** dont la présence dans l'ancien camp avait provoqué pendant neuf années des tensions entre juifs et catholiques, ont cédé au Trésor public, lundi 2 mars, le bâtiment de leur ancien couvent. Les religieuses avaient définitivement quitté leurs locaux en 1993 et toucheront environ 1,8 million de francs pour les travaux qu'elles y avaient effectués.
Cette cession permettra à l'Etat d'examiner l'usage qui sera fait de l'ancien carmel, actuellement loué à une fondation privée. Des responsables juifs continuent de demander le retrait de la grande croix dressée sur le terrain. – *(AFP.)*

■ **GRANDE-BRETAGNE : les exportations de matériels militaires britanniques** ont atteint 5,5 milliards de livres (environ 50 milliards de francs) en 1997, selon le ministre de la défense, George Robertson, qui estime que le Royaume-Uni est le deuxième exportateur mondial. – *(AFP.)*

■ **CANADA : le groupe français Thomson-CSF,** associé à la société Computing devices Canada, a été choisi par Ottawa pour fournir un système d'information pour le commandement (SIC) de l'armée de terre canadienne. Ce système, fondé sur le SIC français, devrait être opérationnel en l'an 2000. Le contrat est évalué à 600 millions de francs.

■ **TAÏWAN : le vice-président taïwanais Lien Chan** a entamé, mercredi 4 mars, une visite privée à Kuala Lumpur destinée à étudier les possibilités d'investissement en Malaisie et à renforcer les liens bilatéraux. La dernière visite de M. Lien en Malaisie, en 1993, avait suscité de vives protestations de Pékin. – *(AFP.)*

■ **BRÉSIL : le président Fernando Henrique Cardoso** a signé, mardi 3 mars, une loi contre le blanchiment de l'argent, qui prévoit des peines d'emprisonnement allant de trois à dix ans. A cause du secret bancaire, il était jusqu'à présent quasi impossible de poursuivre en justice des banques ou des institutions financières soupçonnées de détenir de l'argent sale. – *(Reuters.)*

Inde : le parti du Congrès cherche à barrer la route aux nationalistes

NEW DELHI
de notre correspondante

« Je n'ai pas à revendiquer [le pouvoir] puisque le BJP [Bharatiya Janata Party, nationalistes hindous] a émergé comme le plus grand groupe. J'espère que le président en tiendra compte et nous invitera à former le gouvernement. » Avant même le résultat complet des élections indiennes (le sort de 3 sièges au Jammu-et-Cachemire ne sera déterminé que le 7 mars), le candidat du BJP au poste de premier ministre, Atal Bihari Vajpayee, s'est montré confiant, mardi 3 mars, dans le fait de pouvoir conduire un gouvernement stable. Sur 530 sièges attribués, le BJP et ses seize alliés ont déjà obtenu 249 sièges, loin devant le parti du Congrès et ses alliés (166 sièges), le Front uni (93) et les indépendants (22). Le BJP n'atteint cependant pas la majorité absolue (273 sièges). Le Parlement indien compte 543 députés élus, plus 2 sièges réservés aux Anglo-Indiens, nommés par le président.

On voit mal comment le président K. R. Narayanan, qui s'est toujours montré respectueux du suffrage populaire, pourrait éviter d'appeler, en premier, les nationalistes hindous à former le cabinet. En nouant des alliances préélectorales, ceux-ci arrivent avec un bloc impressionnant déjà constitué, alors que leurs adversaires doivent refaire leurs alliances. Le parti du Congrès qui, par deux fois en dix-huit mois, a fait chuter le gouvernement de Front uni, a toutefois commencé des négociations avec ce qui reste de ce Front pour tenter, comme en 1996, de barrer la route du pouvoir au BJP. La situation n'est toutefois pas la même, et le BJP n'est plus un parti « intouchable ». En étendant sa base au sud et à l'est de l'Inde, il a gagné en crédibilité. L'atténuation de sa rhétorique « hindouiste » le rend plus acceptable. S'ils n'ont pas donné un verdict clair, les électeurs ont montré leur volonté de changement.

INTÉRÊTS RÉGIONAUX

Il sera difficile au Congrès de faire croire qu'il peut, mieux aujourd'hui qu'hier, s'entendre avec un Front uni dont la cohésion est mise à mal par l'ampleur de sa défaite. Une fois encore, le sort du prochain gouvernement risque de reposer sur les partis régionaux qui ont autant à l'esprit leur intérêt local que l'intérêt national. Un bon exemple est celui du Telugu Desam Party, le TDP au pouvoir en Andhra Pradesh. Membre du Front uni, le TDP, qui a obtenu 12 sièges, a affirmé, dans la perspective des élections en Andhra Pradesh de 1999, que le Congrès était son principal ennemi. Il est donc courtisé par le BJP. Tout en réservant sa réponse, M. Chandrababu Naidu, qui tient une clé importante, n'a pas exclu un soutien au BJP.

Un des aspects de ces élections, qui confirment une tendance perceptible depuis plusieurs années, est la force montante des partis régionaux. Les deux grands partis nationaux, le BJP et le Congrès, n'obtiennent chacun que 25 % des suffrages. Le succès des nationalistes hindous qui, à eux seuls, n'ont que 177 sièges (16 de mieux qu'en 1996) repose avant tout sur leurs alliances. Le gouvernement indien, quel qu'il soit, sera donc un gouvernement de coalition avec une importance accrue des partis régionaux qui réclament tous une plus grande autonomie vis à vis du centre.

Une autre leçon de ce scrutin est que les électeurs ont sanctionné les partis au pouvoir dans les Etats pour protester contre la négligence avec laquelle sont traités leurs besoins quotidiens. Dans tous les partis, plusieurs leaders nationaux ont fait les frais de ce rejet. C'est notamment le cas du chef du parti des intouchables (BSP), battu en Uttar-Pradesh, ou de Jaswant Singh, ancien ministre des finances du BJP au Rajasthan. C'est aussi le cas de deux candidats du Congrès soutenus par Sonia Gandhi.

Le président Narayanan étudie toutes les possibilités, la Constitution ne l'obligeant pas à faire appel au plus grand parti. Il aurait décidé d'attendre le scrutin du 7 mars au Jammu-Cachemire avant de pressentir une formation pour constituer le gouvernement.

Francoise Chipaux

La Corée du Sud négocie un répit sur sa dette bancaire à court terme

UNE IMPORTANTE DÉLÉGATION coréenne, menée par le vice-ministre des finances, Chung Duck-koo, et le conseiller économique spécial du président Kim Dae-jung, You Jong-keun, a présenté, mardi 3 mars, aux banques françaises un plan d'étalement de la dette interbancaire à court terme de 42 établissements financiers coréens. Elle est assistée par Bill Rhodes, vice-président de la Citibank, « vieux routier » du rééchelonnement de dettes, qui a géré les négociations depuis le début de la crise.

L'accord, dont le principe avait été adopté le 21 janvier à New York entre un consortium de 13 banques internationales et des représentants du gouvernement coréen, porte sur la prorogation de 24 milliards de dollars (146 milliards de francs) qui viennent à échéance en 1998. Il est proposé aux banques créancières de prolonger ces échéances de un, deux ou trois ans, assorties de taux respectifs de 2,25 %, 2,5 % et 2,75 %. Pour convaincre la communauté internationale d'adhérer à ce plan, les autorités monétaires coréennes ont donné leur garantie à ces dettes privées.

L'enjeu est crucial pour le gouvernement de Kim Dae-jung. Confronté à une dette qu'il était incapable de rembourser, le système bancaire coréen risque d'être à court de liquidités si l'opération n'est pas un succès. Pour éviter une telle situation, et en accord avec la communauté bancaire internationale, la dette a d'ores et déjà été gelée jusqu'à fin mars en attendant la conclusion d'un accord.

« Nous ne pouvons pas nous permettre d'échouer », a déclaré M. You Jong-keun à l'issue de la réunion qui s'est déroulée à Paris. Si l'on en juge par les premières étapes du *« road-show » coréen*, qui a commencé en début de semaine par Tokyo et New York, Séoul pourrait gagner son pari. Les banques américaines Chase Manhattan et Citibank ainsi que la banque japonaise Bank of Tokyo ont d'ores et déjà accepté d'échanger 100 % de leurs créances, a indiqué M. Rhodes.

La Société générale, qui représente les banques françaises, s'est pour sa part engagée à échanger la totalité de ses créances – 600 millions de dollars (3,65 milliards de francs) – contre des prêts à trois ans. La délégation qui se rend à Francfort, puis à Londres, espère y recueillir le même accueil. Les banques ont jusqu'au 12 mars pour transformer leurs dettes, si elles le souhaitent.

Le succès de cette opération repose évidemment sur la confiance des investisseurs dans le rétablissement financier de la Corée. La présence dans la délégation d'Hubert Neiss, directeur du FMI pour l'Asie-Pacifique, est là pour les rassurer. *« Les progrès réalisés par la Corée en trois mois sont significatifs »*, a-t-il déclaré. La bouffée d'oxygène que devrait lui procurer l'étalement de la dette à court terme lui donnera le temps de faire la preuve que l'économie se redresse. *« Il faut que la Corée puisse revenir au plus vite sur le marché des capitaux »*, a estimé Bill Rhodes. Elle pourra ainsi refinancer sa dette sur une plus longue période.

Babette Stern

Nouveau plongeon de la roupie indonésienne

La roupie indonésienne était à nouveau en forte baisse, mercredi 4 mars. Elle perdait jusqu'à 5 % face au dollar après les mises en garde du secrétaire d'Etat américain au Trésor, Robert Rubin, contre une possible décision du Fonds monétaire international de surseoir au versement, à la mi-mars, de 3 milliards de dollars à Djakarta.

La plupart des marchés boursiers et de change asiatiques étaient en repli, mercredi. Le ringgit malaisien abandonnait ainsi 5,8 % face au billet vert après l'annonce des grandes difficultés de la cinquième banque du pays. Les Bourses de Kuala Lumpur (– 4,42 %), Taïwan (– 2,54 %), Bangkok (– 2,03 %), Hongkong (– 1,44 %), Singapour (– 1,34 %) et Tokyo (– 0,42 %) perdaient du terrain. Elles étaient affectées par des problèmes internes : inquiétudes sur le secteur des semi-conducteurs à Taïwan, sur celui de l'immobilier à Hongkong ou mise en cause au Japon dans un scandale lié au vice-ministre des finances, Eisuke Sakakibara.

La FAO est inquiète pour la sécurité alimentaire mondiale en 1998

ROME. L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) s'inquiète de l'état alarmant des stocks mondiaux de céréales, qui laisserait présager, pour 1998, un niveau de sécurité alimentaire inférieur de 17 à 18 % au minimum requis. Dans un rapport publié, mercredi 4 mars, la FAO *« appelle à une surveillance étroite et permanente de la situation »*. *« Les stocks céréaliers mondiaux restent au-dessous des niveaux de sécurité pour la troisième année consécutive »*, constate l'organisation. Selon ses dernières prévisions, leur niveau devrait atteindre 295 millions de tonnes en 1998, contre 290 millions en 1997, ce qui représente 15,7 % de la consommation céréalière mondiale. L'organisation estime que le nombre de pays en situation d'urgence alimentaire a augmenté au point *« d'approcher un chiffre record »*.
Elle les évalue à 37 pour 1998 contre 31 en 1997, citant notamment l'Afghanistan, l'Angola, l'Arménie, le Burkina Faso, le Burundi, la Corée du Sud, la Corée du Nord, le Salvador, l'Erythrée, l'Ethiopie, la Géorgie, Haïti, l'Irak, le Kenya, le Sénégal, le Rwanda et la Somalie. – *(Reuters.)*

هكذا من الأصل

(Publicité)

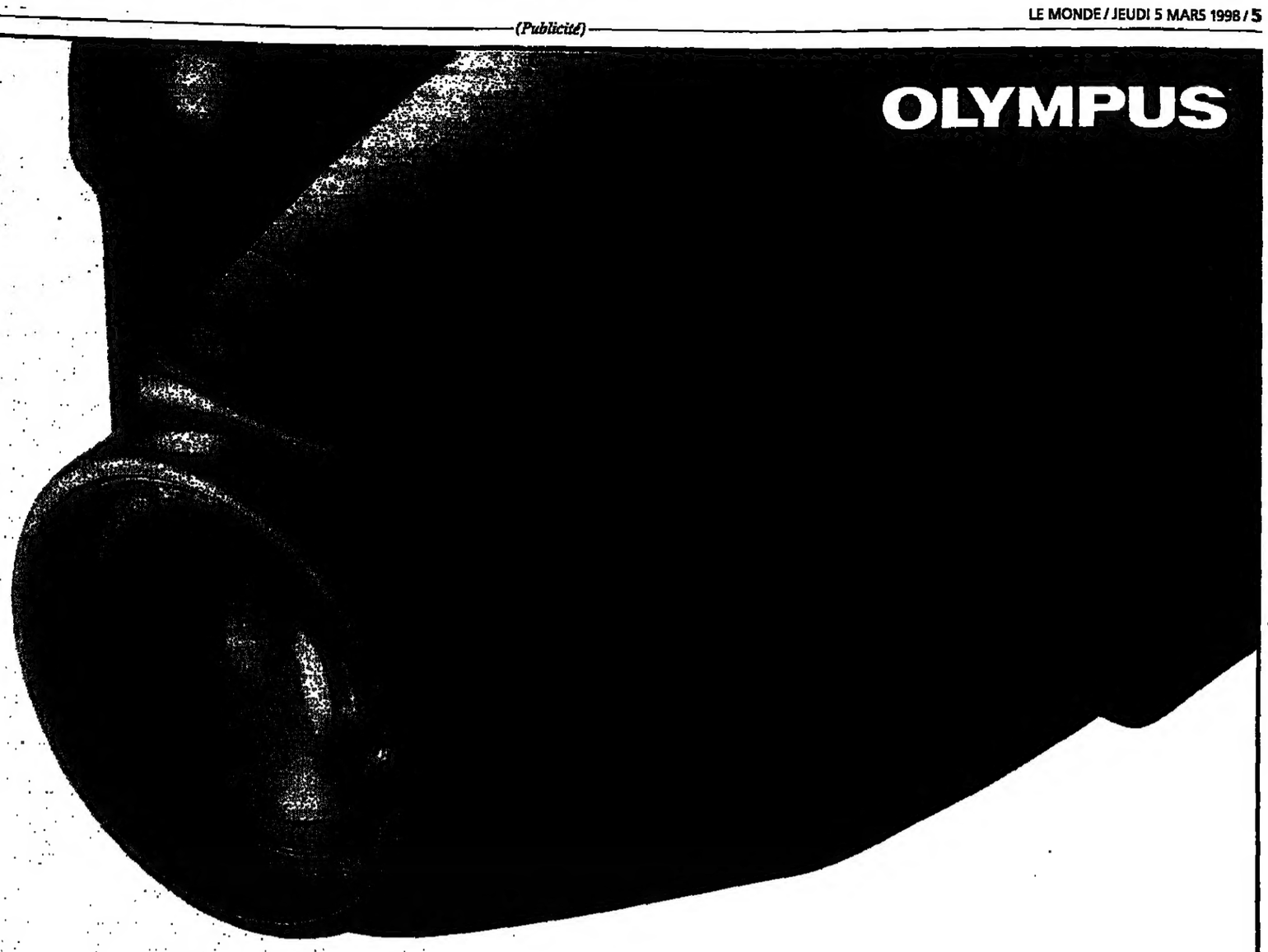

Dans l'ordre: premier, premier, premier . . .

Retail Vision (US), Best Product—Hardware, Fall 1997, (Product Line)
PC Photo (US), Editor's Choice, Nov/Dec 1997, (Product Line)
Macworld (US), Eddy Award "Best Hardware Product", "Best Digital Camera", Jan 1998, (D-600L)
Consumer Electronics Show (CES) (US), Innovation Award 1998, (D-600L)
Popular Science (US), "Best of What's New" Grand Award—Photography, 11 Nov 1997, (D-600L)
Publish (US), Impact 1997 Award Winner, (D-600L)
Boot (US), "Digital Shootout" Perfect 10 Score, Feb 1998, (D-600L)
Home PC (US), Reviewers' Choice, Feb 1998, (D-600L)
PC Graphics & Video (US), Editor's Choice, Top 50 Creative PC Products 1997, Dec 1997, (D-600L/D-500L)
Digital Focus (US), Five Stars, Sept 1997, (D-600L)
PC Magazine (US), Editor's Choice, Feb 1998, (D-500L)
PC Computing (US), MVP Award, Five Stars, Nov 1997, (D-320L)
Consumers Digest (US), "Best Buy—Digital Cameras", Nov/Dec 1997, (D-320L/D-220L)
Small Business Computing (US), "Best Buy", Jan 1998, (D-320L)
Mac Addict (US), "Can't Miss Peripherals", Dec 1997, (D-320L)
Equip (US), Best Overall Digital Camera, Winter 1997, (D-320L)
Digital Photo (US), "The 10 Best Digital Cameras", Nov 1997, (D-320L)
PC Computing (US), A List, Dec 1997, (D-320L)
Petersen's PHOTOgraphic (US), Editor's Choice Award, Nov 1997, (D-320L)
PC Magazine (US), Technical Excellence Award 1997 Finalist, (D-320L)
Macworld Expo – Boston (US), "Best of Show", Aug 1997, (D-320L)
Advancing Digital Photography Forum (Lyra Research) (US), "Most Compelling Digital Capture Product of 1997", (D-320L)
Equip (US), "Best Value—Digital Cameras", Winter 1997, (D-220L)
Family Photo (US), Editor's Choice—Five Stars, Dec 1997, (D-220L)
Chasseur d'Images (France), Digital Camera of the Year, (C-1400L)
Info PC (France), Star 98 Product, (C-1400L)
PC Direct (France), Best Buy, (C-1400L)
PC-World Norge (Norway), Computer Product of the Year 1997, (C-1400L)
Aftenposten (Norway), Best in test, (C-1400L)
PC magazine Norge (Norway), Best in test, (C-1000L)
PC World Norge (Norway), Best in test, (C-800L)
Vi menn (Norway), Olympus in the fast lane, (Product Line)
PC Professionell (Germany), "The Best—Editor's Choice", Jan 1998, (C-1400L)
Color Foto (Germany), "Superb—Editor's Choice", Jan 1998, (C-1400L)
MacMAGAZIN & Macessy (Germany), "Best Buy", Sept 1997, (C-820L)
MacMAGAZIN & Macessy (Germany), "The best in its class", Nov 1997, (C-1400L)
MACUP (Germany), "very good", Dec 1997, (C-1400L)
computer foto (Germany), "very good—the best among the snapshot cameras", Dec 1997, (C-1400L)
c't 15/97 (Germany), "Olympus's quantum leap—real digital alternative for amateur photographers", 1997, (C-1400L)
fotoMAGAZINE (Germany), "super", Jan 1998, (C-1400L)
win (Germany), "good", Dec 1997, (C-820L)
plus (Germany), "very good", Dec 1997, (C-820L)

Macwelt (Germany), "good", Dec 1997, (C-820L)
fotoMAGAZINE (Germany), "very good", Dec 1997, (C-820L)
computer foto (Germany), "very good", Nov 1997, (C-820L)
MACUP (Germany), "good", Nov 1997, (C-820L)
Color Foto (Germany), "very good", Dec 1997 (C-820L)
PC SHOPPING (Germany), "superb", Jan 1998 (C-820L)
Nihon Keizai Shimbun (Japan), "The 1997 Nikkei Awards for Creative Excellence in Products and Services", (C-1400L)
Mac Fan (Japan), "MVP '97", (C-1400L)
PC Computing (Japan), "MVP Award Japan", Mar 1998, (C-1400L)
Nikkei Win PC (Japan), Close-up "Editor's Choice", Dec 1997, (C-1400L)
Oh! PC (Japan), "Best Choice", Dec 1997, (C-1000L)
HOME PC (Japan), "'97 Best PC & Digital Award—1st Place Digital Camera", Mar 1998, (C-1000L)
Yahoo Internet Guide Japan (Japan), "Cool Tools—1st Place in the Digital Camera Category", Nov 1997, (C-820L)
Macworld (UK), "Editors' Choice 4-Star Award", Mar 1998, (C-1400L)
Electronic Imaging (UK), "high quality images", Jan 1998, (C-1400L)
Professional Photographer and Digital Pro (UK), good review, Feb 1998, (C-1400L)
Tomorrow's Technology Today (UK), "overall score of 8 out of 10", Feb 1998, (C-1400L)
What Digital Camera Magazine (UK), "again, C-1400L is unrivalled", Nov, Dec 1997, (C-1400L)
Amateur Photographer (UK), "83% of minitest rating", Jan 1998, (C-1400L)
Practical Photographer (UK), good review, Jan 1998, (C-1400L)
T3 Magazine (UK), good review, Feb 1998, (C-820L/C420L)
PC Pro (UK), "PC Pro Quality Award", Feb 1998, (C-820L)
What Digital Camera Magazine (UK), good review, Nov 1997, (C-820L)
Magazine Exame Informatica (Portugal), good review, Nov 1997, (C-1400L)
Guia TVIA Capital (Portugal), good review, Oct 1997, (Product Line)
Tutti Fotografi (Italy), "opens a new era", (C-1400L)
Fotographia (Italy), "high quality digital images", (C-820L)
Elektronikvärlden (Sweden), "Best Picture Quality", "Best Buy", Jan/Feb 1998, (C-1400L)
BUG (Croatia), "The Best in 1997—The Winner", (Product Line)
VIDI (Croatia), "The Best in 1997—The Winner", (C-1400L)
MOJ MIKRO (Slovenia), "The Best Digital Camera in 1997—The Winner", (C-1400L)
MONITOR (Slovenia), "The Best Digital Camera in 1997—The Winner", (C-1400L)
Foto & Doka (Holland), Topclasse Award, (C-1400L)
Invex '97 (Czech Republic), "Crystal Disc", Oct 1997, (C-1400L)
Moderní sekretariát (Czech Republic), "Crystal Disc", Nov 1997, (C-1400L)
Office (Czech Republic), "Crystal Disc", Nov 1997, (C-1400L)
LanCom (Czech Republic), "Crystal Disc", Nov 1997, (C-1400L)
EKONOM (Czech Republic), "Crystal Disc", Nov–Dec 1997, (C-1400L)
Advanced (Czech Republic), "Crystal Disc", Oct–Nov 1997, (C-1400L)

"Please note that products have different model numbers in the US market:
C-1400L (D-600L in the US market); C-1000L (D-500L); C-820L (D-320L); C-420L (D-220L)

En toute honnêteté, l'enthousiasme suscité par nos appareils numériques Camedia a dépassé toutes nos espérances.
Toutefois, nous ne sommes pas réellement surpris. Avec un grand CCD de 2/3 pouce et une résolution de 1.410.000 pixels, associés à un objectif de précision dans notre nouveau C-1400L, nous avons créé des appareils photo numériques capables de restituer des clichés d'une qualité comparable à la photo traditionnelle.
Si vous n'avez pas encore goûté à la photographie numérique avec le Camedia, il est peut-être temps d'essayer.

CAMEDIA

Appareil photo numérique et imprimante couleur numérique haut de gamme

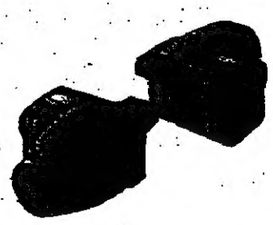

CAMEDIA **C-1400L**
- CCD à 1.410.000 pixels
- Image très haute résolution: 1.280 x 1.024 pixels
- Zoom puissant 3x SLR (36 à 110 mm sur appareil 24 x 36)
- Carte mémoire SmartMedia (SSFDC) amovible

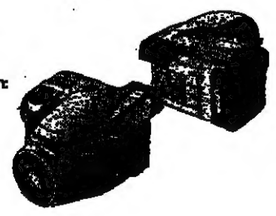

CAMEDIA **C-1000L**
- CCD à 850.000 pixels
- Image de haute résolution: 1.024 x 768 pixels
- Zoom puissant 3x SLR (50 à 150 mm sur appareil 24 x 36)
- Carte mémoire SmartMedia (SSFDC) amovible

CAMEDIA **C-820L**
- Image de haute résolution: 1.024 x 768 pixels
- Objectif Olympus F2,8 5 mm (36 mm sur appareil 24 x 36)
- Carte mémoire SmartMedia (SSFDC) amovible
- Grand moniteur LCD TFT de 2,0 pouces
- Sortie vidéo

CAMEDIA **C-420L**
- Image de 640 x 480 pixels
- Objectif Olympus F2,8 5 mm (36 mm sur appareil 24 x 36)
- Carte mémoire SmartMedia (SSFDC) amovible
- Grand moniteur LCD TFT de 2,0 pouces
- Sortie vidéo

Olympus France S.A. 27-33 Rue d'Antony-Silic 165 94533 Rungis Cedex, France Tel: (33)1-4560-2300

SOCIAL *Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, a présenté, lors d'une communication au conseil des ministres du 4 mars, un programme de prévention et de lutte contre les exclusions. Prévu sur trois ans, ce plan sera complété par plusieurs lois.* ● LE GOUVERNEMENT *prévoit de mobiliser 50 milliards de francs sur cette période : cette somme couvre des efforts nouveaux de l'Etat, des redéploiements ou des financements déjà adoptés et des financements attendus des collectivités locales.* ● LES PRINCIPAUX VOLETS *de ce programme sont l'emploi, la santé et le logement. D'ici la fin de l'année devra être adoptée une « couverture maladie universelle » : près de 200 000 personnes en sont aujourd'hui exclues.* ● EN PLUS *de mesures concernant le logement social, une taxe d'inhabitation sera instaurée dans certaines communes pour inciter les propriétaires à remettre sur le marché des habitations laissées vides.*

Mme Aubry qualifie de « sans précédent » son plan de lutte contre l'exclusion

Un programme d'action sur trois ans, qui sera complété par plusieurs lois, a été présenté en conseil des ministres, mercredi 4 mars. Le gouvernement souhaite mobiliser cinquante milliards de francs et met l'accent sur trois secteurs : l'emploi, le logement et la santé

« SANS PRÉCÉDENT. » Ainsi est qualifié le programme de prévention et de lutte contre les exclusions qui a été présenté en conseil des ministres, mercredi 4 mars, par la ministre de l'emploi et de la solidarité, Martine Aubry. Malgré l'ampleur du sujet – près de dix millions de personnes sont à des titres divers concernées –, l'expression fait résonner étrangement ironie et sûreté de soi. Car il existe, nul ne l'ignore, *un précédent récent au* texte du gouvernement de Lionel Jospin : il y a tout juste un an était adopté en conseil des ministres le projet de loi de *« cohésion sociale »* préparé par le gouvernement d'Alain Juppé et dont l'examen par les députés avait tourné court pour cause de dissolution de l'Assemblée nationale.

Avec ce « prédécesseur » mort-né, Mme Aubry *ne craint pas la* confrontation. *« Les champs des deux textes sont similaires*, dit-elle. *On peut les comparer. »* Et la ministre ne doute pas que son programme d'action s'impose sur tous les tableaux. Celui, par exemple, du nombre des ministères impliqués : dix-neuf au total, et un vrai travail *interministériel* quand le projet précédent avait été handicapé par un manque flagrant de coopération.

Autre tableau, celui du financement : la présentation du programme affiche le chiffre choc de 50 milliards de francs, mobilisés en trois ans pour la lutte contre l'exclusion *(lire ci-dessous)*. Cette somme provient d'une addition des *efforts nouveaux consentis par* l'Etat, mais aussi de financements déjà adoptés dans le cadre de dispositifs existants et de ceux attendus par les collectivités locales. Elle n'en pèse pas moins beaucoup plus lourd que les 3 milliards affichés par le projet de loi du gouvernement Juppé.

Au crédit de ce programme peut être également ajouté un salutaire *renversement de méthode*. Le projet du gouvernement Juppé avait été flanqué d'un programme d'action qui devait masquer certaines de ses lacunes. Le dispositif coordonné par la ministre de l'emploi et de la solidarité part en revanche du programme, le plus large possible, pour aboutir à plusieurs projets de *loi*, sur les points où un travail législatif s'avère indispensable.

Le principal de ces textes sera le *projet de loi d'orientation de prévention* et de lutte contre les exclusions, qui compte 142 articles. Ce texte a été transmis au Conseil d'Etat, dès mercredi, en vue d'un passage en conseil des ministres le 25 mars et d'une adoption par le Parlement *« avant l'été »*. Deux autres projets de loi sont compris dans le programme. Celui concernant l'accès au droit et à la justice *sera défendu par le garde des* sceaux, Elisabeth Guigou. Celui sur la création de la couverture maladie universelle et l'accès aux soins doit être présenté au Parlement à la fin de l'année.

Mme Aubry aurait toutefois mauvaise grâce à ne pas reconnaître que *son programme* a profité de certaines avancées du gouvernement précédent. Le volet logement demeure ainsi, dans une version plus musclée, l'un des chapitres saillants du nouveau texte. Trois années d'attente d'une loi promise depuis mars 1995 ont par ailleurs suscité une foule de réactions critiques – avis du Conseil économique et social, contributions des associations – qui, prolongées par une large *concertation*, ont nourri les travaux du gouvernement.

« METTRE FIN À L'ASSISTANCE »

Celui-ci a pu également tirer profit des circonstances. L'embellie récente de l'économie a pu contribuer à ce que le ministère de l'emploi et de la solidarité obtienne gain de cause au cours des derniers arbitrages budgétaires. Mme Aubry *tient d'ailleurs à ce que* l'action en faveur des plus démunis ne soit pas déconnectée de l'action du gouvernement pour l'emploi. *« La lutte contre les exclusions*, indique le préambule du programme, *est au cœur de toute l'action du gouvernement qui a entrepris par sa politique économique et sociale de traiter fortement les causes de l'exclusion en relançant la croissance et favorisant la création d'emplois. »*

Ainsi, le volet emploi, *« seule alternative à une démarche d'assistance »*, est-il étoffé *(lire ci-dessous)*. Outre la relance ou la réorientation de dispositifs existants (contrat emploi-solidarité, contrat de qualification), un programme spécifique dit « Trace » – trajet d'accès à l'emploi – s'adressera aux jeunes les plus en difficulté : 60 000 d'entre eux, sans aucune qualification, se verront proposer chaque année un *« parcours d'insertion »*, alternant formation, stages, expérience professionnelle. Ce parcours, rémunéré, pourra durer jusqu'à dix-huit mois.

Le mouvement des chômeurs de décembre-janvier a fortement *contribué à accélérer* la préparation du programme. En réponse à leurs revendications, ne sont sélectionnées, parmi les propositions formulées par le rapport de Marie-Thérèse Join-Lambert (*Le Monde* du 27 février) que celles qui entrent dans le cadre des *« cinq engagements »* pris par le premier ministre. Le projet de loi intégrera bien l'indexation de l'allocation de solidarité spécifique (ASS) sur les prix. En revanche, il n'y sera pas question d'une revalorisation du RMI.

Mme Aubry tient d'ailleurs à marquer sa distance par rapport aux revendications des associations de chômeurs pour se rapprocher des positions défendues par le collectif « Alerte ». *« Il faut des minima*, dit-elle, *mais aussi un accès aux droits qui permette de mettre fin à l'assistance. »* La présentation générale résume ainsi cette philosophie, qui sous-tend l'intégralité du programme : *« Si la solidarité nationale permet une politique d'assistance pour nos concitoyens qui traversent des périodes difficiles, l'objectif est de les en sortir, à chaque fois que c'est possible et dans les délais les plus brefs »*, notamment en garantissant *« l'accès aux droits fondamentaux »*.

Pour y parvenir, le texte mise *« sur une mobilisation de tous les acteurs et la mise en cohérence de toutes les actions entreprises »*. Mais sur ces points, le programme demeure évasif, notamment quant à une nouvelle organisation de l'action sociale dans les départements. Ces questions devraient toutefois se décanter après les élections régionales et cantonales des 15 et 22 mars.

Jérôme Fenoglio

38 milliards de francs sur trois ans à la charge de l'Etat

TOUT en étant ambitieux, puisqu'il portera au total sur une enveloppe légèrement supérieure à 50 milliards de francs pour trois ans – 1998, 1999 et 2000 –, le projet de loi de Martine Aubry contre les exclusions ne devrait pas déséquilibrer les finances publiques. En particulier, il ne devrait pas mettre la France *en difficulté vis-à-vis des* critères de convergence du traité de Maastricht.

D'abord, *sur ce montant* de 50 milliards de francs, environ 12 milliards ne pèseront pas sur les comptes de l'Etat. Ils proviendront pêle-mêle du Fonds social européen (pour environ 2 milliards de francs), des collectivités locales qui bénéficieront, en contrepartie, d'*exonérations de charges ou encore* de crédits provenant de la protection sociale. Le gouvernement *intègre dans ce total les 5 milliards* de francs prévus pour l'assurance-maladie universelle, cette disposition devant faire l'objet d'une négociation avec les partenaires sociaux.

La somme à la charge de l'Etat atteindra donc 38 milliards de francs *sur trois ans. Mais sur ce montant*, une partie, soit 15,8 milliards, porte *sur des mesures* dont le financement est déjà assuré. C'est le cas, par exemple des emplois-jeunes dont 20 % seront affectés à des jeunes en difficulté : si les règles du jeu de cette mesure sont *ainsi* modifiées, l'enveloppe budgétaire est inchangée. D'autres crédits décomptés, *notamment pour le logement*, figuraient également déjà dans la loi de finances pour 1998.

Les *mesures nouvelles* à la charge de l'Etat ne porteront donc que sur 22 milliards de francs, soit 2,5 milliards en 1998, 7,6 milliards en 1999 et 12 milliards en régime de croisière, à partir de 2000.

Concrètement, les finances publiques vont donc être assez peu *sollicitées. Il est ainsi prévu que les* 2,5 milliards de francs de mesures nouvelles pour 1998 seront financées par *redéploiement de crédits*. C'est la règle fixée par le premier ministre, de sorte que le déficit budgétaire ne soit pas affecté. Mais même en régime de croisière, le dispositif devrait être « bouclé » sans trop de difficulté. Sur les 12 milliards de francs réellement à trouver, le gouvernement peut en effet compter sur plusieurs types de financement : d'abord d'autres redéploiements de crédits interviendront ; ensuite certaines mesures nouvelles, coûteuses dans un premier temps, auront, à terme, un effet bénéfique : le gouvernement espère ainsi que le développement des contrats emploi consolidés (CEC) *allégera le coût des minima* sociaux. Le dispositif devra donc être budgétairement équilibré.

Il faut *se méfier du chiffre de* 50 milliards de francs : il pourrait suggérer que le gouvernement fait un pari sur les dividendes de la croissance à venir, alors que ce n'est pas le cas. L'effort financier engagé par le gouvernement n'en est pas moins significatif. A titre de comparaison, le précédent projet *« de cohésion sociale »*, celui préparé par le gouvernement d'Alain Juppé, ne portait que sur 3 milliards de francs pour sa première année, dont une partie sur des fonds européens, sans qu'aucune programmation ait été annoncée pour les années suivantes.

Jérôme Fenoglio et Laurent Mauduit

Pour l'abbé Pierre, « il faut construire ce qui manque »

VALENCIENNES
de notre envoyée spéciale

A neuf heures précises, il a poussé la porte, ôté son béret noir, posé sa canne, pris le siège qu'on lui offrait. Les habitués des lieux, pour la plupart des jeunes marginaux sans domicile fixe, l'ont accueilli avec du café autour de la grande table. Les plus hardis se sont approchés pour lui parler en aparté. Lui, yeux mi-clos, tête penchée dans l'attitude du confesseur, veste sombre à grand col, rosette bien en évidence et godillots hors d'âge, a écouté.

Après Marseille, Metz, Strasbourg et Grenoble, *pour la cinquième étape de son tour de France des* mal logés, l'abbé Pierre a choisi Valenciennes (Nord), mardi 3 mars. Une ville minée par la crise, qui affiche un taux de chômage de 24 %, contre 17 % dans le département du Nord. Le « mal logement » à Valenciennes, c'est d'abord des habitations vétustes, puisque plus de la moitié du parc date d'avant 1948. C'est aussi un parc social engorgé et des milliers de logements vacants mis en vente mais qui ne trouvent pas preneurs.

Abdel a dix-neuf ans, pas de logement, pas de revenu, *juste les fringues qu'il a sur lui*, dit-il, *« même si je n'ai pas l'air d'un clodo »*. Il n'est porteur que d'un message, un seul, qui reviendra comme un leitmotiv tout au long de la journée dans la bouche d'autres jeunes : *« Pourquoi faut-il qu'on se démerde tout seul parce qu'on a pas vingt-cinq ans et donc pas droit au RMI ? »* Il en a assez de galérer entre les foyers. Marre, s'énerve Abdel, de *« retrouver les squatts à la fin de la période hivernale quand les centres d'hébergement sont fermés »*. L'abbé s'éveille, veut rassurer, oublie – ignore ? – que l'idée d'un RMI-jeunes a été formellement écartée par le gouvernement. Il promet à Abdel la *« vigilance »* à ce sujet, lors du débat parlementaire... Personne, parmi les proches du vieil abbé, ne rectifie. Lancé, il change de sujet. L'important, de toutes façons, est *« de construire. Ça créera des emplois, quand le bâtiment va, tout va »*, assure-t-il.

A la halte suivante, un foyer d'urgence de vingt places qui reçoit, justement, beaucoup de ces jeunes en errance, et plus tard encore dans la journée, l'abbé Pierre reviendra sur le sujet, sa marotte, son obsession : il faut construire. *« Quand, dans un pays, il y a plusieurs millions de familles qui n'ont pas à se loger, il n'y a pas trente-six solutions*, dit-il, *il faut bâtir ce qui manque ! Le terrain ? Ça se trouve ! Les matériaux, on n'en manque pas ! Les compétences ? Suffit de se retrousser les manches ! »*

Le discours est décalé, d'un autre âge, l'analyse, pour le moins un peu courte, surtout ici, à Valenciennes. Qu'importe, on n'écoute pas l'abbé Pierre. On boit ses paroles, on amène les enfants pour qu'il leur fasse la bise, on s'attendrit quand il tape sur l'épaule d'un jeune, écroulé dans un coin du foyer – *« Bonjour, mon gars, t'as pas dormi cette nuit ? »* –, on le promène comme une icône. A quatre-vingt-cinq ans – *« et demi »*, précise-t-il avec coquetterie –, lui, il assure qu'il attend ce qu'il appelle avec malice ses *« grandes vacances »*.

Christine Garin

De l'emploi à la culture, le détail des mesures envisagées

● **L'emploi.** Tout jeune ou adulte, chômeur de longue durée ou ayant des difficultés d'insertion professionnelle, aura *« droit à un appui personnalisé »*. Pour les jeunes en difficulté, le programme TRACE (trajet d'accès à l'emploi) prévoit un accompagnement très *poussé pouvant aller jusqu'à* dix-huit mois, et rémunéré selon leur statut (stages, contrats, etc.). Neuf cents *postes supplémentaires* seront créés d'ici 2000 pour renforcer l'accueil de ces jeunes (ANPE, missions locales, PAIO). Soixante mille jeunes seront concernés chaque année : sur trois ans, 5,1 milliards de francs seront consacrés à TRACE.

Au moins 20 % des emplois-jeunes devront être réservés aux jeunes vivant dans les quartiers sensibles. Les contrats de qualification et d'orientation devront être plus ouverts aux jeunes en difficulté, alors qu'ils sont devenus de plus en plus sélectifs. Objectif : *respectivement 40 000 et 20 000 places* supplémentaires en trois ans pour ces deux types de contrats.

Pour les adultes au chômage depuis plus de six mois, le gouvernement va ouvrir les contrats de qualification, jusqu'à présent réservés aux moins de vingt-six ans. Il s'agit *d'une expérience menée en accord* avec les partenaires sociaux, qui pourrait être généralisée. Dans trois ans, 25 000 personnes seraient concernées (5 000 dès 1998). Les contrats emploi-solidarité seront recentrés sur les publics les plus en difficulté. Les contrats emploi consolidé (cinq ans) seront désormais de deux types : pour les personnes les plus en difficulté, l'Etat prendra en charge 80 % de leur coût pendant cinq ans, alors que son aide était jusque-là dégressive (20 % la *cinquième année*). 70 000 personnes pourraient en bénéficier en 2000 (contre 30 000 aujourd'hui). Pour les publics plus « employables », le CEC resterait inchangé.

L'ANPE, qui a réussi son ouverture vers les entreprises, devra *recentrer certaines de ses activités* sur les publics les plus en difficulté. L'insertion par l'économique va être renforcée, le gouvernement souhaitant doubler en trois ans (+ 9 000 équivalents temps plein) les capacités d'accueil des entreprises d'insertion. Les plans locaux *d'insertion par l'économique* seront redéfinis. Leur nombre pourrait passer de 120 à 250 en 2000. L'effort financier sur trois ans s'élèvera à 1,6 milliard, dont la moitié proviendra du Fonds social européen.

● **Le droit au logement.** Outre l'augmentaion des *fonds de solidarité* logement (FSL), la mise en place d'une taxe sur la vacance de *logement (lire page 7)* et la prévention des expulsions, ce chapitre prévoit une réforme de l'attribution des logements sociaux ainsi que de la réquisition des logements vacants (*Le Monde* du 13 janvier).

● **L'accès aux soins.** Outre la création d'une couverture maladie *universelle (lire page 7)*, ce chapitre prévoit la mise en place de programmes régionaux d'accès à la *prévention et aux soins*, déclinés en volets départementaux, que la loi rendra obligatoires. Ils seront financés à hauteur de 250 millions de francs. Pour affirmer la mission sociale de l'hôpital, des dispositifs d'accueil médico-social intitulés PASS (permanence d'accès aux *soins de santé*) seront généralisés. Ils doivent assurer notamment des consultations de médecine générale à horaires élargis.

● **Le traitement du surendettement.** La réforme de la loi Neiertz de 1989, préparée par la secrétaire d'Etat aux PME, au commerce et à l'artisanat, Marylise Lebranchu, doit permettre de mieux faire face à l'accroissement du nombre de dossiers présentés aux commissions de surendettement (*Le Monde* daté 1er-2 février).

● **Les minima sociaux.** Le projet de loi contre les exclusions prévoira *l'indexation* de l'allocation de solidarité spécifique (ASS) et de l'allocation d'insertion (AI) sur les prix, ainsi que leur revalorisation, respectivement de 6 et 29 %. Avec la revalorisation de 2 % au 1er juillet 1997, le *montant mensuel* de l'ASS passe à 2 434 francs. Le coût pour l'Etat est chiffré à 3,28 milliards de francs sur trois ans.

Les possibilités de cumuler les minima avec une activité professionnelle à temps partiel seront élargies. Le nouveau dispositif unique pour le RMI, l'ASS et l'allocation de parent isolé (l'API, qui ne comportait jusque-là aucun *mécanisme d'intéressement*) sera le suivant : le cumul de l'allocation et de l'intégralité du revenu d'activité sera autorisé pendant les trois premiers mois (soit un gain de 2 802 francs pour un SMIC à mi-temps) ; pendant les six mois suivants, la moitié du revenu pourra être ajoutée à l'allocation (+1 400 francs) ; puis 25 % durant les trois mois suivants (+700 francs, toujours pour un SMIC à mi-temps). *« Pour les bénéficiaires de minima sociaux prenant un CES* [contrat emploi solidarité], précise le texte, *l'écart entre le revenu qui en sera tiré et celui du RMI, de l'ASS ou de l'API sera porté à 800 francs contre 680 francs actuellement »*.

Enfin, la loi d'orientation *« établira le caractère insaisissable de l'ASS, comme c'est aujourd'hui le cas du RMI »*. Elle fixera également une limite aux saisies opérées sur les prestations familiales. Enfin, un décret *« établira que les saisies sur salaire ne peuvent avoir pour effet de ne laisser pour vivre à l'intéressé une somme inférieure au niveau du RMI »*.

● **Jeunes.** Parmi les mesures s'adressant aux jeunes figure l'établissement de bourses de 2 000 francs pour les formations non professionnelles d'animateur et de directeur de centre de vacances et de loisirs (Bafa et Bafd). Des bourses solidarité-vacances seront mises en place, dans le cadre d'un groupement d'intérêt public associant notamment les associations caritatives et de chômeurs.

● **Accès à l'éducation.** *« Le système éducatif lui-même contribue à l'aggravation des inégalités »*, indique le programme, qui mentionne notamment la relance des zones d'éducation prioritaire, déjà annoncée par le ministère de l'éducation nationale.

● **L'accès à la culture.** Trois mesures principales sont envisagées dans ce domaine : des programmes d'action concertée pour l'accès aux pratiques artistiques et culturelles ; les cahiers des charges des établissements culturels devront inclure l'obligation *d'agir* contre les exclusions ; des emplois de médiateurs seront créés.

● **L'exercice de la citoyenneté.** Ce chapitre reprend l'exonération du droit de timbre pour la délivrance d'une carte d'identité aux sans-abri qui pourront s'inscrire sur la liste électorale de la commune où est situé leur organisme d'accueil. L'amélioration de l'accès au droit passera notamment par la généralisation des centres départementaux d'aide juridique (*Le Monde* du 13 janvier).

● **L'urgence sociale.** Le programme prévoit d'étendre les équipes mobiles d'aide, de type SAMU social, et les accueils de jour. La loi d'orientation réformera la loi de 1975 sur les institutions médico-sociales afin d'éviter les séparations de famille en cas d'hébergement en institution. Afin de coordonner les demandes d'aides financière d'urgence, les différents guichets seront mis en réseau, avec un imprimé unique de demande. La prévention des coupures d'eau, d'électricité et de téléphone sera dotée de 250 millions de francs dès 1998.

● **Dispositif institutionnel.** Ce chapitre comprend la création d'un Observatoire des phénomènes de pauvreté et d'exclusion, l'élargissement de la composition du Conseil national de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, et la mise en place d'un comité interministériel de suivi de l'action gouvernementale sur cette question.

J.-M. B. et J. F.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Les logements vacants depuis plus de deux ans en région parisienne seront taxés

L'IDÉE, à haute portée symbolique, réclamée à grands cris depuis plusieurs années par les associations et par le haut comité pour le logement des personnes défavorisées, a finalement triomphé. Une taxe d'inhabitation, rebaptisée *« taxe sur la vacance de logements »*, devrait être instaurée à partir du 1er janvier 1999. Avec la prévention des expulsions locatives et une augmentation importante des fonds de solidarité logement (150 millions de francs supplémentaires en 1999) qui servent, notamment, à prévenir les impayés de loyer, cette mesure est l'un des points forts du volet logement du futur projet de loi contre les exclusions.

Cette nouvelle taxe devrait concerner les personnes physiques comme les institutionnels, propriétaires d'un ou plusieurs logements inoccupés depuis au moins deux ans, dans les communes *« où existent d'importants déséquilibres entre l'offre et la demande »*. C'est l'une des difficultés d'application de la mesure : comment faire la part entre les propriétaires qui laissent volontairement leurs logement vides et ceux qui ne parviennent pas à les louer parce que la demande est insuffisante ? Le secrétaire d'Etat au logement, Louis Besson, a donc proposé que la taxe soit limitée aux zones de marché particulièrement tendues. L'actuel décret annuel d'encadrement des loyers, qui limite les possibilités de hausse à Paris et dans les communes de la première couronne, devrait servir de cadre d'application de la future loi.

CHIFFRAGE IMPOSSIBLE

Le taux de la taxe sera proportionnel à la durée de la vacance, égal à 10 % de la valeur locative du bien la première année, 12,5 % la deuxième, 15 % la troisième. Ce mode de calcul, estime-t-on au cabinet de Louis Besson, est plus égalitaire qu'une simple application de la taxe d'habitation aux logements vides (qui en sont aujourd'hui dispensés), dans la mesure où cette dernière est globalement plus faible dans les communes riches – notamment à Paris – que dans les communes pauvres moins favorisées par la fiscalité.

Enfin, le produit de la taxe abondera les fonds de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (ANAH), qui subventionne la remise en état de logements locatifs de petits propriétaires.

Le problème, néanmoins, est qu'on ne sait à peu près rien de l'importance réelle de la vacance et son évolution depuis l'effondrement du marché immobilier. On ignore à peu près tout, aussi, des caractéristiques précises – géographiques et sociologiques – du phénomène. Dans l'état actuel du dossier, le gouvernement est donc incapable de fournir une estimation de ce que pourrait rapporter la nouvelle taxe. Sur la vacance, les chiffres les plus récents datent de 1990 et font état, pour la France entière, d'un flux permanent d'environ 400 000 logements vides, susceptibles d'être remis sur le marché. Pour l'Ile-de-France, unique région concernée par la future taxe, le seul chiffre connu concerne Paris, où le flux de logements restant inoccupés pendant au moins trois ans serait, en permanence, d'environ 40 000.

Ces imprécisions, les difficultés de mise en œuvre et l'hostilité des associations de petits propriétaires avaient, dans un premier temps, incité le secrétaire d'Etat au logement à la prudence. Plutôt d'accord sur le principe d'une taxation de la vacance – notamment en tant qu'ancien président, de 1992 à 1995, du haut comité pour le logement des défavorisés –, il souhaitait, néanmoins, lier sa mise en œuvre à la création d'un *« statut du bailleur privé »* qu'il veut soumettre au Parlement en juin. L'idée est de créer un nouveau secteur locatif privé conventionné et de concentrer un certain nombre d'aides publiques sur les bailleurs acceptant, en contrepartie, une modération des loyers.

Au mois d'octobre 1997, les amis socialistes de M. Besson avaient tenté de pousser les feux dans le cadre du débat au Parlement sur la loi de finances pour 1998. Le groupe socialiste avait fait adopter un amendement sur la taxation des logements vides par la commission des finances de l'Assemblée nationale. Mais il n'avait pas été appelé en séance publique à la suite d'un *« oubli »* et les socialistes avaient, finalement, retiré l'amendement au moment du vote, le 19 novembre. Le texte alors soumis au Parlement proposait que seuls soient taxés les propriétaires d'au moins trois logements inoccupés dans la même commune. Louis Besson va plus loin en imposant la mesure aux propriétaires d'un seul logement.

Christine Garin

Toutes les personnes résidant en France devront être couvertes par l'assurance-maladie en 1999

ALAIN JUPPÉ l'avait promis, Lionel Jospin l'a fait ! Toutes les personnes résidant régulièrement en France devraient être couvertes par l'assurance-maladie à partir de 1999. C'est, en tout cas, l'objectif que la ministre de l'emploi et de la solidarité a affiché, mercredi 4 mars, lors de la présentation de son programme triennal de lutte contre les exclusions. Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, soumettra au Parlement à l'automne – parallèlement à la loi de financement de la Sécurité sociale pour 1999 – un projet de loi sur l'accès aux soins qui instituera notamment une *« couverture maladie universelle »*.

Le gouvernement Jospin prolonge ainsi, en l'amplifiant, la démarche engagée par Alain Juppé. L'ancien premier ministre avait annoncé en novembre 1995, dans le cadre de sa réforme d'ensemble de la « Sécu », la création d'une *« assurance-maladie universelle »*, mais il ne l'avait pas menée à bien, faute de moyens et de volonté politique. Il y a pourtant urgence. Le ministère de le solidarité estime que de 100 000 à 200 000 personnes n'ont, actuellement, aucun droit ouvert à l'assurance-maladie.

Mme Aubry a rejeté deux pistes possibles : un système dans lequel ceux qui n'ont pas droit à la Sécurité sociale, munis d'une carte, se feraient soigner dans des structures spéciales, ou une modulation des remboursements en fonction des revenus, les plus défavorisés étant mieux pris en charge que les assurés aisés. Dans son projet, les personnes et leur famille résidant régulièrement en France et ne relevant d'aucun régime professionnel seront automatiquement affiliées au régime général des salariés. Elles n'auront plus à recourir à l'aide médicale gratuite, qui les oblige à des démarches complexes et humiliantes. En revanche, les personnes dont les revenus excèdent un certain plafond – il reste à fixer – et qui n'adhèrent à aucun régime à titre professionnel devront continuer à payer une cotisation.

Les jeunes recevront une carte permanente d'assuré social dès l'âge de seize ans, les modifications de situation familiale ou professionnelle ne devant plus entraîner de suppression ou d'interruption des droits. Cela ne règle pas, pour autant, le problème de la couverture complémentaire dans un pays où 26 % des dépenses de soins ne sont pas remboursées par les caisses d'assurance-maladie et où une personne sur quatre affirme renoncer à certains soins en raison de l'importance des dépenses restant à sa charge. Les personnes en situation de précarité seront déchargées de la part non remboursée par la « Sécu » (médicaments, consultations, soins et forfait hospitaliers...) et d'une partie des dépenses liées à certains appareillages (lunettes, dentisterie).

Si la philosophie et les grandes lignes de cette couverture maladie universelle sont désormais connues, son contenu précis est loin d'être arrêté. Mme Aubry a confié à Jean-Claude Boulard, député socialiste de la Sarthe, une *« mission de concertation et de propositions »*. Après une consultation *« approfondie »* avec les présidents des conseils généraux, les organismes de Sécurité sociale, les syndicats, les professionnels de santé, les associations et le mouvement mutualiste, il devra remettre ses conclusions *« avant l'été »*.

MISE EN COMMUN DE CRÉDITS

La réforme nécessitera un effort financier supplémentaire de l'ordre de 5 milliards de francs par an, selon l'estimation du gouvernement. Qui le financera ? Actuellement, outre l'assurance-maladie et les régimes complémentaires (mutuelles, compagnies d'assurances), la prise en charge des dépenses de santé revient aux départements (pour les bénéficiaires du RMI, par exemple), aux caisses d'allocations familiales pour certaines femmes seules avec des enfants, au minimum vieillesse pour certaines personnes veuves. Une mise en commun de ces crédits est donc nécessaire, l'Etat apportant *« un complément »*. Au ministère de l'emploi, on assure que la future loi sur l'accès aux soins ne modifiera pas les compétences des départements en matière d'aide sociale.

A la faveur de cette réforme, Mme Aubry souhaite cependant mettre un terme aux disparités départementales parfois criantes en matière d'accès aux soins des plus démunis. Certains conseils généraux leur offrent, en dessous d'un certain seuil de revenus, une couverture pratiquement complète, tandis que d'autres vont jusqu'à contingenter les « bons » que ces personnes doivent présenter pour bénéficier de l'aide médicale gratuite.

Cette création d'une couverture maladie universelle, réclamée par les associations caritatives, la CFDT et la Mutualité française, est ambitieuse. Pour autant, elle ne prévoit pas l'instauration d'un régime universel d'assurance-maladie. Il existe actuellement dix-neuf régimes différents (salariés, agriculteurs, commerçants, cheminots, etc.) qui perçoivent des cotisations et versent des prestations différentes. M. Juppé souhaitait aller progressivement vers une harmonisation des droits et des efforts contributifs de chaque Français, qui aurait heurté bien des avantages acquis. Ce n'est pas la voie retenue par Lionel Jospin.

Jean-Michel Bezat

M. Fabius et M. Balladur divergent sur la « Sécu »

Laurent Fabius a salué par avance, mardi 3 mars lors d'un meeting à Orléans (Loiret), *« les dispositions fort bien venues »* de Martine Aubry contre l'exclusion. Tout en souhaitant que la future loi prévoie *« un accroissement des efforts en faveur du logement social »*, le président de l'Assemblée nationale a évoqué *« les avancées »* qu'annoncera Mme Aubry. *« Vous faites partie d'une majorité de gauche qui aura permis qu'une assurance maladie universelle soit établie »*, a souligné M. Fabius.

En revanche, dans un entretien publié, mardi, par l'hebdomadaire *Le Médecin généraliste*, Edouard Balladur juge, à propos de l'assurance-maladie universelle, que, *« si l'on veut faire quelque chose qui ne soit pas de l'ordre de l'aumône, on s'engage dans la voie d'une dépense supplémentaire que ni les finances publiques ni les finances sociales ne pourraient supporter »*. L'ancien premier ministre apporte son soutien aux *« expérimentations* [de] *mise en concurrence des caisses* [de sécurité sociale] *entre elles, voire de la concurrence avec des compagnies privées »*.

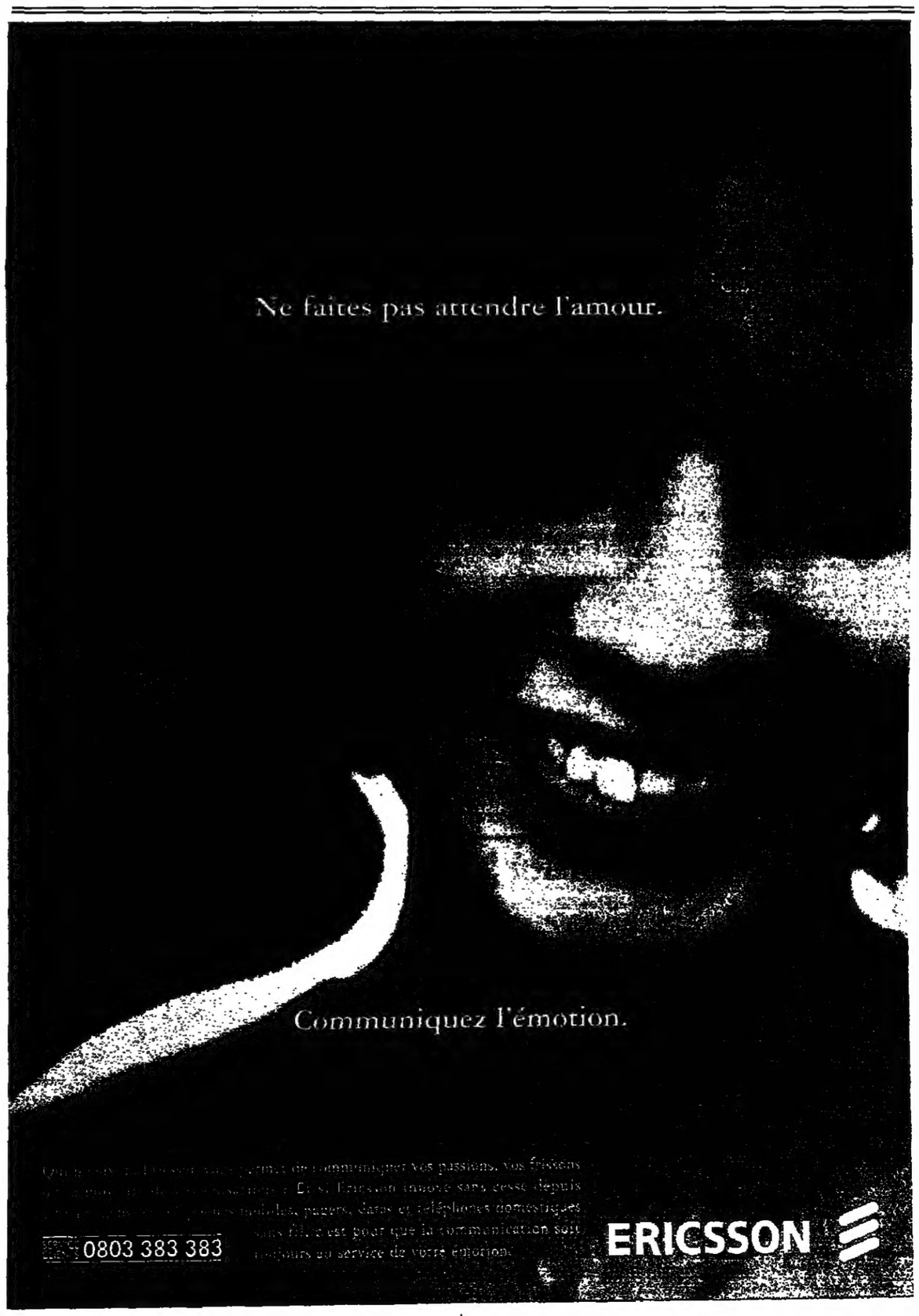

La campagne régionale oppose la gauche à elle-même dans le Nord - Pas-de-Calais

Elle se présente « rassemblée » autour de M. Delebarre (PS), « plurielle » avec Mme Blandin

La campagne des élections régionales dans le Nord - Pas-de-Calais, l'un des deux seuls conseils régionaux dirigés par la gauche, met aux prises, dans le Nord, la présidente sortante, Marie-Christine Blandin (Verts), et celui qu'elle avait supplanté en 1992, Michel Delebarre (PS). François Hollande (PS) et Robert Hue (PCF) devaient soutenir, mercredi 4 mars, à Lille, M. Delebarre et sa gauche « rassemblée ».

CALAIS, LILLE
de notre envoyée spéciale

● **Intransigeances automnales.** A Calais, le 30 août 1997, Marie-Christine Blandin vient plaider devant les Verts, réunis en conseil national, pour les vertus des « *listes autonomes* » : contre l'avis de Dominique Voynet, elle défendra seule son bilan face aux électeurs. Le 6 septembre, devant le comité national du PCF, Annick Mattighello, secrétaire fédérale du Nord, et Jean-Claude Danglot, son alter ego du Pas-de-Calais, expliquent aussi que l'union se fera sans eux. Alain Bocquet et tous les fédéraux approuvent. Les jeux semblent faits.

RÉCIT

40 % des communistes du Nord consultés se sont prononcés contre l'union

● **Le PCF et le « risque de la-joinisation ».** A Paris et à Lille, les socialistes expliquent que, si l'union ne s'est pas faite dans le Nord, c'est parce que les communistes n'en ont pas voulu. Un sondage est commandé par la « fédé » du Nord à la Sofres : il place les Verts à plus de 12 %, le PS à 25 %, et donne... entre 8 % et 10 % au PCF. « *En persistant, on prendrait le risque d'une lajoinisation* », commente le président du groupe régional communiste, Ivan Renar. Dans son entretien publié le 6 décembre par *Le Figaro-Magazine*, Philippe Vasseur fournit le prétexte de la volte-face : le candidat UDF à la région explique qu'il « *ne* [voit] *pas pourquoi le président élu serait* (...) *obligé de récuser* [des voix] *d'où qu'elles viennent, des élus du FN ou d'ailleurs* ». Le 13 décembre, avec le secret espoir que Michel Delebarre va refuser l'offre, Annick Mattighello joue les rassembleuses et convoque la gauche « plurielle » du Nord. Las ! Le 22, la délégation des Verts claque la porte de la fédération du PS où se tient la réunion. Le préalable exigé – « Michel Delebarre président » – est jugé « *inacceptable* ».

● **Emotions dans la fédération communiste du Nord.** 60 % pour l'union, 40 % contre : ce sont les chiffres officiels de la « *consultation* » organisée par les communistes. A Raismes, dans la circonscription d'Alain Bocquet, les 70 inscrits ont voté contre. Fin février, la section Renault-Douai, fleuron de la fédération, explique que « *le parti est à la dérive* » et décide de « *ne pas cautionner l'élection à la présidence de la région d'un Delebarre et de ses colistiers* ». A Guesnain, dans le Douaisis, certains militants et élus envisagent de passer à la LCR.

● **Le « casus belli » de Dominique Voynet et le « coup de gueule » de Pierre Mauroy.** Le 1er février, à Limoges, devant le conseil national des Verts, la ministre explique que la non-reconduction de « *Marie* », si le score réalisé est honorable, serait un « *casus belli* ». Les Verts votent un texte qui évoque sa « *légitimité* » et décident de réserver leurs votes, dans toutes les régions, jusqu'au dénouement des affaires du Nord. Dans le local parisien des Verts, avenue Parmentier, pour que les responsables qui s'y réuniront le lundi 16 mars « *n'oublient pas* » leur promesse, on a placardé partout les affiches de la campagne : « *Avec MCB, allons plus loin !* »

François Hollande, lui, défend « *celui qui arrivera en tête* ». Lors d'une réunion du bureau national du PS, alors qu'il en voit « *certains, notamment parmi les négociateurs, qui se montrent un peu faibles* », Pierre Mauroy donne un grand coup sur la table : « *Le Nord est une fédération historique, exemplaire. Le Nord a tenu en 1992. Vous ne pouvez pas sacrifier le Nord !* »

● **Les bonnes blagues de Daniel Percheron.** Le 7 février, à Berck-sur-Mer, dans le Pas-de-Calais, alors que Roland Huguet, président du conseil général, présente les quarante et un candidats socialistes de la liste qu'il conduit dans le département, Daniel Percheron explique : « *La droite ne peut gouverner la région sans se faire élire par le Front national, le parti néo-nazi de France.* » Trois solutions existent donc. Michel Delebarre, d'abord. Roland Huguet, ensuite, qui confirme d'ailleurs qu'il n'a « *pas abandonné la mairie d'Isbergues pour faire de la figuration* » et que, « *si les circonstances électorales s'y prêtent* », il sera « *candidat* ». M. Percheron n'oublie pas d'ajouter à sa liste un troisième personnage : « *Marie-Christine Blandin, s'il le faut.* » Cela s'appelle le coup de pied de l'âne. A Lille, MM. Mauroy et Le Garrec dédramatisent : « *Daniel Percheron, c'est le yin et le yang.* »

● **Des candidats providentiels.** Roland Huguet fait des émules. Le 12 février, à Béthune, Rémy Auchedé, tête de la liste communiste et citoyenne dans le Pas-de-Calais, dénonce le « *ragoût électoral* » et s'amuse : « *Si une force politique peut revendiquer la présidence de la région à 8 % ou 10 %, au nom de la liste que je mène, je vais finir par me mettre sur les rangs !* » Jean-Marie Alexandre, chef de file du Mouvement des citoyens et deuxième de la liste, fait de même, en plus sérieux. Il ajoute : « *Je ne pardonnerai pas à Marie-Christine Blandin d'être venue me chercher noise à Arras, avec les chômeurs, le soir du réveillon, alors que M. Bonduelle* [des conserveries du même nom, chef d'une liste Génération Ecologie dans le Nord] *menait ses agapes tranquilles. Elle n'aura pas ma voix.* »

● **Comités de soutien : « gauche rassemblée » contre deuxième gauche, Pierre Mauroy contre les Garçons bouchers.** Comme les Verts font bande à part, on évite le mot « pluriel ». Ce 28 février, la gauche « *rassemblée* » autour de Michel Delebarre présente son comité de soutien. Que du beau monde. « *Je sais bien qu'on n'est pas au gouvernement pour servir sa région, mais enfin tout de même,* lance Pierre Mauroy, *Michel est l'homme de la situation !* » Aimablement, Martine Aubry fait passer un petit mot à la tête de liste : « *Avec l'équipe et le comité de soutien que tu as, si tu ne réussis pas, on verra que tu es franchement mauvais !* » Alain Bocquet est tout sourire.

Jeudi 5 mars, « *MCB* » présentera à son tour son comité de soutien. Aux ministres et ex-ministres socialistes, aux sportifs et aux présidents d'université de la liste concurrente, elle répondra Jacques Testard, Dominique Voynet, Daniel Bensaïd, Jacqueline Deltombe, Léon Schwartzenberg, Cabu et Gébé, les dessinateurs de *Charlie-Hebdo*, les Garçons bouchers... Michel Delebarre est à la fois évasif et serein : « *Les meilleures assurances, ce sont les électeurs* », répond-il quand on l'interroge sur celles qu'il aurait reçues en haut lieu. Mercredi, au Zénith de Lille, François Hollande et Robert Hue devaient soutenir la gauche « plurielle ». Pardon : la « *gauche rassemblée* ».

A. Ch.

Jean-Pierre Kelche est nommé chef d'état-major des armées par le conseil des ministres

MM. Chirac et Jospin ont promu le numéro deux

LE GÉNÉRAL Jean-Pierre Kelche a été nommé par le conseil des ministres du mercredi 4 mars chef d'état-major des armées. Actuellement major général de l'état-major des armées, il succède au général Jean-Philippe Douin, qui occupait ce poste depuis septembre 1995 et atteindra la limite d'âge de son rang – cinquante-huit ans dans l'armée l'air, à laquelle il appartient – le 7 avril.

Dans sa fonction actuelle, le général Kelche a été associé à tous les travaux qui ont préparé la réflexion, au sein du ministère de la défense, sur la professionnalisation des armées et qui ont permis d'élaborer la programmation militaire pluriannuelle ainsi que les budgets des armées. Il est aujourd'hui au centre des études connues sous le nom de « *revue des programmes d'armement* » et destinées à adapter l'équipement des armées à la rigueur budgétaire. Le numéro deux de l'état-major des armées, depuis le 28 août 1996, avait été, en 1992, chef de la division plans, programme et espace à l'état-major des armées et, de septembre 1995 à août 1996, chef du cabinet militaire du premier ministre Alain Juppé.

Après un officier de marine, l'amiral Jacques Lanxade, aujourd'hui ambassadeur en Tunisie, et après un officier d'aviation, le général Douin, le choix, qui, pour ce poste, ne peut être que consensuel entre l'Elysée et Matignon, s'est porté sur un officier de l'armée de terre, conformément à une pratique d'alternance entre les trois armées. Le chef d'état-major des armées est, dans les faits, le principal conseiller militaire du gouvernement, mais il est aussi l'artisan, sous la responsabilité directe du chef de l'Etat, des opérations extérieures que les armées françaises peuvent être amenées à conduire. Agé de cinquante-six ans, et compte tenu du fait que la limite d'âge est plus élevée dans l'armée de terre, le général Kelche peut escompter demeurer à son poste jusqu'à fin 2002-début 2003. Il pourrait ainsi assurer ses fonctions pendant toute la durée de la loi de programmation militaire, qui aura instauré la professionnalisation complète des armées.

Jacques Isnard

Les listes dissidentes de droite font bloc en Ile-de-France

ALORS que les différents sondages publiés sur les régionales en Ile-de-France font état d'un rapport de forces favorable à la gauche (*Le Monde* du 4 mars), les différentes listes dissidentes de droite ont fait cause commune, mardi 3 mars, contre « *les listes de battus et de cadres de partis à la recherche de nouvelles rentes* », présentées, selon Nicolas About, président de l'UDF des Yvelines, par « *ceux qui nous ont fait perdre la France l'année dernière* ». « *Nous nous reconnaissons dans la volonté de Jacques Chirac de réduire la fracture sociale, pas dans les appareils politiques qui y ajoutent la fracture civique* », a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse, visant directement les listes d'union RPR-UDF dont le chef de file est l'ancien premier ministre Edouard Balladur (RPR), candidat à la présidence du conseil régional d'Ile-de-France.

La première dentellière de la gauche « plurielle »

LILLE
de nos envoyés spéciaux

Elle est arrivée toute seule à Lens, au volant de sa petite voiture : « *Je ne confonds pas mes activités de militante avec celles de présidente.* »

PORTRAIT

Devenue présidente par un « jeu de billard pervers », Marie-Christine Blandin veut faire valider son bilan

En campagne, Marie-Christine Blandin commence par expliquer à ceux qui sont venus l'écouter à quoi sert une région ; que les élections régionales ne se jouent qu'à un tour ; que, pour les cantonales, en revanche, c'est deux. Professorale, vertueuse, jusqu'à l'agacement. Comme cette écriture ronde d'enseignante avec laquelle elle met sur le papier sa profession de foi de candidate à sa propre succession, celle des copies de sciences naturelles qu'elle corrigeait au lycée de Saint-Pol-sur-Ternoise, dans le Pas-de-Calais, avant de devenir, le 31 mars 1992, par un coup de dés sans hasard et avec seulement quatre cents adhérents Verts, la présidente d'une région de 4 millions d'habitants et dotée d'un budget de 4 milliards de francs. De la première de ces six années passées à la tête de la région, elle dit : « *Trois cent soixante-cinq jours de solitude et l'état zéro du dialogue Verts-PS.* »

Meeting après meeting, Mme Blandin défend son bilan. D'abord, la « *méthodologie* » – le travail avec les gens –, dont elle est la plus fière ; ses éoliennes près de Dunkerque ; la compression des frais généraux – le budget des vœux annuels de la région est allé aux Restos du cœur, et « *personne ne s'est aperçu qu'ils avaient disparu* » – ; la coopération avec le Sénégal, le Vietnam, le Mali – « *un franc par habitant* », répond-elle au Front national. Les communistes s'écrient : « *Gestion verte ? Quelle gestion verte ?* » Les socialistes soupirent : « *Son bilan ? Excellent : c'est le nôtre,* dit Jean Le Garrec, député, expert en bonnes relations intergroupes. *Nous avions tous les postes clés.* »

LE GÉANT ET LE NAIN

Michel Delebarre n'en démord pas : « *Moi, j'ai gagné ma mairie de Dunkerque sur le terrain* », dit-il, allusion au fait que Mme Blandin avait gagné sa présidence, elle, en 1992, dans des négociations d'après-scrutin : le poste devait revenir à l'ancien ministre socialiste, qui l'attendait depuis déjà trois ans, ses camarades du Pas-de-Calais ayant refusé de le lui céder au cours de la mandature précédente ; mais le PS n'était pas assez fort pour s'imposer, et la droite n'avait pu être écartée que par une alliance avec les Verts. « *La gauche a droit à une majorité stable, solide, autour du pôle principal, le PS* », martèle aujourd'hui M. Delebarre.

Une maille rose, une maille rouge, une maille verte. Dentellière lui va mieux que « tricoteuse », qui évoque le tribunal révolutionnaire, mais « *c'est vrai,* dit-elle, *qu'en partant de l'état zéro on a tricoté la gauche "plurielle"* ». « *On a inventé des procédures, des coups de gueule, aussi,* explique-t-elle. *Ceux de Dominique Voynet ou de Jean-Pierre Chevènement, au gouvernement, confirment qu'il s'agit bien d'une méthode : travailler ensemble en préservant l'identité de chacun. Mais cela a été long.* » La présidente écologiste n'est pas dupe : « *La folle nuit de 1992 n'était pas, en effet, un acte fondateur de la gauche "plurielle". C'était un jeu de billard pervers.* » A Lens, après avoir rappelé que « *Vasseur n'est pas mort* », elle raconte son « *histoire du géant et du nain* ». « *Pour attraper quelque chose de très haut perché, en hauteur, il vaut mieux que le nain monte sur les épaules du géant. Parce que si le géant monte sur le nain, il l'écrase.* » « Sa » parabole de « sa » gauche plurielle...

Ariane Chemin et Pierre Cherruau

Un appel pour l'émancipation de la Nouvelle-Calédonie

POUR la troisième journée consécutive, les discussions bilatérales entre l'Etat et le FLNKS ont continué, mercredi 4 mars, sur le règlement du contentieux colonial en Nouvelle-Calédonie. La veille, un appel a été adressé à Jacques Chirac et à Lionel Jospin, invitant le gouvernement à « *exercer son devoir d'accompagner un petit pays du Pacifique à son émancipation et sa souveraineté* ». Il est notamment signé par les philosophes Daniel Bensaïd et Antoine Comte, le professeur Léon Schwartzenberg, Mgr Jacques Gaillot, Annick Coupé, secrétaire générale de SUD-PTT, Francis Wurtz, responsable du département international du Parti communiste, Jean-Luc Bennahmias, secrétaire général des Verts et Alain Krivine, porte-parole de la Ligue communiste révolutionnaire.

DÉPÊCHES

■ **RÉGIONALES : Philippe Vasseur (UDF-DL) refuse les alliances avec l'extrême droite,** mais ne refusera pas ses voix s'il est candidat à la présidence du conseil régional Nord - Pas-de-Calais. Le chef de file de l'opposition dans la région a expliqué, mardi 3 mars sur Europe 1, que « *même si cela choque* », il croit que « *c'est la seule attitude raisonnable* ».

■ **Le bureau national du Parti socialiste** a demandé « *solennellement* », mardi 3 mars, que « *chaque candidat RPR-UDF à une présidence de région s'engage* » à n'être candidat « *que si sa liste obtient la majorité relative* ». Le PS réaffirme qu'il n'aura pas de candidat à une présidence de région « *là où la gauche n'obtiendrait pas la majorité relative* ». Prenant « *acte* » que certains responsables du RPR et de l'UDF ont pris la même position, il ajoute : « *Tous ne l'ont pas fait.* »

■ **Les listes de la gauche « plurielle » recueillent 38 %** des intentions de vote aux élections régionales, contre 34 % aux listes d'union RPR-UDF, selon un sondage de la Sofres pour TF 1 et RTL, réalisé les 27 et 28 février auprès d'un échantillon national représentatif de 1 000 personnes. Le FN est crédité de 14,5 % des intentions de vote, l'extrême gauche de 5,5 %, les écologistes (hors les Verts) de 3 %, les divers droite de 2 %, les divers de 3 %.

■ **IMMIGRATION : la majorité s'est de nouveau divisée** lors du vote solennel sur le projet Chevènement sur l'immigration. Le groupe communiste s'est abstenu (sauf Jean-Pierre Brard, apparenté communiste, qui a voté pour) et les Verts (à l'exception d'André Aschieri) ont boycotté le vote. Le texte a été adopté par 273 voix contre 255.

■ **CORSE : l'Assemblée nationale a adopté à l'unanimité,** mardi 3 mars, la création d'une commission d'enquête parlementaire sur l'utilisation des fonds publics et la gestion des services publics en Corse ; elle sera composée de 30 membres. Le groupe socialiste propose que Jean Glavany (PS, Hautes-Pyrénées) préside la commission et que Christian Paul (PS, Nièvre) soit rapporteur.

■ **RENAULT : Christian Pierret, secrétaire d'Etat à l'industrie, a dû faire face,** mardi 3 mars, à l'Assemblée nationale, à la grogne du groupe communiste. Interrogé sur le plan social de Renault, qui prévoit 2 700 suppressions d'emplois, M. Pierret a été chahuté lorsqu'il a mis en avant « *la compétitivité de l'entreprise* ».

■ **35 HEURES : Martine Aubry,** ministre de l'emploi et de la solidarité, a affirmé, mardi 3 mars, au Sénat, que « *la négociation spontanée est faible dans notre pays* » et que « *le lancement par la loi est nécessaire* ». Elle défendait ainsi le projet de loi sur les 35 heures, pour lequel la majorité sénatoriale RPR-UDF s'apprête à suivre les propositions de la commission des affaires sociales, favorable à un « reprofilage » de la loi Robien.

Ernest-Antoine Seillière veut rencontrer Lionel Jospin

SANS RIEN RENIER sur le fond, notamment son hostilité viscérale au projet de loi sur les 35 heures, le CNPF a décidé d'affiner son opposition. Son président, Ernest-Antoine Seillière, a profité, mardi 3 mars, de l'examen du projet de loi au Sénat pour envoyer des signaux d'ouverture : en direction de la secrétaire générale de la CFDT, Nicole Notat, et en direction de Matignon.

Après une rencontre avec le président du Sénat, René Monory, le chef du patronat a annoncé qu'il demandera à « *rencontrer* » Lionel Jospin après les élections régionales et avant la deuxième lecture du texte par l'Assemblée nationale. M. Seillière compte ainsi présenter au premier ministre « *un projet pour l'espoir* », exprimant « *la vision des entrepreneurs pour la société française* » et « *qui sera soumis au terrain dans les semaines qui viennent* ».

Surtout, il souhaite proposer à cette occasion la contribution du CNPF pour l'emploi des chômeurs et des jeunes. Il s'agit, a-t-il annoncé, de leur offrir « *de nouveaux emplois, rémunérés par les entreprises à hauteur de ce que peuvent payer leurs clients, et assortis, le cas échéant, d'un complément de revenu de solidarité* ».

Ce projet reprend, en fait, sous un autre habillage, la réforme du SMIC, cheval de bataille du président de la commission économique, Denis Kessler. Le CNPF plaide en effet pour une distinction entre salaire et revenu (*Le Monde* du 17 décembre 1997) dans le cas du travail non qualifié. L'idée est de permettre des embauches rémunérées au-dessous du salaire minimum, l'Etat prenant en charge le complément.

CONTRE-PROPOSITIONS

La version présentée par M. Seillière, au titre de la lutte contre l'exclusion, reprend la proposition de négociation formulée le 2 mars par la secrétaire générale de la CFDT, sur une offre de travail rémunéré en complément des minima sociaux pour les détenteurs de l'allocation de solidarité spécifique (ASS) et du revenu minimum d'insertion (RMI).

« *A plus long terme,* [le CNPF] *souhaite proposer un travail à chaque Français, grâce à la mise en place d'un mécanisme de réduction générale des charges, gagé sur une réforme profonde des aides à l'emploi* », a indiqué M. Seillière.

Pour la première fois depuis le sommet d'octobre 1997, à Matignon, sur la réduction du temps de travail, le CNPF esquisse des contre-propositions. L'atmosphère serait-elle aux discussions ? De son côté, le président de la FNSEA (exploitants agricoles), Luc Guyau, s'est déclaré, mardi, au Salon de l'agriculture, « *prêt à négocier* » sur les 35 heures.

Caroline Monnot

DÉTAILLANT GROSSISTE
VEND AUX PARTICULIERS
Recommandé par Paris pas Cher, Paris Combines...
MATELAS & SOMMIERS
Toutes dimensions - Fixes ou relevables
SWISSFLEX - TRECA - EPEDA - SIMONS
DUNLOPILLO - BULTEX - PIRELLI - ETC...
CANAPES, SALONS, CLIC-CLAC
Cuirs - Tissus - Alcantara
Steiner - Coulon - Duvivier - Sufren - Etc..
Vente par téléphone possible
Livraison gratuite sur toute la France
MOBECO
247, rue de Belleville PARIS 19 Mº Télégraphe
50, avenue d'Italie PARIS 13 Mº Pl. d'Italie
01.42.08.71.00 - 7j/7

JUSTICE Alexi comparaît devant la cour d'assises des mineurs des Yvelines, à partir du mercredi 4 mars. Ce jeune Russe, qui était âgé de seize ans au moment des faits, est accusé d'avoir tué, en février 1995, dans une villa de Louveciennes, son père, la compagne de son père, les parents de cette compagne et un couple d'amis russes. ● DANS UN PREMIER TEMPS, Alexi a passé des aveux détaillés renforcés par des éléments matériels. Pour l'accusation, les relations conflictuelles entre Alexi et son père expliquent ce drame familial. ● NEUF MOIS PLUS TARD, il affirme que les meurtres ont été commis par un homme vêtu de noir, le visage revêtu d'une cagoule, et parlant russe. ● POUR LA DÉFENSE, il s'agit d'un règlement de comptes effectué par la mafia russe. Le père d'Alexi était un « nouveau Russe » qui avait fait fortune ces dernières années dans le commerce du bois.

Alexi comparaît devant la cour d'assises pour les six meurtres de Louveciennes

S'appuyant sur les aveux détaillés passés dans un premier temps par le jeune Russe, l'accusation affirme qu'il s'agit d'un drame familial. Les avocats d'Alexi, qui a donné ensuite une nouvelle version des faits, estiment que la piste de la mafia russe a été négligée

LE PROCÈS d'un jeune Russe accusé d'avoir tué son père et cinq autres personnes à Louveciennes (Yvelines) dans la nuit du 26 au 27 février 1995, s'est ouvert, mercredi matin 4 mars, à Versailles. Âgé de seize ans au moment des faits, Alexi comparaît devant la cour d'assises des mineurs des Yvelines, présidée par Suzanne Muller. Ni le public ni les journalistes n'auront accès à la salle d'audience avant le prononcé du verdict, le 13 mars. Les jurés devront alors décider de la culpabilité ou de l'innocence du jeune homme, considéré par son entourage comme « *généreux* » et « *non violent* ». La tâche de la cour s'annonce d'autant plus délicate que ce dossier international a déjà connu de nombreux rebondissements, largement développés dans les médias.

La thèse de l'accusation s'appuie en partie sur les aveux initiaux d'Alexi, quelques heures après la découverte des corps dans la villa familiale. Devant les policiers, puis face au juge d'instruction, Catherine Rechter, il confie avoir agi en réaction à la violence de son père Eugène, un homme autoritaire, porté sur l'alcool. Divers témoins confirment que ce riche industriel, âgé de quarante-deux ans, maltraitait fréquemment son fils et refusait qu'il fréquente une jeune compatriote, prénommée Iana. D'où cette « vengeance » d'Alexi, dans la soirée du 26 février 1995, à l'aide de trois armes appartenant à son père : un kalachnikov, un pistolet Custom à un coup et une carabine Unique. Quand les policiers arrivent sur place, les cadavres de cinq autres personnes, tuées parce qu'elles ne s'opposaient pas à la violence paternelle, gisent dans la maison en désordre : la compagne d'Eugène, Ludmilla ; les parents de celle-ci et un couple d'amis russes. Seule la demi-sœur d'Alexi, la petite Nathalie (deux ans et demi), a été épargnée. Elle dort dans sa chambre.

LA « PISTE RUSSE »

L'adolescent a lui-même téléphoné au commissariat de Marly-le-Roi, à trois heures du matin, en disant : « *Venez vite, ils sont tous morts !* » Dans un premier temps, il affirme avoir découvert les corps en rentrant d'une sortie à Paris. Mais les policiers jugent vite ses déclarations trop confuses pour être crédibles. Quelques heures plus tard, il passe aux aveux. Des aveux détaillés, renforcés par des éléments matériels : ses empreintes, relevées sur les trois armes ; des traces de poudre sur ses doigts ; un morceau de sa montre, endommagée en essayant d'enfoncer la porte d'une chambre... Aujourd'hui encore, ce sont les principaux éléments à charge. Aux yeux de l'accusation, cette affaire se résume donc à un drame familial.

La défense, elle, développe une autre thèse, fondée en partie sur le revirement – tardif – du jeune homme. Le 23 novembre 1995, soit neuf mois après les fameux aveux, il fournit en effet une nouvelle version des faits. Une version pour le moins étonnante, puisqu'il désigne désormais un homme vêtu de noir, le visage dissimulé sous une cagoule et s'exprimant en russe. Cet inconnu aux mains gantées aurait abattu les six personnes et l'aurait notamment obligé à tirer sur le cadavre de son père. Toujours selon Alexi, l'intrus cherchait un dossier rouge qu'il aurait finalement trouvé. Ce dossier portait l'inscription « *30 millions de dollars* ». Avant de partir, le tueur aurait lancé : « *Tu vas appeler la police et t'accuser. Tu vois de quoi on est capable. Remercie ton père.* »

Pourquoi n'a-t-il pas fourni cette explication lors de ses premières auditions par le juge d'instruction ? « *Par crainte pour la sécurité de ma petite sœur, de ma copine, de ma mère* », explique-t-il en substance. Même si ce revirement ne convainc ni la police ni le magistrat instructeur, il marque un tournant important dans l'affaire. Les partisans du jeune homme, persuadés depuis le début qu'il n'a pas le profil d'un tueur, y voient la confirmation de leurs doutes : à les entendre, Alexi serait victime d'une sorte de « *machination* » montée par la mafia russe, dans le cadre d'un conflit financier avec le père, Eugène.

A en croire les parents et les amis de l'accusé, le « professionnalisme » apparent des exécutions et l'évidente précision des tirs – un seul coup de feu sur seize n'aurait pas atteint sa cible – rend impossible la culpabilité d'Alexi, un lycéen intelligent mais plutôt pataud, surnommé « *l'ourson* » par ses camarades de classe de première. D'autres rappellent que l'adolescent, apprécié de tous, était certes maltraité mais que son père, aussi imprévisible que colérique, savait se montrer généreux. Alexi ne disposait-il pas d'un studio près de son lycée et d'une enveloppe mensuelle de 10 000 francs d'argent de poche ? Selon eux, Alexi ne le détestait pas au point de le tuer.

Dès lors, la « piste russe » – celle de l'homme en noir – prend de l'ampleur. La mère d'Alexi, Raïssa, bibliothécaire à Moscou, évoque le parcours sulfureux de son ex-mari, archétype du « nouveau riche » qui avait su profiter de l'évolution politique du pays pour prospérer rapidement dans le commerce du bois. Plusieurs témoignages, recueillis en France et en Russie, indiquent que l'industriel, également attiré par le pétrole du Turkménistan, craignait pour sa sécurité. Ayant fait l'objet de plusieurs agressions à main armée à Moscou, Eugène préférait séjourner en France, où il côtoyait les Russes fortunés de la capitale.

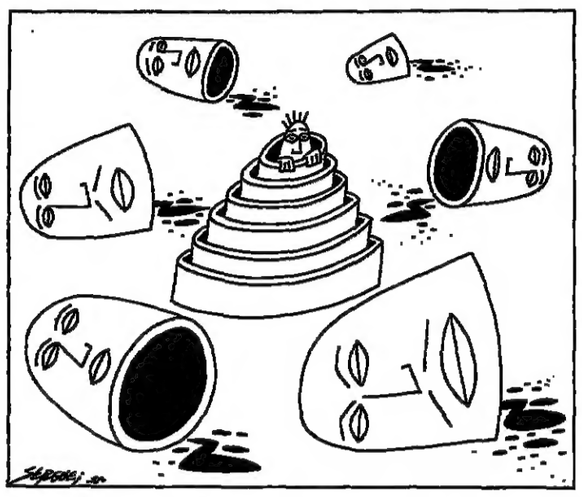

Ces éléments, déterminants pour comprendre le contexte de la tuerie, sont bien mis en évidence dans le livre de la journaliste Catherine Erhel, *L'Affaire Alexi, six meurtres en quête d'auteur*. Un autre fait troublant y est rappelé : l'assassinat du frère d'Eugène, Dimitri, le 8 décembre 1996, à Vitebsk (Biélorussie). Cet assassinat, commis onze mois après ceux de la villa, est-il à mettre, lui aussi, au crédit de la mafia, soucieuse d'éliminer toute personne susceptible de dévoiler des informations sur les événements de Louveciennes ? D'après la défense d'Alexi, l'oncle Dimitri détenait des documents importants sur les multiples activités d'Eugène. En outre, il avait pris sa succession à la tête de ses sociétés.

Tout en cherchant à réunir des précisions sur le père de famille, personnage clé du dossier, la juge Rechter reste néanmoins convaincue de la culpabilité du jeune homme. Elle s'en tient à la première hypothèse : cet adolescent tiraillé entre deux pays, élevé dans une famille riche mais déchirée, aurait « craqué » par lassitude face aux excès paternels. La piste russe ne repose-t-elle donc sur aucune réalité ? Convaincus du contraire, les avocats d'Alexi dénoncent les « *insuffisances* » de l'enquête. De même, ils s'étonnent que toutes leurs demandes de mise en liberté dans l'attente du procès aient été rejetées. Le jeune homme, qui est incarcéré depuis trois ans à la maison d'arrêt de Bois-d'Arcy, laisse à sa mère Raïssa le soin de le défendre dans les médias. « *Mon fils est victime d'une injustice* », s'est-elle exclamé à la veille de l'ouverture de l'audience. Les jurés ont dix jours pour se prononcer. Alexi risque vingt ans de réclusion criminelle.

Philippe Broussard

Un procès avec « publicité restreinte » et non pas à huis clos

Alexi, le jeune Russe accusé d'avoir tué six personnes à Louveciennes en 1995, comparaît devant une cour d'assises des mineurs, juridiction réservée aux jeunes de seize à dix-huit ans. La procédure est la même que devant une cour d'assises ordinaire. La cour est composée d'un président, de deux magistrats assesseurs (juges des enfants) et neuf jurés tirés au sort. L'audience n'a pas lieu à *huis clos, mais avec une « publicité restreinte »* qui évince la majorité du public et la presse.

La présence des proches parents est cependant autorisée, de même que celle du représentant légal de l'accusé, des membres du barreau, et de professionnels de l'enfance, même s'ils ne sont pas directement *concernés par le procès*. La défense d'Alexi (aujourd'hui majeur) regrette que les débats ne soient pas publics dans la mesure où cette affaire a déjà fait l'objet d'une large couverture médiatique. Le jeune homme, dont la loi interdit de donner le nom, aurait également souhaité que la presse assiste à l'audience. Le verdict, en revanche, sera rendu publiquement.

Les zones d'ombre de l'« affaire »

FAUTE DE POUVOIR assister au procès d'Alexi, les journalistes en sont réduits à un exercice périlleux : résumer une affaire largement traitée depuis le 27 février 1995. Que n'a-t-on déjà dit ou écrit sur « l'affaire de Louveciennes » ? Des portraits de l'accusé, adolescent modèle ; le destin de son père, industriel trop vite enrichi ; les « *doutes* » de la défense ; sans oublier, bien sûr, cette fameuse « piste russe » qui innocenterait l'adolescent... Comme bien d'autres faits divers avant lui, ce sextuple meurtre a suscité son lot de révélations, de rumeurs, de contradictions. D'éléments troublants, aussi.

BIBLIOGRAPHIE

A l'heure du procès, un livre permet de comprendre ce mécanisme au-delà de toute controverse hâtive. Dans *L'Affaire Alexi, six meurtres en quête d'auteur*, Catherine Erhel propose à la fois un examen des faits et une plongée dans les milieux d'affaires russes. De Paris à Moscou, cette enquête particulièrement dense se lit comme un roman policier. Elle en a les ingrédients – l'intrigue, les personnages, la violence – mais se garde de verser dans le spectaculaire. C'est un travail de journaliste, et non de romancier, auquel s'est livrée l'auteur.

« *Je ne sais pas s'il sera jamais possible de démontrer l'innocence d'Alexi et je garde à l'esprit la question : est-il coupable ?* », s'interroge-t-elle en fin d'ouvrage. A en croire sa démonstration – souvent judicieuse – elle semble pourtant persuadée de son innocence. Comme la mère d'Alexi, Catherine Erhel dénonce en effet les « *acrobaties* » de l'expertise ballistique. Comme les avocats, elle se demande aussi pourquoi la piste russe a été « *immédiatement éliminée* » et s'interroge sur de nombreux points : l'assassinat, en décembre 1996, de l'oncle Dimitri ; les deux cambriolages perpétrés dans la villa de Louveciennes quelques jours après le drame ; ou encore le fait que certains témoins, dans l'entourage du père d'Alexi, n'aient pas été entendus. Plus généralement, l'auteur constate des « *ratés* » dans les rouages judiciaires. Des « *ratés* » qui laissent un « *goût d'inachevé* ».

UN « HOMME EN NOIR »

Pareille conclusion pourrait paraître délibérément polémique. Il n'en est rien. Et c'est toute la force de ce livre. L'enquête est si documentée qu'elle donne du poids au constat final. Même si la construction du récit pèche parfois par une relative confusion et l'abus de dialogues, le lecteur reprend sans mal le fil de l'histoire. Les passages les plus étonnants concernent le volet russe, en particulier le portrait d'Eugène, le père d'Alexi. A sa façon, ce riche industriel est aussi un personnage de roman, excessif et déroutant, un « noceur » impénitent, en conflit quasi permanent avec ses associés. Suivre son parcours dans l'URSS devenue Russie en dit plus long sur ce pays que bien des analyses politiques. De même, Catherine Erhel offre-t-elle un décryptage édifiant des relations familiales.

Au sortir de ce périple, le lecteur mesure l'ambiguïté fondamentale de l'affaire : peut-on dissocier les « *aveux* » initiaux de l'adolescent – confirmés à plusieurs reprises devant la juge d'instruction – et ce « contexte » pour le moins trouble ? Aux yeux des enquêteurs, l'affaire s'est toujours résumée à un drame familial et non à un règlement de comptes. Il est vrai que la deuxième version d'Alexi, sur la présence d'un « *homme en noir* », peut paraître rocambolesque. L'audience permettra à l'accusation – malmenée hier par les médias, aujourd'hui par ce livre – de développer ses arguments.

Ph. Br.

★ ***L'Affaire Alexi, six meurtres en quête d'auteur*, par Catherine Erhel, éd. J.-C. Lattès, 282 pages, 110 francs.**

*OFFRE À RÉSERVER EN COMPLÉMENT D'UN VOL AER LINGUS. PRIX ÉTABLI SUR LA BASE DE LOCATION D'UNE VOITURE DE CATÉGORIE X PAR JOUR (SIX JOURS MINIMUM) AVEC KILOMETRAGE ILLIMITÉ, RACHAT PARTIEL DE FRANCHISE ET TAXES. OFFRE VALABLE DU 1.4.98 JUSQU'AU 31.10.98 (SAUF JUILLET ET AOÛT).

L'humoriste Patrick Font comparaît devant le tribunal d'Annecy pour pédophilie

ANNECY
de notre envoyé spécial

Avec son complice, Philippe Val, il a fait rire des salles entières et ses interventions provocatrices ont fait les beaux jours d'une célèbre émission radiophonique dominicale. Mardi 3 mars, Patrick Font comparaissait devant le tribunal correctionnel d'Annecy (Haute-Savoie) pour *« atteintes sexuelles avec surprise et contrainte sur mineures de quinze ans par personne ayant autorité »*. Les faits se sont déroulés de 1992 à 1996, alors que l'humoriste dirigeait la compagnie du Chalet, un atelier-théâtre, et l'école privée Marie-Pantalon, qu'il avait créés en 1994. Une dizaine d'enfants, en majorité des petites filles âgées de neuf à douze ans, y suivaient un enseignement différent : cours le matin, activités artistiques et sportives l'après-midi. Depuis la révélation des faits, en juillet 1996, l'humoriste est en détention provisoire.

« Nous étions sur un petit nuage. C'est un dérapage invraisemblable, raconte Patrick Font. *J'étais comme un drogué qui dit " je vais m'arrêter " et qui reprend le lendemain. Quand on exerce le métier d'artiste, on a une certaine aura, alors la séduction existe. »* Il ne conteste pas les faits qui lui sont reprochés, tout juste cherche-t-il à en minimiser l'importance. *« Avec Aurélia, je ne l'ai fait que deux fois,* précise-t-il. *Je suis désolé qu'elle en souffre encore actuellement. On me dit que tout a été détruit, mais alors pourquoi a-t-elle continué à venir pendant cinq ans ? »*

« IL S'EST CONSTRUIT UN MONDE »

L'homme était si *« proche »* de ses jeunes élèves qu'il dormait régulièrement avec l'une ou avec l'autre, sur le foin de la grange ou dans son propre lit. Sous le duvet, il glissait une main. Pendant les longs voyages en bus lors des tournées théâtrales, il n'hésitait pas à effleurer une cuisse ou à caresser un sein. *« C'était l'atmosphère de la troupe,* reprend-il. *Je me prenais peut-être pour un émir au milieu de son harem. Tout le monde a demandé à dormir avec moi, et je ne me suis jamais fait prier. »*

Au total, douze élèves se sont plaints du comportement de leur professeur, que certains ont qualifié de gourou. A en croire les psychiatres qui l'ont examiné, Patrick Font avait un fonctionnement *« presque sectaire »*. *« Il s'est construit un monde dans lequel il est en toute-puisssance »*, explique le docteur Jean-Bernard Lemmel. Cette comparaison avec une secte, l'humoriste la rejette. *« Il y a une connotation criminelle dans ce terme. Il y a des mots qu'il conviendroit d'occulter, je ne suis pas Dutroux, je ne suis pas un assassin quand même. »* Et il se met à pleurer.

Interrogées par les services de police, toutes les élèves ont reconnu qu'il n'a jamais usé de violences physiques à leur encontre. Mais il y a la violence morale. *« Cela vous fait quoi qu'une petite fille de dix ans soit obligée de parler de sa souffrance à une peluche ?,* demande l'avocat des parties civiles, Marc Dufour. *Elles vous faisaient confiance. On ne vous reproche pas de les avoir aimées, mais de les avoir mal aimées. » « Mal aimées peut-être, mais aimées quand même »*, lâche Patrick Font.

Il veut convaincre de sa prise de conscience, admet que ses actes sont répréhensibles. *« La prison m'a permis de penser aux victimes tous les jours,* avoue-t-il. *J'essaye de me mettre à leur place. J'écris beaucoup sur mon enfance. je fais une sorte d'auto-analyse. J'ai l'impression d'être dans une clinique. »* De son air cabot, il ajoute : *« C'est un établissement remarquable, chauffé, on y mange bien.... »* L'humoriste ne fait plus rire personne. *« Derrière l'artiste, il y a un vrai pédophile et une cohorte de victimes »*, estime le procureur, Denis Robert-Charrerau, qui a requis huit ans d'emprisonnement.

Jugement le 13 mars.

Acacio Pereira

Le Conseil d'Etat pour l'indemnisation des victimes de l'hépatite C

Dans son rapport sur « le droit à la santé », il juge qu'une trop grande protection juridique des patients entraînerait une régression de leur protection médicale

**Dans son rapport 1998 intitulé *Réflexions sur le droit de la santé*, le Conseil d'Etat, *sous la plume de François Stasse*, prend fermement position pour la création d'un fonds d'indemnisation des victimes de contamination par le virus de l'hépatite C. Faisant allusion au dispositif d'indemnisation *des personnes contaminées par le virus* du sida, M. Stasse écrit : *« On ne voit guère comment éviter que la loi intervienne pour créer un nouveau mécanisme d'indemnisation. »* De manière plus générale, le rapport *du Conseil d'Etat met en garde contre* l'idéologie de la *« victimisation »*, qui cherche *« dans tous les aléas et les injustices de la vie une source de financement »*, commente M. Stasse. *« Les progrès dans la protection juridique du patient pourraient conduire à une régression de sa protection médicale »*, ajoute M. Stasse.

APRÈS AVOIR longtemps épargné l'activité médicale, la justice risque-t-elle aujourd'hui de la paralyser ? Cette question est au cœur des « Réflexions sur le droit de la santé » qui alimentent le *Rapport 1998* du Conseil d'Etat, édité à La Documentation française (509 pages, 149 francs) et rendu public mercredi 4 mars, qui prend fermement parti pour une loi d'indemnisation des personnes victimes d'une contamination par le virus de l'hépatite C.

Le rapporteur général, François Stasse, particulièrement attentif aux questions médicales, puisqu'il a été directeur général de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris de 1989 à 1993, rappelle que ce sont les progrès scientifiques accomplis au XIXe siècle qui font entrer la santé dans l'univers du savoir et, par conséquent, du droit : l'ignorance des choses que le médecin est censé connaître devient coupable. En 1835, pour la première fois, la Cour de cassation condamne un médecin pour faute grave ayant entraîné l'amputation de son patient.

Toutefois, il faut attendre un siècle pour que ce droit de la santé concerne le service public, l'Etat étant censé ne pas commettre de fautes. Et encore : pendant des décennies, médecins et hôpitaux publics bénéficient d'une quasi-immunité juridique, car la faute médicale relève du régime de la responsabilité pour *« faute lourde »*, impossible à prouver dans la plupart des cas. Cette jurisprudence du Conseil d'Etat est modifiée dans les années 80, sous l'effet, notamment, d'un *« mouvement de la société en faveur d'une responsabilité plus large des acteurs publics, quels que soient leur statut ou leurs fonctions »*. Hôpitaux et médecins peuvent enfin être mis en cause pour *« faute simple »*. *« L'activité de soins se rapproche ainsi davantage du droit commun de la responsabilité et l'on peut y voir un progrès de l'Etat de droit »*, commente le Conseil d'Etat, sous la plume de François Stasse.

Les patients seraient-ils en train de prendre leur revanche ? Le Conseil d'Etat note qu'ils ont tendance, plus fréquemment que par le passé, à rendre les médecins responsables des échecs de leurs actes de soins, oubliant ainsi que *« la médecine est par nature une activité à risques »*. Le Conseil d'Etat met en garde contre l'idéologie de la *« victimisation »*, qui cherche *« dans tous les aléas et les injustices de la vie une source de financement »* et qui, *« très présente aux Etats-Unis », « gagne du terrain en Europe »*. Il note que *« les progrès dans la protection juridique du patient pourraient (...) conduire à une régression de sa protection médicale »*.

> Le droit médical doit continuer de distinguer la faute, qui doit être punie, de l'aléa, jugé inhérent à la médecine, et ne pouvant entraîner de condamnation du médecin

L'indemnisation systématique des dommages subis entraînerait ainsi une *« déresponsabilisation des professionnels de santé »*. A ceux qui la réclament, le Conseil d'Etat répond que le droit médical doit continuer de distinguer la faute, qui doit être punie, de l'aléa, jugé inhérent à la médecine, et ne pouvant entraîner de condamnation du médecin. De même, l'extension de la qualification de faute aux actes qui relèvent de l'erreur ou de la maladresse pourrait entraîner l'apparition d'une *« médecine défensive »*, à l'abri de tout recours, mais appauvrie de toute initiative originale. *« Or, en médecine, c'est souvent l'initiative qui sauve »*, note le rapporteur.

Le Conseil d'Etat constate que les patients veulent de plus en plus être indemnisés des dommages résultant d'accidents thérapeutiques. Ce souhait a donné lieu, en 1993, à un revirement de jurisprudence avec l'arrêt Bianchi, du nom d'un patient admis à l'hôpital pour y subir une artériographie et ressorti paraplégique : pour la première fois, le Conseil d'Etat a ouvert un droit à indemnisation sur le fondement du risque encouru, bien que l'hôpital n'ait pas commis de faute. *« La raison essentielle d'un tel revirement de jurisprudence est le sentiment d'indignation soulevé par une situation individuelle dramatique laissée sans solution par l'état du droit existant »*, commente M. Stasse. *« En équité »*, précise-t-il, cette évolution est opportune. Or le juge judiciaire ne l'a pas encore admise. Pour unifier le droit de la responsabilité sans faute dans le cas des accidents individuels, le Conseil d'Etat propose un changement de jurisprudence du juge judiciaire ou une intervention du législateur.

Mais, lorsqu'une affection frappe un grand nombre de personnes sans qu'aucune faute soit imputable à quiconque, et que survient ainsi un « risque sériel », le Conseil d'Etat estime que l'indemnisation des dommages doit être prise en charge par la collectivité, au nom du principe de solidarité, plutôt que par les hôpitaux ou les centres de transfusion sanguine, qui n'en auraient pas la capacité financière. La loi du 31 décembre 1991 a déjà créé un fonds d'indemnisation des victimes de contaminations transfusionnelles par le virus du sida. Le Conseil d'Etat en demande un second pour les victimes de la contamination par le virus de l'hépatite C, qui pourraient être au nombre de plusieurs centaines de milliers, et dont l'indemnisation devrait dépasser de loin la somme dépensée pour l'indemnisation par le VIH, à savoir 10 milliards de francs : *« On ne voit donc guère comment éviter que la loi intervienne pour créer un nouveau mécanisme d'indemnisation relatif aux dommages résultant de la contamination par le virus de l'hépatite C »*, insiste le rapporteur.

Certes, rappelle le Conseil d'Etat, une directive européenne du 25 juillet 1985 relative à la responsabilité du fait des produits défectueux, qui n'a pas encore été transposée en droit interne, exonère la responsabilité du producteur si celui-ci prouve que l'état des connaissances scientifiques et techniques au moment de la mise en circulation du produit n'a pas permis de déceler l'existence du défaut. Cette situation correspond à celle des établissements de transfusion sanguine qui, jusqu'à 1990, ne disposaient pas de tests permettant de déceler le virus de l'hépatite C. *« S'il était saisi, le Parlement retiendrait-il une solution de cette nature, très défavorable aux patients qui ont été, dans leur grande majorité, contaminés avant 1990 ? »*, demande M. Stasse. *« De la réponse à cette question délicate sur le plan politique dépendraient beaucoup les conséquences financières d'une loi d'indemnisation »*, répond-il.

Mais il souligne que le juge judiciaire et le juge administratif ont, pour leur part, dès 1995, imposé aux centres de transfusion sanguine un régime de responsabilité sans faute applicable nonobstant les connaissances scientifiques du moment. *« Cette jurisprudence (...), instituée à l'occasion de la contamination par le VIH, est appelée à s'étendre en raison de l'explosion attendue du contentieux sur l'hépatite C »*, note-t-il. La Cour de cassation a d'ailleurs commencé à rendre les premiers arrêts en ce domaine et eu l'occasion de préciser qu'elle entendait ouvrir le droit à l'indemnisation du préjudice moral dès le stade de la séroconversion au virus de l'hépatite C, sans qu'il soit besoin d'attendre les manifestations pathologiques de l'infection.

Le Conseil d'Etat fait valoir qu'une loi permettrait de trouver un *« compromis raisonnable »* entre les exigences de la solidarité à l'égard des victimes et celles de la gestion des finances publiques, compromis qui n'est pas à la portée du juge, puisqu'il doit indemniser l'intégralité du préjudice.

Rafaële Rivais

Les limites du principe de précaution

LE PRINCIPE de précaution doit guider les responsables de la santé publique, mais il ne saurait modifier le droit de la responsabilité médicale : telle est la conclusion que tire le Conseil d'Etat, après avoir examiné les vices et les vertus de ce nouveau concept qui *« se définit par l'obligation pesant sur le décideur public ou privé de s'astreindre à une action ou de s'y refuser en fonction du risque possible »*. En d'autres termes, l'application du principe de précaution par un décideur impose qu'il ne se lance dans une politique que s'il est certain qu'elle ne comporte absolument aucun risque. La notion de précaution s'écarte de celle de prévention en ce qu'elle impose la prise en compte de risques hypothétiques, mais dont aucune manifestation concrète n'est encore intervenue.

Le principe de précaution est apparu en réponse aux craintes relatives à la vulnérabilité des équilibres écologiques de la planète. Il constitue le principe fondateur de l'écologie politique depuis le rapport rédigé par Mme Brundtland, *premier ministre norvégien*, en vue de la conférence organisée en 1990 à Rio de Janeiro par l'ONU. Il est entré dans le droit positif européen avec le traité de Maastricht, au titre de la protection de l'environnement. Il a reçu une application en droit français avec la loi du 2 février 1995 relative au renforcement de la protection de l'environnement. C'est en vertu du principe de précaution contre les risques présumés de l'amiante que les pouvoirs publics ont procédé au désamiantage d'immeubles et adopté une réglementation relative à la protection des travailleurs contre les poussières d'amiante.

Le principe de précaution doit-il, pour autant, être introduit dans le droit de la responsabilité médicale ? La réponse est « non » : l'introduction du principe de précaution signifierait que lorsqu'il y a dommage, il y a eu défaut de précaution, donc non-prise en compte d'un risque, donc faute. Or, en médecine, il peut y avoir dommage sans faute, le risque zéro n'existant pas.

Le Conseil d'Etat estime que l'introduction du principe de précaution se traduirait par une extension de la notion de faute, ce qui aboutirait à la déresponsabilisaton des professionnels de santé ou à une médecine défensive. Il cite Marceau Long, ancien vice-président de l'institution, qui, dans sa préface à un ouvrage récent, soulignait que la précaution n'est encore *« qu'un principe politique »*. Il ajoutait : *« Personnellement, je ne lui sacrifierai pas le fondement du risque social qui exprime la solidarité de la Cité envers ceux qui sont frappés plus lourdement que les autres par tel ou tel accident, événement ou aléa de la vie... »*

R. Rs.

René Blanchet succède à Michèle Gendreaux-Massaloux au poste de recteur de l'académie de Paris

LA NOMINATION de René Blanchet au poste de recteur de l'académie de Paris, lors du conseil des ministres du 3 mars, est l'une des plus stratégiques parmi celles décidées par le ministre de l'éducation nationale depuis son arrivée Rue de Grenelle. En neuf mois, M. Allègre a changé la quasi-totalité des directeurs de l'administration centrale, après un profond remaniement de structures. Il a également nommé ou permuté treize recteurs, M. Blanchet étant le quatorzième.

En quoi cette nomination prend-elle un relief particulier ? Sans doute, pour partie, en raison de la personnalité et de la longévité du recteur précédent, Michèle Gendreau-Massaloux. En place depuis 1989, après avoir été secrétaire général adjoint de L'Elysée et porte-parole de la présidence de la République lors de la première cohabitation, Mme Gendreau-Massaloux avait été épargnée par la droite. En bons termes avec le président de la région Ile-de-France, Michel Giraud, protégée par l'Elysée du temps de François Mitterrand, l'ancien recteur de Paris n'avait pourtant pu empêcher une diminution nette de ses prérogatives à l'occasion du scandale qui avait éclaté dans les services scolaires de l'académie, rue Curial, en 1992 (*Le Monde* du 16 avril 1992). A la suite d'importants retards de paiement des instituteurs dans la capitale, une enquête conjointe de l'inspection des finances et de l'administration de l'éducation nationale, avait révélé une incroyable gabegie dans ces services. Ces abus avaient entraîné la création d'un poste de directeur de l'académie de Paris, désormais maître de son budget et de la gestion des personnels. Inauguré par André Hussenet, il donnait à l'académie, sur le plan scolaire, un « patron » autonome.

Mme Gendreau-Massaloux, chancelier des universités, gardait ses prérogatives dans le domaine de l'enseignement supérieur. Cependant, les difficultés de la situation parisienne et de l'Ile-de-France, ajoutées aux susceptibilités des présidents d'université, n'ont pas permis au recteur de mener une politique très marquante dans ce domaine. Trente-troisième personnage de l'Etat dans l'ordre protocolaire, Mme Gendreau-Massaloux a surtout axé son action sur le domaine international, recevant à la Sorbonne des chefs d'Etat, des intellectuels et des personnalités de tous ordres.

Il ne fait pas de doute, en raison des enjeux à venir pour Paris et la région parisienne, que Claude Allègre souhaitait reprendre la main, en nommant à ce poste un homme de confiance. Ami de longue date du ministre de l'éducation, scientifique responsable d'une commission de réflexion sur les sciences de la Terre mise en place par Lionel Jospin en 1988, recteur à Nice, à Montpellier et à Aix-Marseille, René Blanchet a fait la preuve de ses qualités dans la haute administration.

Interlocuteur de Jacques Blanc dans la région Languedoc-Roussillon et de Jean-Claude Gaudin en PACA, il a démontré sa capacité au dialogue. Membre de la commission Fauroux, actuellement chargé d'une mission sur *« la vie de l'élève et des établissements scolaires »* par Claude Allègre, M. Blanchet s'est trouvé au cœur de tous les débats éducatifs de ces dernières années.

UN EXERCICE DIFFICILE

Le ministre de l'éducation souhaite d'autant plus restaurer le pouvoir du recteur de Paris que les deux autres académies de la région parisienne sont tenues l'une par un recteur qu'il a écarté du pouvoir de l'administration centrale (Christian Forestier à Versailles), l'autre par un recteur qui bénéficie du soutien de l'Elysée (Maurice Quenet à Créteil). Reste à connaître le mandat exact, et le calendrier, du nouveau recteur. L'une de ses missions consistera, selon toute probabilité, à mettre en place le schéma de l'université du troisième millénaire « U3M », suite d'« Université 2000 », dont les pièces maîtresses sont Paris et la région parisienne. Quel que soit le résultat des élections régionales, l'exercice promet d'être difficile, avec des présidents d'université soucieux de leur autonomie et quelques dossiers épineux, comme celui du désamiantage de Jussieu ou celui de l'aménagement de la ZAC Tolbiac.

Sur le plan des affaires scolaires, l'enjeu est traditionnellement fort à Paris. Attribution des places en maternelle, gestion des écoles, des centres de loisirs, des cantines, des activités extrascolaires. Le nouveau recteur souhaitera-t-il reprendre le scolaire sous sa coupe directe ? C'est l'une des questions posées. A la mairie même, les questions d'école sont affaires de pouvoir. Claude Goasguen (UDF), adjoint au maire chargé du scolaire et de l'universitaire, vient de réussir à imposer à Jean Tibéri un directeur des affaires scolaires de son camp. Et chacun a en tête, à gauche comme à droite, l'échéance électorale de 2001 pour Paris.

Béatrice Gurrey

DÉPÊCHES

■ **POLICE : le suicide d'une femme policier** avec son arme de service, dans la nuit du lundi 2 au mardi 3 mars à Paris, a déclenché une polémique entre Différence Unsa Police, un syndicat de policiers, et la préfecture de police. Dans un communiqué, Différence dénonce *« les conditions indignes dans lesquelles notre jeune collègue a été accueillie »*. Originaire de l'Isère, la jeune femme, gardien de la paix stagiaire, venait d'être affectée à Paris, et logeait, provisoirement dans une pièce de 8 m², dans un centre dépendant de l'armée du salut. La préfecture de police affirme que la jeune stagiaire n'avait déposé aucune demande de logement. Elle ajoute que *« les éléments actuels de l'enquête permettent de penser que ce suicide est dû à des causes personnelles »*.

■ **JUSTICE : Francis Poullain a été mis en examen** pour *« abus de biens sociaux »* et *« usage de faux »* par le juge d'instruction de Versailles, Jean-Marie Charpier, en charge du dossier des fausses factures en Ile- de-France et dans le Sud-Est. M. Poullain, cinquante-six ans, PDG de la Société d'application et de revêtement (SAR), est soupçonné d'avoir établi des fausses factures pour un montant de près de 2,6 millions de francs. Il a été écroué le 24 février à la maison d'arrêt de Bois-d'Arcy.

■ **L'ancien joueur de tennis, *Wojtek Fibak*,** mis en cause dans le dossier de proxénétisme de luxe instruit par Frédéric N'Guyen, *s'en prend violemment au magistrat* dans un entretien à *L'Est républicain* du 4 mars. Selon le quotidien lorrain, Me Pierre-Olivier Sur, l'avocat de M. Fibak, s'apprête à déposer une requête en vue de dessaisir le juge N'Guyen.

■ **DROGUES : Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat à la santé,** a souhaité l'ouverture d'un débat sur la dépénalisation des drogues, mardi 3 mars à l'Assemblée nationale, *« pour que les positions cessent d'être idéologiques et concernent la réduction des risques et la santé publique »*. M. Kouchner a fait remarquer que personne n'avait osé poser les vraies questions, *« sinon dans [la] pétition »* signée par 111 personnalités reconnaissant avoir pris des stupéfiants.

Samuel Pisar rend un hommage vibrant aux Justes de France

Invitant la cour à méditer sur le comportement de trois grands commis de l'Etat qui, sans compromission, ont sauvé des enfants juifs, l'avocat international, lui-même rescapé d'Auschwitz, a rappelé que « l'inimaginable est toujours possible »

BORDEAUX
de notre envoyé spécial

Plus qu'un témoignage, c'est une plaidoirie. L'avocat international et écrivain Samuel Pisar, soixante-neuf ans, raconte, mardi 3 mars, ce *« destin tordu par la deuxième guerre mondiale »* qui fit de lui, à seize ans, un jeune Polonais rescapé d'Auschwitz, le seul survivant de sa famille, le seul revenant de son école, parmi cinq cents écoliers.

« Le crime contre l'humanité, dit ce gardien de la mémoire, président-fondateur du comité français de l'Institut Yad Vashem, *ce n'est pas seulement la destruction d'un peuple dans des chambres à gaz, mais un processus extrêmement complexe. »* Il ajoute sans attendre : *« Je ne ferai pas de comparaison entre les bourreaux nazis et les collaborateurs dociles ou zélés de Vichy. Mais les actes des uns ont contribué beaucoup à l'entreprise destructrice des autres. »*

« Ce processus a commencé dans l'enfer de la Pologne, là où la bestialité de l'occupant touchait à son zénith, avec l'identification des juifs comme tels, leur exclusion de la vie sociale; l'étoile jaune, le recensement, les fichiers, la spoliation (...). Je vous épargnerai les horreurs de la vie et de la mort [du] ghetto : la faim, le froid, le couvre-feu, les fusillades et les rafles. Je me permettrai seulement d'évoquer une image intime, au moment du dernier adieu à ma famille », le jour où les SS évacuèrent le ghetto.

De cette intimité partagée avec la cour sourd alors une terrifiante légèreté du sort tenant dans son cas à la seule longueur d'un pantalon. *« Ma mère m'a dit : "Est-ce que je vais te mettre une culotte courte ou un pantalon long ?" J'avais douze ans. "Courte, tu resteras avec les femmes, les enfants ; long, tu iras avec les hommes, les travailleurs." Elle savait que le sort de ma petite sœur de huit ans et d'elle-même était scellé. A moi, elle voulait me donner cette chance sur mille, sur dix mille. »* Et vint le matin. La séparation en deux colonnes. *« Dispersé, je ne pouvais pas détacher mon regard de ces deux frêles silhouettes. Ma petite sœur, serrant d'une main la main de ma mère, de l'autre sa poupée favorite. C'est comme ça qu'elles se sont effacées de ma vie pour toujours. »*

Samuel Pisar.

Sur un sillon de silence, l'auteur du Sang de l'espoir reprend : *« Naturellement, les wagons à bestiaux nous attendaient portes ouvertes. »* Samuel Pisar dit l'absence de nourriture, le manque d'eau, le manque d'air : *« A l'arrivée, une grande partie des suppliciés étaient déjà morts. J'ai été "trié" par le docteur Mengele. »* Il s'interrompt : *« A nouveau, je n'oserai pas comparer les complices de Vichy avec les monstres du troisième Reich. Ça, je ne me permettrai pas. »* Puis, le « triage » à nouveau : *« Au début, vous ne savez rien, vous ne comprenez rien. Une longue file d'hommes nus marchent devant le bourreau. Celui-ci jette un coup d'œil sur chaque individu. Parfois, il tire longuement sur sa cigarette, casse le rythme et rend son verdict : à gauche, à droite. Et là, nous sommes au moment décisif du triage, qui a commencé en vérité avec l'exclusion qui a fait du juif un paria. »*

« Nous, les survivants qui avons vécu cela dans notre chair et notre âme, disparaissons les uns après les autres. [Après], *l'Histoire va grandir avec les voix différentes des chercheurs, des historiens, des romanciers ou avec celles, pernicieuses, des falsificateurs et des négationnistes, de ceux qui considèrent que les chambres à gaz n'ont été qu'un "détail". Nous, nous avons un devoir, un héritage à transmettre. Nous savons que l'homme est capable de tout quand il perd sa boussole morale. Nous savons que l'inimaginable est toujours possible. »*

Alors, en contrepoint à la barbarie, Samuel Pisar veut témoigner de l'action des Justes de France : *« Des gens simples, anonymes, qui, écoutant leur conscience et leur cœur, ont sauvé des gens. Aujourd'hui, la communauté juive est animée par un souci de remerciements à tous ceux qui ont allumé la conscience dans un océan de violence et de haine, en tout cas d'indifférence. »*

Puis il cite trois exemples de *« grands commis de l'Etat qui ont démontré qu'on pouvait servir sans compromission, sans ignominie »*, *« trois fonctionnaires de même grade que l'accusé »* : Edmond Dauphin, secrétaire général de l'Indre ; Camille Ernst, secrétaire général de l'Hérault, ultérieurement déporté à Dachau ; Paul Corazzi, chargé de mission de la préfecture de Perpignan au camp d'internement de Rivesaltes (Pyrénées-Orientales). Tous ont été remerciés pour leur action, notamment, de protection envers les enfants juifs.

« Ce qui est frappant, c'est de constater combien le devoir d'homme a imprégné les devoirs du fonctionnaire, le devoir moral de désobéissance. On parle beaucoup en France du civisme. Quelle extraordinaire leçon est révélée par les actes de ces Justes ! Quel vaccin extraordinaire pour l'avenir de nos enfants ! Vous allez méditer souverainement sur la culpabilité ou l'innocence de l'accusé. Je pense que je suis autorisé à vous suggérer de méditer sur le comportement des Justes de France. »

Jean-Michel Dumay
Dessin Noëlle Herrenschmidt

L'accusé s'en prend à l'« indulgence » de l'avocat général pour René Bousquet

BORDEAUX
de notre envoyé spécial

Qui s'intéresse encore aux débats du côté des avocats de la partie civile ? Six jours avant le début des plaidoiries, alors que s'égrènent les derniers témoignages, les piliers de l'audience ont déserté le prétoire pour préparer leur copie. A la barre, après Samuel Pisar *(lire ci-dessus)*, Jacques Monribot, soixante-dix-sept ans, s'avance à son tour. Il est l'un de ces témoins surprise dont le nom n'est apparu qu'au cours de l'audience, au détour d'un document. Entré dans la police sous l'Occupation *« pour échapper au service du travail obligatoire* (STO) », cet ancien inspecteur résistant vient confirmer que, selon un renseignement obtenu par une interprète travaillant à la Gestapo, Maurice Papon devait faire l'objet d'une arrestation *« environ deux mois avant la Libération de Bordeaux »*, soit probablement en juillet 1944 (*Le Monde* du 25 février). Il est, dit-il, de ceux qui l'ont prévenu du danger et l'ont conduit pour la nuit *« vers un refuge »*, à Comblanes.

Affecté à la police judiciaire, distincte de la sécurité publique, chargée des rafles, ce policier résistant au sein du réseau Brutus affirme avoir connu l'ancien secrétaire général *« courant 1943 »*. De sa propre initiative, il explique avoir cherché à rentrer en contact avec ce haut fonctionnaire pour tester ses sentiments vis-à-vis de la Résistance et éventuellement obtenir des renseignements. Il indique que son propre chef de réseau lui avait *« assuré que Maurice Papon appartenait à un réseau dépendant du War Office »* britannique [NDLR : Jade-Amicol]. Puis il cite le nom de deux femmes – dont l'une était condamnée à mort – qui ont été sauvées, dit-il, à la demande du secrétaire général.

LES 13 ÉMISSIONS DE LA BBC

Après lui, Jacques Maillet, quatre-vingt-quatre ans, qui fut délégué du général de Gaulle pour la zone Sud, dépose. Pour cet ancien homme de l'ombre, qui fut l'alter ego de Claude Bouchinet-Serreulles, délégué pour la zone Nord entendu en octobre 1997 (*Le Monde* du 23 octobre 1997), *« la collaboration est ce vieux crime d'intelligence avec l'ennemi, judicieusement puni de la peine de mort »*. Mais, ami de Maurice Bourges-Maunoury et de Gaston Cusin, M. Maillet rapporte lui aussi que, pour ces deux anciens résistants, *« les poursuites contre Maurice Papon étaient une injustice »*.

Reprenant la terminologie de l'époque, il assure que l'*« on ne savait pas l'extermination scientifique de la race juive »*. Me Jean-Serge Lorach s'étonne que ce témoin bien placé à Londres n'ait pas eu connaissance des treize émissions de la BBC diffusées pendant la guerre faisant état des massacres de juifs. Il subodore *« une forme de révisionnisme »*. *« Maître,* répond sèchement le témoin, *je n'ai pas à me donner bonne conscience. Le général de Gaulle m'a donné la croix de la Libération. Ça suffit à apaiser ma conscience. »*

Maurice Papon prend ensuite la parole pour une petite heure ; un tunnel de synthèses d'audience, comptabilisant les différents témoignages qui ont attesté de ses services rendus à la Résistance. Inlassable, mais lassant, l'accusé peine à capter l'attention. Les jurés abandonnent leurs stylos. Les regards des juges s'égarent. Seule nouveauté, Maurice Papon livre quelques pages de son journal personnel, tenu pendant la guerre, qui écorment ses deux supérieurs hiérarchiques [NDLR : Maurice Sabatier, préfet régional, et Louis Boucoiran, préfet délégué pour la Gironde].

« UN COMPLOT »

Le 16 août 1943, il écrivait : *« Mes deux préfets se pressent toujours trop. A peine l'instruction est-elle arrivée, il faut à toute vapeur l'exécuter. L'un par souci du bon élève, du compliment. L'autre pour se débarrasser de la difficulté (...). Les lenteurs administratives ont souvent paralysé la vie de l'administration. Il est parfois des circonstances où la lenteur est une forme élevée de la maîtrise. »*

Soudain, Maurice Papon reprend son habituel tonus, à critiquer l'arrêt qui l'a renvoyé devant les assises : *« Faute de faits valant preuve, on recourt à des opérations mentales. »* Et de dénoncer les *« contorsions »* sur sa résistance, les *« affirmations gratuites de la connaissance de la solution finale »*, le *« grotesque »* de la page 128, la *« mauvaise foi »* de la page 130. *« Quant à la complicité d'assassinat... Les preuves, je ne cesserai de vous les demander. Qu'importe ! Il faut d'abord et avant tout condamner la fonction publique et, plus, la France elle-même ! Plus que de la partialité, c'est la participation à un complot que je dénoncerai ultérieurement. »*

On croit la salve terminée. C'est sans compter la dernière botte, qui touche de plein fouet l'avocat général : *« Pourquoi* [celui-ci] *a-t-il produit une note à François Mitterrand* [NDLR : en fait au cabinet du ministre de la justice Henri Nallet, en juillet 1991] *pour exonérer Bousquet de l'incrimination de crime contre l'humanité. Cette indulgence est, à mon sentiment, véritablement suspecte. »*

Directement mis en cause pour son rôle dans le dossier de l'ancien secrétaire général à la police de Vichy (*Le Monde* des 29 janvier et 27 février), l'avocat général Marc Robert se lève, manifestement tendu. *« A bout d'arguments, l'accusé cherche à politiser le débat. On se souvient de déclarations de presse où il évoquait déjà un complot politique et le lobby international juif. Il cherche maintenant à dévier le débat sur un autre plan. »* Sur son rôle dans la procédure Bousquet, le représentant du parquet général ne dit mot.

J.-M. Dy

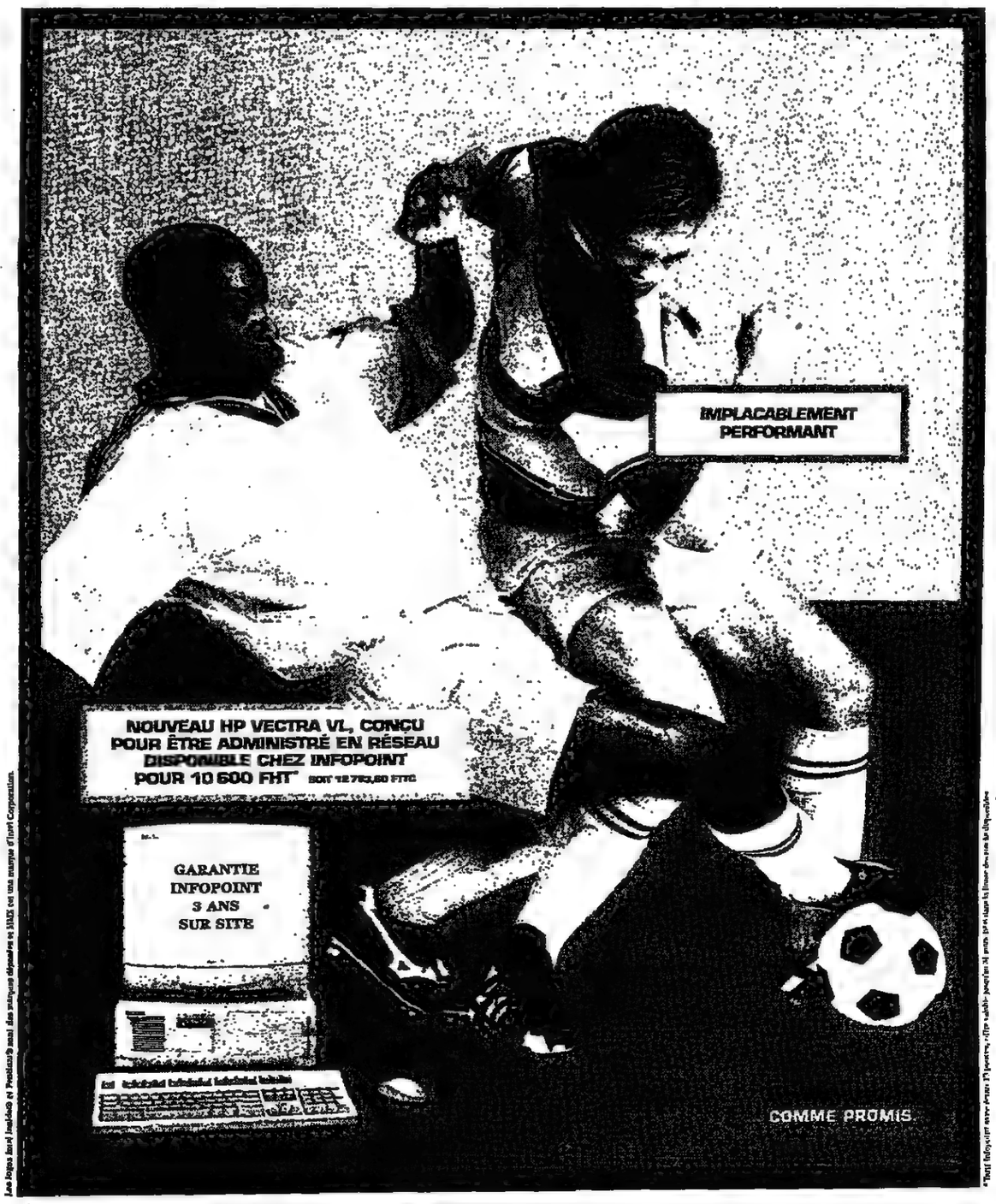

SOLUTION INFOPOINT HP VECTRA VL
Performance et pérennité de l'investissement :
- Processeur Intel Pentium® II 233 MHz
- Disque dur 3,2 Go Ultra ATA
- 32 Mo de SDRAM, 512 Ko de cache
- Vidéo Cirrus Logic 5465 sur bus AGP, 2 Mo de Rambus
- MS Windows 98
- Ecran 15 pouces HP (D2835A)
- Garantie Atout3 INFOPOINT, garantie de 3 ans avec intervention sur site sous 8 heures ouvrées

Administration parfaite pour l'entreprise :
- DMI 2.0 ; simplicité de l'administration grâce à HP TopTools : gestion d'inventaire, prévention d'incident, prise en main du PC à distance (flashage du Bios, verrouillage du clavier...)
- Réveil à distance du HP Vectra VL grâce à une carte LAN optionnelle (HP Night Director ou non HP)
- Châssis bureau modulaire (5 baies, 4 slots) ou (4 baies, 7 slots)

intel inside pentium II
HEWLETT PACKARD

Pour en savoir plus, contactez INFOPOINT au
01 69 18 39 50

BOURGOGNE

Quand un pays se découvre un cœur

Au centre géographique de la région, aussi beau que pauvre, le Morvan des bois, des cuvettes et des étangs n'est plus seulement la plus proche montagne de Paris. Il devient un patrimoine partagé et la base d'une logique de développement

CHÂTEAU-CHINON
de notre envoyé spécial

Et s'il y avait autre chose que le vin – la civilisation du vin – pour rapprocher les élans des hommes et des femmes qui vivent en Bourgogne, de Chablis au Mâconnais, de la côte de Nuits au val de Loire ? Faut-il se satisfaire, dans la quête d'un axe fédérateur, du pictogramme-cliché – grappe de raisin, églises romanes, toque de grand chef – qui saute aux yeux sur le bas-côté de l'autoroute dès que l'on aborde les confins de l'Yonne ?

Davantage versés dans la politique ou l'histoire, certains songeront à un voyage initiatique en Mitterrandie, passant bien sûr par la totalité des cantons de la Nièvre, que l'ancien président du conseil général connaissait comme sa poche, mais aussi par Cluny ou la roche de Solutré en Saône-et-Loire et le tout récent et surprenant Musée de la civilisation celtique au flanc de l'oppidum de Bibracte. Avec, en prime, les souvenirs précis qui reviennent à la mémoire de Robert Poujade : *« Quand, il y a bien longtemps, nous siégions ensemble au conseil régional et lorsqu'on s'y ennuyait, lui et moi sortions faire une promenade dans les vieilles rues et devisions sur l'histoire, la culture et l'architecture. Nous nous échangions même des beaux livres d'art »*, raconte le maire RPR de Dijon (Côte-d'Or), la « capitale » régionale.

Retour à la géographie et interrogation : qu'est-ce qui est commun à la fois aux quatre départements de Bourgogne et à la région ? Réponse, en regardant la carte : le Morvan et le parc naturel régional du même nom. Le périmètre du parc, créé en 1970, englobe peu ou prou l'Yonne, la Côte-d'Or, la Saône-et-Loire et, plus encore, la Nièvre. C'est une façon, pour ce département qui a longtemps fait figure de pièce mal rapportée à la Bourgogne – le Nivernais flirte volontiers avec le Centre berrichon ou bourbonnais –, d'épouser la réalité administrative, la raison l'emportant sur la conviction. Ce qui n'allait pas de soi, d'autant que le conseil général, traditionnellement, reste ancré à gauche alors que ses trois voisins, non moins traditionnellement, penchent à droite comme la région. *« Mais il faut être clair »*, tranche René Girod, qui dirige le parc depuis sept ans après avoir travaillé en Franche-Comté avec Jean-Pierre Chevènement. *« Celui qui, bec et ongles, défend avec le plus de constance, de passion et de mérite, le parc, c'est Jean-François Bazin, le président RPR du conseil régional »*, par ailleurs adjoint au maire de Dijon.

Président du parc, René-Pierre Signé, sénateur PS de la Nièvre, ouvre volontiers lui aussi le livre de sa mémoire : *« François Mitterrand aimait mettre ici ses idées à l'épreuve des gens, des faits, des choses. Alors qu'il avait pour Nevers comme de la méfiance, ce n'était pas le cas pour les hautes terres. "Les gens de Nevers ressemblent aux sables et aux bras du fleuve, mouvants, sinueux. Ceux du Morvan, non !", m'avait-il confié un jour. »*

Château d'eau de la Bourgogne avec pour mini-capitale Château-Chinon, poumon vert bosselé et entaillé dont bon nombre de rivières ardentes font dévaler leurs eaux cristallines vers Paris, « montagne » la plus proche de la capitale où l'on peut, lorsque la *météo hivernale est exceptionnellement généreuse*, pratiquer le ski de fond sur les pentes du Haut-Folin (901 mètres), ce Morvan en est-il aussi le cœur, voire le patrimoine partagé ? C'est là que, une fois tournée la page de la géographie, le doute s'installe, même si le président du conseil économique et social régional, Pierre Bodineau, dit et répète que le parc *« est un outil privilégié de développement local »*, le Morvan tenant *« une place particulière dans l'histoire et la conscience de la région »*.

En dépit des efforts faits par l'Etat et les collectivités locales, à travers des chartes intercommunales et des programmes de développement soutenus par l'Union européenne, la population, essentiellement rurale, continue à diminuer et à vieillir, au profit des villes-portes, comme Autun, Avallon, Corbigny ou Arnay-le-Duc, mieux situées sur les axes routiers et souvent pôles de tourisme historique et gastronomique. Les communications ? Voilà où le bât blesse dans le Morvan. Point de gare de TGV bien sûr, ni d'aéroport, encore moins d'autoroute ! L'axe est-ouest Château-Chinon - Autun a été notablement amélioré mais ne dessert utilement que le sud du massif. Et pour aller de Nevers à la capitale Dijon, c'est une épreuve de plusieurs heures à travers les massifs où les plantations de sapins (y compris ceux de Noël) tendent à prendre le pas sur tous les autres feuillus... Ce que résume, dans une formule lapidaire, Christian Paul, maire PS de Lormes et député de la Nièvre : *« Il y a un côté un peu insulaire chez nous et l'identité comme l'homogénéité du Morvan, c'est sa pauvreté ! »* De la montagne, le Morvan en a bien des caractéristiques et des inconvénients, mais très peu d'avantages.

Un pays fermé ? *« Non »*, rétorque catégoriquement Marcel Vigreux, professeur honoraire d'histoire contemporaine à l'université de Dijon, vice-président du parc et maire du petit village de Menessaire (Côte-d'Or), *« même s'il est frondeur »*. *« De tout temps, on y circulait activement par les chemins. Avec leurs charrettes tirées par des bœufs, les galvachers parcouraient la région, vendant bois, sel, vins, grains, aciers. On parlerait aujourd'hui d'entrepreneurs saisonniers de transport de marchandises. Comme c'était un pays de micro-propriétés agricoles misérables, il fallait aller chercher ailleurs sa pitance, dans les villes proches ou lointaines. Le Morvan exportait ses nourrices à Paris dans les familles bourgeoises, mais, en sens inverse, beaucoup de petits Parisiens venaient ici en pension. »* On savait aussi s'y cacher, comme le démontre l'intense activité des maquis, entre 1940 et 1944, dont le Musée de la Résistance à Saint-Brisson retrace l'histoire.

> « Il y a un côté un peu insulaire chez nous ; et l'identité comme l'homogénéité du Morvan, c'est sa pauvreté ! »

Il est aussi beau que pauvre et menacé de désertification, ce Morvan des bois, des cuvettes et des étangs, c'est entendu ! Mais devient-il réellement, à la longue, bourguignon ? *« Personne ne l'ignore, mais personne n'en fait un enjeu primordial,* analyse René Girod, *peut-être parce que ce n'est pas un gros dossier économique, industriel, social ou stratégique en termes de transports européens. Il faudrait pour inverser la tendance bâtir une logique d'appropriation et de développement du Morvan par la Bourgogne elle-même. »* Le fait que les départements de la région, sauf la Nièvre, vont maintenant se désengager financièrement du budget de fonctionnement du parc, laissant le conseil régional se substituer à eux, constitue en soi une étape de bon augure. Une clé simple de répartition des contributions a été trouvée. Quand la région mettra au pot 3 millions de francs, la Nièvre apportera 1,5 million, sans compter les appuis de l'Etat, de l'Europe et des partenaires privés pour la participation à des salons, ou la publication de brochures de promotion.

Mais il faudrait, pour que le mouvement perdure, que les initiatives – en termes de développement économique – prises à la périphérie du parc par des départements ou des villes n'aboutissent pas à tuer les efforts propres des dirigeants du parc. Quand la Saône-et-Loire décide de créer un centre d'initiation à l'environnement, la démarche ne risque-t-elle pas de contrarier les projets du parc du Morvan dont la raison d'être, précisément, est de marier développement durable et environnement bien compris ? Quand se met en place un « pays d'Avallon », au sud de l'Yonne, qui voudrait bien intégrer les communes de Quarré-les-Tombes et Vézelay, points d'ancrage du nord fragile du Morvan, qui ne voit que peut se profiler là, à terme, une menace d'éclatement, de *« succion ou d'amputation »* de territoires, selon le mot de René Girod, qui appelle la Datar (délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale) à la plus grande vigilance. Des « pays » *new look* ? Oui, mais pas au risque de faire éclater ou écarteler d'autres pays plus classiques qui depuis une trentaine d'années ont inventé patiemment des stratégies inspirées du paysage et du cours de l'histoire.

François Grosrichard

Prochaine étape : PAYS DE LA LOIRE

TROIS QUESTIONS À

Robert Chapuis

1 Est-il toujours de bon ton d'évoquer l'absence d'unité de la Bourgogne ?

Oui, et il faut s'en satisfaire. La Bourgogne est constituée d'un axe nord-sud-est avec une conurbation formée des agglomérations de Dijon, Beaune, Chalon-sur-Saône, le nord de l'Yonne et la vallée de la Loire étant attirés par la région parisienne, enfin le Mâconnais tourné vers Rhône-Alpes. La situation géographique de Dijon l'explique en partie. La capitale régionale n'est pas au centre de la région, occupé par le Morvan. Elle est excentrée à l'est et, de fait, sa zone d'influence ne couvre pas toute la région administrative.

2 Peut-on unifier ces morceaux de territoires tiraillés par les régions voisines ?

Non, car on ne peut aller contre les tendances lourdes. La preuve, le développement économique de la Bourgogne se poursuit naturellement dans les vallées de la Saône, de l'Yonne et de la Loire. On peut cependant mieux relier l'ouest et l'est, en particulier Nevers à Dijon par de meilleures voies de communication. Historiquement, d'ailleurs, le Nivernais n'a rien de commun avec la Bourgogne. Il a été rattaché de justesse à cette région au moment de la décentralisation. Mais je crois que l'existence d'une Bourgogne administrative a contribué à renforcer l'identité de la région. Sans doute aussi parce que la Bourgogne a une image forte. Elle porte un nom réputé auquel il est séduisant de s'identifier.

3 Les infrastructures sont-elles un atout ?

Les voies de communication constituent une forte potentialité de développement. Chalon-sur-Saône et Beaune ont connu une forte expansion au cours de la dernière décennie grâce au réseau autoroutier qui les rend rapidement accessibles. Mais les infrastructures ne font pas tout. Ces villes se sont développées grâce à une volonté politique en matière de développement économique et d'équipements. Le risque, pour la Bourgogne, est de devenir un couloir de transit entre Paris et Lyon. C'est déjà vrai pour le tourisme. Les visiteurs s'arrêtent en moyenne moins de deux nuitées. La renommée du vignoble pourrait faire espérer mieux.

Propos recueillis par Chris Maisiat

★ *Robert Chapuis est géographe, professeur coresponsable du laboratoire de géographie humaine de l'université de Bourgogne.*

La ruée helvétique sur le pisé de Bresse

MÂCON
de notre correspondante

« Dans les années 1985-1986, ce fut comme une sorte de folie. A cette époque, les Suisses arrivaient par autobus entiers. Ils procédaient par circuits, et les maisons se vendaient quasiment sur catalogue. Qui veut celle-ci ? Combien pour celle-là ? C'était fou, fou... » La restauratrice est installée à Beaurepaire-en-Bresse, un village typique de cette région bourguignonne qui affiche avec coquetterie, en bordure de la Côte-d'Or, de l'Ain et du Jura, l'immensité de ses champs et de ses prés. La ruée helvétique sur le pisé de Bresse a fait qu'*« on y a vendu vraiment tout et n'importe quoi »*, à des prix sans commune mesure avec ce que valaient vraiment les *« ruines »* qu'on proposait comme résidences secondaires aux acheteurs étrangers.

Depuis, les choses se sont calmées. Ou du moins régulées. Ce qui n'a pas changé, c'est l'attrait des Suisses pour cette région de France si proche de chez eux, avec ses belles maisons aux toits en pente douce sous lesquels sèche le maïs, chapeautées de-ci de-là d'une cheminée « sarrazine ». Aujourd'hui, on dénombre dans cette région environ 1 500 résidences secondaires, dont beaucoup appartiennent à des Suisses. Mais ce ne sont plus les mêmes Suisses que la Bresse accueille. Ceux des premières années venaient de Genève, Neuchâtel ou Lausanne, de cette Suisse romande au parler francophone. Ils ont fait le bonheur des propriétaires de maisons et de terrains et celui des artisans locaux.

IRRITATION DE CERTAINS AGRICULTEURS

La deuxième vague, celle des Suisses allemands, a commencé dans les années 90. Elle continue d'amener, depuis les faubourgs de Zurich ou de Fribourg, des accents plus gutturaux. Forts de leur niveau de vie qui leur permet encore d'acquérir une maison à 100 000 francs au-dessus du prix normal, ils se font sans problème leur place au soleil bourguignon.

Trop peut-être au goût de certains agriculteurs locaux qui manifestent depuis peu une irritation devant les acquisitions de terrains par les ressortissants helvétiques. *« Les Suisses achètent des terrains pour y mettre leurs chevaux,* explique André Berthoud, directeur de la FDSEA (fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles) de Saône-et-Loire. *Ils acquièrent d'abord les 2 ou 3 hectares qui entourent leur maison parce qu'ils ont besoin d'espace. Puis, ils acquièrent des "petites parcelles"* [de moins de 50 ares] *supplémentaires pour leurs loisirs équestres. Dans les deux cas,* la safer [société d'aménagement foncier et d'établissement rural] *ne peut exercer son droit de préemption. »* Evidemment, le prix des terrains flambe pour atteindre, dans certains cas extrêmes, 12 000 à 15 000 francs l'hectare au lieu des 5 000 à 6 000 francs habituels.

Mais le problème est-il spécifiquement suisse ? Pas sûr. *« L'augmentation des prix des terrains n'est pas seulement due aux achats étrangers. Entre eux, les agriculteurs s'y mettent aussi »*, dit-on à la chambre d'agriculture. Car la Bresse louhannaise revit un peu. Des jeunes reviennent à l'agriculture, des plans d'épandage accroissent le besoin de terrains et la réalisation de l'autoroute Bourg-Dole a supprimé des espaces. Alors, la demande de foncier augmente un peu, y compris de la part d'agriculteurs de la Côte-d'Or, qui viennent acheter des terrains moins chers en Bresse... pour y planter des peupliers !

Claudine Mettetal

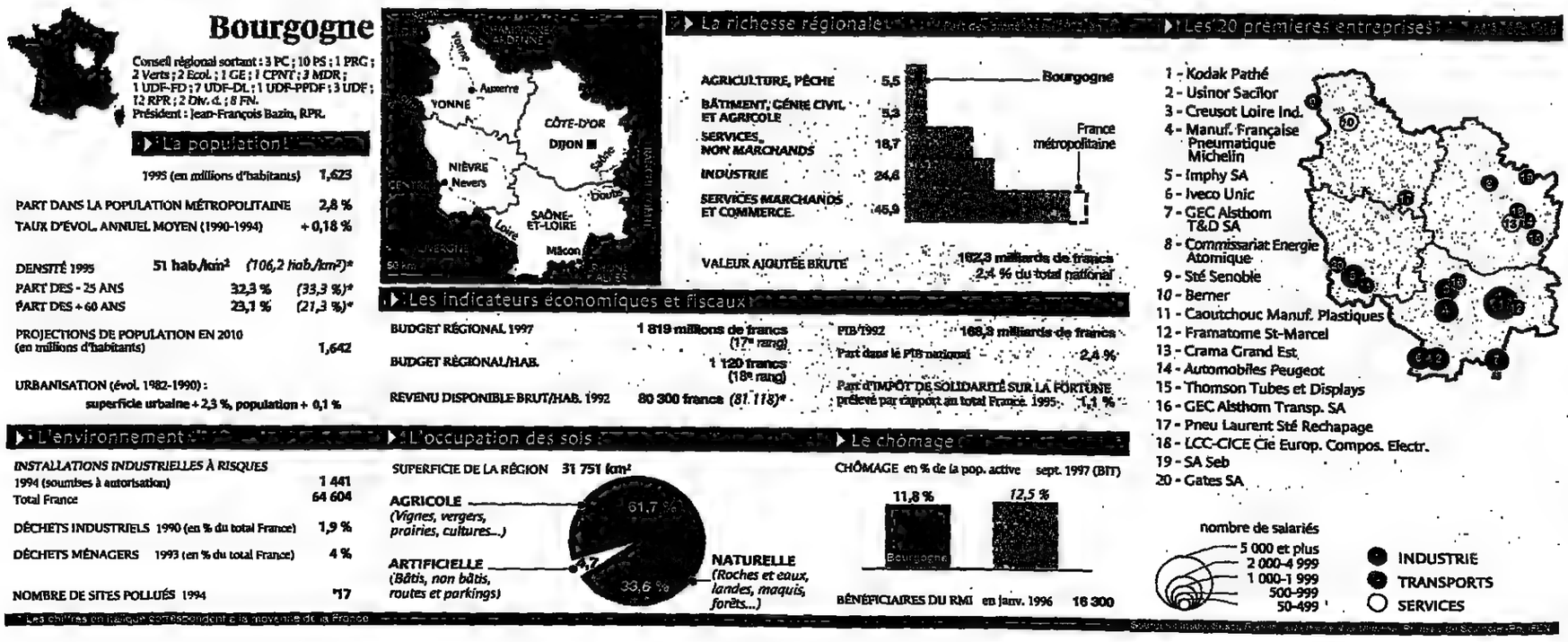

هكذا من الأصل

DISPARITIONS

■ **LEIF BLOMBERG**, ministre suédois de l'intégration, de la consommation et des sports, est mort lundi 2 mars d'une hémorragie cérébrale, à l'âge de cinquante-sept ans. Surnommé « Blomman » (« La Fleur »), ce syndicaliste de formation était une personnalité populaire pour sa simplicité et sa franchise. Mesurant plus de 1,90 mètre, il cachait un caractère plutôt timide sous un aspect de dur à cuire portant jeans et veste de cuir.

Leif Blomberg s'était distingué à la tête du puissant syndicat de la métallurgie en menant la rébellion contre la politique d'austérité du gouvernement social-démocrate, en 1991, malgré les consignes d'apaisement de la confédération syndicale LO. A la recherche d'un ancrage populaire, les sociaux-démocrates avaient convaincu ce grand amateur de pêche d'entrer au gouvernement en 1994. En charge d'abord de l'immigration et des réfugiés, il avait été critiqué pour ses décisions traduisant un durcissement de la politique d'accueil du royaume. Deux ans plus tard, il prit en charge l'intégration des immigrés.

■ **THEODORE SCHULTZ**, économiste américain, colauréat du prix Nobel d'économie en 1979, est mort jeudi 26 février. Né le 30 avril 1902 à Arlington (Dakota du Sud), docteur de l'université du Wisconsin, Theodore William Schultz a dirigé, de 1943 à 1972, le prestigieux département d'économie de l'université de Chicago. Il a d'abord appliqué au secteur agricole la théorie économique et ses méthodes d'analyse ; ses recherches se sont essentiellement axées sur la valeur économique de l'éducation et l'investissement en capital humain.

C'est pour l'ensemble de ses travaux sur le développement, et particulièrement sur les problèmes des pays en voie de développement, qu'il a reçu, en 1979, le prix Nobel d'économie, le partageant avec Sir Arthur Lewis, citoyen britannique originaire des Antilles, alors professeur à l'université de Princeton. Theodore Schultz a écrit de nombreux ouvrages, dont *Transformer l'agriculture traditionnelle* (1964), et *Il n'est de richesses que d'hommes*, un recueil de conférences faites à Berkeley, traduit en français en 1983 aux éditions Bonnel.

■ **LE CARDINAL ANTONIO QUARRACINO**, archevêque de Buenos Aires et primat d'Argentine, est mort samedi 28 février dans un hôpital de Buenos Aires. Né le 8 août 1923 dans le sud de l'Italie, Antonio Quarracino était arrivé très jeune en Argentine avec sa famille.

Ordonné prêtre en 1945, il avait été nommé évêque en 1962, puis archevêque de La Plata en 1985 et archevêque de Buenos Aires en 1990, avant d'être élevé au rang de cardinal en 1991. Il avait aussi été secrétaire général, puis président de la Conférence des évêques latino-américains (Celam) de 1978 à 1987.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du samedi 28 février sont publiés :

● **Accords internationaux** : un décret portant publication de l'échange de lettres portant abrogation de la convention, signée à Bruxelles le 25 octobre 1910 entre la France et la Belgique, pour régler l'exercice de la médecine dans les communes frontières des deux pays, signées à Bruxelles le 9 janvier 1998 ;

un décret portant publication de l'accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République de Pologne sur la coopération dans les domaines du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, signé à Paris le 14 avril 1994.

● **Marchés publics** : un décret modifiant le code des marchés publics en ce qui concerne les règles de mise en concurrence et de publicité des marchés de services ; un décret soumettant la passation de certains contrats de fournitures ou de prestations de services à des règles de publicité et de mise en concurrence ; un décret relatif aux mesures de publicité et de mise en concurrence applicables à certains contrats de services dans les secteurs de l'eau, de l'énergie des transports et des communications.

● **Obligations** : un arrêté relatif à la création d'obligations assimilables du Trésor 5,50 % 25 avril 2029 en francs. Elles ont une valeur de 2 000 francs.

● **Conseil constitutionnel** : plusieurs décisions déclarant inéligibles pour un an Jean-Marie Purlin (div., Manche), Patrick Bourdareau (PNR, Charente), Stéphane Baudoin (div.d., Maine-et-Loire), Jean-Pierre Friggeri (div., Somme), Pierre Henry (IR, Somme), Nadia Bedier (div., Somme), Moussa Abdellatif (div., Somme), Joseph Kabbas (div., Yvelines), Albert Eisenfisz (div., Yvelines) et Jacques Kleinbauer (div., Yvelines), pour n'avoir pas déposé leur compte de campagne dans les conditions et délais prévus par le code électoral.

Au *Journal officiel* du dimanche 1er mars sont publiés :

● **Primes** : un décret portant attribution d'une prime de commandement aux fonctionnaires du corps de commandement et d'encadrement de la police nationale ; un arrêté fixant les montants mensuels de cette prime : commandant emploi fonctionnel chef de service ou d'unité organique ou commandant chef de service ou d'unité organique, 2 500 francs ; commandant emploi fonctionnel et commandant, 1 800 francs ; capitaine, 1 600 francs ; lieutenant, 1 400 francs ; lieutenant stagiaire, 500 francs.

● **Conseil constitutionnel** : plusieurs décisions déclarant inéligibles Michel Brun (div., Alpes-Maritimes), Monique Le Brizoual (div., Alpes-Maritimes), Bruno Tassy (div.d., Alpes-Maritimes), Dominique Le Bonhomme (LDI-MPF, Seine-Maritime), Christian Gore (ext.d., Orne), Michel Thourot (LDI-MPF, Seine-Maritime), Guy Dieu (div., Deux-Sèvres), Philippe Desforges (LDI-MPF, Deux-Sèvres), Didier Herand (PNR, Val-de- Marne) et Alain Poupin (Yvelines), pour n'avoir pas déposé leur compte de campagne dans les conditions et délais prévus par le code électoral.

● **CSA** : une décision du Conseil supérieur de l'audiovisuel fixant les dates et ordre de passage des émissions de la campagne officielle radiotélévisée pour le premier tour de l'élection des conseillers à l'Assemblée de Corse.

Au *Journal officiel* daté lundi 2-mardi 3 mars sont publiés :

● **Doubles impositions** : une loi autorisant l'approbation de l'avenant à la convention du 9 janvier 1976 entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République des Philippines tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu ;

une loi autorisant l'approbation de la convention entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la Jamaïque en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion et la fraude fiscale en matière d'impôt sur le revenu ;

une loi autorisant l'approbation de la convention entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République gabonnaise en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion et la fraude fiscales ;

une loi autorisant l'approbation de l'accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République du Kenya en vue d'éviter les doubles impositions en matière de transport aérien en trafic international.

● **Mission** : un décret chargeant André Capet, député (PS) du Pas-de-Calais, d'une mission auprès du ministre de l'équipement, des transports et du logement.

● **Statistique** : un arrêté portant nomination au Conseil national de l'information statistique ; un arrêté portant nomination au conseil de perfectionnement del'Ecole nationale de la statistique et de l'administration économique.

● **Conseil constitutionnel** : plusieurs décisions déclarant inéligibles pour un an Didier Laisney (div., Tarn), Richard Dubreuil (LDI-MPF, Morbihan), Etienne Merop (div., Gironde), Pierre Seguin (GE, Gironde), Daniel Fedou (div.d., Gironde), Serge Coussot (div. g., Haute-Vienne), Fatalah Kouidri (div. g., Rhône), Bernard Avrillon (Rhône) et Michel Risacher (PT, Seine-et-Marne), pour n'avoir pas déposé leurs comptes de campagne dans les conditions et délais prévus par le code électoral.

NOMINATION

CNRS

Jean-Michel Croissandeau a été nommé directeur de la communication du Centre national de la recherche scientifique (CNRS). Il remplace à ce poste Catherine Euvrard.

[Né le 10 juin 1944, titulaire d'une maîtrise de droit public, Jean-Michel Croissandeau a été directeur du cabinet du recteur Antoine à l'académie d'Orléans (1969-72). Il entre ensuite au Centre de perfectionnement des journalistes comme chef de département et collabore, parallèlement, au *Monde*, où il lance *Dossiers et documents*. Entré en 1974 au *Monde*, il participe à la création du *Monde de l'éducation*, dont il sera successivement secrétaire général, rédacteur en chef adjoint, puis rédacteur en chef. En novembre 1989, il est nommé directeur de l'information et de la communication au ministère de l'éducation nationale, avant de revenir au *Monde*, en septembre 1991, à la demande du directeur, Jacques Lesourne, comme directeur de la diffusion et membre du comité stratégique du groupe. En mai 1994, il rejoint la rédaction pour diriger *Le Monde de l'éducation*, jusqu'au 31 décembre 1994. Il fut ensuite directeur du département social et fiscal du groupe Liaisons, de mai 1995 à mars 1997.]

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Jeana et Jacques LUMBROSO
partagent avec
Anna et Elina
le bonheur d'annoncer la naissance de

Axel,

le 28 février 1998, à Paris.

15, rue Jacques-Hillairet,
75012 Paris.

Anne-Jeanne et David NAUDÉ
laissent à
Virgile
le plaisir d'annoncer la naissance de

Nathan,

le 27 février 1998.

50, rue du Faubourg-Poissonnière,
75010 Paris.

Nathalie AMOURETTE
et
Pierre DÉMÉAUTIS
ont la joie d'annoncer la naissance de

Zoé,

le 20 février 1998.

2, rue Neuve-Bourg-l'Abbé,
14000 Caen.

Anniversaires de naissance

Alain DEREY,
ministère de la culture, DAI,
et Véronique REY-RICORD
souhaitent un joyeux (mi) anniversaire à leur fils,

Roméo,

né le 2 septembre 1997.

Décès

– Lyon.

Le diocèse de Lyon est dans la peine,

M. le cardinal
Jean BALLAND,
archevêque de Lyon,
primat des Gaules,

est décédé le dimanche 1er mars 1998.

Ses frères et sœurs,
Et sa famille,
M. l'abbé Pierre Berger,
administrateur diocésain,
Mgr Antonin Beal
et le collège des Consulteurs,
L'équipe épiscopale
et le conseil épiscopal du cardinal,
Mgr Claude Feidt,
président de la région apostolique Centre-Est,
Mgr Louis-Marie Billé,
président de la conférence épiscopale,
Les prêtres, diacres, religieux et religieuses, animateurs en pastorale,
Et tous les catholiques du diocèse de Lyon,
vous convient à la célébration des funérailles en la primatiale Saint-Jean, Lyon-5e, le jeudi 5 mars 1998, à 15 heures.

« Quiconque voit le Fils et croit en Lui, a la vie éternelle et Je le ressusciterai au dernier jour. »
(Saint Jean 6, 40).

(*Le Monde* du 3 mars.)

– Mme Lucien Bodard,
M. Julien Bodard,
son fils,
Mme Pierrette Bodard,
Mme Françoise Bodard, Nicole Moll, Catherine Silver,
ses sœurs,
Et leurs familles,
ont l'immense tristesse de faire part du décès de

M. Lucien BODARD,

survenu le 2 mars 1998, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 6 mars, à 10 h 30, en la basilique Sainte-Clotilde, 23 *bis*, rue Las-Cases, Paris-7e.

Elle sera suivie de l'inhumation, qui aura lieu au cimetière du Montparnasse.

Cet avis tient lieu de faire-part.

57, rue de l'Université,
75007 Paris.

– Le président,
Et les membres du jury du Prix Albert-Londres,
Les lauréats du Prix Albert-Londres (écrit et audiovisuel),
Les amis du Prix Albert-Londres,
ont la douleur de faire part du décès de leur confrère et ami,

Lucien BODARD,
membre du jury du Prix Albert-Londres,

survenu le 2 mars 1998, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

Ils s'associent à la douleur de la famille.

Prix Albert-Londres,
SCAM,
Hôtel de Massa,
38, rue du Faubourg-Saint-Antoine,
75014 Paris.

(*Le Monde* du 3 mars.)

– La famille Canaple,
Les familles parentes et alliées,
Leurs amis,
ont la douleur et la tristesse de faire part du décès de

M. Jacques, Camille CANAPLE.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 5 mars 1998, à 16 heures, en l'église Saint-Nicolas-Saint-Marc de Ville-d'Avray, suivie de l'inhumation au cimetière de Ville-d'Avray (Hauts-de-Seine).

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Le président,
Les membres du conseil d'administration,
Et les cent trente-neuf maires des Plus Beaux Villages de France,
ont l'immense peine de faire part du décès, le 1er mars 1998, de

Charles CEYRAC,
président-fondateur
de leur association,

et informent que ses obsèques seront célébrées le jeudi 5 mars, à 15 h 30, en l'église de Collonges-la-Rouge (Corrèze).

(*Le Monde* du 3 mars.)

– Léon Leibovitch,
Jacques et Carole Leibovitch,
Jean-Pierre et Catherine Leibovitch,
Emilie, David, Thérèse, Edouard et Claire Leibovitch,
Marie Lebauvy,
Daniel, Stéphane, Simone, Philippe et Dina Lebauvy,
Richard et Jeanine Rosen,
Et les familles Fendler, Monfort, Libine, Eisenberg et Tobeilem,
ont le chagrin de faire part du décès de

Mme Suzanne LEIBOVITCH,
née BLUMBERG,

survenu le 3 mars 1998.

L'inhumation aura lieu le vendredi 6 mars, à 10 h 15, au cimetière parisien de Bagneux.

On se réunira à la porte principale.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

22, esplanade des Courtieux,
92150 Suresnes.

– Mme Yvette Maquer,
Et l'ensemble de la famille
ont la douleur de faire part du décès de

René MAQUER,

survenu le 24 février, à Paris, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

Il avait fait don de son corps à la science.

126, avenue Gambetta,
75020 Paris.

Claude PRETEXTAT-LECOMTE

nous a quittés le 2 mars 1998.

De la part de
Marie-Paule Pretextat-Lecomte,
Alex Pretextat-Lecomte.

Consulat général de France,
Kaiserstrasse 39,
D-55116 Mainz.

– La Baule. Grenoble. Arradon. Alsace.

Toute la famille de

Mme Rolande MARTIN,
directrice de lycée honoraire,
ancienne élève de l'ENS
de Fontenay-aux-Roses,
commandeur des Palmes académiques,
chevalier de l'ordre du Mérite,

a la douleur de faire part de son décès, survenu à Vannes (Morbihan) dans sa quatre-vingt-quatorzième année, le 14 février 1998, jour anniversaire du décès de son époux,

M. Albert MARTIN.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité à La Baule.

– Mme Jeanne Gravigny,
Mme Jean-Marie Gravigny,
M. et Mme Louis Gravigny,
Mme Daniel Gravigny,
leurs enfants,
Mme Christiane Magnet,
Mme Hasena Fazzly,
Ses amis,
ont le chagrin de faire part du décès, le 28 février 1998, du

docteur Odile REGNAULT,
grand officier de la Légion d'honneur
au titre de la Résistance
(réseau d'Amiens 1939-1945),
médecin-inspecteur
de la Santé publique,
visiteuse de prison.

Les obsèques auront lieu le jeudi 5 mars, à 10 h 30, en l'église luthérienne, 12, rue Fénelon, à Lyon-6e.

« Heureux les cœurs purs, ils verront Dieu. »

39, rue du Bocage,
33200 Bordeaux.

– Le président de l'université Paris-I-Panthéon-Sorbonne,
Les enseignants,
Le personnel administratif,
Les étudiants,
ont la tristesse de faire part du décès, survenu le 1er mars 1998, de

Mme Catherine SLIWA,
allocataire moniteur
à l'université Paris-I.

– Le directeur de l'UFR droit des affaires,
Ses collègues enseignants,
Le personnel administratif,
Les étudiants,
ont la tristesse de faire part du décès, survenu le 1er mars 1998, de

Mme Catherine SLIWA,
allocataire moniteur
à l'université Paris-I.

– Salut,

Serge.

Jean-Bernard.

– Partenor
a le regret de faire part du décès accidentel de son président et fondateur

André BEN SAMOUN,

survenu le 26 février 1998.

Par son charisme, il a insufflé une dynamique et un esprit qui ont fait le succès de la société.

Remerciements

– Sophie,
son épouse,
Martine et Joelle,
ses enfants,
Margot,
sa petite-fille,
Ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs,
Les familles Ben Samoun, Coujaud, Dehaese, Durger-Duployez, Gravier, Katan et Mougel,
remercient tous ceux qui ont témoigné de leur sympathie à l'occasion du décès accidentel de

André BEN SAMOUN,

survenu le 26 février 1998.

Un office religieux sera célébré le samedi 7 mars, à 19 h 30, à la synagogue, 24, rue Copernic, Paris-16e.

Mme Sophie Mougel,
32, rue Fillieule-Nicolas-Philibert,
92500 Rueil-Malmaison.

Anniversaires de décès

– Le 5 mars 1997,

Paul-André LESORT

nous quittait.

Il vit dans nos cœurs.
Il vit dans son œuvre.
Il vit.

Monique, Dominique, Emmanuelle, Marc, Christophe.

– Souvenez-vous avec les siens, le 5 mars 1996,

Henri RACHOU

nous quittait.

Débats

– Présentation et débat autour de l'ouvrage de Raoul Girardet :
La société militaire dans la France contemporaine 1815-2000, Plon, 1998,
le lundi 9 mars 1998, à 18 heures.
Palais abbatial
de Saint-Germain-des-Prés,
5, rue de l'Abbaye, Paris-6e.
Conférence publique
organisée par le Centre d'études d'histoire de la défense.

Communications diverses

– **Etre heureux, c'est dissiper les doutes** (Talmud). Consultations en psychothérapie hébraïque du professeur Jacques Benaudis : 01-47-97-30-22.

– **L'hébreu, clé de la Bible, de la Kabbale et d'Israël.** Stages express individuels du professeur Jacques Benaudis : 01-47-97-30-22.

Les 10 000 de Persan
(course à pied, nouveau parcours de 10 710 mètres)
dimanche 8 mars 1998,
départ à 10 heures.
Inscription : hôtel de ville,
service des sports,
les 10 000 de Persan, 2e édition,
95340 Persan et/ou par téléphone au 01-39-37-48-80, poste 138
(course ouverte aux licenciés)

Soutenances de thèse

– **Le lieutenant-colonel François Chauvancy** a soutenu une thèse de doctorat en sciences de l'information et de la communication : « **L'information, arme stratégique des démocraties : nécessité et légitimité d'une stratégie de communication** », le 11 février 1998, à l'université Paris-IV-Celsa.

Le jury, composé des professeurs J.-B. Carpentier, directeur de thèse et directeur du Celsa, F. Boursin, Paris-IV-Celsa, L. P. Laprévote, Nancy-II, A. Mucchielli, Montpellier-III, et du colonel Raevel, chef du Sirpa armée de terre, lui a décerné la mention très honorable avec les félicitations à l'unanimité.

– **Pascal Pineau** a soutenu, le 3 mars 1998, à l'université Paris-XI, une thèse de doctorat en sciences sur « **Lésions chromosomiques au cours de l'hépatocarcinogenèse chez l'homme** ». LOH et GST pour un avenir assuré, signé 307.

BIJOUX BRILLANTS
Le plus formidable choix.
Que des affaires exceptionnelles !
Tous bijoux or, toutes pierres précieuses, alliances, bagues, argenterie.
ACHAT - ÉCHANGE BIJOUX
PERRONO OPÉRA
Angle boulevard des Italiens
4, rue Chaussée-d'Antin
Magasin à l'Etoile
37, avenue Victor-Hugo.
Autre grand choix.

L'AVENIR DES RÉGIONS
PAYS DE LA LOIRE
Les usines à la campagne
A lire demain dans Le Monde

Vous vendez ou vous louez votre appartement ou votre maison
Forfaits Particuliers
495 F TTC - 2 parutions
685 F TTC - 4 parutions
5 lignes
112 F TTC la ligne suppl.
Tél. : 01.42.17.39.80
Fax : 01.42.17.21.36

TOUS LES LUNDIS (dates mardis)
Retrouvez les petites annonces immobilières dans
Le Monde ECONOMIE
01.42.17.39.80

VEDRAN SAMANOVIC/UNDP

Sur la plage de Shengjin.

L'Albanie embourbée

Malgré l'aide des organismes internationaux, le nouveau régime de Tirana n'a pu faire reculer le chômage et la pauvreté. Un an après les troubles du printemps 1997, le pays connaît un regain de violence et la police a reçu l'ordre de tirer sans sommation pour lutter contre l'insécurité et les mafias

La rue est un cloaque. Les carrioles tirées par de maigres petits chevaux passent dans la boue, mais les voitures montent sur le trottoir. Il y a une quinzaine d'années, au temps de la dictature, on a construit ici des immeubles au pied d'un versant escarpé, sans s'occuper du ruissellement. Même par grand beau temps, l'eau stagne, baignant des monceaux d'ordures. L'an dernier, soixante-douze enfants atteints de choléra ont dû être hospitalisés. Dans cette bourgade côtière de Shengjin, où les travailleurs méritants venaient, naguère, passer au bord de la mer des vacances très surveillées, le découragement menace. *« La situation est catastrophique*, dit le maire, élu il y a un an. *Si ça continue comme ça, je vais démissionner. »*

Pauvreté, chômage, séquelles des destructions qui ont accompagné les troubles du printemps et de l'été dernier : Shengjin partage le sort de tant d'autres villages et villes d'Albanie. Avec tout de même, ici, un espoir de soulagement au moins partiel : le Programme des Nations unies pour le développement (UNDP) va entreprendre de canaliser les écoulements, de drainer, de filtrer, et par la même occasion de donner du travail, pendant quelques mois, à ceux qui réaliseront le projet. Pour la circonstance, Luchiano Chiari, un ingénieur italien qui a passé près de quarante ans à construire des barrages dans le tiers-monde sans rien perdre de son enthousiasme, a repris du service. Ce ne sont pas les compétences qui manquent sur place, et le budget est modeste : quelques centaines de milliers de dollars. Mais il s'agit de montrer à travers ce projet et quelques autres, similaires, qu'il est possible de faire quelque chose, de remonter la pente.

Les gens de Shengjin ont d'autres idées : il est question de développer le port, d'en faire une voie d'entrée pour le nord de l'Albanie, le symétrique septentrional de Durres. Ce n'est pas pour demain : pour l'instant, le port de pêche fonctionne au ralenti (30 % des bateaux ont été détruits, essentiellement au cours de tentatives de fuite vers l'Italie). L'accès à la jetée est gardé par un policier avec un kalachnikov. Un peu plus loin, quatre antiques camions chinois, témoins de l'ancien régime, dorment dans la poussière. Un Italien a investi dans une petite conserverie, dont les déchets vont directement à la mer ; quand les enfants se baignent, ils reviennent couverts de boutons. *« On est en Europe*, explique Luchiano, *mais on a parfois du mal à le croire. »* Ce qui n'empêche pas les Albanais, aujourd'hui comme en d'autres temps, d'être fiers de leur pays, de leur culture : le préfet de la région de Lezha, le chef-lieu local, est un poète connu – Ndoc Gjetta. Barbu, chevelu, le visage buriné et le regard sombre, il a été, pendant des décennies sous Enver Hodja, fonctionnaire de la culture. Et il accueille ses visiteurs par une description lyrique d'une ville comblée par la nature et toutes les beautés du monde : la montagne, la mer à proximité, une histoire vieille de deux mille quatre cents ans et un *« esprit »* qui l'incite, malgré tout, à *« l'optimisme »*.

Mais ce qu'on voit aujourd'hui de sa ville, ce sont surtout ces alignements d'immeubles minables, pas entretenus, balcons branlants hérissés d'antennes paraboliques. Avec, comme ailleurs, partout des ordures. C'est ce qui frappe peut-être le plus le visiteur qui connaissait – un peu – l'Albanie communiste : elle était pauvre et paralysait vertueuse, de cette vertu imposée par la force d'un système absurde. Elle est toujours pauvre, mais sale et anarchique, payant durement les inutiles souffrances d'antan.

Dans les bureaux, les bâtiments publics, les écoles, les murs sont nus, vides. Les portraits d'Enver n'ont pas été remplacés, ne serait-ce que par une affiche, un paysage. Il n'y a rien, tout simplement. Dans l'école du village de Gocaj, il n'y a au mur qu'un tableau noir tel qu'on devait en fabriquer il y a très, très longtemps : un mauvais bois ondulé et peint, où la craie laisse à peine sa marque. Les deux poêles en fer – un par classe – ne fonctionnent plus depuis des années. Mais les bambins se lèvent, accueillants et disciplinés, à chaque fois qu'entre un visiteur. Dehors, d'autres enfants et quelques femmes (les hommes jouent au billard au café) attendent avec des bidons qu'un tuyau sortant d'un trou boueux veuille bien dégorger un peu d'eau supposée potable.

Là aussi, l'UNDP, qui a organisé le voyage pour attirer l'attention sur les immenses besoins du pays, a un projet – trois fois rien, à vrai dire – : ajouter une cloison pour créer une classe supplémentaire et consolider le toit branlant. Faut-il vraiment mobiliser pour cela une organisation internationale et son cortège d'experts en Range Rover ? Sans doute : *« Il y a tant à faire que les gens, seuls, ne savent pas où donner de la tête »*, explique l'ingénieur italien. Et puis, depuis que la dictature s'est effondrée, c'est par réaction chacun pour soi. C'est pourquoi, sans doute, les intérieurs, aussi pauvres soient-ils, sont si nets, et les lieux publics presque à l'abandon.

Faute d'argent, les routes ne sont pas entretenues : la principale artère du pays, nord-sud, se parcourt à 25 km/heure de moyenne, à travers des ornières toujours plus profondes. L'industrie semble paralysée, à l'image de ces immenses usines mortes, pillées, vides. Quand elles ne sont pas squattées par des sans-abri. Certaines, pourtant, gardent une certaine activité : l'ancienne usine Mao Zedong (débaptisée bien sûr après la rupture du régime d'Enver Hodja avec la Chine, au début des années 70), jadis principale fabrique de textiles du pays, a gardé mille de ses onze mille ouvriers de jadis. Des ouvrières, qui travaillent sur des machines relativement modernes (made in DDR, l'Allemagne de l'Est d'avant 1989) et pour lesquelles pas grand-chose n'a changé. Les salaires (35 dollars par mois) ont augmenté plutôt moins vite que les prix. Avec une différence : on travaille désormais 40 heures cinq jours par semaine, au lieu des six jours à 48 heures, plus les réunions politiques de jadis. Ce qui est tout particulièrement important pour les femmes, même si, aujourd'hui, leur mari est en général au chômage.

Comment vivent les Albanais, avec ces salaires qui, en moyenne, tournent autour de 50 dollars, des allocations-chômage de 20 dollars par famille (à peine de quoi payer l'électricité), des terres privatisées aux superficies souvent minuscules ? S'il y a tout de même de quoi manger et s'habiller, et souvent de quoi aller dans un de ces cafés qui pullulent, ou de jouer dans les Bingo omniprésents, c'est que l'argent vient d'ailleurs : envoyé par les émigrés ou gagné au cours de séjours périodiques et clandestins en Italie ou en Grèce. Une jeune femme de Lezha, élève d'un cours d'anglais organisé par un missionnaire d'une église américaine, raconte que parmi ses vingt et un anciens camarades de classe à la faculté d'économie, elle seule est restée en Albanie. Devant l'ambassade d'Italie, on continue à faire la queue pour obtenir un visa, une entreprise de plus en plus difficile (18 000 entrées légales mais cette année, Rome, pressée par ses partenaires européens, va réduire le débit).

Il y a aussi l'aide étrangère, 600 millions de dollars promis récemment par toute une série d'organismes internationaux, et au total l'Albanie est sans doute le pays qui, depuis l'effondrement des régimes communistes en Europe de l'Est, a été le plus aidé par tête d'habitant. Le moins qu'on puisse dire est que cela ne se voit guère.

Il y a pourtant quelques signes de redémarrage, ou plus exactement de l'argent au soleil. Les trafics du temps de l'embargo contre la Serbie, le transit de la drogue venue du Moyen-Orient ont créé des fortunes, et des villas cossues sont construites ici et là au milieu de la pauvreté ambiante, sur la route de Tirana à Durres. Il y a aussi cette extraordinaire concentration de Mercedes, pas toutes antiques et pas forcément toutes volées. A Berat, en plein centre, un cabriolet flambant neuf fait des ronds sur la place principale avant de s'arrêter, exactement au milieu, où une imposante limousine vient le rejoindre. Conversation entre les occupants, comme au cinéma.

A Berat, précisément, les troubles de l'an dernier ont fait près de 200 morts. Mais au-jourd'hui, le nouveau chef de la police, Vasfi Cama, aux allures d'incorruptible efficace et pressé, affirme que ses services contrôlent la situation, que la ville est devenue sûre, qu'on peut s'y promener la nuit. Comment se fait-il alors que, dix minutes plus tard, rentrant dans sa chambre d'hôtel, on y découvre au-dessus du lit l'impact tout frais d'une balle ? Ou que pour un simple déplacement au restaurant, à deux cents mètres mais à la nuit tombée, on fasse accompagner un groupe d'étrangers par un camion de police et des hommes en treillis et mitraillette ?

Il y a encore *« des cas sporadiques de violence »*, explique le chef de la police, et toutes les armes n'ont pas été récupérées. En effet : cinq jours plus tard, dans cette même vieille et belle ville de Berat, inscrite au patrimoine de l'humanité, une fusillade à la terrasse d'un café laissera cinq morts. Au même moment, à Shkoder, tout au nord, la police, débordée, laissait une centaine d'hommes armés se déchaîner dans la ville, incendiant plusieurs bâtiments officiels...

« La situation reste fragile », comme le dit sobrement le président albanais, Rexhep Mejdani, un physicien familier des laboratoires de Saclay. Il regrette qu'une *« vieille mentalité d'intolérance »* subsiste à côté d'une *« nouvelle mentalité de tolérance et d'intégration »*. Il parle de réforme de l'administration et de la justice, de resserrement progressif de l'autorité de l'Etat, de *« développement de la société civile »*, rêve d'une presse qui cesserait de jeter de l'huile sur le feu et de ne refléter que les passions des diverses factions... Et comme à peu près tous les responsables actuels, il désigne l'obstacle principal : l'attitude du Parti démocrate et de son chef, l'ancien président Berisha, qui depuis sa défaite aux élections de l'été dernier boycotte les travaux du Parlement et conteste la légitimité du pouvoir. Le premier ministre, le socialiste Fatos Nano, concède que son parti faisait la même chose dans l'opposition : *« Mais aujourd'hui, il faut sortir de ce cercle vicieux, ne pas répéter les erreurs du passé. »* Beau parleur, s'exprimant en économiste moderne et en démocrate convaincu, sa voix un moment couverte par les huées de manifestants défilant sous les fenêtres, cet ancien secrétaire des jeunesses communistes affirme que la situation *« se normalise »*, que le nombre des incidents armés a baissé de 40 % au cours des derniers mois de l'année. En fait, ils ont depuis recommencé à augmenter, mais c'est parce que *« les groupes criminels réagissent à la pression mise sur eux par la police »* et les autorités. Alors qui est responsable ? Les *« criminels »*, les fonctionnaires corrompus qui se révoltent quand on les prive de leurs sources d'enrichissement, ou bien le *« démagogue »* Berisha, dont l'attitude encouragerait les fauteurs de troubles et les gangs en tous genres ? Un an après le début des troubles du printemps 1997, l'Albanie, au lieu de commencer à remonter la pente, paraît s'embourber. Le pouvoir central parle mais tarde à agir, et l'opposition repart à l'assaut, tandis que, pour mieux lutter contre l'insécurité et les mafias, la police vient de recevoir l'ordre de tirer sans sommation.

> Depuis que la dictature s'est effondrée, c'est par réaction chacun pour soi. C'est pourquoi, sans doute, les intérieurs, aussi pauvres soient-ils, sont si nets et les lieux publics presque à l'abandon

Cela n'efface pas les bonnes intentions des responsables locaux qu'on a entendus, des jours durant, faire valoir que, sur place, une coopération entre représentants des différents partis est possible. Et certains Albanais, en dépit de tout, refusent de se décourager. Cette famille de huit personnes qui, en attendant de trouver de quoi finir de construire sa maison – en chantier depuis quatre ans, et toujours au niveau des fondations –, a aménagé avec le plus grand soin un des innombrables bunkers laissés par l'ancien régime. Cet imprimeur qui rêve de lancer un quotidien régional *« sans politique »*, mais avec de l'économie et de la culture, et imprime pour l'instant des milliers de tickets de Bingo. Ou ce petit entrepreneur pillé et dévalisé l'an dernier mais qui, pétillant d'énergie, multiplie les activités à partir d'un sombre souterrain où il n'a même pas le téléphone : *« En Albanie, tout est à faire, et l'avenir est à ceux qui commenceront tôt. »*

C'est pour aider ces petites entreprises, bien en peine de trouver des crédits dans un pays où le système bancaire n'est pas encore remis du krach des pyramides financières, que l'UNDP a ouvert à Berat un « business center », constitué de trois ordinateurs, Internet, une ouverture sur l'extérieur, et un service de conseil. Une goutte d'eau dans la mer, sans doute, mais un petit encouragement de plus pour ceux qui veulent croire que les enfants d'Albanie peuvent espérer autre chose qu'un bateau pour l'Italie.

Jan Krauze

L'Algérie de Bernard-Henri Lévy

par François Gèze et Pierre Vidal-Naquet

«*ARRÊTER le massacre et les massacreurs : c'est la seule question qui vaille ; le reste est bavardage, irresponsabilité, insulte aux victimes.* » Ces propos de Bernard-Henri Lévy face au drame algérien (*Le Point* du 17 janvier), nous y souscrivons sans restrictions. Mais, pour contribuer à cet objectif, encore faut-il s'entendre sur les moyens de l'atteindre et donc sur l'analyse des causes. Dans sa réponse à notre interpellation sur « L'Algérie et les intellectuels français » (*Le Monde* du 4 février), Bernard-Henri Lévy marque son désaccord avec nous sur ce point en nous accusant de céder au « *syndrome Timisoara* » (*Le Monde* du 12 février). En substance, nous sous-estimerions l'horreur de la barbarie islamiste et nous, « *diaboliserions* » l'ultime rempart « *dans le combat contre les Khmers verts* » : l'armée algérienne qu'il faut « *mettre en demeure de faire son métier, juste son métier, qui est de protéger les civils* ».

En décembre 1989, lors de la « révolution » roumaine, les télévisions occidentales révélèrent les images bouleversantes du « charnier de Timisoara » : une dizaine de corps mutilés furent présentés comme la preuve des 4 500 insurgés assassinés par la Securitate et jetés dans des charniers. Quelques semaines plus tard, on apprenait que ces « suppliciés » étaient décédés de mort naturelle et qu'il s'agissait d'une manipulation. Nous serions donc tombés dans un piège de ce type en dénonçant « *l'usage généralisé du chalumeau et du napalm, à une échelle sans beaucoup de précédents depuis un demi-siècle* », alors même que la situation algérienne est sans commune mesure avec « *les guerres du Vietnam, d'Afghanistan* [ou le] *conflit Irak-Iran* ».

Les précédents que nous évoquions n'étaient évidemment pas ceux de ces conflits internationaux, mais ceux des dictatures militaires qui ont mené des « guerres sales » contre leurs opposants : au Chili, en Argentine ou au Guatemala. Et il est vrai qu'on a rarement vu, pour ne prendre que cet exemple, une armée utiliser le napalm sur son propre territoire comme l'ont fait les militaires algériens dans les zones suspectées d'abriter des maquis islamistes, notamment dans la région de Texana (près de Jijel), dans les monts de Chréa (près d'Alger) ou dans la forêt de Sid Ali Bouneb, en bordure de la Kabylie.

Cela dit, Bernard-Henri Lévy a pleinement raison de souligner que, dans des situations de conflits armés, il faut être extrêmement vigilant dans l'appréciation des témoignages, surtout s'ils sont peu ou prou contrôlés par l'une des forces en présence. Mais, si l'on en juge par le caractère très sélectif de ses sources, il semble que cet avertissement ne le concerne pas. C'est pourtant lui qui, dans *Le Point* du 4 octobre 1997, affirmait avec force l'exigence de « *l'envoi d'une commission d'enquête internationale sur le lieu des derniers massacres,* [car] *ce sera un pas en direction de ces millions d'hommes et de femmes atrocement seuls, désemparés* ». Et qui précisait : « *Pourquoi ne pas dire à cet Etat FLN qui est, jusqu'à nouvel ordre, notre seul interlocuteur : halte à l'Etat fou ; halte à la vendetta d'Etat ; les islamistes, si sanguinaires soient-ils, ont droit à des procès ; ils ont le droit, eux aussi, de n'être ni torturés ni massacrés ; c'est en répondant à la terreur par la contre-terreur qu'on finit de ruiner la démocratie et qu'on fait le lit du fascislamisme* ». (Il soulignait là un point essentiel : pourquoi, si les égorgeurs sont aussi clairement identifiés qu'il le prétendra ensuite, n'ont-ils jamais été traduits devant des tribunaux publics ? Et comment expliquer que les parlementaires européens qui se sont rendus récemment à Alger n'aient pu rendre visite aux avocats qui défendent les prisonniers politiques ?)

Cette position – qui est celle que nous défendons –, Bernard-Henri Lévy l'a oubliée lors de son enquête personnelle en Algérie (*Le Monde* des 8 et 9 janvier). Accompagné tout au long de son séjour par des hommes des forces de sécurité, il n'a pas jugé utile, apparemment, de vérifier les très graves accusations de violations massives des droits de l'homme portées contre le pouvoir algérien. Des accusations dont les sources sont pourtant très facilement disponibles : enquêtes des organisations non gouvernementales ou témoignages des courageux avocats algériens qui se battent pour le respect du droit et qu'il ne semble pas avoir rencontrés.

Pourquoi les « choses vues en Algérie » par Bernard-Henri Lévy font-elles l'impasse totale sur la « *vendetta d'Etat* » qu'il dénonçait trois mois plus tôt ou sur les centres de torture identifiés par la FIDH et Amnesty International, comme le commissariat de Cavaignac, l'école de police de Châteauneuf et bien d'autres ? N'est-ce pas lui qui a succombé au « *syndrome Timisoara* » ? On peut le craindre au vu de l'argumentaire en quatre points qu'il nous oppose.

1) « *Excuser en expliquant... Banaliser le crime en le diluant...* » : tel serait l'effet de notre évocation du rôle de l'histoire et de la tradition de manipulation de la violence héritée du pouvoir national. Pour Bernard-Henri Lévy, ce rappel est sans portée : « *Les femmes de Relizane seront-elles avancées le jour où elles comprendront que les assassins de leurs fils, de leurs maris, sont les lointains descendants du bey* [sic] *d'Alger et de Bugeaud ?* » Cette caricature de notre position, assimilant explication et justification, revient à faire sienne la déraison qui anime au quotidien les protagonistes du drame algérien. L'émotion légitime tient lieu d'explication et l'analyse de l'enchaînement complexe des causes importe peu.

Il est vrai que l'horreur des crimes islamistes est « *irréductible à toute raison* », mais cela est également vrai des crimes commis par l'Etat algérien : peut-on établir une hiérarchie du Mal entre ceux qui jettent les bébés contre les murs et ceux qui torturent leurs parents au chalumeau et à la scie électrique ? Si l'on veut vraiment « *arrêter le massacre et les massacreurs* », il est indispensable de rechercher les responsabilités, de dissiper l'opacité qui les entoure, car cette opacité permet tous les crimes, ceux des islamistes comme ceux du pouvoir. Face à la déraison, la raison – et en particulier le rappel du poids de l'histoire – n'est pas une « *excuse* » : elle est la condition pour trouver les voies d'une issue pacifique.

2) « *Les gens du GIA revendiquent leur barbarie. Quand ils ne la revendiquent pas, ce sont les survivants des massacres qui les reconnaissent et les désignent. Pourquoi (...) ne pas se contenter de ces témoignages ?* » Que des jeunes égorgent au nom de l'islam, c'est une sinistre certitude, et leur condamnation ne peut être que sans appel. Mais les « revendications » délirantes émises dans des feuilles extrémistes à Londres et ailleurs prouvent-elles que tous les crimes soient le fait exclusif des groupes armés islamistes ? Prouvent-elles que les égorgeurs ne soient pas manipulés ?

Tous les services de renseignement occidentaux ont acquis la conviction que les GIA sont largement infiltrés par les hommes de la Sécurité militaire, qui s'en servent pour diviser et décrédibiliser les islamistes et entretenir un climat de terreur afin de prévenir toute révolte populaire. Les témoins survivants ont certes vu les assassins, mais pas ceux qui ont armé leur bras. Et on sait que les revendications – les événements récents en Corse l'ont encore montré – sont, partout, l'un des instruments privilégiés de la manipulation.

3) « *Chacun sait bien qu'il y a des situations où* [la] *sage théorie* [wébérienne] *de l'Etat peut, et doit, céder la place à la théorie, tout aussi républicaine, du "peuple en armes".* » Mais de Valmy à la guerre de libération algérienne, la théorie du « peuple en armes » ne s'est toujours appliquée qu'à la lutte nationale contre un ennemi étranger ; ou bien faudrait-il comprendre que les millions d'Algériens qui avaient voté pour le FIS en 1991 ne font pas partie de la nation algérienne et qu'il est donc légitime de les « éradiquer » par le feu et par le sang ? Et comment ignorer que les pratiques des « seigneurs de la guerre », miliciens armés par le pouvoir, n'ont rien à envier dans l'horreur à celles des « seigneurs de la guerre » islamistes ? Comment refuser de voir que les quelque 200 000 hommes enrôlés et contrôlés par la gendarmerie et par la Sécurité militaire dans les « *gardes communales* » et les « *groupes de légitime défense* » ont carte blanche pour régler la « *question islamiste* » en violant quotidiennement les lois de la République algérienne ?

4) « *Il y a des officiers républicains, voire démocrates, qui partagent notre dégoût de la "politique du chalumeau". Il y a, dans la sphère du pouvoir, des hommes qui veulent eux aussi une Algérie luttant contre le terrorisme dans le respect strict des règles de droit.* » Pour répondre à cet argument, le parallèle avec la première « *guerre d'Algérie* » est bien éclairant.

Nombre d'officiers et de fonctionnaires algériens sont en effet révulsés par le recours massif à la torture, aux « disparitions » et aux exécutions extrajudiciaires, comme l'étaient alors bien des officiers français. Mais, comme c'était le cas à l'époque, ceux-là n'ont strictement aucun poids dans les décisions stratégiques, aucun moyen d'imposer le « *respect strict des règles de droit* » aux véritables détenteurs du pouvoir, les responsables de la Sécurité militaire. Prétendre le contraire serait revenu hier à accepter l'usage généralisé de la torture par le général Massu et le colonel Bigeard au motif qu'il existait un général Paris de Bollardière assez courageux pour le dénoncer et un colonel Buis pour tenter de l'interdire (ce qui n'est d'ailleurs même pas le cas aujourd'hui en Algérie, où aucun officier supérieur ne s'est élevé publiquement contre les violations des droits de l'homme par l'armée).

En conclusion bien provisoire, il nous faut réaffirmer que, contrairement à ce que prétend Bernard-Henri Lévy, nous ne recommandons pas « *le dialogue sans conditions avec des gens qui, hier encore, prêchaient le meurtre des civils et de la démocratie* ». Les islamistes sont des ennemis politiques, mais ils doivent être combattus avec les moyens de la démocratie et non par ceux de la barbarie. Et on ne peut prétendre ignorer que le FIS, en signant en janvier 1995 avec des partis d'opposition laïques la « *plate-forme de Rome* », a accepté les règles de base du jeu démocratique – au premier rang desquelles le principe de l'alternance – et qu'il a depuis lors condamné à maintes reprises sans aucune ambiguïté les massacres atroces commis par les GIA au nom de l'islam. Si nous soutenons les efforts de tous les Algériens opposés à l'islamisme qui réclament inlassablement une solution politique, comme Hocine Aït-Ahmed, Salima Ghezali, Louisa Hanoune ou Mohammed Harbi, c'est parce que nous sommes convaincus de leur totale détermination à exiger de tous, militaires et islamistes, le respect de l'Etat de droit.

Face à l'horreur des massacres, nous comprenons la tentation des explications « idéologiques ». Mais c'est précisément parce que celles-ci exposent aux risques du « *syndrome Timisoara* » que nous appuyons la revendication des démocrates algériens d'une commission d'enquête internationale qui sera chargée d'établir la vérité sur les responsabilités dans le drame que vit leur pays.

Notre contradicteur a pleinement raison de souligner que, dans des situations de conflits armés, il faut être vigilant dans l'appréciation des témoignages. Mais si l'on en juge par le caractère très sélectif de ses sources, il semble que cet avertissement ne le concerne pas

François Gèze est directeur général des Editions La Découverte.

Pierre Vidal-Naquet est historien et directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales (Ehess).

La démocratie, antidote au terrorisme

par Jack Lang

JE viens d'accomplir à Alger une courte mission d'amitié et de dialogue. Nos amis algériens unanimes – gouvernement ou simples citoyens – attendent des Français un langage sans équivoque sur le terrorisme qui meurtrit leur pays. De ce côté-ci de la Méditerranée, certains n'ont pas hésité à renvoyer dos à dos les autorités algériennes et les tueurs. Pis encore, le doute a parfois été entretenu sur l'origine même des actes criminels. Les Algériens de toutes tendances en ont été profondément blessés. Cette confusion nourrit la cause du terrorisme. Elle affaiblit le peuple algérien dans cette lutte sans merci engagée contre ses ennemis.

La vérité crève pourtant les yeux. Les égorgeurs signent leurs crimes. Ils les revendiquent même avec fierté. Ils sont les auteurs exclusifs des monstruosités perpétrées en Algérie. Elles sont si révoltantes qu'il faudrait même s'interdire de leur accoler l'étiquette d'islamistes. Les criminels salissent par le sang une religion qui est d'abord une philosophie d'amour et de respect.

La sauvagerie et l'ampleur des tueries (femmes éventrées, enfants brûlés vifs, bébés déchiquetés...) s'apparentent au génocide ou au crime contre l'humanité. Les égorgeurs deviennent des bêtes à tuer, des machines à mutiler et à violer.

Dans ce combat difficile sans cesse recommencé, l'Algérie a besoin de notre solidarité pleine et entière. Il faut que les terroristes sachent qu'ils ne pourront compter sur aucune complaisance, aucune concession, aucune faiblesse de notre part.

On peut comprendre en particulier – tel est mon sentiment personnel – que nos amis algériens s'étonnent que ceux-là mêmes qui, en Europe, continuent à cultiver l'incertitude sur la paternité des crimes ne réclament pas avec la même vigueur le démantèlement de certains réseaux terroristes qui ont pignon sur rue dans plusieurs pays européens.

Pourquoi une commission d'enquête constituée à l'initiative des institutions européennes n'établirait-elle pas une radiographie, pays par pays, des officines liées au GIA, des trafics d'armes et des transferts de fonds à destination des tueurs ? En détruisant les bases arrière du terrorisme, les Européens apporteraient leur pierre à la lutte des Algériens.

En France, tous ceux qui, de bonne foi, souhaitent aider l'Algérie à vaincre le terrorisme devraient militer pour un renouveau des relations entre nos deux pays : c'est le meilleur soutien que nous pouvons leur apporter pour l'arracher à ce cauchemar. Depuis trop longtemps l'Algérie a été asphyxiée, isolée, coupée des autres pays, et en particulier du nôtre : retour massif de nos concitoyens, fermeture des centres culturels et des consulats, suppression de la ligne Air France, réduction brutale des visas (de 600 000 à 50 000). Il faut au plus vite tourner le dos à cette politique d'étouffement moral et d'étranglement psychologique.

L'Algérie a besoin au contraire d'oxygène pour mieux respirer et se tourner vers l'avenir. Face à des terroristes qui veulent faire régresser mentalement le peuple en l'emprisonnant dans une idéologie régressive et mythique d'un autre âge, le meilleur remède est de permettre à ce pays de s'engager avec audace vers le futur et de choisir clairement la voie de la modernité.

Quels pourraient être les axes d'une coopération renouvelée ? En premier lieu, il faut modifier les relations humaines entre les deux peuples et faciliter la circulation des personnes. La question la plus sensible est celle des visas. Depuis cinq ans, on a infligé aux Algériens un sort discriminatoire et humiliant. Les visas ne se délivrent plus sur le territoire algérien, mais à partir des bureaux de Nantes, selon des critères aussi incertains que restrictifs. Ils ont été refusés à des intellectuels, à des médecins, à des journalistes, à des étudiants en danger de mort. Contrairement à l'idée répandue, l'immense majorité des demandeurs de visa n'a nulle intention de s'établir en France. Ils souhaitent simplement pouvoir disposer d'une halte pour reprendre leur souffle, ou d'un peu de temps pour parfaire leurs études ou leurs recherches, ou encore retrouver un ami ou une famille dont ils sont cruellement séparés. Rien ne justifie cette pénalisation qui pèse sur les Algériens.

Le premier ministre a annoncé sa volonté de libéraliser l'attribution des visas. Cette annonce a soulevé une espérance. D'où l'urgence de mesures volontaristes : l'accélération, grâce à la modernisation, de la délivrance de visas par le service de Nantes, l'ouverture en Algérie de nouveaux postes consulaires. Dans ce contexte, la proposition d'un moratoire des reconduites à la frontière et des expulsions en Algérie mériterait d'être étudié sereinement et sérieusement.

La modification des relations humaines entre nos deux peuples passe aussi par la présence renforcée de nos compatriotes sur le sol algérien. Ce serait un signe de confiance courageuse dans le retour progressif à la paix civile et, du même coup, une source supplémentaire d'affaiblissement du terrorisme.

Il faut aussi réactiver la coopération économique, scientifique et culturelle sous toutes ses formes. La venue d'investisseurs et pas seulement de négociants serait un atout décisif de cette relance.

Le troisième pilier d'une relation bilatérale renouvelée est la concertation politique. Le chemin à accomplir est ici immense. En huit années, une seule rencontre approfondie s'est tenue entre le gouvernement algérien et un responsable officiel français. A l'initiative d'Hubert Védrine, un émissaire du Quai d'Orsay s'est entretenu longuement avec le ministre algérien des affaires étrangères sur le dossier de l'Irak voilà deux mois. Par bonheur, notre ambassadeur à Alger déploie sur place, sans relâche, une action remarquable de rapprochement franco-algérien.

Ce changement de cap que nous appelons de nos vœux ne doit pas seulement être une relation d'Etat à Etat, mais doit prendre la forme d'un rapport plus direct de peuple à peuple, de citoyen à citoyen, d'association à association, de syndicat à syndicat, d'université à université. Construisons des ponts entre les deux sociétés, multiplions les relations vivantes et imaginatives, sortons de trente années de crises successives et de malentendus multiples, et bâtissons une amitié durable et féconde.

Il n'est pas question, pour autant, de nous substituer au peuple algérien pour répondre à la grave crise à laquelle il est confronté. De lui, et de lui seul, dépend la solution. C'est un pays souverain. Et, comme me le disait à Alger l'une des femmes rencontrées, « *l'âme de l'Algérie est d'être libre* » : rebelle à l'occupation coloniale, rebelle aux assassins qui, par la violence, voudraient l'emprisonner, rebelle aux immixtions extérieures. Au demeurant, seul l'Etat national peut sérieusement et concrètement vaincre l'insécurité et le terrorisme.

L'étendue du territoire et la dimension relativement modeste de l'armée ne facilitent pas la tâche des forces de sécurité, qui ont pourtant réussi à porter des coups sévères aux terroristes. Les autorités algériennes savent parfaitement que leur devoir impérieux est d'assurer la protection des populations par l'éradication complète du terrorisme.

La solution sera autant politique que technique. Plus le peuple se sentira mobilisé, plus les terroristes seront isolés. A condition qu'elle se complète et s'accentue, la transition démocratique peut contribuer à cette « levée en masse ». Certes, l'organisation du pouvoir politique ne répond pas encore pleinement aux normes des pays d'Europe, où la liberté a été forgée par deux siècles de lutte. Mais la bonne foi oblige à constater que l'Algérie a ouvert le chemin vers la démocratie. Formons le vœu que cette libéralisation s'intensifie et s'accélère, notamment par la venue sans entrave des journalistes étrangers (déjà nombreux) et des organisations humanitaires.

Ce mouvement progressif vers la liberté est symbolisé par la presse indépendante. Talentueuse, brillante, elle témoigne aussi d'un courage exemplaire, dont elle paie sévèrement le prix : 70 journalistes assassinés. Plus largement encore, la dynamique de la société contribue à façonner une opinion publique et à faire naître une conscience démocratique. Des milliers d'associations et de mouvements irriguent le tissu social.

La démocratie est le meilleur antidote au terrorisme. Plus l'Algérie réussira à consolider son Etat de droit encore incomplet, à nourrir la vie civique et à protéger les droits de la personnne, plus évidente apparaîtra la solution démocratique comme seule solution alternative au chantage des égorgeurs : la paix et non la violence, la liberté et non l'oppression.

Face à des terroristes qui veulent faire régresser mentalement le peuple, le meilleur remède est de permettre à l'Algérie de s'engager avec audace vers le futur et de choisir clairement la voie de la modernité

Jack Lang est président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale.

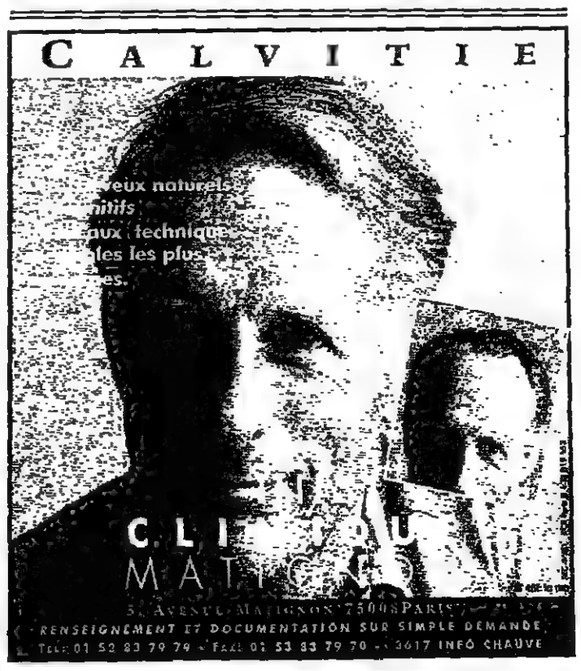

Le Monde
21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http ://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Le Kosovo, notre affaire

Il ne sera pas dit, cette fois, que la communauté internationale n'a pas *pris à temps la mesure de* la menace pesant de nouveau sur les Balkans. La poudrière du Kosovo est au bord de l'explosion. Cette province pauvre du sud de la Serbie est considérée par les Serbes comme leur berceau national, mais elle est habitée à 90 % par une population *d'origine albanaise. L'éclatement* de la Yougoslavie a véritablement commencé en 1989 quand Slobodan Milosevic a supprimé l'autonomie du Kosovo – et celle de la Voïvodine, au nord, où vit une forte minorité magyare.

Depuis, la répression des aspirations des Albanais du Kosovo – avec de nombreuses atteintes aux libertés et aux droits de l'homme – n'a pas cessé mais le problème a longtemps été occulté par la guerre en Bosnie-Herzégovine. Ignoré à Dayton, le sort du Kosovo revient au premier plan des préoccupations. Le secrétaire au Foreign Office, Robin Cook, est à Belgrade, au nom de l'Union européenne. Il devrait être *bientôt suivi* par *ses* collègues français et allemand, Hubert Védrine et Klaus Kinkel, qui feront ainsi le voyage commun auquel ils avaient renoncé en décembre 1997, mais sans pouvoir se rendre à Pristina, la capitale du Kosovo, *comme* ils l'avaient à l'origine souhaité. Tous plaideront auprès de Milosevic pour une négociation que le maître de la « petite » Yougoslavie (Serbie-Monténégro) ne paraît pas disposé à ébaucher. Peut-être *se souviendront-ils* qu'en 1992, le président américain George Bush, qui se préoccupait alors fort peu de la guerre en Bosnie, avait en revanche fixé *aux dirigeants serbes une « ligne rouge »* à ne pas franchir, précisément au Kosovo.

La raison des inquiétudes internationales est simple : derrière le Kosovo se profile l'ensemble de la « question albanaise », c'est-à-dire le fait que la majorité des populations d'origine albanaise ne vivent pas en Albanie et sont dispersées dans plusieurs Etats des Balkans. Si la répression et l'humiliation subies au Kosovo les amenaient à revendiquer le droit de vivre ensemble dans un Etat-nation, l'embrasement de la région serait difficilement évitable. Jusqu'à maintenant, les pouvoirs qui se sont succédé à Tirana ont eu la sagesse de ne pas soulever cette question.

Pour sortir de l'impasse au Kosovo, où les Albanais modérés risquent de plus en plus d'être dépassés par quelques extrémistes, il n'y a pas de solution miracle. Mais il est encore temps de restaurer l'autonomie de la province, d'appliquer les accords conclus en septembre 1996 entre Belgrade et les représentants des Albanais, de remplacer l'armée serbe par une police mixte. Milosevic résiste, les « démocrates » serbes sont réticents. Aux Européens de réaffirmer *avec force qu'il n'y aura pas de* réintégration de la Serbie dans la communauté internationale sans solution négociée prenant en compte les aspirations légitimes des Albanais du Kosovo. Bref, de montrer que le Kosovo n'est *aucunement une simple* affaire intérieure serbe.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* », Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde Entreprises, Le Monde Investissement, Le Monde Presse, Midi Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

« Mon amie Flicka »

C'EST L'HISTOIRE du grand amour d'une pouliche et d'un petit garçon, quelque part à l'est des montagnes Rocheuses. Nell McLaughlin est charmante, autant que son fils Kennie, l'ami de Flicka, *qui veut dire petite fille en suédois.* Ken est un enfant poète que son père prend d'abord pour un imbécile parce qu'il a raté sa composition au collège. L'ex-capitaine McLaughlin, homme parfois trop énergique, élève des chevaux.

Ken ayant dix ans, le moment est venu pour lui de posséder un cheval, un poulain. Pour confirmer l'idée que son père a de lui, il choisit la bête chargée de l'hérédité la plus dangereuse, une pouliche sauvage, fille d'une jument qui n'a ja*mais pu être dressée, une jument* folle. Le traducteur a usé par moments d'un argot bon enfant qui rompt un peu la poésie du livre de Mary O'Hara.

... Cette poésie est quand même très grande. Elle est quelquefois d'une fraîcheur pure comme un beau matin d'été. La lente conquête de Flicka par l'enfant, malgré l'hostilité maladroite du père, la maladie de la bête que l'amour du petit garçon sauve de la mort, la maladie du petit garçon terrassé lui-même par une saison d'anxiété, toutes ces pages sont chargées d'une tendresse qui trouve son accomplissement dans le récit de la nuit que McLaughlin, enfin conquis, passe dans la prairie aux côtés de *Flicka*, incapable de mouvement, pour la protéger du lion des montagnes qui rôde.

Cet optimisme est loin des problèmes que les livres posent ces temps-ci et que leurs auteurs ne résolvent pas.

Robert Coiplet
(5 mars 1948.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS
Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC ou 08-36-29-04-56
Le Monde sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30
Index et microfilms du *Monde* : renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33
Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : http ://www.lemonde.fr
Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

La Chine a soif de respectabilité

LE CONTRASTE est saisissant. Au lendemain du massacre de Tiananmen, en juin 1989, la Chine était un paria. Aujourd'hui, Pékin est une *capitale courtisée* où se bousculent les délégations étrangères : diplomates venus parler de l'Irak, hauts fonctionnaires du Trésor français dépêchés pour parler de stabilité monétaire, juristes invités à prodiguer leurs conseils sur des pactes des Nations unies que Pékin étudie avec grande attention. Le président Jiang Zemin a même reçu en personne un groupe de religieux américains enquêtant sur la liberté de croyance *dans l'empire du Milieu.*

Ainsi voilà le régime communiste chinois soudain respectable, et se prêtant de bonne grâce au jeu des missions d'information. Le détour par Pékin devient obligé pour les acteurs du nouvel ordre international, y compris ceux issus d'une société civile tenue hier en suspicion. Les préventions à l'encontre d'un régime toujours fort peu démocratique n'ont pas disparu, mais elles se sont considérablement émoussées.

Mais deux événements clés ont contribué, en 1997, à donner un coup d'accélérateur à un processus de réhabilitation amorcé depuis plusieurs années. Le premier est le sans-faute accompli lors de la rétrocession de Hongkong. Là où l'on craignait une reprise en main autoritaire, Pékin a fait preuve d'un doigté et d'une souplesse qui ont surpris les plus sceptiques.

Le deuxième tournant est la libération du célèbre dissident Wei Jingsheng, le « Mandela » chinois, qui a passé dix-huit ans de sa vie dans les geôles du régime pour simple délit de conscience. Ce geste a été salué dans les capitales occidentales comme le signe d'une volonté de détente sur la question des droits de l'homme. Le caractère foncièrement arbitraire de l'expulsion de Wei de son propre pays a visiblement *échappé aux nouveaux* fondateurs du régime chinois. Et Pékin encaissera, en mars, *les dividendes de cet épisode*, lors *des rituels* débats de la commission des droits de l'homme de Genève où les partisans de la fermeté sont de plus en plus isolés.

OFFENSIVE DE CHARME

Cette consécration diplomatique ne doit rien au hasard. Elle est le fruit d'une offensive de charme tous azimuts – droits de l'homme, réforme économique, coopération nucléaire, etc. – visant à démentir la très embarrassante théorie de la « menace chinoise ». Près d'une décennie après son splendide isolement de 1989, la Chine a soif de reconnaissance. Elle souhaite plus que jamais revenir en grâce parmi les puissances respectées de la planète. Cette *ambition est celle d'une toute nouvelle* génération de dirigeants, plus technocrate qu'idéologue, mais avant tout hantée par l'urgence de reconstituer le rayonnement d'un empire qui n'en finit pas de ruminer ses humiliations du siècle dernier. Dépourvue, contrairement à la précédente, de toute légitimité issue de la geste *révolutionnaire*, cette *génération* est condamnée à refonder une épopée, et celle-ci ne saurait être que la restauration de la grandeur de la nation chinoise.

Au fond, l'histoire qui se joue actuellement à Pékin n'a rien d'inédit. Elle fait irrésistiblement penser au bouillonnement réformateur qui avait enfiévré la Chine il y a un siècle. La problématique est identique : moderniser un empire qui s'était anémié dans l'autarcie ; recouvrer le prestige de la patrie en empruntant à l'Occident ses techniques, à l'instar de ce que les Japonais avaient réussi avec leur révolution de Meiji. En *ce sens*, les post-maoïstes d'aujourd'hui, comme les anti-Mandchous d'hier, sont foncièrement nationalistes, *vérité qu'on* a tendance à oublier en Occident quand on célèbre l'ouverture économique de la Chine.

C'est toute l'ambiguïté de la voie tracée par Deng Xiaoping. La réforme économique n'est qu'un instrument au service d'une stratégie de puissance, comme le rappelle l'étude de Valérie Niquet *sur Les Fondements de la stratégie chinoise* (Institut de stratégie comparée-Economica, 1997). Deng *Xiaoping* le disait d'ailleurs sans détour : *« Quand la situation générale du pays se sera améliorée (...), il nous sera plus facile de fabriquer des bombes et des missiles. »*

Aussi ne faut-il pas se griser d'illusions à propos du nouveau visage, plus avenant, de la diplomatie chinoise. Deux dossiers préoccupent jusqu'à l'obsession les autorités de Pékin : la mer de Chine méridionale, revendiquée contre certains pays d'Asie du Sud-Est, et surtout Taïwan, province « renégate » à récupérer un jour ou l'autre. Le grand basculement géopolitique de la défense chinoise du Nord-Ouest continental vers le Sud-Est côtier, où s'ébauchent des forces *d'action rapide et se renforce une* marine, ne peut se comprendre que dans une perspective de projection sur ces deux théâtres. Si, au gré de la conjoncture, l'intimidation alterne avec l'accommodement, l'objectif ne varie pas : rebâtir l'aire d'influence de la Chine impériale. Une conjoncture historique idéale – évanouissement de la menace russe, désengagement américain d'Asie du Sud-Est, absence de leadership japonais – rend la tâche d'autant plus pressante.

LE FIL D'ARIANE TAÏWANAIS

Dans cette entreprise, les réformateurs de Pékin *éviteront autant que possible le conflit ouvert. « Le plus grand est celui qui remporte la victoire sans combattre »*, avait dit le grand maître Sun Zi. Ainsi la bonne volonté affichée à l'égard des Etats-Unis relève-t-elle à sa manière de la tactique de la neutralisation. Depuis la crise des missiles du détroit de Formose (mars 1996), Pékin a compris que la résolution du problème taïwanais passait par la séduction de Washington qui, à l'époque, avait dépêché deux porte-avions dans la zone.

On pourrait en dire autant de la prudence *manifestée à Hongkong. Le but est de démontrer* que la formule « un pays, deux systèmes » est une réussite et qu'elle a donc vocation à être appliquée à Taïwan. Le fil d'Ariane taïwanais permet ainsi de décoder les multiples prévenances actuelles de Pékin. On retrouve rigoureusement la même démarche dans la finlandisation insidieuse de l'Asie du Sud-Est. D'un côté, une quête résolue de la puissance régionale. De l'autre, l'acceptation de la faire enregistrer aux guichets internationaux.

Il y a deux manières, contradictoires, de lire ce nouveau cours de la diplomatie chinoise. L'optimiste, celle des partisans de l'« engagement constructif », parle sur la pédagogie de la civilité qu'implique la fréquentation des gens de bonne compagnie. L'apprentissage du règlement intérieur du club devrait finir par domestiquer les timoniers, grands ou petits. Une autre lecture, celle des sino-sceptiques, doute de la sincérité de la conversion de la Chine aux standards universels. Dès lors qu'elle échouera à transformer les enceintes internationales en chambres de ratification de ses intérêts de puissance, avertissent ces pessimistes, elle renouera avec une rhétorique anti-occidentale ou anti-américaine aujourd'hui en sourdine pour des raisons d'opportunité. Qui croire ? Il est encore prématuré de trancher. Mais il n'est pas trop tôt pour substituer la vigilance à l'angélisme.

Frédéric Bobin

La stagiaire piégée *par Philippe Bertrand*

Etats-Unis - Irak, la nouvelle guerre froide

Suite de la première page

Pour rassurer les Américains sur la suprématie de Bill Clinton, ses conseillers assurent que le président était déterminé à assumer les risques diplomatiques de bombardements massifs de l'Irak. Mais les doutes exprimés par les responsables du Pentagone ont révélé que Washington aurait ainsi opté pour une fuite en avant, ignorant au passage plusieurs enseignements de la guerre du Vietnam et de l'intervention en Somalie de 1994 : l'administration Clinton n'avait pas défini des objectifs clairs et réalistes ; elle s'est rendu compte que le soutien populaire à des frappes militaires se délitait ; enfin, elle ne disposait pas d'une « stratégie de sortie » explicite.

C'est la somme de ces incertitudes qui a incité Bill Clinton à apporter un soutien réticent à la mission de Kofi Annan, devenu le négociateur de la communauté internationale et, *de facto*, celui des Etats-Unis. Si Saddam Hussein respecte ses engagements, explique Richard Haass, directeur des études de politique étrangère à la Brookings Institution et ancien responsable de la politique proche-orientale de l'administration Bush, l'ONU aura fait la démonstration qu'elle a *« la volonté et la capacité de jouer un rôle plus central dans le monde de l'après-guerre froide ». « Aujourd'hui*, ajoute-t-il, *Kofi Annan a donné à l'Organisation un rôle de médiation, ce qui n'est pas sans risques. »*

« FAUCONS » CONTRE GOUVERNEMENT

Zbigniew Brzezinski, ancien conseiller pour la sécurité nationale de *Jimmy Carter*, discerne d'autres effets négatifs : *« L'Amérique*, nous explique-t-il, *émerge de cette crise en ayant de nouveau prouvé qu'elle est une puissance indispensable, mais qui n'est pas toujours très habile pour utiliser sa force. (...) La conclusion, négociée par quelqu'un d'autre, n'est plus considérée comme un succès de la politique visant à forcer Saddam Hussein à respecter les résolutions de l'ONU : ce qui apparaît comme une concession de notre part. »*

Les lendemains incertains du dernier avatar de l'épreuve de force avec Bagdad nourrissent un vif débat entre partisans d'une simple stratégie d'« endiguement » de la menace irakienne et avocats d'une solution plus radicale d'élimination. Les seconds dénoncent la pusillanimité du gouvernement. A l'appui de leur dénonciation d'un Munich irakien, ils citent le lourd compliment adressé à Saddam Hussein par un secrétaire général de l'ONU louant *« le courage, la sagesse et la flexibilité »* de son interlocuteur. Avec le temps, écrivaient récemment, dans le *Washington Post*, William Kristol et Robert Kagan, deux éditorialistes conservateurs, la stratégie d'endiguement *« se transforme en "détente", et celle-ci, au bout du compte, mène à l'"apaisement" ».*

Face aux « faucons », les porte-parole de l'administration Clinton se veulent réalistes : renverser le président irakien, estiment-ils, n'est tout simplement pas à la portée des Etats-Unis, qui, s'ils entreprenaient une campagne militaire d'envergure, seraient totalement isolés sur le plan diplomatique. La « stratégie politique » réclamée par les républicains leur paraît dangereuse. Une déstabilisation de l'Irak, difficilement maîtrisable, ouvrirait la boîte de Pandore.

« PATIENTE ET VIGILANTE »

Richard Haass conteste la thèse selon laquelle les Etats-Unis devraient accorder au peuple irakien une aide identique à celle dont a bénéficié le peuple afghan au temps de l'occupation soviétique. La guerre civile qui perdure en Afghanistan depuis la chute de l'ex-président Najibullah permet d'envisager une cohabitation aussi sanglante en Irak, entre chiites et sunnites, sans parler des affrontements entre Kurdes.

De plus, en Afghanistan, les moudjahiddins et la CIA bénéficiaient d'une base arrière au Pakistan : *« Quel pays de la région*, demande Richard Haass, *est prêt à devenir notre partenaire ? »* Ceux qui réclament une telle politique, comme Zbigniew Brzezinski, devraient *« lire le récent rapport de la CIA sur la baie des Cochons* [le fiasco d'une tentative de renversement de Fidel Castro, en 1961] : *sans une force américaine massive, une telle stratégie est stupide ».*

Mais la stratégie de l'« endiguement », sous réserve qu'elle soit *« à long terme, patiente et vigilante »*, selon la définition qu'en avait donnée l'historien et ancien diplomate George Kennan, doit permettre d'annihiler la menace que fait peser l'Irak sur ses voisins, tout en étant féconde de changements politiques internes. Pour illustrer l'efficacité d'une telle politique, ses défenseurs citent volontiers l'exemple de l'Union soviétique : une manière de rappeler que la récente confrontation ne représente qu'un épisode de la guerre froide avec l'Irak.

Laurent Zecchini

هكذا من الأصل

(Publicité)

L'espace euro, c'est le groupe de pays, vraisemblablement onze, qui auront la même monnaie dès le 1er janvier 1999, c'est-à-dire dans dix mois. C'est un changement essentiel pour votre PME, dont le marché national va voir sa taille multipliée par quatre. Première banque des PME en France, et première banque des PME exportatrices, qui mieux que la BNP peut vous aider à saisir les opportunités de l'euro ?

PME-PMI, LA BNP VOUS TÉLÉPORTE DANS L'ESPACE EURO.

La BNP met à votre service un vaste réseau européen comptant 164 agences dans 23 pays. Elle a créé, avec la Dresdner Bank et neuf autres grandes banques européennes, le réseau TES qui vous permet de bénéficier de services de proximité dans quinze principaux pays. De même, avec la Dresdner Bank, son partenaire privilégié, la BNP a développé un réseau commun en Europe de l'Est. Et si l'Europe ne vous suffit pas, sachez que la BNP est présente au total dans 80 pays, avec 10000 personnes à votre service hors de France, ce qui en fait la première banque de l'espace euro à l'international. Dans tous ces pays, le service exclusif BNP Geolink vous permet de transmettre depuis la France, rapidement et en toute sécurité, vos ordres de paiement dans l'ensemble du monde.

Vous ouvrir les portes de l'espace euro, c'est aussi faire un gigantesque effort pour vous informer : nos 750 chargés d'affaires entreprise ont été formés pour répondre à toutes vos questions sur l'euro. Les spécialistes euro de la BNP ont tenu 120 réunions d'information auprès de leurs clients dans toute la France et une brochure exclusive "L'entreprise et l'euro" est à votre disposition dans les centres d'affaires de la BNP. L'euro n'a pas de secret non plus pour les 110 équipes de commerce international à votre disposition : encore une exclusivité BNP !

BNP

L'EURO COMMENCE AUJOURD'HUI.

REDÉVELOPPEMENT La Grande-Bretagne développe un capitalisme post-industriel qui s'appuie sur la créativité et le « faites-le vous-même ». Ce dynamisme est la conséquence de l'ère Thatcher, avec la déréglementation de l'économie, la dérégulation du marché du travail, les baisses d'impôts et la réduction du pouvoir syndical. ● TONY BLAIR, ex-joueur de rock et ancien comédien amateur, encourage ce foisonnement autour des arts, du savoir, de la haute technologie... ● LE POIDS de cette nouvelle économie, appelée « Cool Britannia », est difficile à déterminer, mais certaines estimations l'évaluent entre 8 % et 16 % du PIB. Elle aurait contribué à créer de 1 à 2 millions d'emplois. ● LE FILM *The Full Monty*, candidat aux Oscars, illustre ce développement, comme la jeune firme Eidos, qui a créé l'héroïne de jeux vidéo Laura Croft.

Le capitalisme postindustriel britannique naît des arts et de la high-tech

Ancien musicien de rock et comédien amateur, Tony Blair encourage le foisonnement des firmes nées du cinéma, de l'architecture et des nouveaux services. Ces secteurs neufs représenteraient 8 % à 16 % du PIB et auraient créé 1 à 2 millions d'emplois

LONDRES
de notre correspondant dans la City

« Leader », « Créatif », « Original »... Les slogans en gros caractères s'étalent sur les murs de la salle à manger au modernisme glacé du consultant Wolff Olins, sous les photos sombres et stylisées de Dolly, la brebis créée par clonage, du couturier John Galliano et de la Mini Austin. *« Le XXIe siècle sera influencé par les idées. Notre avenir repose sur les concepts »* : élégant, placide, la voix calme, John Williamson, l'un des quatre directeurs-propriétaires de ce célèbre bureau de conseil londonien, s'extasie sur les posters de sa campagne destinée à redessiner l'image de la Grande-Bretagne, et ce sans le moindre soupçon d'ironie sur sa propre assurance. Ce consultant âgé de cinquante-trois ans est considéré comme l'un des seigneurs de ce nouveau secteur économique fourmillant d'activités que la presse a déjà baptisé *« Cool Britannia »*.

Créativité et profits : tel est le leitmotiv de ce modèle même du capitalisme post-industriel où triomphent les arts, le savoir, la haute technologie, voire tous les modes de vie et de croyances. Ainsi, en privé, les éminences du New Labour s'extasient davantage sur le succès du film *The Full Monty*, candidat aux Oscars, sur l'éclat des défilés de mode de la récente London Fashion Week, ou encore sur les expositions qu'abritera le Dôme du Millenium de Greenwich, que sur la vogue des méga fusions-acquisitions des entreprises traditionnelles ou sur les grandes causes philanthropiques.

Chris Smith, le dynamique ministre de la culture, des médias et du sport, a commandité une vaste enquête dont l'objectif est de tenter de capter le mouvement brownien de milliers de sociétés mobiles, en interaction, et qui reste insaisissable pour les statisticiens officiels.

Difficile en effet de mettre en tableaux l'essor du rock, de l'édition, des films, des jeux électroniques ou des logiciels « made in Britain ». Sans parler des secteurs liés de près ou de loin à ce phénomène, de la spéculation immobilière dans les quartiers branchés à la génétique, des parkings *design* vendus clés en main, des vélos ultra-légers chers aux participants du Tour.

LES VERTUS DU « DO IT YOURSELF »

Le premier ministre Tony Blair, qui fut joueur de rock et comédien amateur, n'est pas peu fier d'avoir perçu le potentiel de ce moteur de l'innovation en vue de créer ce qui n'existe nulle part ailleurs en Europe, une véritable économie fondée sur l'art, au sens large du terme.

Si la victoire électorale du New Labour a propulsé « Cool Britannia » sur le devant de la scène, son irruption est, paradoxalement, d'abord la conséquence de dix-huit ans de révolution tory. C'est la déréglementation de l'économie, la dérégulation du marché du travail, les baisses d'impôts et la réduction du pouvoir syndical qui ont permis, par exemple, à l'Ecossais Mark Robertson de monter la société Blue Curve, qui procure des logiciels pour Internet. *« Créer une entreprise est un jeu d'enfant. Il suffit d'acheter une raison sociale pour 500 livres et prouver que l'on n'est pas un escroc »*, explique le fondateur d'une PME de douze personnes.

Aux yeux de Margaret Thatcher comme de son successeur, John Major, seuls les conglomérats géants et les raiders boursiers trouvaient grâce. Dès lors, bricoleurs du vinyle et de consoles et autres petits inventeurs ont été contraints de se retrousser les manches dans l'espoir de se retrouver chefs d'entreprise. Et, quand il ne reste guère plus de subventions publiques, on redécouvre les vertus du *« do it yourself »* dans l'espoir de devenir *« rich and famous »*.

« La valeur ajoutée de l'industrie de la création est supérieure à celle de la technologie de pointe, avec un taux de croissance annuel de 10 à 20 %. Aujourd'hui, par exemple, c'est le design qui fait la différence entre deux modèles d'automobiles » : Janice Hughes, chef de Spectrum Strategy, chargée par les pouvoir publics d'une tâche volontiers ingrate consistant à quantifier ce marché en gestation, insiste sur les rendements intéressants de ce bon investissement.

Cool Britannia créé des multitudes d'emplois gratifiants, en particulier destinés aux jeunes, et les effets dérivés sont innombrables. Ainsi, le tournage de films à Londres a entraîné l'engagement l'an dernier de 20 000 « extras », personnel de restauration, de gardiennage, de nettoyage ou chauffeurs.

Les nouveaux secteurs de croissance

CLASSEMENT EN CHIFFRE D'AFFAIRES — en milliards de livres

		CHIFFRE D'AFFAIRES (estimations)	EMPLOIS
1	ÉDITION	15,6	125 000
2	DESIGN	13	N. D.
3	LOGICIELS	7,8	240 000
4	MODE	7,5	355 000
5	TV - RADIO	6	60 000
6	PUBLICITÉ	4,3	N. D.
7	MUSIQUE	2,6	115 000
8	FILMS	2	33 000
9	ARCHITECTURE	1,25	30 000
10	JEUX INFORMATIQUES	0,89	60 000 - 80 000
11	NOUVEL ARTISANAT	0,4	N. D.
12	THÉÂTRE (Londres)	0,3	N. D.

N. D. : Non disponible

Source : [illegible]

CRITIQUES À GAUCHE

Alors que les grandes compagnies cotées en Bourse sont soumise aux impératifs de rentabilité à court terme imposés par les investisseurs institutionnels, les entreprises du secteur « cool », en général plus petites et souvent privées, peuvent se concentrer sur la stratégie à long terme.

Témoignage du succès de la nouvelle industrie culturelle, le conseil des arts, le principal organisme d'octroi des aides de l'Etat, dirigé depuis peu par un homme d'affaires, Gerry Robinson, président du groupe de loisirs Granada, envisage de réduire les subventions au ballet et à l'opéra, divertissements chers à la gentry, au profit de l'entertainment, jugé moins snob.

« C'est de la poudre aux yeux destinée à cacher l'absence de réelle politique économique alternative. Sur le fond, Blair ne se démarque guère de l'équipe conservatrice précédente », critique, à gauche, John Kay, directeur de la Said Business School de l'université d'Oxford. *« Une économie jeune et cool ? C'est ridicule, car la population vieillit, et la City et ce qui reste de l'industrie manufacturière mène toujours le bal »*, surenchérit à droite, Ruth Lea, de l'organisation patronale Institute of directors.

Le nouveau slogan cher à l'hôte de Downing Street cache en effet bien des lézardes. Les firmes britanniques, qui ont toujours été de brillantes conceptrices, pèchent toujours au niveau du développement des produits, de la commercialisation, du service après-vente. Sous-capitalisées, les petites entreprises, souvent artisanales, ont du mal à résister au rouleau compresseur des groupes américains et japonais aux ressources financières gigantesques. Elles se plaignent de, pêle-mêle : la méfiance des banques britanniques – échaudées il est vrai par les faillites en cascade du passé –, l'absence d'un équivalent au Nasdaq new-yorkais – le marché boursier spécialiste des valeurs de haute technologie –, le désintérêt d'analystes blasés – qui restent de marbre à l'encontre de leur domaine d'activité, souvent assimilé à un gadget. *« Sheffield vidée de ses aciéries, peuplée de marginaux, s'effondrant sur elle-même, s'est réhabilitée grâce à* The Full Monty *et à l'essor des services. L'image est plus forte que toutes les critiques »* : devant la promesse de nouveaux territoires, John Williamson n'a pas le temps de s'attarder sur ces points noirs qu'il juge à l'évidence triviaux.

Un mirage « Cool Britannia » ? Peut-être, mais il n'a pas le temps d'hésiter. Il faut courir comme les chômeurs-strip-teaseurs du nord de l'Angleterre.

Marc Roche

Un poids économique grandissant

Les évaluations du poids économique et social de cette économie postindustrielle regroupée par la presse sous l'appellation « Cool Britannia » sont très difficiles à évaluer, le système statistique étant mal adapté. Selon les estimations néanmoins réalisées, Cool Britannia PLC représenterait entre 50 et 100 milliards de livres, soit entre 8 % et 16 % du PNB.

Les jeux et la production musicale représentent respectivement 25 % et 18 % du marché planétaire. Le Royaume-Uni figure en première place, devant les Etats-Unis, pour les exportations de dramatiques de télévision ou d'ouvrages de romans. Réunis, les maisons de disques et les couturiers sont de plus gros employeurs que l'acier et l'automobile ensemble. Ces nouvelles valeurs rapportent davantage à la balance des paiements que le pétrole et le gaz de la mer du Nord ou les produits agricoles.

Miss Laura Croft séduit une clientèle à 90 % masculine

LONDRES
de notre correspondant à la City

Ian Livingstone, président d'Eidos, l'une des étoiles montantes d'un secteur en pleine expansion, celui des jeux électroniques, est bien ennuyé : la console destinée à visionner sa cassette-vedette, *Tomb Raider II*, vendue à des millions d'exemplaires, est tombée en panne. Au lieu d'admirer les longues jambes de l'héroïne, Laura Croft, le plumitif voyeur n'a plus qu'à se colleter avec une impressionnante série de chiffres : 500 salariés, des ventes de 75 millions de livres l'an dernier contre 3,7 millions en 1996, une gamme d'une trentaine de jeux vidéo, dont la majorité font un tabac, et une entreprise largement autofinancée...

L'histoire de ce fringant fils de représentant, originaire de Manchester, a démarré en 1975, date à laquelle le jeune économiste d'une société pétrolière, un petit Master's de Business en poche, se passionne pour les jeux électroniques afin d'égayer sa morne existence. Avec un ami, ce petit génie imprévisible publie une lettre confidentielle traitant de cette industrie née dans l'indifférence générale puis obtient, par hasard, les droits exclusifs de la diffusion en Europe d'un jeu venu des Etats-Unis, *Deathtrap Dungeon*, vendu dans un petit entrepôt crasseux des faubourgs.

A force de coups de poker, de flair, de travail, le fonceur de Shepberd's Bush monte sa propre société, Games Workshop, qu'il transforme en une multinationale florissante et inventive avant de la revendre à ses cadres. Le temps d'écrire – *« pour le plaisir »* – une cinquantaine de « Fighting Fantasy Books », traduits en 13 langues, vendus à 14 millions d'exemplaires.

DE LA CONCEPTION À LA VENTE

Le voilà millionnaire. Il rachète alors une société de jeux qui prend le contrôle d'Eidos, petite firme de recherche. Avec l'aide de son complice de toujours, l'Australien Charles Cornwall, un ancien banquier d'affaires, le groupe Eidos est inscrit à la Bourse de Londres en octobre 1995.

La firme, et c'est cela sa force, contrôle sans partage toute la chaîne de production de son CD, de la conception du dessin et du scénario à la réalisation, en passant par la négociation des accords de distribution avec les grandes chaînes, comme la Fnac en France. Son CD-phare, *Tombstone*, est investi de désirs, moins violent, plus optimiste, plus « cérébral ». Le personnage de Laura Croft plaît davantage à une clientèle à 90 % masculine que le porc-épic cher à son concurrent japonais. Enfin, pour garder ses forts en thème et autres créatifs pondeuses d'or très sollicités par les rivaux, cette compagnie à la hiérarchie plate, a mis en place un généreux système d'intéressement aux bénéfices et de distribution d'actions.

Le succès ne chatouille guère la mégalomanie qui sommeille chez tout battant. Une insécurité inquiète au contraire en permanence le président d'Eidos. Le cours en Bourse a beau avoir doublé en trois ans, le titre reste dangereusement sous-évalué par la City. Or, son fondateur ne contrôle que 20 % des parts, ce qui rend le groupe théoriquement « opéable » aux yeux des analystes.

M. R.

General Motors prépare un avenir mondial

GENÈVE
de notre envoyée spéciale

L'américain General Motors, numéro un mondial de l'automobile, veut conquérir le monde. *« Nous réalisons actuellement le tiers de nos ventes* (soit 3,2 millions d'unités en 1997) *hors d'Amérique du Nord »*, explique Louis Hugues, patron de l'international. *« D'ici cinq ans, nous vendrons la moitié de nos voitures, c'est-à-dire environ 5 millions d'unités, hors de nos frontières. »*

La machine est en marche. Cinq usines sont en construction, en Pologne, en Chine, en Thaïlande, au Brésil et en Argentine, toutes calquées sur le modèle de celle d'Eisenach, en ex-RDA. *« D'ici deux ans, notre capacité de production sera de 4 millions d'unités par an, contre 3,3 millions actuellement »*, développe Louis Hugues. Et de 5 millions d'unités dans moins de dix ans.

Le programme produits doit suivre. Opel, qui se charge du développement des nouveaux véhicules pour l'ensemble des activités internationales du groupe, croule sous la tâche. Entre 1998 et 2001, vingt-six nouveaux modèles verront le jour dans le centre de développement technique de Rüsselsheim, en Allemagne. Ce programme explique l'essentiel des investissements de 8,6 milliards de dollars prévus par General Motors en Europe dans les cinq prochaines années. *« Cet argent servira également à poursuivre la modernisation de nos installations européennes »*, explique Richard Donnelly, président de General Motors Europe.

TROP D'EFFECTIFS EN EUROPE

Ce développement tous azimuts ne se fait pas sans heurts. Plusieurs cadres d'Opel ont, à de multiples reprises, publiquement fait état de leur surcharge de travail, et se sont plaints du désintérêt croissant de Louis Hugues pour l'Europe au profit de marchés émergents. Une étude du cabinet McKinsey met en évidence les faiblesses de l'organisation du constructeur à l'international. *« J'attends les propositions de la direction de General Motors Europe »*, déclare Louis Hugues.

Qui plus est, ce développement coûte cher. Le bénéfice d'exploitation à l'international de General Motors a atteint 1,139 milliard de dollars en 1997, contre 1,5 milliard en 1996. L'activité automobile européenne du groupe, qui subit une très forte concurrence, a pour sa part gagné 471 millions de dollars en 1997, contre 778 millions en 1996. *« Ces chiffres restent tout à fait honorables »*, considère Louis Hugues, qui n'en a pas moins déclaré en janvier, lors du salon automobile de Detroit, que 20 à 30 % des effectifs européens (88 000 personnes) devraient être supprimés. *« Il n'y aura pas de licenciements secs*, précise-t-il, *nous trouverons des accords avec les syndicats, comme nous l'avons fait en Allemagne, où nous employons 40 000 personnes. »*

Opel vient de signer avec ses partenaires sociaux allemands un accord selon lequel il garantit l'avenir de ses usines et de ses employés en Allemagne d'ici à 2002. En échange, les salariés acceptent des départs à la retraite anticipée (estimés à 4 000), une modération salariale et une flexibilité accrue. En Belgique, le groupe a déjà annoncé 1 900 suppressions de postes. L'avenir des salariés des sites britanniques et espagnols n'est, lui, pas encore connu.

Virginie Malingre

EDF supportera seule l'arrêt de Superphénix

« EDF PAIERA la part de ses partenaires dans le démantèlement de Superphénix. Le surcoût sera de 5 milliards de francs pour l'entreprise et cette somme a été provisionnée en 1997. » Jacques Chauvin, directeur financier d'EDF et président de Nersa, la firme qui exploite le surgénérateur de Creys-Malville (Isère), a confirmé cette décision le 3 mars, lors de la présentation des comptes d'EDF, qui se sont traduits par un bénéfice net après impôt de 4,1 milliards de francs et un résultat d'exploitation de 7,1 milliards (*Le Monde* du 6 février). Concernant Superphénix, la facture pour l'entreprise publique passera de 8,5 à 13,5 milliards de francs sur un total d'environ 17 milliards.

L'électricien français, qui possède 51 % de Nersa, assumera seul le financement du démantèlement, qu'il avait prévu de partager avec ses partenaires, l'italien Enel (33 %) et le consortium SBK (16 %), regroupant l'allemand RWE, le néerlandais SEP et le belge Electrabel. L'arrêt de la production d'électricité a modifié la donne. *« Dès 1995, lors de sa transformation en réacteur de recherche, nous avions pris des dispositions avec nos partenaires »*, précise le directeur général, Pierre Daurès. S'il n'est pas question de verser d'indemnité à ses partenaires, comme ils l'auraient souhaité, EDF s'est engagée à prendre en charge les travaux liés à l'arrêt de la centrale. La post-exploitation et le démantèlement coûteront 10 milliards de francs, et le retraitement des déchets 2,7 milliards. Le remboursement résiduel des emprunts (4,1 milliards) reste assuré par tous.

QUESTIONS SOCIALES

« Sur le terrain, nous réfléchissons aux moyens de traiter les questions sociales. Nous avons également des dispositions à prendre pour les prestataires de service », souligne M. Daurès. Cette question a été abordée avec Louis Viannet. Vendredi, le secrétaire général de la CGT est venu soutenir la vingtaine de salariés de Creys-Malville qui campent depuis le 25 février devant le siège de l'entreprise à Paris pour protester contre la fermeture de Superphénix. *« Au cours de cette rencontre, Pierre Daurès s'est engagé à ce qu'il n'y ait pas de suppressions d'emplois chez les prestataires jusqu'à la publication du décret de fermeture du surgénérateur, prévue au second semestre »*, affirme Daniel Béguet, responsable CGT de Creys-Malville. Gardiennage, entretien et autres occupent une trentaine de PME et 250 personnes.

La venue de Louis Viannet a aussi permis d'installer le campement devant l'entreprise dans la durée, la direction d'EDF ayant accepté... d'assurer l'alimentation électrique, qui a permis de brancher radiateurs, réfrigérateur et télévision. Le mouvement ne devrait cependant pas se poursuivre longtemps, faute de volontaires. Il est en effet difficile d'organiser des roulements de trois jours pour assurer l'occupation. Depuis le début de l'opération, une soixantaine de salariés, sur les 732 de Nersa, sont montés à Paris. Mais, avant de partir, les manifestants CGT veulent se rendre au meeting de la Gauche plurielle, jeudi au Zénith. Une manière pour eux de répondre aux voeux de Lionel Jospin, reçus par la CGT de Superphénix quarante-huit heures avant qu'il n'annonce la fermeture du surgénérateur, le 2 février...

Dominique Gallois

هكذا من الأصل

La remontée des taux d'intérêt à long terme s'accélère aux Etats-Unis

Le rendement de l'emprunt à trente ans est repassé au-dessus de 6 %

L'apaisement de la crise financière en Asie du Sud-Est a mis fin au mouvement de *« flight to quality »* qui avait vu les investisseurs se réfugier vers les emprunts d'Etat américains. Les opérateurs sur les marchés estiment aussi que la crise asiatique n'aura qu'un impact très limité sur l'économie américaine, ce qui pourrait contraindre la Réserve fédérale à relever prochainement ses taux.

LE PAYSAGE monétaire et financier s'assombrit aux Etats-Unis. le taux de l'emprunt d'Etat à trente ans est remonté, mardi 3 mars, jusqu'à *6,08* %, son plus haut niveau depuis le début du mois de décembre 1997.

Comme tous ses homologues des grands pays industrialisés, le marché des obligations américaines avait profité de la crise financière asiatique et du mouvement de *« flight to quality »* (fuite vers la qualité) qui en avait résulté. Les investisseurs, effrayés par le plongeon des Bourses et des monnaies d'Asie du Sud-Est et par la déstabilisation du système financier mondial, avaient acheté en masse les titres émis par le Trésor des Etats-Unis, réputés pour leur sécurité. Un gestionnaire a pratiquement l'assurance, même en cas de crise financière mondiale de grande envergure, de récupérer ses fonds à l'échéance et de recevoir régulièrement les coupons attachés aux titres s'il les place dans un *Treasury Bond* tant est grande la qualité de la signature de l'Etat américain. Le *« flight to quality »* avait permis au rendement de l'emprunt à trente ans de reculer de 6,70 %, à la mi-septembre 1997, jusqu'à 5,69 % le 12 janvier, le plus bas niveau de son histoire.

EXPLICATION ÉCONOMIQUE

Mais la stabilisation de la situation en Asie, notamment en Corée du Sud, en Malaisie et à Hongkong, observée à partir de la mi-janvier a mis fin à ce mouvement en dissipant les craintes des opérateurs : une partie des capitaux qui s'étaient réfugiés, par prudence, dans les emprunts américains, en est ressortie pour s'orienter vers des placements plus risqués mais plus rémunérateurs, comme par exemple les Bourses européennes ou les places financières des pays émergents.

En dehors de l'analyse des flux de capitaux, la remontée actuelle des taux américains a aussi une explication économique. Plus le temps passe, plus les opérateurs ont le sentiment que la crise asiatique aura un impact limité sur l'économie des Etats-Unis et ne sera pas en mesure de remettre en cause sa vigueur actuelle. Les derniers indicateurs publiés outre-Atlantique ont conforté le scénario d'un dynamisme intact. L'indice de l'association nationale des directeurs d'achats, très suivi par les responsables économiques et monétaires, a progressé en février, à 53,3 points contre 52,4 points, alors que les analystes s'attendaient à une baisse. Les revenus des ménages américains ont par ailleurs augmenté de 0,6 % en janvier après une hausse de 0,4 % en décembre, leurs dépenses progressant de 0,4 % à *5 630 milliards de* dollars. Le revenu disponible, une fois les impôts payés, s'est inscrit en hausse de *0,8* %, la plus forte progression depuis le mois de juin 1996. Enfin, les ventes de maisons neuves ont augmenté de 10,3 % en janvier, le rythme le plus élevé depuis cinq ans. Robert Parry, président de la Réserve fédérale de San Fransisco, a affirmé, mardi, que les perspectives de l'économie américaine sont *« particulièrement bonnes »*.

L'absence de signes de ralentissement de l'économie aux Etats-Unis est paradoxalement plutôt une mauvaise nouvelle pour les marchés financiers américains. Elle a en effet pour conséquence d'assombrir les perspectives monétaires. Début janvier, après que le président de la Réserve fédérale Alan Greenspan eut évoqué les risques de déflation, les opérateurs s'étaient mis à espérer une prochaine baisse des taux directeurs. Ce scénario n'est plus d'actualité. Dans un discours prononcé la semaine dernière devant le Congrès, M. Greenspan a au contraire laissé entendre que l'impact de la crise asiatique pourrait ne pas être *« suffisant pour contenir les tendances inflationnistes résultant de la fermeté des dépenses de consommation et de l'étroitesse du marché du travail »*. Dans ce cas, la banque centrale américaine sera contrainte de resserrer sa politique monétaire, une perspective très inquiétante pour tous les opérateurs des marchés obligataires mais aussi pour tous les investisseurs de Wall Street.

Pierre-Antoine Delhommais

Enquête sur « Monsieur Yen »

Le yen a vivement reculé, mardi 3 mars, après que le ministre des finances Hikaru Matsunaga eût confirmé, devant la Diète, l'ouverture d'une enquête de son administration visant Eisuke Sakakibara, surnommé « Monsieur Yen » sur les marchés. M. Sakakibara, vice-ministre des finances, est mis en cause pour une affaire remontant à 1991 : il aurait usé de son influence pour forcer le courtier Daiwa Securities à compenser des pertes subies par un de ses amis sur son portefeuille boursier. *« Nous allons considérer ces allégations avec soin »*, a déclaré M. Matsunaga. L'affaire a déjà fait l'objet *d'une enquête du ministère qui* n'a mis à jour aucun fait répréhensible, *« mais il est préférable de clarifier les choses »*, a-t-il ajouté. Le premier ministre Ryutaro Hashimoto a, de son côté, souligné que *« l'enquête se devait d'être complète pour éviter que ne s'accroisse la suspicion de notre pays envers les hauts fonctionnaires »*.

Avertissement de la COB sur l'offre de PPR sur Guilbert

La proposition faite aux minoritaires est peu attrayante

LA COMMISSION des opérations de Bourse (COB) vient de lancer un avertissement au sujet de l'offre de Pinault-Printemps-Redoute (PPR) sur Guilbert. Les conditions de marché qui ont conduit PPR à proposer, le 22 janvier, un échange de titres (quatre actions Guilbert pour une PPR) aux actionnaires majoritaires de Guilbert et une somme de 930 francs aux minoritaires, ont nettement changé depuis. L'action PPR a gagné 18 %. Selon la COB, *« la parité retenue privilégie le cours de Bourse jusqu'au 22 janvier, les commissaires aux apports estimant que la période postérieure à cette date doit être neutralisée »*. L'autorité de marché souligne ainsi que l'offre faite aux minoritaires est peu attrayante.

Pourquoi avoir arrêté le curseur à cette date du 22 janvier ? Depuis, PPR a présenté ses résultats provisoires pour 1997, en hausse de 27 %, à 2,63 milliards de francs et, dans la foulée, il a pris le contrôle du groupe américain Brylane. Deux éléments qui ont contribué à la hausse du cours. Résultat, les actionnaires majoritaires de Guilbert, moins bien traités au départ, se retrouvent aujourd'hui dans une position plus favorable que les minoritaires. Leurs actions sont désormais valorisées à 1 000 francs.

Le 22 janvier, PPR n'était pas obligé de proposer une porte de sortie pour les minoritaires. Pourtant, il a devancé l'appel et lancé une OPA facultative du 2 février au 13 mars. Le 29 janvier, le Conseil des marchés financiers a jugé l'offre recevable. Ce dernier a posé une seule condition : que l'assemblée générale extraordinaire de PPR (devant entériner l'apport des 47,3 % du capital de Guilbert) se tienne durant la période d'offre. Ce qui sera chose faite le 9 mars. A cette date, PPR franchira en hausse le seuil du tiers du capital de Guilbert. Mais il n'aura pas besoin de lancer une nouvelle OPA. Après le cas d'école de l'OPE de Rallye sur Casino, on voit se multiplier les offres publiques dont le but est plus de satisfaire les autorités de marché que les actionnaires minoritaires. D'ailleurs, en Bourse, le cours de l'action Guilbert est nettement supérieur au prix de l'offre.

Enguérand Renault

La SCOR mise sur son pôle d'assurance-crédit

LE PREMIER réassureur français, et sixième mondial, affiche son optimisme. *L'année 1998 se présente* sous de bons auspices, estime la direction, malgré la crise asiatique et un environnement de marché plus difficile. 1998 a vu le renforcement de la SCOR dans l'assurance-crédit grâce à deux prises de participations. L'une dans la Coface, à hauteur de 45 % – les AGF (racheté par Allianz), conservant 25 % –, l'autre dans Euler (ex-SFAC), premier assureur-crédit mondial, dont le réassureur détient aujourd'hui 19 % en consolidé.

« Notre ambition n'est pas de se transformer en assureur direct, nous jouerons le rôle d'actionnaire de référence, sans aller au-delà », explique Jacques Blondeau, président de la SCOR. Cette diversification revêt à ses yeux deux avantages. L'un, d'ordre financier, qui est de stabiliser les résultats sans affecter le titre *malgré l'investissement* total de 1,2 milliard de francs. L'autre, industriel, la SCOR tablant sur le développement de l'assurance-crédit-export. La crise asiatique devrait en effet, selon le réassureur, augmenter les besoins en couverture de crédit-export pour les entreprises.

Les réassureurs se tournent de plus en plus vers l'assurance-crédit. Pour preuve, la récente acquisition de la Suisse de Ré, déjà actionnaire d'Euler, dans le premier assureur-crédit néerlandais, NCM (*Le Monde* du 4 mars). Par ailleurs, Euler a annoncé, mercredi 4 mars, le rachat à l'assureur INA de 45 % du capital de la SIAC, portant à 54,9 % sa participation dans le premier assureur-crédit italien.

Sur le plan des résultats, la SCOR a confirmé ses prévisions faites en février avec un bénéfice net part du groupe de 925 millions de francs en 1997, en hausse de 48 % par rapport à 1996 (624 millions). Ce qui représente une rentabilité sur fonds propres (8,38 milliards de francs fin 1997, après conversion des obligations) de 14,1 %. La SCOR a bénéficié de cieux éléments et n'a pas eu à couvrir de grandes catastrophes et a réalisé une plus-value nette d'impôt de 148 millions sur la cession de Cofiexip. Le chiffre d'affaires a progressé de 11,8 % (5 % à périmètre constant) à 15,44 milliards de francs.

Parallèlement, s'inscrivant dans la tendance actuelle, la SCOR va proposer à son assemblée générale du 11 mai le rachat de ses propres actions, pouvant aller jusqu'à 10 %. Cela lui permet de mieux *« piloter ses fonds propres »*. Quant aux rumeurs récurrentes d'OPA sur la SCOR, Jacques Blondeau reste serein. *« Le rachat par un grand groupe entraînerait une forte destruction de valeur »*, affirme-t-il. Les mouvements sur le titre, guère étoffés ces derniers temps, sont là pour rassurer les dirigeants de la SCOR.

Pascale Santi

Thomson-CSF a presque triplé ses bénéfices en 1997

A QUELQUES semaines de sa privatisation, à travers une fusion avec certaines activités des groupes Alcatel et Dassault, le groupe français d'électronique militaire et professionnelle Thomson-CSF a présenté, mercredi 4 mars, un bilan 1997 marqué par une forte hausse des bénéfices et des commandes. Le bénéfice net consolidé part du groupe a atteint 2,22 *milliards* de francs, contre 745 millions de francs en 1996. Le chiffre d'affaires a progressé à 38,53 milliards de francs, contre 36,27 milliards en 96. A périmètre comparable, la progression du chiffre d'affaires aurait été de 7,4 %. En hausse de 30 %, soit de 43 milliards de francs, le carnet des commandes a atteint son plus haut niveau historique à près de 73 milliards de francs.

Actionnaires des AGF, bénéficiez d'une alliance européenne créatrice de valeur

en répondant à l'offre amicale d'Allianz

Offre n°1 (principale)

Vous vendez vos actions ou vos obligations convertibles ("Oscars") au prix de

320 F

Dans le cadre d'une Offre Publique d'Achat amicale, Allianz propose aux actionnaires des AGF une offre particulièrement attractive.

Outre le prix de 320 F offert à titre principal pour les actions et obligations convertibles (connues sous le nom d'Oscars), l'offre subsidiaire permet à ceux qui conserveront leurs actions AGF d'obtenir gratuitement un BCVG (Bon de Cession ou de Valeur Garantie).

** sous réserve de réduction proportionnelle, si le nombre d'actions présenté à l'offre n°1 est insuffisant pour permettre à Allianz d'obtenir 51 %.*

Offre n°2 (subsidiaire)

Vous conservez vos actions et bénéficiez* dans 2 ans d'une valeur minimale garantie de

360 F

Ce BCVG leur garantit en Juin 2000 une valeur par titre de 360 F minimum tout en les laissant libres de profiter pleinement du potentiel de valorisation du titre.
Cette valeur minimale garantie par Allianz assure un rendement élevé, de près de 9 % par an**.
Pour en bénéficier, contactez dès à présent votre banque ou votre intermédiaire financier.
L'offre d'Allianz est valable jusqu'au 20 mars.

*** dans l'hypothèse de stabilité du dividende au même niveau que celui distribué au titre de 1996 (avoir fiscal inclus) sur une base de règlement de l'offre n°1 le 21 avril 1998.*

Allianz AGF

Une alliance européenne créatrice de valeur

Une notice d'information visée par la COB (n°98102 en date du 12 février 1998) est disponible auprès de : Allianz Holding France, 2-4 avenue du Général de Gaulle, 94220 Charenton -le-Pont - AGF, 87 rue de Richelieu, 75113 Paris Cedex 02 Rothschild et Cie Banque, 17 avenue Matignon, 75008 Paris - Crédit Lyonnais, Centre Administratif, Secteur Opérations, Boulevard du 6 juin, 14408 Bayeux.

INFORMATION ACTIONNAIRES
N° Vert 0800 400 400
APPEL GRATUIT

Jean-Charles Naouri désormais en première ligne dans la gestion de Casino

Management. Après sa victoire boursière, le financier doit conquérir ses galons de patron à la tête du distributeur. Les équipes de dirigeants de ses acquisitions sont encore en place, mais il ne pourra pas éviter une politique de recrutement

« NOUS SERONS RAVIS, monsieur le président, de rester votre concurrent », conclualent les vingt cadres dirigeants de Casino, le 20 octobre 1997, dans une « lettre ouverte à Paul-Louis Halley », le président de Promodès, au plus fort de la bataille boursière opposant le distributeur normand à Rallye, la société de Jean-Charles Naouri, pour le contrôle de Casino. Cette mobilisation avait fait sourire le camp adverse, où l'on ironisait à l'envi sur les méthodes du financier et de ses deux hommes de confiance au directoire du groupe, son président, Christian Couvreux, et son directeur financier, Pierre Bouchut, pour forcer le management à serrer les rangs.

Quatre mois après, pas un des signataires ne manque à l'appel. C'est peut-être là la vraie victoire de M. Naouri, plus encore que les 53,8 % du capital de Casino que lui a donnés l'offre publique d'échange réalisée par Rallye (*Le Monde* du 26 février), ou que les 76 milliards de francs de chiffre d'affaires (+ 13,9 %) et le résultat net de 1,1 milliard (+ 32,7 %) réalisés en 1997. La conquête d'une légitimité interne n'était pas la plus évidente pour le financier Naouri. Surtout après qu'il eut débarqué, en juin, le président du directoire, Georges Plassat, considéré comme le dauphin d'Antoine Guichard.

La bataille boursière a précipité l'ancien directeur de cabinet de Pierre Bérégovoy en première ligne. Sa prise de pouvoir était certes programmée : par le jeu des options et des droits de vote double, il prévoyait de faire basculer en douceur, presque subrepticement, la majorité du capital dans son giron. L'attaque de Promodès l'a obligé à tomber le masque. Pour l'emporter, M. Naouri a dû déployer ses talents de financier, ceux, justement, qu'il souhaitait faire un peu oublier. Il doit désormais gagner ses galons d'opérateur industriel. Et surtout de manager, au sens strict du terme. Un véritable défi pour cet introverti.

Malgré la fidélité des hommes en place, M. Naouri ne fera pas, de l'avis général, l'économie d'une politique de recrutement. La politique de croissance externe menée tambour battant ces derniers mois a bousculé un groupe très provincial. Pour donner une cohérence à ce nouveau Casino, le choix des hommes, autant que celui des structures, sera décisif. Le groupe, malgré ses 3 500 magasins et les 128 milliards de francs d'achats revendiqués, n'est à ce jour leader nulle part. Géant demeure l'enseigne d'hypermarchés la moins bien placée, en notoriété et par la localisation de ses 110 magasins. Casino ne possède que quatre hypermarchés en région parisienne, quand Promodès y exploite vingt-trois Continent. En termes de chiffre d'affaires par mètre carré, Géant est le dernier des quatre grands, avec 35 000 francs, contre 55 000 francs pour Continent, 85 000 francs pour Carrefour et 100 000 francs pour Auchan. De plus, Géant a perdu l'an dernier son patron, Yves Martin, qui a rejoint le Club Méditerranée.

M. Naouri affirme ne pas être obsédé par l'hypermarché : *« Casino est un groupe multiformat, c'est un atout alors qu'on observe un mouvement général de retour vers les centres-villes. »* Justement, dans le commerce de proximité, le groupe s'est retrouvé d'un seul coup, après le rachat de Franprix-Leader Price, le 2 septembre, avec un nombre doublé de ses supermarchés classiques, 416 Franprix venant s'ajouter aux 467 Casino. Si l'on y ajoute les 241 supermarchés de maxidiscompte *(hard discount)* Leader Price et le rapprochement opéré avec Monoprix-Prisunic (dont Casino détient 21 %), *« en termes d'achats, Casino capte 70 % de la consommation alimentaire des Parisiens et 22 % de celle des Franciliens »*, affirme un analyste. Reste à trouver le manager capable de mettre en musique les synergies et d'harmoniser toutes ces enseignes.

Leader Price est considérée comme l'une des plus belles réussites dans le maxidiscompte ces dernières années. M. Naouri croit beaucoup à cette enseigne, pour laquelle il nourrit, dit-il, de grands projets de développement à l'international. *« Mais c'est un métier totalement nouveau pour Casino, qui n'a pas les hommes pour le faire »*, souligne Georges Chétochine, un consultant spécialisé. Pour l'heure, Casino a laissé en place l'équipe dirigeante, sous la présidence de Jean Baud.

Quant à l'internationalisation, elle ne représente encore que 10 % du chiffre d'affaires total – 23 % chez Auchan, 35,7 % chez Promodès et 40,5 % chez Carrefour. Casino a ouvert, ces derniers mois, trois hypermarchés Géant en Pologne et a racheté à Cordoba, en Argentine, un petit opérateur, Libertad, qui détient sept magasins. *« Nous allons doubler notre chiffre d'affaires étranger dans les trois ans, pour le porter à 20 milliards »*, affirme M. Naouri. Un directeur international est d'ores et déjà recherché.

Au cours de la bataille boursière, Naouri a beaucoup promis, notamment aux salariés attachés à Saint-Etienne. Sera-t-il en mesure de tenir ses promesses ? *« S'il est sincère lorsqu'il dit qu'il est tombé sous le charme de la distribution, il est fichu. Jean-Charles Naouri n'est jamais aussi grand que quand il est imployable. Il faut qu'il ait le courage de faire avec Casino ce qu'il a fait avec Moulinex : trancher dans le vif »*, lance M. Chétochine.

Pascal Galinier

Un patron de choc pour Go Sport

Le futur patron de Casino est-il déjà en train de s'échauffer dans l'autre grande filiale de distribution de Jean-Charles Naouri, Go Sport ? La rumeur le dit. Jean-Brice Hernu, ancien de Docks de France, recruté l'été dernier, a, dit-on, signé un contrat de choc avec M. Naouri : s'il réalise l'objectif de 20 % de croissance annuelle du résultat courant, il bénéficiera d'un intéressement proportionnel... Pari déjà gagné en 1997, où Go Sport a accru de 22,3 % son résultat courant, à 70,9 millions de francs. En attendant Casino, M. Hernu pourrait se voir confier Courir et Athlete's Foot, également propriété de Rallye : 886 magasins, et près de 3,4 milliards de francs de chiffre d'affaires.

L'avenir du management vu par trente-trois dirigeants d'entreprises internationales

L'enjeu de l'innovation

LE SECTEUR du management est paradoxal : c'est souvent ceux qui le pratiquent le moins qui en parlent le plus. Cette matière, qui englobe de multiples fonctions de l'entreprise – de la gestion du changement aux ressources humaines –, nécessite pour être analysée une capacité d'abstraction. Rares sont les dirigeants, en prise avec les mouvements incessants de la vie d'une entreprise, qui s'aventurent dans l'écriture d'un livre sur le management de leur propre société et sur l'évolution de celui-ci.

BIBLIOGRAPHIE

C'est en cela que *Profession PDG* se distingue. Deux associés du cabinet américain d'audit Price Waterhouse ont, en dix-huit mois, réussi à faire parler trente-trois patrons d'entreprises internationales. De Serge Tchuruk (Alcatel Alsthom) à Sir Colin Marshall (British Airways), d'Eckhard Pfeiffer (Compaq) à Percy Barnevik (alors PDG d'Asea Brown Boveri), les grandes figures du capitalisme occidental s'expriment. Plus original : les auteurs donnent aussi la parole à des acteurs de pays émergents. Ainsi Rahul Bajahl, PDG de Bajaj Auto, en Inde, qui a adapté le principe européen du scooter à son pays, a réussi à gérer croissance et internationalisation pour, en trente ans, multiplier par 65 sa production.

Le livre est articulé autour des questions classiques du management actuel : comment affronter la mondialisation croissante ? Comment se positionner sur des marchés en évolution constante ? Comment être leader sur un marché ? Où en est la *« création de valeur »* et *« quels en sont les champions »* ? Enfin, grand sujet du futur, l'innovation, qui *« ne doit plus être réservée aux départements de recherche et développement ou de marketing »*, afin de permettre aux entreprises de tirer tout le potentiel possible de leurs employés, mais aussi de leurs fournisseurs ou de leurs clients.

Comme le précisent les auteurs dans leur introduction, les idées récoltées ne *« lancent pas de mode »*. Derrière la diversité de ces témoignages, les auteurs ont détecté *« un fil conducteur : la volonté de penser autrement, de sortir des sentiers battus, d'expérimenter de nouveaux concepts pour améliorer la performance »*. Ainsi, pour l'ex-PDG d'ABB, le secret de l'innovation réside *« dans la décentralisation et la création d'une mentalité PME »* à l'intérieur de son énorme groupe.

Présenté en avant-première au World Economic Forum de Davos fin janvier, le livre a été préfacé par Klaus M. Schwab, président de ce forum. *« L'entreprise est partie prenante à la mondialisation et a l'obligation de contribuer à la stabilité de l'économie mondiale. Les outils dont elle dispose pour faire face à cette responsabilité sont ceux qu'elle maîtrise le mieux : l'innovation, l'investissement et la croissance pour faire avancer la connaissance, construire des infrastructures et créer des emplois. On* (voit) *dans ce livre comment certaines d'entre elles ont relevé le gant »*, affirme-t-il.

Laure Belot

★ ***Profession PDG*, de William Dauphinais et Colin Price, Village mondial, 339 pages, 168 F.**

J.M.G. LE CLÉZIO
rédacteur en chef invité

Jean-Marie Le Clézio, Lothar Baier, Jean Bessière, François Bon, Pascale Casanova, Philippe Delerm, Jean Echenoz, Jean Grosjean, Hervé Hamon, Jacques Meunier, Paul Nizon, Philippe Roger, Salman Rushdie, Danièle Sallenave, Michel Serres, Micheline Sommant, Michel Tournier, Zoé Valdés, etc.

Chaque mois, un grand dossier, supervisé par un rédacteur en chef invité, apporte un éclairage différent sur les grands sujets contemporains : littérature, religion, autorité, corps, spectacle, professeur, ville, famille, etc. Des journalistes, des universitaires, des écrivains et des scientifiques enquêtent et s'expriment pour mieux nourrir la réflexion de ceux qui, quotidiennement, transmettent des savoirs, permettent l'accès aux œuvres et forment les citoyens d'aujourd'hui et de demain. Chaque mois, Le Monde de l'éducation a rendez-vous avec celui de la culture et de la formation.

Rencontre-débat *Le Monde de l'éducation* - la Fnac le vendredi 13 mars à 17 h 30 à la Fnac Bellecour à Lyon sur le thème : « A quoi sert la littérature ? »

fnac

VOUS AVEZ UN MOIS POUR RÉFLÉCHIR

arte

Les cabinets d'audit et de conseil poursuivent leur réflexion stratégique

LE MONDE de l'audit, du commissariat aux comptes et du conseil en management veut évoluer vite, très vite. Comme si les grands acteurs de ce secteur mettaient un point d'honneur à jouer un coup d'avance sur leurs clients, les grands groupes internationaux, en matière d'organisation et de stratégie mondiale. Reste qu'en voulant aller trop vite, ils ont pris le risque d'illustrer une nouvelle fois un très vieux proverbe : les cordonniers sont les plus mal chaussés.

PERSPECTIVE

Comment les donneurs de leçons en organisation stratégique peuvent-ils expliquer aujourd'hui à leurs clients qu'ils sont les mieux placés pour les conseiller, alors même que plusieurs d'entre eux doivent reconnaître qu'ils commettent eux aussi des faux-pas ? Quatre entreprises au moins sont aujourd'hui dans cette situation. Les deux Andersen – Arthur Andersen et Andersen Consulting – ainsi que KPMG et Ernst & Young. Les deux premiers, qui s'étaient dotés en 1989 d'une organisation qu'ils estimaient très en avance sur leurs concurrents, sont en train de la revoir par cour d'arbitrage interposée, et se préparent à un divorce spectaculaire, tandis que les deux autres ont dû renoncer à une fusion qu'ils avaient annoncée haut et fort et qui n'aurait sans doute pas survécu aux exigences de la Commission européenne. Les cabinets Coopers & Lybrand et Price Waterhouse, eux, attendent encore le feu vert des autorités de contrôle de la concurrence pour avancer dans leur fusion.

Comme leurs clients, tous ces géants du conseil et du commissariat aux comptes cherchent leur voie pour s'adapter aux nouveaux impératifs que sont la mondialisation, les changements technologiques, informatiques notamment, et des clients toujours plus savants et plus exigeants, négociant pied à pied chaque facture ! Comme leurs clients, ils tâtonnent pour trouver leur voie.

Leur premier impératif, c'est la mondialisation. Les cabinets d'audit en particulier doivent être capables de fournir une qualité de commissariat aux comptes équivalente dans tous les pays du monde, y compris les pays émergents. La crise financière asiatique, en menaçant les entreprises internationales, montrent à quel point précision et compétence sont nécessaires partout. Or construire des réseaux qui permettent d'offrir ce service homogène à tous les grands groupes cotés coûte très cher. Organisés en *« partnership »* – système d'association qui interdit de faire appel à des capitaux extérieurs –, les grands cabinets sont par essence limités dans les moyens qu'ils peuvent mobiliser. Emportés, comme tout le monde, par la mode des fusions, de la consolidation, de la globalisation – *« qui est, plus que jamais, une obsession dans l'esprit de nos clients »*, souligne un associé de KPMG –, ils ont avancé trop vite dans leur projet. KPMG et Ernst & Young ont dû admettre qu'ils n'avaient planché assez longtemps sur la question avant l'annonce de leur rapprochement, en réaction, peut-être un peu trop vive, au rapprochement de Coopers & Lybrand avec Price Waterhouse.

UNE NOUVELLE CONCURRENCE

Ce faisant, ils ont oublié un principe de base : aucun leader sur son marché n'accepte d'avoir le même auditeur ou commissaire aux comptes que son principal challenger. Une étude du cabinet Research International, réalisée après l'annonce des deux grandes fusions dans l'audit auprès de 623 présidents et directeurs financiers de sociétés multinationales dans onze pays, l'a rappelé : 69 % d'entre eux se disent opposés aux regroupements.

Les cabinets d'audit ont un autre souci : la technologie. Ils s'efforcent de se développer dans les métiers du conseil, en croissance plus rapide que l'audit. L'origine du conflit entre Arthur Andersen et Andersen Consulting est bien là. Après avoir clairement séparé leurs métiers en 1989, les deux groupes n'ont pas su en rester là. Les équipes d'Arthur Andersen, agacées de voir Andersen Consulting (53 000 collaborateurs, 6,6 milliards de dollars de chiffre d'affaires) connaître une croissance insolente de son chiffre d'affaires (+ 25 % en 1997) et négliger certains segments de marchés, notamment les entreprises moyennes, se sont engouffrées dans la brèche pour redévelopper leur propre activité de conseil. Aujourd'hui, pour accepter le divorce, Arthur Andersen réclame 10 milliards de dollars à Andersen Consulting, que ce dernier refuse de payer, réclamant à son tour 400 millions de dollars !

Mais dans le domaine du conseil, les auditeurs doivent de plus en plus affronter une autre concurrence. Plus que par les *« big five »* de l'audit ou les cabinets de conseil en stratégie *« de type MacKinsey »*, Benoît Genuini, président d'Andersen Consulting France se sent menacé par les groupes comme IBM ou Cap Gemini Sogeti, qui a intégré Bossard, et qui, acquisition après acquisition, proposent à leurs clients une offre complète en matière de technologies de l'information et d'aide à la gestion.

« Dans ce domaine, l'offre publique d'achat de Computer Associates sur Computer Sciences Corp nous fait plus peur que les rapprochements dans l'audit », confie M. Genuini. Les sociétés de services informatiques, cotées en Bourse, ont, il est vrai, des moyens financiers potentiellement très supérieurs à ceux des consultants issus de l'audit. La question du statut de ces derniers, s'ils veulent jouer dans des métiers proches, se pose donc très sérieusement, même si elle ne paraît pas en passe d'évoluer rapidement.

Les rapprochements ne suffiront pas à la résoudre. Du développement d'outils informatiques de pointe aux rémunérations de plus en plus liées à la performance des systèmes d'information, et plus seulement au nombre d'heures passées pour aider le client, les enjeux et les choix sont lourds.

Sophie Fay

هكذا من الأصل

La télévision d'outre-mer débarque en métropole par satellite

Le lancement prochain de la chaîne RFO Sat, sur CanalSatellite, puis sur TPS, est la première manifestation concrète de la politique engagée depuis un an par Jean-Marie Cavada pour professionnaliser et moderniser RFO

JEAN-MARIE CAVADA propulse Radio-Télévision française d'outre-mer (RFO) sur le satellite. Pour le premier anniversaire de sa nomination à la tête de cette station, Jean-Marie Cavada a annoncé, mercredi 4 mars, le lancement de RFO Sat, d'abord sur CanalSatellite, puis sur TPS. Ces émissions, qui dureront quatre heures chaque jour, devraient débuter d'ici un mois.

Articulés autour de quatre thèmes – l'information, les documentaires, le sport et la musique –, les programmes de RFO Sat seront alimentés par les neuf stations de RFO, qui diffuseront ainsi leurs journaux télévisés, leurs magazines, leurs documentaires. *« C'est un stimulant fantastique pour les collaborateurs de RFO. Le satellite devient une vitrine de leur travail, pour lequel ils vont devenir plus exigeants »*, estime-t-on dans l'entreprise. L'installation de RFO sur les deux bouquets numériques va permettre au million et demi d'habitants des DOM-TOM et aux deux millions de personnes intéressées par ces régions de regarder des émissions dont jusqu'ici la diffusion était limitée à la zone où elles étaient produites. Les propriétaires des bouquets ont compris l'intérêt pour eux de diffuser ces programmes d'appel pour des populations réputées grosses consommatrices de télévision.

Avec cette opération dite de *« visibilité »*, Jean-Marie Cavada atteint un des trois objectifs qu'il s'était fixés en prenant les rênes de RFO. *« C'est aussi une manière d'assurer la continuité territoriale de la République, en sens inverse de l'habituel métropole/territoires d'outre-mer »*, explique le PDG de RFO. Sa deuxième ambition concerne les programmes, dans lesquels il veut introduire le *« principe de proximité »*, avec des émissions sur l'actualité, mais aussi sur la mémoire des hommes et des lieux. Jean-Marie Cavada souhaite aussi développer les émissions liées à la santé et à l'éducation, dont les habitants de ces régions sont très demandeurs. Enfin, il met en place une politique de *« rayonnement dans le bassin régional »*. *« Chaque station est un porte-avions à partir duquel on peut rayonner vers des pays et des continents qui ont des cultures et des préoccupations communes »*, estime-t-il.

Dans son bureau, à la décoration plutôt sobre, du nouveau siège de RFO, à Malakoff, il admet que la mise en route a été longue. *« Contrairement à ce que je pensais, les choses n'ont pas démarré à l'automne, mais à la fin de l'année ; il y a eu une sorte de mouvement dans l'entreprise : les gens sont venus nous demander d'aller plus vite »*, dit-il. Le déménagement du vieil hôtel particulier du 16e arrondissement de Paris pour un immeuble plus fonctionnel a sûrement contribué à cette accélération. Regroupés sur un même lieu, les personnels ont modifié leur relation à l'entreprise. Surtout, ce déménagement a été accompagné d'un formidable bouleversement technique : le passage au tout-numérique. Finies les cassettes et les bandes magnétiques, désormais, à RFO, l'ordinateur commande tout. Et le troisième étage de l'immeuble de Malakoff a des airs de laboratoire sous haute surveillance où transitent et sont stockées des milliers d'heures de programmes.

BATAILLE BUDGÉTAIRE

L'introduction de ces nouvelles technologies a aussi provoqué une relance du dialogue social. Face aux besoins de formation et de reconversions éventuelles, la direction de RFO a concocté un plan sur trois mois, qui comprend notamment la mise en place d'une commission dans chacune des stations sur les conséquences en termes d'emplois de l'arrivée du numérique. Pour asseoir son autorité, Jean-Marie Cavada a aussi pris quelques mesures symboliques. Deux des neuf directeurs régionaux ont été changés. Un journaliste connu pour être en même temps un élu a renoncé à sa carrière politique ; il est parti exercer ses talents professionnels dans une autre station. Et pour encourager la mobilité des cadres, la direction de RFO a édicté que, *« à partir du poste d'adjoint, aucune promotion ne peut se faire sur place »*.

Pour autant, Jean-Marie Cavada sait qu'il n'est pas au bout de ses peines. Notamment, il attend les conclusions de deux missions confiées à des cabinets extérieurs. Depuis septembre, Pascal Josèphe et plusieurs de ses collaborateurs du cabinet IMCA visitent les stations. Ils ont recontré près de sept cents salariés de RFO, mais aussi des notables ou des téléspectateurs. A la mi-avril, il devrait remettre un rapport d'analyse, mais aussi de préconisations, sur le fonctionnement de l'entreprise, celui de l'antenne et les relations avec l'environnement.

Mais le plus gros souci de Jean-Marie Cavada concerne le financement de ses projets. Avec un budget de 1,2 milliard de francs, largement mobilisé par les dépenses de fonctionnement, la marge de manœuvre est faible. D'ailleurs, l'exercice 1997 risque d'accuser un déficit proche de 10 millions de francs. Pour 1998, Jean-Marie Cavada a bataillé durant des semaines avec les différents ministères pour conserver son surplus de recettes publicitaires et pour obtenir une liberté d'affectation de certaines sommes vers les programmes.

Françoise Chirot

■ **Les 116 salariés de la station RFO de Nouvelle-Calédonie sont en grève, depuis lundi 2 mars, pour exiger la titularisation de deux journalistes pigistes et des moyens matériels plus importants. Aucun programme n'est diffusé.**

1 200 personnes dans neuf stations

● **Structure :** RFO comprend neuf stations (Martinique, Guadeloupe, Guyane, Saint-Pierre-et-Miquelon, Réunion, Polynésie française, Nouvelle-Calédonie, Mayotte et Wallis-et-Futuna). Elle diffuse deux chaînes de télévision (RFO 1 et RFO 2), composées des grands programmes nationaux et d'émissions de proximité, et une radio.
● **Effectifs :** 1 200 permanents et 200 travailleurs occasionnels.
● **Budget :** 1,2 milliard de francs en 1997, en hausse de 2 % en 1998. 52 % sont absorbés par la masse salariale.
● **Concurrence :** dans toutes ses zones de diffusion, à l'exception de Wallis-et-Futuna et Mayotte, RFO est en compétition avec des radios et des télévisions privées.
● **RFO/AITV** est une rédaction internationale qui diffuse en plusieurs langues à travers RFO, CFI et TV 5.

Jérôme Seydoux veut devenir opérateur d'une grande chaîne de télévision

« L'INTÉRÊT de Pathé serait d'être opérateur d'une grande chaîne en Europe : si TF1 était à vendre, je serais acheteur » : Jérôme Seydoux, PDG de Pathé, a été on ne peut plus clair sur ses intentions, mardi 3 mars. Il se fonde sur l'idée que pour son groupe, versé à la fois dans la production et la distribution cinéma, la télévision par satellite ou thématique et la presse, la *« priorité en Europe, c'est la télévision »*. *« C'est la seule chose qui ne soit pas aux mains des Américains »*, ajoute-t-il, expliquant que *« tous les groupes européens tirent leur puissance de la télévision, le cinéma y étant inexistant ou accessoire »*.

Cette volonté n'est pas neuve. A l'automne 1997, Jérôme Seydoux dont le groupe fut actionnaire de l'ex-Cinq, avait déjà affirmé son projet d'entrer dans une grande chaîne de télévision hertzienne. A l'époque, le PDG de Pathé comptait notamment entrer *« en tant qu'opérateur »* dans une chaîne, à la faveur de la modification de la loi sur l'audiovisuel projeté par Catherine Trautmann, la ministre de la culture et de la communication, et de l'abaissement présupposé des seuils capitalistiques de contrôle des chaînes, et donc de TF1 (*Le Monde* du 13 septembre 1997). Ce projet a beau avoir été réduit à sa portion congrue, la volonté de Jérôme Seydoux demeure intacte. D'autant que les mouvements affectant TF1 et notamment son actionnaire principal, le groupe Bouygues, après le *« raid amical »* de l'industriel Vincent Bolloré, offrent des possibilités.

Tout en restant discret, le groupe de communication est aux aguets, lois en tout cas d'être *« inerte »*. *« Nous sommes très bien placés et nous avons les meilleures alliances »*, note M. Seydoux en évoquant notamment ses 20 % dans CanalSatellite et les 17 % qu'il détient dans le bouquet de chaînes britanniques BSkyB de Rupert Murdoch. Tout en attirant l'attention sur une éventuelle participation à l'accord qui est en train de se sceller entre Warner et Canal Plus. *« La caractéristique de Pathé est d'être un groupe indépendant, et il n'y en a pas beaucoup, fait remarquer l'industriel. Le problème de la France est de ne pas avoir de vrai groupe de communication à la fois versé dans l'image et la télévision, ce que sont les groupes anglo-saxons. »*

Mais s'il est fortement intéressé par TF1, Pathé garde une totale liberté d'action en matière de futures activités télévisées, et se fonde sur les *« opportunités »*. Ainsi, l'annonce du retrait prochain du groupe britannique Granada de BSkyB pourrait offrir une ouverture au PDG de Pathé. La progression du bouquet satellitaire et de son portefeuille de 6,2 millions d'abonnés ne peut le laisser indifférent et il n'a pas caché son intérêt pour le rachat de parts de Granada dans BSkyB.

L'arrivée de Pathé dans une chaîne, avec le titre d'opérateur, présenterait plusieurs aspects positifs pour l'entreprise. Le chiffre d'affaires de Pathé s'est accru de 23 % en 1997 (2,265 milliards de francs contre 1,841 en 1996) et son bénéfice net a augmenté de 13 % pour s'établir à 210 millions de francs. Mais la Bourse fait encore grise mine à l'action Pathé : depuis que celui-ci est né de la scission d'avec le groupe Chargeurs, elle a perdu en moyenne 6,5 % en 1997. M. Seydoux sait que la montée en puissance de son groupe dans une chaîne est aussi attendue par le marché, celui-ci *« nous reprochant de n'être que minoritaires dans les bouquets de chaînes par satellite »*.

Yves-Marie Labé

■ **Un incendie a ravagé, mardi 3 mars, les anciens studios de Pathé-Cinéma**, dans le 18e arrondissement de Paris. Les 2 000 mètres carrés de locaux, répartis sur six niveaux, étaient en rénovation pour accueillir à la rentrée la Fondation européenne des métiers de l'image et du son (Femis) et des logements locatifs. Une enquête sur l'origine du sinistre a été ouverte.

AB espère des bénéfices dès 1998 pour RTL9

CLT-UFA et le groupe AB ont confirmé, mardi 3 mars dans un communiqué, *« être en phase de finalisation d'un accord à long terme pour l'acquisition par le groupe AB de 65 % du capital de RTL9 »* (*Le Monde* du 4 mars). CLT-UFA conservera toutefois au moins 33,5 % de RTL9, première chaîne du câble et du satellite en France. Celle-ci continuera à être distribuée par voie hertzienne à 650 000 foyers en Lorraine et sera également distribuée par câble et satellite à respectivement 2,1 millions de ménages en France et en Suisse, et à 386 000 abonnés de TPS. Selon Rémy Sautter, directeur général de CLT-UFA, la restructuration de RTL9, opérée depuis deux ans, *« place cette chaîne dans une position optimale pour une alliance avec l'un des plus importants détenteurs de droits en France »*. Président de Groupe AB, Claude Berda a confirmé qu'*« elle sera profitable dès cette année »*. Groupe AB est le plus important producteur indépendant et distributeurs de programmes diffusés en France.

Le marché publicitaire devrait croître de 4,5 % en 1998

LES ANNONCEURS ont dépensé *158,3 milliards de francs pour* promouvoir leurs produits et faire connaître leurs marques auprès des Français en 1997, soit 3,8 % de plus que l'année précédente, selon l'étude « France Pub », rendue publique, mardi 3 mars, par Havas et sa filiale Havas Média Communication. Les auteurs tablent sur une croissance du marché publicitaire de 4,5 % cette année. Cette étude, dont c'est la sixième édition, est la seule à recenser les investissements réels de 2 500 entreprises, en distinguant la part allouée aux médias (télévision, presse, radio, affichage et cinéma) de celle affectée au hors-média (marketing direct, promotion, événementiel, multimédia, annuaires).

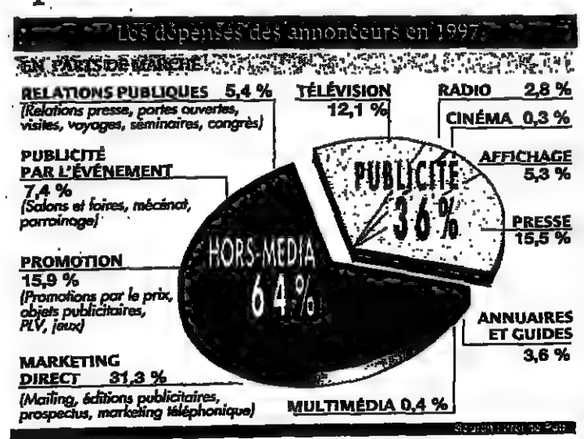

En 1997, le hors-média a continué d'attirer les deux tiers (64 %) des dépenses de communication, contre 63,8 % en 1996. Après avoir fortement progressé ces dernières années, ce secteur atteindrait une certaine maturité : *« En 1998, la croissance des investissements médias devrait être similaire à la croissance du hors-média »*, prévoit Alberto Pedroïa, le directeur des études d'Havas. En ce qui concerne la répartition médias/hors-média, le marché français est similaire à celui de l'Italie, où les médias représentent 34,3 % des investissements, selon l'étude Europub à paraître en avril, de la Belgique (33,1 %) et de l'Allemagne (37,4 %). En revanche, au Royaume-Uni (50,4 %) comme aux Pays-Bas (75,3 %), les médias retiennent encore la majorité des dépenses publicitaires.

Parce que *« fidéliser un client coûte deux fois moins cher à l'annonceur que d'en conquérir un nouveau »*, se plaisent à rappeler certains publicitaires, le marketing direct (*mailing*, éditions publicitaires, prospectus et marketing téléphonique) représente la plus grosse part du marché publicitaire, avec 49,5 milliards de francs, soit 31,3 %. Le marketing direct et la promotion des ventes (réductions de prix, objets publicitaires, PLV et jeux-concours), en croissance respectivement de 4,5 % et 4,1 %, affichent les plus belles progressions en 1997. Avec l'introduction des nouvelles technologies, et notamment des bases de données, les annonceurs peuvent désormais s'adresser à des consommateurs individuels, qu'ils connaissent de mieux en mieux (*Le Monde* du 7 février). La communication événementielle, elle, a progressé de 2,7 % en 1997. En revanche, les dépenses publicitaires dans les guides et annuaires sont stables.

PQR ET RADIO RÉGRESSENT

Les médias ont tout de même réussi à tirer leur épingle du jeu en 1997. Des progressions supérieures à la moyenne du marché ont été enregistrées par la presse quotidienne nationale (+ 9,6 % à 1,69 milliard de francs) et la télévision (+ 5,8 % à 19,1 milliards de francs). Le succès de la presse quotidienne s'explique en partie par l'introduction de la couleur et le dynamisme commercial des supports. La presse quotidienne régionale (PQR), elle, va mal. Elle a fléchi de 8,8 % en 1997 pour tomber à 2,99 milliards de francs de recettes publicitaires. La PQR n'est plus que le sixième support utilisé pour toucher les cibles locales, derrière le marketing direct, la promotion, l'affichage, la presse gratuite et les annuaires.

La situation n'est pas plus florissante pour la radio, dont les recettes publicitaires régressent pour la deuxième année consécutive (– 1,4 %). Ce sont les campagnes nationales de publicité qui ont *cruellement fait défaut* : les annonceurs ont dépensé 3,6 % de moins pour des communications nationales utilisant la radio qu'en 1996. Les recettes locales ont, elles, progressé de 2,5 %. *« En 1998, la radio devrait redémarrer avec un taux de croissance d'environ 2 % »*, estiment les auteurs de l'étude, qui peinent à expliquer les raisons de la désaffection des annonceurs.

Enfin, les médias dits de complément continuent, eux, à gagner des parts de marché. L'affichage a progressé de 4,8 % (8,4 milliards de francs), comme le cinéma, qui atteint presque le demi-milliard de francs d'investissements, *« un seuil symbolique »*, selon les experts, grâce à une progression de 8 %. En 1997, 40 millions de francs auront été investis dans de l'achat d'espaces publicitaires sur l'Internet.

Florence Amalou

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DES BOUCHES-DU-RHÔNE

Direction de l'Administration Générale
Bureau de l'Administration Générale et des Expropriations

EXPROPRIATION POUR CAUSE D'UTILITÉ PUBLIQUE

AVIS D'ENQUÊTE

Commune de MARSEILLE

En application du Code de l'Expropriation, modifié par le décret n° 85.453 du 23 avril 1985 modifié pris pour l'application de la loi n° 83.630 du 12 juillet 1983 relative à la démocratisation des enquêtes publiques et à la protection de l'environnement.

En exécution de l'arrêté du Préfet de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Préfet des Bouches-du-Rhône, n° 98-14 du 26 février 1998, il sera procédé sur le territoire de la commune de MARSEILLE, à l'ouverture d'une enquête publique portant sur l'utilité publique de la réalisation du dévoiement du tunnel ferroviaire de LAJOUT.

Le dossier ainsi que le registre d'enquête seront déposés en mairie de MARSEILLE pendant 43 jours consécutifs, DU 23 MARS AU 4 MAI 1998 INCLUS, afin que chacun puisse en prendre connaissance les jours ouvrables du lundi au vendredi, en Mairie de Marseille, de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 15 - Division Foncière - Immeuble Communica - 2, Place François Mireur - 13001 Marseille, et consigner toutes observations sur le registre ou les adresser, par écrit, en Mairie, à Monsieur SPITERI André, Président de la Commission d'Enquête, Ingénieur Divisionnaire des TPE en retraite.

Les membres de la Commission d'enquête se tiendront à la disposition du public en Mairie de Marseille les :
— 23 mars et 9 avril 1998 de 9 h 00 à 12 h 00,
— 4 mai 1998 de 13 h 30 à 16 h 15.

Le rapport et les conclusions de la Commission d'Enquête relatives à l'utilité publique du projet seront, à l'issue de l'enquête tenues à la disposition de toutes les personnes intéressées en Mairie de MARSEILLE ainsi qu'à la Préfecture des Bouches-du-Rhône, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Pourront également être consultés à la Préfecture, jusqu'à l'achèvement de la procédure, outre les conclusions de la Commission d'Enquête, le dossier d'enquête, les documents ou observations déposés au cours de l'enquête et les réponses du maître d'ouvrage aux observations exprimées lors de l'enquête.

Les adresses des services intéressés sont les suivantes :
– **Mairie de Marseille :**
Division Foncière - Immeuble Communica
2, Place François Mireur - 13001 Marseille.
– **Préfecture des BOUCHES-du-RHÔNE :**
Direction de l'Administration Générale -
Bureau de l'Administration Générale et des Expropriations
11, rue Edmond Rostand (4ème étage porte 410)
13006 MARSEILLE
Adresse postale : 13282 - MARSEILLE CEDEX 6

Il est signalé, par ailleurs, que l'enquête ci-dessus vaudra également pour toute autre procédure s'appliquant au projet concerné devant normalement donner lieu à enquête publique en application de l'article 4 du décret du 23 avril 1985 visé ci-dessus, sous réserve des dispositions de l'article 7 de la loi du 12 juillet 1983 également précitée.

MARSEILLE, le 26 février 1998,
POUR LE PRÉFET
Le Secrétaire Général
de la Préfecture des Bouches-du-Rhône
Signé : Pierre SOUBELET

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **EDF : l'arrêt de Superphénix** coûtera 5 milliards de francs de plus que prévu à l'entreprise publique *(lire p. 18)*

● **GENERAL MOTORS : le constructeur automobile américain** va investir 8,6 milliards de francs en Europe en cinq ans *(lire p. 18)*

● **SCHNEIDER ET TOSHIBA : les groupes français et japonais** vont créer une filiale commune, Schneider Toshiba Inverter Corp., dans le secteur des variateurs de puissance.

● **NORD-FRANCE : la filiale française du groupe allemand de BTP Philipp Holzmann** va être démantelée. Seules quelques activités, aux Antilles, en Afrique et dans le centre de la France resteront dans le groupe allemand.

● **SAMSUNG ELECTRONICS : Intel pourrait investir 6 milliards de francs** pour entrer dans le capital du groupe sud-coréen, a *indiqué celui-ci mardi 3 mars.*

● **GENERAL ELECTRIC : le conglomérat américain prévoit de supprimer 1 200 emplois sur 24 000** dans sa division électromécanique d'ici à la mi-1999.

● **FORD : le constructeur américain attend un profit exceptionnel** de 16,5 milliards de dollars (100 milliards de francs) de la scission de sa filiale de financement, Associates First Capital, prévue pour le 7 avril.

● **SATELLITE : l'allemand Dornier Satellitensysteme,** filiale de Daimler-Benz Aerospace, a remporté, avec Aerospatiale et l'italien Alenia Aerospazio, la première commande à l'industrie *européenne venant* d'un opérateur majeur américain, GE Americom, pour un satellite de télécommunications.

FINANCE

● **IMMOBILIER : la Caisse des dépôts devrait racheter le GFF** (Groupement foncier français), selon « *Les Echos* » du 4 mars. Le GFF avait été mis en vente par la Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA) en 1995.

● **SOCIÉTÉ GÉNÉRALE : la banque va porter sa participation de 28 % à 51 %** dans la firme financière thaïlandaise Asia Credit, pour 450 millions de francs.

SERVICES

● **PINAULT-PRINTEMPS-REDOUTE : la COB a lancé un** *avertissement au groupe de* François Pinault sur les conditions de son OPA sur Guilbert *(lire p. 19)*

● **COMMERCE : les syndicats CGT, CFDT, FO, UGICT-CGT, CGC** et CFTC *du commerce appellent* à une manifestation le 7 avril à Paris pour dénoncer le détournement *des 35 heures* par le patronat du secteur.

● **ROMTELECOM : le gouvernement roumain** a annoncé mardi 3 mars qu'il va vendre 35 % du capital de l'opérateur téléphonique à un opérateur étranger, ou un groupe d'investisseurs.

RÉSULTATS

■ **GÉNÉRALE DE BANQUE : la première banque de réseau belge,** contrôlée par le groupe français Suez-Lyonnaise des Eaux, *a réalisé un bénéfice net en hausse* de 13 % en 1997, à 2,7 milliards de francs français.

■ **THOMSON-CSF : l'entreprise** a annoncé un résultat net de 2,122 milliards de francs en 1997, en hausse de 184 % *(lire page 19).*

■ **CASINO : l'entreprise a réalisé** un résultat net de 1,114 milliard de francs, en hausse de 32,9 % en 1997

■ ***SEB : le groupe a réalisé en*** **1997** un bénéfice net (part du groupe) en hausse de 9 %, à 521 millions de francs.

★ **Toutes les valeurs du CAC 40 sur le site Web « Le Monde ». www.lemonde.fr**

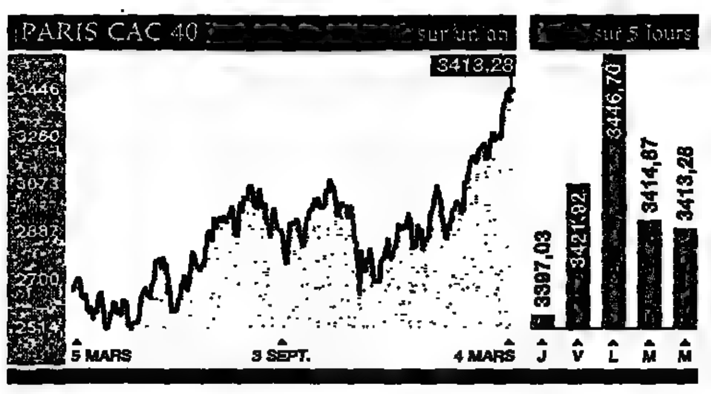

Indices boursiers

Europe 12 h 30 ▶	Cours 04/03	Var. % 03/03	Var. % 31/12
PARIS CAC 40	3413,28	−0,05	13,82
PARIS SBF120	[illegible]	−0,03	13,62
PARIS SBF250	2216,54	0,18	13,97
PARIS SEC. MAR.	[illegible]	0,28	15,16
PARIS MIDCAC	[illegible]	0,26	10,54
LONDRES FT100	5777,20	−0,53	12,50
AMSTERDAM AEI	[illegible]	0,17	18,33
BRUXELLES BEL	[illegible]	0,23	13,61
FRANCFORT D30	4739,24	−0,38	11,52
MADRID IBEX35	[illegible]	0,39	26,36
MILAN MIB30	[illegible]	−0,58	18,96
SUISSE SMI	[illegible]	−0,43	15,37
DJ STOXX 666	[illegible]	−0,38	—
DJ EURO STO.326	[illegible]	−0,20	—
DJ STOXX 50	[illegible]	−0,62	—
DJ EURO STOXX50	[illegible]	−0,24	—

Monde ▶	Cours 03/03	Var. % veille	Var. % 31/12
NEW YORK DJ	8584,83	0,40	8,56
- SP 500	[illegible]	0,41	8,41
- NASDAQ	[illegible]	−0,08	11,89
BUENOS-AIRES M.	[illegible]	−1,11	−1,62
JOHANNESBURG	[illegible]	0,11	12,22
MEXICO BOLSA	[illegible]	−0,45	−7,87
SANTIAGO IPSA	[illegible]	0,29	−11,12
SAO PAULO BOU.	[illegible]	0,80	7,28
TORONTO FSE I.	[illegible]	0,35	6,56
ASIE 10 h 15	04/03	03/03	31/12
BANGKOK SET	[illegible]	−2,41	52,77
HONGKONG H.	[illegible]	−0,65	5,86
SÉOUL	[illegible]	0,09	59,42
SINGAPOUR ST.	[illegible]	−1,34	2,72
SYDNEY ALL O.	[illegible]	0,78	3,40
TOKYO NIKKEI	17095,60	−0,42	12,04

Principaux écarts au règlement mensuel

Hausses ▶	Cours 03/03	Var. % 02/03	Var. % 31/12
ROCHETTE (LA)	27,30	+15,36	+11,20
MARINE WENDEL	976	+5,86	+42,39
GUILBERT	[illegible]	+5,74	+15,85
PECHINEY	276,00	+5,60	+17,34
CARBONE LORRA.	2092	+4,27	+6,48
CLUB MEDITERR.	471	+3,97	+12,71
LEGRIS INDUST	247,80	+3,88	+18,56
CANAL +	1340	+3,47	+19,74
ECIA	1460	+3,08	+22,31
SIDEL	[illegible]	+2,85	+8,52

Baisses ▶	Cours 03/03	Var. % 02/03	Var. % 31/12
CAP GEMINI	673	−5,07	+36,37
RENAULT	192,40	−4,56	+17,18
CARREFOUR	3616	−3,44	+15,15
UNION ASSUR.F	805	−3,36	+1,89
GRANDVISION	218	−3,28	−11,96
CLARINS	570	−3,22	+23,37
CHRISTIAN DIO.	725	−3,20	+17,50
SEITA	206,70	−3,13	+16,64
GALERIES LAFA.	3653	−3,04	+18,20
INTERBAIL	175	−2,81	+11,15

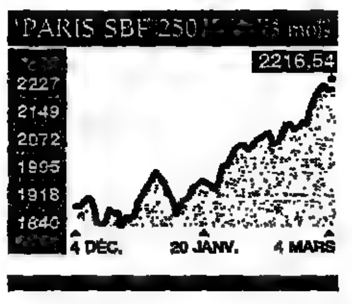

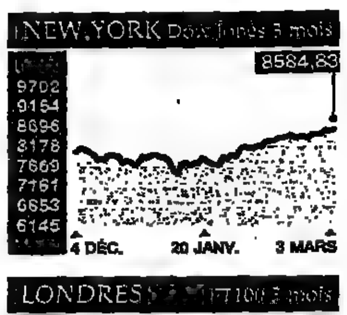

LES PLACES BOURSIÈRES

PARIS

APRÈS LA PAUSE observée la veille, la Bourse de Paris était hésitante mercredi 4 mars, en dépit de la fermeté du dollar. En repli marginal de 0,01 % au début des *transactions, l'indice CAC* 40 repartait rapidement à la hausse avant de retomber dans le rouge, *peu après la mi-journée. Vers* 12 h 15, les valeurs françaises perdaient en moyenne 0,05 % à 3 413,28 points. Les transactions étaient étoffées représentant 4 milliards de francs sur le compartiment à règlement mensuel dont 2,7 milliards sur les 40 valeurs de l'indice vedette.

Selon les gestionnaires, les investisseurs restent optimistes sur les perspectives du marché parisien mais se montrent plus sélectifs dans leurs achats. En outre, *le marché continue de bénéficier de l'afflux de liquidités et des anticipations de concentrations.*

TOKYO

MERCREDI 4 MARS, la Bourse de Tokyo a terminé en baisse de 0,6 %, l'indice Nikkei cotant 17 095,60 points. Le scandale éclaboussant Eisuke Sakakibara, vice-*ministre des finances, considéré* comme l'homme fort du yen soumis à une nouvelle enquête de *l'administration, n'a pas trop pesé* sur la tendance ni sur la devise. Après un accès de faiblesse, le yen a bien résisté face au dollar, qui a terminé la séance à 125,54 yens.

FRANCFORT

LE 4 MARS, à l'ouverture des transactions électroniques sur le système Xetra, l'indice DAX a progressé de 0,60 %, à 4 788 points. La veille, le marché officiel allemand avait atteint un nouveau record, à 4 757 points. Avec l'ouverture du Salon automobile de Genève, les valeurs du secteur étaient très recherchées.

LONDRES

MARDI 3 MARS, la Bourse de Londres a bien résisté. Malgré la *hausse des taux d'intérêt à long* terme, l'indice Footsie n'a perdu que 0,22 % à 5 807,70 points.

Le marché est soutenu par la bataille que se livrent Texas Utilities et PacifiCorp pour le contrôle d'Energy group.

NEW YORK

L'INDICE DOW JONES a battu un nouveau record, le 3 mars, à 8 584,83 points.

Le compartiment actions a profité de transferts de capitaux en provenance du marché obligataire. Celui-ci est toujours sous le coup de la remontée des taux à 30 ans au-dessus de la barre des 6 %.

Les statistiques récentes démontrent que l'économie américaine n'est pas encore affectée par la crise asiatique.

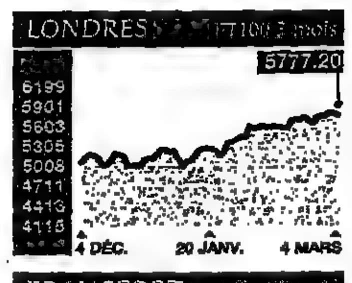

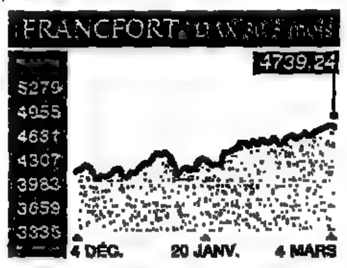

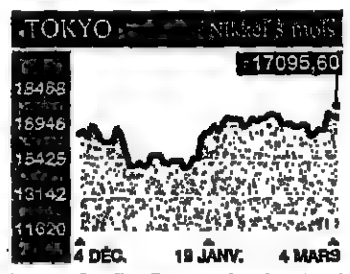

Valeur du jour : Accor se développe rapidement

UN PEU PLUS d'un an après sa nomination à la tête du directoire *du groupe Accor, Jean-Marc Espa*lioux peut se montrer serein : le groupe table sur un résultat net de *1,4 milliard de francs pour 1997* contre 1,058 milliard de francs un an plus tôt, et la hausse de son résultat global des opérations (RGO) – résultat courant – devrait se situer entre 40 % et 50 %. Pour mé*moire,* en 1996, le RGO était de 1,51 milliard de francs. Mais ces perspectives justifient-elles l'envolée du cours de Bourse ?

En 1997, l'action Accor avait affiché une progression de plus de 70 %. Et depuis le début de 1998 le titre a encore gagné 24,3 %. Mardi 3 mars, en clôture, l'action valait 1 391 francs. Plusieurs analystes recommandent encore d'acheter le titre, s'appuyant notamment sur une bonne conjoncture du secteur hôtelier qui garantirait au groupe une « *bonne visibilité* » au cours des trois prochains exercices.

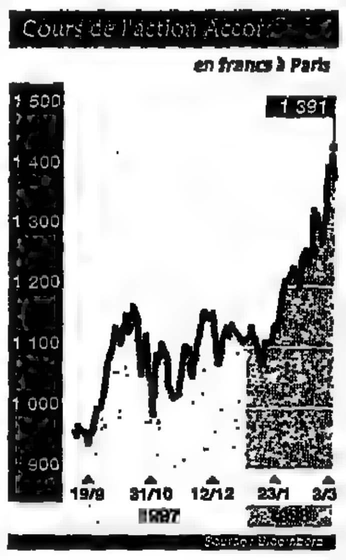

Accor va aussi pouvoir accélérer son développement en Asie. Le groupe a paradoxalement profité de *la crise dans cette région du monde pour monter en* puissance et à bon compte dans le capital de sa filiale AAPC, lançant une OPA sur la totalité des titres, dont *il ne détenait initialement que 26 %. Aujourd'hui, il en* possède plus de 96 % pour un investissement de 1,2 milliard de francs.

Cette acquisition a été effectuée d'autant plus aisément que les *cours avaient fortement baissé et* que le groupe poursuit par ailleurs sa politique de cession des actifs *non stratégiques : au mois de jan*vier, Accor annonçait qu'il avait cédé au cours du deuxième semestre 1997 la participation de 2,3 % qu'il détenait dans le Club Méditerranée. Plus récemment, il annonçait ne plus détenir que 4,7 % du capital du britannique Compass, spécialiste de la restauration collective, après avoir cédé 11,5 % au mois de mars 1997, pour la somme de 2,35 milliards de francs, et près de 5 %, pour 1,3 milliard de francs, au mois de février.

Le groupe ne manque pas de projets et envisage des développements dans tous les secteurs de l'hôtellerie (de l'économique au luxe), dans les pays développés comme dans les pays émergents, a annoncé mardi 3 mars *Jean-Marc* Espalioux, lors de l'inauguration d'un complexe d'hôtellerie économique de 850 chambres aux portes de Paris. Accor estime qu'il y a *un marché à prendre : Paris* ne compte actuellement que 6 000 chambres d'hôtels dans la catégorie économique et a perdu plus de 40 % de ses chambres, *toutes catégories confondues, en vingt ans.*

François Bostnavaron

Matières premières

En dollars ▶	Cours 03/03	Var. % veille
MÉTAUX (LONDRES)		$/TONNE
CUIVRE 3 MOIS	[illegible]	−0,14
ALUMINIUM 3 MOIS	[illegible]	−0,03
PLOMB 3 MOIS	[illegible]	−0,18
ETAIN 3 MOIS	[illegible]	−0,04
ZINC 3 MOIS	[illegible]	−0,19
NICKEL 3 MOIS	[illegible]	−0,78
MÉTAUX (NEW YORK)		$/ONCE
ARGENT A TERME	[illegible]	−3,52
PLATINE A TERME	[illegible]	−18,31
GRAINES DENRÉES		$/BOISSEAU
BLÉ (CHICAGO)	[illegible]	1,80
MAÏS (CHICAGO)	[illegible]	0,08
SOJA GRAINE	[illegible]	0,30
SOJA TOURT.	[illegible]	2,33
SOFTS		$/TONNE
CACAO (NEW YORK)	[illegible]	−0,98
CAFÉ (LONDRES)	[illegible]	0,39
SUCRE BLANC (PARIS)	[illegible]	2,33

Pétrole

En dollars ▶	Cours 03/03	Var. % veille
BRENT (LONDRES)	[illegible]	—
WTI (NEW YORK)	[illegible]	−0,13
LIGHT SWEET CRUDE	[illegible]	−0,13

Or

En francs ▶	Cours 03/03	Var % 02/03
OR FIN KILO BARRE	57400	−2,05
OR FIN LINGOT	58300	+1,02
ONCE D'OR LONDRES	297	−0,45
PIÈCE FRANCE 20 F	339	+0,30
PIÈCE SUISSE 20 F	333	+0,59
PIÈCE UNION LAT. 20 F	335	−0,25
PIÈCE 20 DOLLARS US	2050	+0,20
PIÈCE 10 DOLLARS US	1325	−0,36
PIÈCE 50 PESOS MEX	2135	+0,23

MONNAIES

● **Dollar :** le billet vert était stable, mercredi matin 4 mars, face aux devises européennes. Il cotait 1,8136 deutschemark et 6,0835 francs.

● **Yen :** la devise japonaise restait *faible, mercredi, après l'annonce de* l'ouverture d'une enquête visant le vice-ministre des finances, Eisuke Sakakibara, *surnommé « Monsieur yen »* sur les marchés en raison de l'impact de ses déclarations sur les cours des devises. La monnaie nippone cotait 126,15 yens.

● **Franc :** la devise française était stable, mercredi matin, face à la monnaie allemande, à 3,3538 francs pour 1 deutschemark, le niveau même de son cours pivot à l'intérieur du Système monétaire européen (SME).

● **Roupie :** la monnaie indonésienne a perdu 4,8 %, mercredi, face au dollar, après la *menace* du secrétaire d'Etat américain au Trésor, Robert Rubin, de suspendre l'aide internationale en faveur de Djakarta.

Cours de change

04/03 12 h 30 ▶	Cours DOLLAR	Cours ECU	Cours LIVRE	Cours FR. S.	Cours FLORIN	Cours YEN	Cours LIRE	Cours DM	Cours FRANC
FRANC	6,09	6,64	10,09	4,14	2,97	4,83	0,34	3,36	....
DM	1,81	1,98	2,99	1,23	0,89	0,14	0,98	....	0,30
LIRE	1786,82	1948,08	2944,86	1210,58	873,43	1416,43	....	984,45	293,60
YEN	126,15	137,65	207,91	85,46	61,67	....	7,06	69,50	20,73
FLORIN	2,05	2,23	3,37	1,39	....	1,62	0,11	1,13	0,34
FR. S.	1,48	1,61	2,43	....	0,72	1,17	0,08	0,81	0,24
LIVRE	0,61	0,66	....	0,41	0,30	0,48	0,03	0,33	0,10
ECU	0,92	....	1,51	0,62	0,45	0,73	0,51	0,51	0,15
DOLLAR	....	1,09	1,65	0,68	0,49	0,79	0,06	0,55	0,16

Taux d'intérêt (%)

Taux 03/03 ▶	Taux J.J.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	3,37	3,44	5,02	5,65
ALLEMAGNE	3,25	3,42	4,97	5,58
GDE-BRETAG.	7,06	7,46	6,10	5,91
ITALIE	5,19	5,84	5,28	5,82
JAPON	0,50	0,47	1,58	—
ÉTATS-UNIS	5,58	5,23	5,78	6,07
SUISSE	0,25	1,23	2,88	—
PAYS-BAS	3,31	3,33	4,96	5,48

Matif

Cours 18 h 21 ▶	Volume 03/03	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5 MARS 98	114348	103,99	103,99
Pibor 3 mois MARS 98	9830	96,43	96,43

Marché des changes

Devises 18 h 21 ▶	Cours BDF 03/03	Achat 03/03	Vente 03/03
ALLEMAGNE (100)	[illegible]	322	346
AUTRICHE (100)	[illegible]	46,15	48,25
BELGIQUE (100)	[illegible]	15,83	16,73
CANADA	[illegible]	3,82	4,62
DANEMARK (100)	[illegible]	82	92
ESPAGNE (100)	[illegible]	3,84	4,24
ÉTATS-UNIS	[illegible]	5,74	6,34
FINLANDE (100)	[illegible]	104	115
GDE-BRETAGNE	[illegible]	9,86	10,41
GRÈCE (100)	[illegible]	1,90	2,40
IRLANDE	[illegible]	7,85	8,72
ITALIE (1000)	[illegible]	3,12	3,62
JAPON (100)	[illegible]	4,64	4,98
NORVÈGE (100)	[illegible]	74,50	83,50
PAYS-BAS (100)	[illegible]	—	—
PORTUGAL (100)	[illegible]	2,90	3,60
SUÈDE (100)	[illegible]	68,50	79,50
SUISSE (100)	[illegible]	402	428

TAUX

● **France :** le marché obligataire a ouvert en nette baisse, *mercredi* 4 mars, affecté par le recul, la veille, des emprunts d'Etat américains. Après quelques minutes de transactions, le contrat notionnel du Matif perdait 28 centièmes, à 103,72 points. Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 5,01 %, soit 0,03 % au-dessus du rendement du titre allemand de même échéance.

● **Etats-Unis :** les obligations américaines ont terminé la séance du *mardi 3 mars* sur une nouvelle baisse. Les opérateurs ont mal réagi à l'annonce d'une progression de 10,3 % des ventes de maisons neuves au mois de janvier, le rythme le plus élevé depuis cinq ans. Le dynamisme de l'économie américaine fait craindre aux opérateurs un relèvement des taux directeurs de la Réserve fédérale. Le rendement du titre à trente ans s'était inscrit à 6,08 % en clôture.

ÉCONOMIE

Les exportations agricoles des pays de l'OCDE vont augmenter

LA HAUSSE de la consommation de produits agricoles en Asie, au Moyen-Orient et en Amérique latine devrait stimuler les exportations des pays de *l'OCDE* d'ici à 2003, surtout si les économies asiatiques surmontent leur crise. *Selon un rapport de l'OCDE publié* mardi 3 mars, les pays de l'Union européenne doivent toutefois *continuer à abaisser* leurs prix intérieurs garantis aux céréales s'ils veulent participer à l'expansion des échanges mondiaux sans recourir aux subventions à l'exportation.

■ **ALLEMAGNE : plus de 130 000 employés des services publics se sont mis en grève** mardi, paralysant transports en commun ou ramassage des ordures dans plusieurs villes, selon les syndicats, qui veulent ainsi peser *sur des négociations salariales* cruciales.

■ **Il y a de bonnes raisons de croire que la croissance** économique allemande atteindra 3,0 % cette année, a déclaré mardi Otmar Issing, membre du conseil de la Bundesbank.

■ **FRANCE : le ministre des finances Dominique Strauss-Kahn a déclaré** mardi que les fruits de la croissance en 1998 se partageront entre pouvoir d'achat, emplois et réduction des déficits publics.

■ **Le président du CNPF Ernest-Antoine Seillière** a annoncé mardi qu'il *« demanderait à rencontrer »* le Premier ministre Lionel Jospin avant la seconde lecture par l'Assemblée nationale du projet de loi sur les 35 heures *(lire page 8).*

■ **ÉTATS-UNIS : les ventes de logements ont bondi de 10,3 %** en janvier après un recul de 9,4 % (chiffre révisé) en décembre, a indiqué le département du Commerce mardi.

■ **Le secrétaire américain au Trésor, Robert Rubin, a lancé** mardi une mise en garde contre les effets potentiellement nuisibles pour l'économie américaine d'une extension à d'autres pays des problèmes financiers dont souffrent certains Etats d'Asie.

■ **BELGIQUE : le Fonds monétaire international (FMI) reste préoccupé** par l'important chômage en Belgique et le ratio encore élevé de la dette publique par rapport au produit intérieur brut. Le FMI presse Bruxelles de profiter de la reprise économique pour prendre des mesures.

■ **ITALIE : le projet de loi sur les 35 heures n'est pas prêt,** a indiqué mardi le sous-secrétaire à la présidence du Conseil Enrico Micheli, démentant des déclarations d'un responsable communiste.

■ **SUÈDE : la reprise économique devrait se renforcer** en 1998 et 1999, mais les déséquilibres du marché du travail constituent *« la principale menace »* susceptible de compromettre sa durabilité, a estimé mardi l'OCDE.

■ **AGRICULTURE : les stocks céréaliers mondiaux** restent en dessous des niveaux de sécurité pour la troisième année consécutive, constate mardi l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO).

■ **EURO : le chômage risque d'*« exploser »* dans les pays de la zone** euro si les entreprises, *comme c'est déjà le cas en Allemagne,* tentent par des gains de productivité de monopoliser les *marchés dans la future zone euro,* selon Patrick Artus, directeur des études économiques à la Caisse des Dépôts.

NOMINATIONS

■ **FRANCE GALOP : Louis Romanet** a été nommé directeur général.

■ **ITESOFT : Philippe Lijour** a pris la direction générale de l'éditeur français de logiciels.

■ **ZANUSSI : le suédois Michael Treschow** est devenu le nouveau président de la société italienne Zanussi, filiale du groupe suédois Electrolux.

RÈGLEMENT MENSUEL

MERCREDI 4 MARS
Liquidation : 24 mars
Taux de report : 3,88
Cours relevés à 12h30

CAC 40 PARIS −0,20 %
CAC 40 : 3408,10

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Paiement dernier coup. (1)
B.N.P. (T.P)	985	[illegible]	—	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	928	[illegible]	+ 0,10	[illegible]
Renault (T.P.)	2015	[illegible]	− 0,14	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	2529	[illegible]	− 0,75	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1280	[illegible]	− 0,78	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	970	[illegible]	—	[illegible]
Accor	1391	[illegible]	− 1,07	[illegible]
AGF-Ass.Gen.France	330,90	[illegible]	− 0,15	[illegible]
Air Liquide	956	[illegible]	− 0,10	[illegible]
Alcatel Alsthom	810	[illegible]	− 1,48	[illegible]
Atos CA	995	[illegible]	+ 0,20	[illegible]
Axa	599	[illegible]	− 1,83	[illegible]
Bail Investis	902	[illegible]	− 1,33	[illegible]
Bazar Hot. Ville	639	[illegible]	− 0,15	[illegible]
Bertrand Faure	426	[illegible]	—	[illegible]
BIC	484,80	[illegible]	− 0,37	[illegible]
BIS	576	[illegible]	+ 0,69	[illegible]
B.N.P.	367,40	[illegible]	− 0,59	[illegible]
Bollore Techno.	870	[illegible]	+ 1,14	[illegible]
Bongrain	2750	[illegible]	+ 1,09	[illegible]
Bouygues	850	[illegible]	+ 0,58	[illegible]
Bouygues Offs.	234,90	[illegible]	+ 1,31	[illegible]
Bull	57	[illegible]	+ 1,05	[illegible]
Canal +	1340	[illegible]	+ 0,22	[illegible]
Cap Gemini	673	[illegible]	+ 0,59	[illegible]
Carbone Lorraine	2002	[illegible]	+ 4,94	[illegible]
Carrefour	3616	[illegible]	− 0,71	[illegible]
Casino Guichard	374,50	[illegible]	+ 0,66	[illegible]
Casino Guich.ADP	262,50	[illegible]	+ 2,01	[illegible]
Castorama Dub.(Li)	863	[illegible]	+ 0,23	[illegible]
C.C.F.	440	[illegible]	− 0,34	[illegible]
Cegid (Ly)	853	[illegible]	− 0,46	[illegible]
Cerus Europ.Reun	34,35	[illegible]	+ 0,14	[illegible]
CGIP	2598	[illegible]	—	[illegible]
Chargeurs	363	[illegible]	+ 2,75	[illegible]
Christian Dalloz	780	[illegible]	—	[illegible]
Christian Dior	725	[illegible]	− 0,68	[illegible]
Ciments Francais	314	[illegible]	− 2,07	[illegible]
Cipe France (Ly) #	210,70	[illegible]	+ 0,37	[illegible]
Clarins	570	[illegible]	+ 0,70	[illegible]
Club Mediterranee	471	[illegible]	+ 0,63	[illegible]
Coflexip	633	[illegible]	+ 2,05	[illegible]
Colas	990	[illegible]	− 1,01	[illegible]
Comptoir Entrep.	14,80	[illegible]	+ 1,68	[illegible]
Comptoirs Mod.	3269	[illegible]	+ 0,18	[illegible]
CPR	480	[illegible]	—	[illegible]
Cred.Fon.France	95,40	[illegible]	+ 0,62	[illegible]
Credit Lyonnais CI	468	490	+ 4,70	03/03/98
CS Signaux(CSEE)	259,80	258,10	− 0,26	01/07/97
Damart	3780	3800	+ 0,52	19/12/97
Danone	1725	1720	− 0,40	20/05/97
Dassault-Aviation	1500	1525	+ 1,66	04/07/97
Dassault Electro	638	642	+ 0,62	11/06/97
Dassault Systemes	239	240	+ 0,41	18/07/97
De Dietrich	299,10	296	− 1,03	18/09/97
Deveaux(Ly)#	925	917	− 0,86	29/08/97
Dev.R.N-P.Cal Li #	55,75	55,90	+ 0,26	—
Dexia France	772	765	− 0,90	25/06/97
DMC (Dollfus Mi)	136,40	136	− 0,29	20/06/96
Dynaction	165,70	165,20	− 0,30	10/03/97
Eaux (Gle des)	985	995	+ 1,01	01/07/97
Ecla	1480	1494	+ 0,94	04/06/97
Eiffage	331	344	+ 3,92	31/12/97
Elf Aquitaine	697	693	− 0,57	18/06/97
Eramet	254	254,10	+ 0,03	08/08/97
Eridania Beghin	1090	1082	− 0,73	21/07/97
Essilor Intl	1863	1829	− 1,82	02/07/97
Essilor Intl.ADP	1705	1706	+ 0,05	02/07/97
Esso	535	543	+ 1,49	16/02/96
Eurafrance	2945	2871	− 2,51	19/12/97
Euro Disney	8,80	9	+ 2,27	23/02/95
Europe 1	1315	1319	+ 0,30	02/09/97
Eurotunnel	5,70	5,70	—	—
Fimalac SA	620	609	− 1,77	25/06/97
Finextel	109,10	109,20	+ 0,09	26/06/97
Fives-Lille	381,70	384	+ 0,60	10/07/96
France Telecom	295,50	295,10	− 0,13	—
Fromageries Bel	4589	4580	− 0,19	30/07/97
Galeries Lafayette	3858	3900	+ 1,08	30/06/97
GAN ex.dt sous	150	150,50	+ 0,33	05/07/94
Gascogne (B)	537	538	+ 0,18	22/06/97
Gaumont #	423,50	430	+ 1,53	12/05/97
Gaz et Eaux	2620	2625	+ 0,19	09/06/97
Geophysique	686	688	+ 0,29	12/07/96
C.F.C.	558	559	+ 0,17	28/07/97
GrandVision	218	218	—	02/06/97
Groupe Andre S.A.	675	678	+ 0,44	12/02/96
Groupe GTM	393,90	391	− 0,73	29/09/97
Gr.Zannier (Ly) #	166,20	167,10	+ 0,54	01/07/97
Guilbert	994	986	− 0,80	29/07/97
Guyenne Gascogne	1986	1996	+ 0,50	13/06/97
Hachette Fili.Med.	1450	1440	− 0,68	19/05/97
Havas	477	480,80	+ 0,79	22/08/97
Havas Advertising	925	950	+ 2,70	03/09/97
Imetal	770	774	+ 0,51	29/06/97
Immeubl.France	415	410	− 1,20	25/06/97
Infogrames Enter.	252,90	259,20	+ 2,49	—
Ingenico	142,10	140,50	− 1,12	04/08/97
Interbail	176	180	+ 2,27	30/06/97
Intertechnique	1430	1451	+ 1,46	30/09/97
ISIS	622	620	− 0,32	—
Jean Lefebvre	375	[illegible]	—	30/08/97
Klepierre	930	[illegible]	+ 1,95	03/09/97
Labinal	1810	1815	+ 0,27	20/08/97
Lafarge	464	462	− 0,43	02/06/97
Lagardere	222,10	228,60	+ 2,92	22/02/97
Lapeyre	398	399	+ 0,25	22/05/97
Lebon	283	285	+ 0,70	30/03/97
Legrand	1417	1430	+ 0,91	02/02/98
Legrand ADP	909	915	+ 0,66	02/02/98
Legris Indust.	247,80	256,90	+ 3,67	02/02/97
Locindus	839	830	− 1,07	01/07/97
L'Oreal	2650	2656	+ 0,22	01/07/97
LVMH Moet Hen.	1213	1212	− 0,08	01/12/97
Marine Wendel	974	989	+ 1,54	28/11/97
Metaleurop	64,35	64	− 0,54	04/07/90
Metrologie Inter.	13,80	13,90	+ 0,72	—
Michelin	385	386,10	+ 0,28	11/07/97
Moulinex #	156,40	164	+ 4,85	14/08/92
Natexis	363,90	358	− 1,62	13/06/97
Nord-Est	126,40	125,60	− 0,63	08/07/97
Nordon (Ny)	445	440,30	− 1,05	—
NRJ #	1090	1190	+ 9,17	15/04/97
Olipar	67,50	67	− 0,74	—
Paribas	574	573	− 0,17	05/05/97
Pathe	1215	1256	+ 3,37	25/06/97
Pechiney	278,80	276	− 1	14/08/97
Pernod-Ricard	414	410	− 0,96	13/01/98
Peugeot	839	838	− 0,11	04/07/97
Pinault-Print.Red.	3984	3960	− 0,60	01/07/97
Plastic Omn.(Ly)	810	805	− 0,61	16/06/97
Primagaz	523	540	+ 3,25	12/06/97
Promodes	2786	2798	+ 0,43	09/06/97
Publicis #	660	655	− 0,75	11/07/97
Remy Cointreau	108,90	110	+ 1,01	15/09/97
Renault	198,40	199,20	+ 0,40	07/08/96
Rexel	2067	2057	− 0,48	01/07/97
Rhone Poulenc A	277	277,90	+ 0,32	03/06/97
Rochette (La)	27,80	28,90	+ 3,95	25/06/92
Rue Imperiale(Ly)	6120	6200	+ 1,30	10/07/97
Sade (Ny)	232	230	− 0,86	20/06/97
Sagem SA	3704	3689	− 0,40	10/07/97
Saint-Gobain	858	867	+ 1,04	31/07/97
Salvepar (Ny)	500	512	+ 2,40	26/09/97
Sanofi	690	691	+ 0,14	18/06/97
Sat	2145	2115	− 1,39	10/07/97
Saupiquet (Ns)	511	514	+ 0,58	21/04/97
Schneider SA	381	377,50	− 0,91	02/07/97
SCOR	315,60	311,60	− 1,26	04/06/97
S.E.B.	892	871	− 2,35	19/06/97
Sefimeg CA	376	372	− 1,06	15/07/97
SEITA	256,70	252,50	− 1,63	17/06/97
Selectibanque	78,80	77,50	− 1,64	12/02/96
SFIM	1135	1129	− 0,52	01/08/96
SGE	188,40	190,10	+ 0,90	08/08/95
Sidel	433	429,90	− 0,71	06/06/97
Silic CA	940	940	—	15/07/97
Simco	495,90	493	− 0,59	04/07/97
S.I.T.A.	1300	1315	+ 1,15	23/05/97
Skis Rossignol	119	118,30	− 0,58	30/09/97
Societe Generale	926	911	− 1,61	20/05/97
Sodexho Alliance	3914	3890	− 0,61	05/03/97
Sogeparc (Fin)	418,90	420	+ 0,26	05/01/98
Sommer-Allibert	238	237	− 0,42	19/06/97
Sophia	255	257	+ 0,78	30/06/97
Spir Communic. #	477	479,80	+ 0,58	30/05/97
Strafor Facom	472	472	—	04/07/97
Suez Lyon.des Eaux	812	809	− 0,36	26/06/97
Synthelabo	852	835	− 1,99	26/06/97
Technip	666	661	− 0,75	30/05/97
Thomson-CSF	213,50	226	+ 5,85	10/02/97
Total	658	660	+ 0,30	03/06/97
UIF	443,80	442	− 0,40	30/06/97
UIS	223	218	− 2,24	03/07/97
Unibail	668	660	− 1,19	10/10/97
Union Assur.Fdal	805	783	− 2,73	16/06/97
Usinor	93,80	95,50	+ 1,81	01/07/97
Valeo	535	526	− 1,68	02/07/97
Vallourec	418	419	+ 0,23	03/07/97
Via Banque	197	195,10	− 0,96	13/06/95
Worms & Cie	380	385	+ 1,31	09/01/98
Zodiac ex.dt divid	1440	1440	—	14/01/98
Elf Gabon	1024	1019	− 0,48	15/12/97

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Paiement dernier coup. (1)
ABN Amro Hol.#	135,90	136	+ 0,07	19/09/97
Adecco S.A.	1979	1955	− 1,21	30/05/97
Adidas AG #	967	970	+ 0,31	30/05/97
American Express	574	567	− 1,21	10/02/98
Anglo American #	256,90	244	− 5,02	09/01/98
Amgold #	250	248	− 0,80	05/12/97
Arjo Wiggins App.	18	18	—	18/12/97
A.T.T. #	371,90	379,30	+ 1,98	02/02/98
Banco Santander #	291	290	− 0,34	02/02/98
Barrick Gold #	116,40	115,30	− 0,94	15/12/97
B.A.S.F. #	221,40	218,50	− 1,30	16/05/97
Bayer #	256,30	256	− 0,11	02/05/97
Crown Cork ord.#	330	325,20	− 1,45	20/02/98
Crown Cork PF CV#	310	—	—	20/02/98
Daimler Benz #	510	523	+ 2,54	30/05/97
De Beers #	120,60	121	+ 0,33	22/10/97
Deutsche Bank #	421,10	423,10	+ 0,47	21/05/97
Diageo PLC reg.	64,80	64,80	—	—
Dresdner Bank	286	288,20	+ 0,76	27/05/97
Driefontein #	39,10	38	− 2,81	04/02/98
Du Pont Nemours #	378,10	380,20	+ 0,55	14/03/98
Eastman Kodak #	407,90	410	+ 0,51	01/04/98
East Rand #	1,34	1,32	− 1,49	15/08/94
Echo Bay Mines #	11,95	12,05	+ 0,83	31/12/96
Electrolux #	470	—	—	13/05/97
Ericsson #	276,50	274,10	− 0,86	09/05/97
Ford Motor #	348,40	356,70	+ 2,38	02/03/98
Freegold #	30	28,75	− 4,16	19/09/97
Gencor act.regr.	10,65	10,60	− 0,46	26/09/97
General Elect. #	465,10	468,60	+ 0,75	27/01/98
General Motors #	420,50	431,50	+ 2,61	10/03/98
Gle Belgique #	716	720	+ 0,55	28/05/97
Hanson PLC reg.	31,35	32,50	+ 3,66	28/10/97
Harmony Gold #	19,50	19,20	− 1,53	01/09/95
Hitachi #	46,65	46,50	− 0,32	31/12/99
Hoechst #	232	232	—	07/05/97
I.B.M #	607	620	+ 2,14	10/03/98
I.C.I #	111	112	+ 0,90	05/10/97
Ito Yokado #	332,50	331,10	− 0,42	02/03/98
Kingfisher plc #	107	106,90	− 0,09	21/11/97
Matsushita #	91,10	90,05	− 1,15	10/12/97
Mc Donald's #	319,20	327	+ 2,44	13/03/98
Merck and Co #	775	772	− 0,38	02/01/98
Mitsubishi Corp.#	49,70	48,75	− 1,91	31/12/99
Mobil Corporat.#	436,30	438,50	+ 0,50	10/03/98
Morgan J.P. #	746	756	+ 1,34	15/01/98
Nestle SA Nom. #	10800	10700	− 0,92	11/06/97
Nipp. MeatPacker #	74,20	—	—	01/04/97
Nokia A	603	598	− 0,82	08/04/97
Norsk Hydro #	283,60	280,10	− 1,23	22/05/97
Petrofina #	2044	2090	+ 2,25	28/05/97
Philip Morris #	261,50	265,20	+ 1,41	12/01/98
Philips N.V #	465,50	463	− 0,53	08/04/97
Placer Dome Inc #	75	76,10	+ 1,46	15/12/97
Procter Gamble #	500	498,20	− 0,36	17/02/98
Quilvest	325	—	—	16/07/97
Randfontein #	11,50	11,80	+ 2,60	05/02/97
Rio Tinto PLC #	83,55	82,95	− 0,71	20/10/97
Royal Dutch #	332	336,20	+ 1,26	23/09/97
Sega Enterprises	121,90	124,50	+ 2,13	01/10/97
Schlumberger #	466,20	482,30	+ 3,45	03/04/98
SGS Thomson Micro.	428,30	433,50	+ 1,21	—
Shell Transport #	44,35	43,30	− 2,36	05/11/97
Siemens #	379	382,40	+ 0,89	24/02/98
Sony Corp. #	559	553	− 1,07	01/12/97
Sumitomo Bank #	71	71	—	10/12/97
T.D.K #	476	477	+ 0,21	12/12/97
Telefonica #	217	218,40	+ 0,64	19/01/98
Toshiba #	27,95	28	+ 0,17	18/12/97
Unilever act.Div.#	400	405,20	+ 1,30	19/12/97
United Technol. #	547	546	− 0,18	10/03/98
Vaal Reefs #	259	253	− 2,31	19/09/97
Volkswagen A.G #	4104	4098	− 0,14	20/06/97
Volvo (act.B) #	168,50	170,50	+ 1,18	28/04/97
Western Deep #	120	121	+ 0,83	19/09/97
Yamanouchi #	145	149	+ 2,75	10/12/97
Zambia Copper	13,75	14,10	+ 2,54	—

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12h30
MERCREDI 4 MARS

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
Nat.Bq. 9% 91-02	—	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	106,93	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	—	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	121,94	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	123,20	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	103,60	[illegible]
CFF 10,25%90-01CB#	115	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	109,64	[illegible]
CNA 9% 4/92-07	125,90	[illegible]
CRH 8,6% 92/94-03	117,70	[illegible]
CRH 8,5% 10/87-88#	104,25	[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#	107,90	[illegible]
EDF 8,6% 92-04 #	119,30	[illegible]
Finansder 9%91-06#	126,15	[illegible]
Finansd.8,6%92-02#	113,75	[illegible]
Floral9,75% 90-99#	—	[illegible]
OAT 9/85-98 TRA	—	[illegible]
OAT 9,50%88-98 CA#	101,70	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA#	99,97	[illegible]
OAT 8,125% 89-99 #	105	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	108,60	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA#	102,80	[illegible]
OAT 10%5/85-00 CA#	112,24	[illegible]
OAT 89-01 TME CA#	100,90	[illegible]
OAT 10% 90-01 ecu	—	[illegible]
OAT 7,5%7/86-01CA#	—	[illegible]
OAT 8,5% 91-02 ecu	114,10	[illegible]
OAT 8,5% 87-02 CA#	116,85	[illegible]
OAT 8,50% 89-19 #	—	[illegible]
OAT 8,50%92-23 CA#	140,68	[illegible]
SNCF 8,8% 87-94CA	106,07	[illegible]
Suez Lyon.Eaux 90	972	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	51	[illegible]
Baccarat (Ny)	599	[illegible]
Bains C.Monaco	649	[illegible]
Bque Transatlant. ◆	220	220
B.N.P.Intercont.	1010	[illegible]
Bidermann Intl ◆	710	710
B T P (la cie) 7,60	—	[illegible]
Centenaire Blanzy	520	525
Champex (Ny) ◆	19,20	19,20
CIC Un.Euro.CIP	495	495
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	2700	2700
Generali Fce Assur	1320	1321
Continental Ass.Ly	529	530
Darblay ◆	496	496
Didot Bottin	776	810
Eaux Bassin Vichy ◆	2975	2975
Ent.Mag. Paris	1391	1391
Fichet Bauche	42,50	40
Fidei ◆	34	34
Finalens ◆	280	280
F.I.P.P. ◆	265,50	265,50
Fonciere (Cie)	769	770
Fonc. Lyonnaise #	835	840
Foncina #	551	551
Francarep	329	330
France S.A.	1440	1481
From. Paul-Renard ◆	1050	1050
Gevelot ◆	1312	1312
G.T.I (Transport)	322	326
Immobail	201	202
Immobanque	752	753
Lucia	59	59
Monoprix	330	330
Metal Deploye ◆	416	416
Mors	5,35	5,35
Navigation (Nle)	134	134
Optorg	380	380
Paluel-Marmont ◆	420	420
Exa.Clairefont(Ny) ◆	911	911
Parfinance	260	270
Paris Orleans	289	298
Promodes (CI)	1974	2000
PSB Industries Ly	365	395
Rougier #	324	327
Saga	142	138
S.I.P.H. ◆	300	300
Sofragi	4900	4670
Taittinger	3385	3495
Tour Eiffel	[illegible]	286
Vicat	532	542
Caves Roquefort ◆	[illegible]	1850
Elyo ◆	317,50	317,50
Finaxa ◆	482	482
Gaillard (M) ◆	1550	1550
Givaudan-Lavirotte ◆	1290	1290
Grd Bazar Lyon(Ly) ◆	210	210
Gd Moul.Strasbourg ◆	2001	2001
Hotel Lutetia ◆	370	370
Hotels Deauville	748	748
Immeubl.Lyon (Ly) ◆	547	547
L.Bouillet (Ly)	300	300
Lloyd Continental	9310	9080
Matussiere Forest	54,70	55

(Publicité)

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12h30
MERCREDI 4 MARS

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	48,25	[illegible]
AFE #	668	[illegible]
Aigle #	436	[illegible]
Albert S.A (Ns) ◆	150	[illegible]
Altran Techno. #	2710	[illegible]
Arkopharma #	424	[illegible]
Montaignes P.Gest. ◆	2100	[illegible]
Assystem #	250	[illegible]
Bque Picardie (Li)	781	[illegible]
Bque Tarneaud(B)#	403	[illegible]
Bque Vernes	153	[illegible]
Beneteau CB#	1667	[illegible]
B I M P ◆	104	[illegible]
Boiron(Ly)	414	[illegible]
Boisset (Ly) #	338,10	[illegible]
But S.A.	289	[illegible]
Cardif SA	1165	[illegible]
C.E.E #	94	[illegible]
Change Boursé (M)	235,10	[illegible]
CNIM CA#	218,60	[illegible]
Codetour #	412	[illegible]
Comp.Euro.Tele-CET	316	[illegible]
Conflandey #	290	[illegible]
C.A. Hte Normandie	335	[illegible]
C.A. Paris IDF	855	[illegible]
C.A.Ille & Vilaine	295	[illegible]
C.A.Loire Atl.Ns #	292	[illegible]
C.A.Pas de Calais	550	[illegible]
C.A.du Nord(Li)	510	[illegible]
C.A. Oise CCI	319,90	[illegible]
C.A. Somme CCI	334	[illegible]
C.A.Toulouse (B)	415	[illegible]
Devanlay ◆	650	[illegible]
Devernois (Ly)	620	[illegible]
Ducros Serv.Rapide	25	[illegible]
Emin-Leydier (Ly)#	388	[illegible]
Europ.Extinc.(Ly)	480	[illegible]
Expand s.a	900	[illegible]
Factorem	661	[illegible]
Faiveley #	225,10	[illegible]
Finacor	68	[illegible]
Fininfo	740	[illegible]
Assur.Bq.Populaire	655	[illegible]
Gautier France	293	[illegible]
Gel 2000	40	[illegible]
GEODIS #	390	[illegible]
GFI Industries #	1440	[illegible]
Girodet (Ly) # ◆	26	[illegible]
GLM S.A.	235	[illegible]
Gpe Guillin # Ly	245	[illegible]
Kindy #	167	[illegible]
Guerbet	219	[illegible]
Hermes internat.1#	478	[illegible]
Hurel Dubois	710	[illegible]
ICBT Groupe #	190	[illegible]
I.C.C.# ◆	173,90	[illegible]
ICOM Informatique	380	[illegible]
Idianova	68,20	[illegible]
Int. Computer #	66	[illegible]
IPBM	70,90	[illegible]
M6-Metropole TV	698	[illegible]
Manitou #	880	[illegible]
Manutan	535	[illegible]
Marie Brizard #	570	[illegible]
Maxi-Livres/Profr.#	36,30	[illegible]
Mecelec (Ly)	85	[illegible]
MGI Coutier #	341,10	[illegible]
Monneret Jouet Ly#	136	[illegible]
Naf-Naf #	89,50	[illegible]
Norbert Dentres.#	756	[illegible]
NSC Groupe Ny	800	[illegible]
Onet #	955	[illegible]
Paul Predault	129	132
P.C.W. 19	—	[illegible]
Petit Boy #	88,55	88,60
Phyto-Lierac #	217	226
Pochet	794	790
Poujoulat Ets (Ns)	225	225
Radiall #	707	703
Robertet #	1165	1165
Rouleau-Guichard	275	274,90
Securidev #	101	108
Smoby (Ly)#	553	562
Sofco (Ly) ◆	8,10	9,75
Sofibus ◆	366	366
Sopra #	910	905
Steph.Kelian # ◆	84,30	84,30
Sylea	680	688
Teisseire-France	194	191,10
TF1	685	685
Thermador Hol. #	367	370
Trouvay Cauvin #	117,80	120
Unilog	1274	1266
Union Fin.France	744	734
Viel et Cie #	166	166,50
Vilmorin et Cie #	498	500
Virbac	530	535

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12h30
MERCREDI 4 MARS

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor	37	36,90
Belvedere	920	920
BVRP	251	235
Coil	175	175
Electronique D2	445	461
FDM Pharma n.	159	169
Genset	508	500
Guyanor action B	10,55	10,49
High Co.	190,50	190,10
Infonie	107	108
Joliez-Regol	82,20	84
Mille Amis	36	36,05
Naturex	68	69,50
Olitec	1100	1100
Picogiga	228	226
Proxidis	18,70	19
R21 Santé	415	415
Stelax	5,65	5,50

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12h30
MERCREDI 4 MARS

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI ◆	885	885
Générale Occidentale ◆	160	160
Sté lecteurs du Monde ◆	165	165
Via Crédit (Banque) ◆	25,30	25,30

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ● cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 3 mars

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI		
Agipi Ambition (Axa)	156,77	[illegible]
Agipi Actions (Axa)	139,80	[illegible]
BANQUES POPULAIRES		
Valorg	2431,79	[illegible]
BNP 3615 BNP		
Natio Court Terme	14478	[illegible]
Natio Epargne	2274,92	[illegible]
Natio Oblig. M.T. C/D	888,52	[illegible]
Natio Ep. Croissance	3845,76	[illegible]
Natio Ep. Patrimoine	161,17	[illegible]
Natio Epargne Retraite	186,11	[illegible]
Natio Epargne Trésor	11562,07	[illegible]
Natio Euro Valeurs	1261,39	[illegible]
Natio Euro Oblig.	1064,79	[illegible]
Natio Euro Opport.	1271,20	[illegible]
Natio Inter	1748,51	[illegible]
Natio Opportunités	222,28	[illegible]
Natio Revenus	1127,69	[illegible]
Natio Sécurité	11365,03	11365,03
Natio Valeurs	1614,70	1583,04
BRED BANQUE POPULAIRE		
Monecden	94294,13	[illegible]
Oblig. très caté.	287,83	[illegible]
CDC GESTION		
Livret Bourse Inv. D PEA ◆	993,84	[illegible]
Nord Sud Dévelop. C ◆	2679,27	[illegible]
Nord Sud Dévelop. D ◆	2531,61	[illegible]
MULTI-PROMOTEURS CCBP-CDC		
Patrimoine Retraite C	320,38	[illegible]
Patrimoine Retraite D	310,68	[illegible]
Sicav Associations C ◆	2459,93	[illegible]
CDC TRÉSOR		
Fonsicav C	20054,85	[illegible]
Mutual. dépôts Sicav C	19692,11	[illegible]
CAISSE D'ÉPARGNE		
Écur. Act. Futur D PEA	339,42	[illegible]
Écur. Capitalisation C	265,26	[illegible]
Écur. Expansion C	84762,93	[illegible]
Écur. Géovaleurs C	4039,20	[illegible]
Écur. Investis. D PEA	269,14	[illegible]
Écur. Monépremière	11556,22	[illegible]
Écur. Monétaire C	13248,38	[illegible]
Écur. Monétaire D	12279,83	[illegible]
Écur. Trésorerie C	325,12	[illegible]
Écur. Trésorerie D	304,84	[illegible]
Écur. Trimestriel D	2070,98	[illegible]
Éparcourt-Sicav D	198,02	[illegible]
Géoptim C	13537,93	[illegible]
Géoptim D	12435,13	[illegible]
Horizon C	2629,41	2572,85
Prévoyance Écur. D	109,40	[illegible]
Sensipremière C	14120,34	[illegible]
Fonds communs de placements		
Écur. Capipremière C	12407,86	[illegible]
Écur. Sécuripremière C	12260,60	[illegible]
CRÉDIT AGRICOLE (INDOCAM)		
Amplia ◇	121969,43	121969,43
Atout Amérique	211,87	206,70
Atout Asie	93,74	[illegible]
Atout France Europe	1029,97	[illegible]
Atout France Monde	254,13	[illegible]
Atout Futur C	979,56	[illegible]
Atout Futur D	912,49	[illegible]
Coexis	2026,58	[illegible]
Dièze	2458,21	[illegible]
Elicash ◇	969129,96	[illegible]
Eurodyn	3205,65	[illegible]
Indicia ◆	2121,75	[illegible]
Moné.J C ◇	12153,85	[illegible]
Moné.J D ◇	11513,62	[illegible]
Oblifutur C	577,69	[illegible]
Oblifutur D	553,54	[illegible]
Oraction	1543,91	[illegible]
Revenu-Vert	1204,44	[illegible]
Sévéa ◆	118,86	[illegible]
Synthésis	19499,43	[illegible]
Uni Associations ◇	120,01	[illegible]
Uni-Foncier	1653,24	[illegible]
Uni-Garantie C	1984,14	[illegible]
Uni-Garantie D	1419,44	[illegible]
Uni-Régions	1851,05	[illegible]
Univar C ◇	314,99	[illegible]
Univar D ◇	301,87	[illegible]
Univers Actions	284,87	[illegible]
Univers-Obligations	262,60	[illegible]
CIC BANQUES		
Francic	178,48	173,28
Francic Pierre	159,67	155,02
Europe Régions	274,07	266,09
CIC PARIS		
Associc	1095,22	1095,22
Cicamonde	1764,59	1738,51
Converticic	445,29	438,71
Ecocic	1908,77	1853,17
Mensuelcic	10119,35	10019,16
Oblicic Mondial	4144,41	4083,16
Oblicic Régions	1235,54	1217,28
Rentacic	165,78	163,33
CRÉDIT LYONNAIS		
Euro Solidarité ◆	1402,66	1388,77
Lion 20000 C ◆	17440	17440
Lion 20000 D ◆	16316,67	16316,67
Lion-Associations C	11321,77	11321,77
Lion-Associations D	10729,68	10729,68
Lion Court Terme C ◆	26934,82	26934,82
Lion Court Terme D ◆	23729,86	23729,86
LionPlus C ◆	1651,20	1618,82
LionPlus D ◆	1575,07	1544,19
Lion Trésor ◆	2589,37	2565,75
Oblilion ◆	2312,93	2290,03
Sicav 5000 ◆	865,31	848,34
Slivafrance	1472,43	1443,56
Slivam ◆	650,25	637,50
Slivarente ◆	261,57	256,44
Slivinter ◆	921,69	903,62
Trilion ◆	5212,50	5145,61
CRÉDIT MUTUEL		
Avenir Alizés	2591,80	2540,98
CM Option Dynamique	157,35	153,14
CM Option Equilibre	291,20	284,79
Créd.Mut.Mid.Act.Fr.	180,56	175,73
Créd.Mut.Ep.Cour.T.	944,68	944,68
Créd.Mut.Ep.Ind. C	174,63	169,96
Créd.Mut.Ep.J	23341,21	23341,21
Créd.Mut.Ep.Monde	1940,74	1888,20
Créd.Mut.Ep.Oblig.	1951,37	1913,11
Créd.Mut.Ep.Quatre.	1103,88	1082,24
Fonds communs de placements		
CM Option Modération	108,68	106,55
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE		
Asie 2000	595,18	580,55
Saint-Honoré Capital	20960,97	20350,46
St-Honoré March. Emer.	723,76	692,55
St-Honoré Pacifique	680,75	651,44
LEGAL & GENERAL BANK		
Sécuritaux	1860,92	1860,92
Stratégie Actions	1248,22	1208,21
Stratégie Rendement	2090,33	2024,53
LA POSTE		
Amplitude Amérique C	134,26	130,50
Amplitude Europe C	203,02	198,07
Amplitude Europe D	199,63	194,76
Amplitude Monde C	1180,65	1151,85
Amplitude Monde D	1126,35	1098,88
Amplitude Pacifique C	98,62	96,21
Elanciel D PEA	224,53	219,05
Émergence Poste D PEA	173,81	169,57
Géobilys C	696,42	686,13
Géobilys D	658,91	649,17
Kaleis Dynamisme C	1235,78	1211,55
Kaleis Equilibre C	1154,47	1131,83
Kaleis Sérénité C	1090,64	1079,84
Latitude C	151,07	151,07
Latitude D	137,63	137,63
Oblitys D	657,01	647,30
Plénitude D PEA	241,87	235,97
Poste Gestion C	15159,41	15159,41
Revenus Trimestr. D	5275,65	5223,42
Solstice D	2386,39	2380,44
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT		
Actimonétaire C	38676,42	38676,42
Actimonétaire D	30641,82	30641,82
Cadence 1 D	1073,27	1062,64
Cadence 2 D	1061,62	1051,11
Cadence 3 D	1064	1053,47
Capimonétaire C	417,57	417,15
Capimonétaire D	376,77	376,39
Sogeoblig C/D	9639,84	9544,40
Interoblig C	7874,87	7796,90
Intersélection France D	841,81	825,30
S.G. France opport. C	2441,01	2393,15
S.G. France opport. D	2310,69	2265,38
Sogenfrance C	2357,59	2311,36
Sogenfrance D	2140,40	2098,43
Sogépargne D	305,59	302,56
Soginter C	2705,13	2652,09
Sogeliance D	1760,28	1742,85
Sogenfrance Tempo D	287,23	281,60

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

SCIENCES Marguerite, une génisse conçue par clonage à l'Institut national de la recherche agronomique (INRA), est née le 20 février. Obtenue à partir d'une cellule musculaire prélevée sur un fœtus de 60 jours, elle sera officiellement présentée au Salon de l'agriculture. ● PLUSIEURS NAISSANCES de bovins issus d'un clonage sont également prévues, dans les mois à venir, à l'unité de biologie du développement de Jouy-en-Josas (Yvelines). ● LA PLUS ATTENDUE est celle de l'homologue bovine de Dolly, issue d'une cellule adulte, et qui devrait permettre aux chercheurs de l'INRA de démontrer que la réussite obtenue avec l'agnelle écossaise est reproductible. ● CETTE CONFIRMATION ne pourra que stimuler un peu plus les laboratoires, qui, partout dans le monde, tentent d'améliorer le plus vite possible leurs performances en matière de clonage animal.

Marguerite, cousine de Dolly, est la vedette du Salon de l'agriculture

Une génisse française, clonée par l'INRA à partir d'une cellule fœtale, va être présentée porte de Versailles, à Paris. La naissance d'une autre vache, issue comme la fameuse brebis écossaise d'une cellule adulte, est attendue à Jouy-en-Josas (Yvelines) pour le début de l'été

L'INSTITUT national de la recherche agronomique (INRA) ne pouvait espérer succès plus étincelant pour le Salon de l'agriculture : une génisse clonée à partir d'une cellule adulte ! Une Dolly *bis*, bovine plutôt qu'ovine, mais véritable clone, la sœur jumelle de sa « mère » biologique. Certes, ce futur phénomène, conçu à partir d'une cellule de peau prélevée sur une génisse âgée de quinze jours, n'est encore qu'en gestation. Mais la grossesse de sa mère porteuse a dépassé la moitié de son terme.

Et elle n'est pas unique. A l'unité de biologie du développement de l'INRA de Jouy-en-Josas (Yvelines), d'autres bovins obtenus par clonage de cellules différenciées sont attendus *dans les mois* à venir. Le premier d'entre eux est une génisse limousine, née le 20 février, obtenue à partir d'une cellule musculaire prélevée sur un fœtus de 60 jours. Venue au monde à 48 kilos, « Marguerite » devrait être présentée, vendredi 6 mars, au Salon de l'agriculture. Et bénéficier ainsi de la plus belle vitrine pour témoigner que la recherche agronomique française, à l'instar du célèbre Roslin Institute d'Edimbourg (Ecosse), est en passe de maîtriser le clonage des animaux domestiques.

Le 23 février 1997, le monde entier apprenait la naissance, dans ce centre perdu de la lande écossaise, d'une agnelle clonée à partir d'une cellule adulte. Enthousiasme teinté d'incrédulité devant la performance technique, inquiétude face à la perspective désormais ouverte du clonage humain, accélération de la compétition internationale : l'ère de l'après-Dolly commençait. Avec une impulsion d'autant plus forte que la possibilité de cloner des espèces d'élevage ouvrait les portes à une autre performance, jusqu'alors aléatoire : l'obtention d'animaux transgéniques, génétiquement modifiés pour produire diverses substances humaines à usage médical ou pharmacologique.

En juillet 1997, la firme écossaise de biotechnologies, PPL Therapeutics, qui finance les travaux sur le clonage effectués par le Roslin Institute, annonçait ainsi la naissance de Polly. Obtenue comme Dolly à partir d'une cellule clonée (cellule fœtale, cette fois), cette brebis contenait dans son patrimoine le gène humain du facteur IX, protéine indispensable à la coagulation sanguine. Depuis, la perspective d'accélérer par le clonage la production d'animaux transgéniques a stimulé des laboratoires (*Le Monde* du 12 novembre 1997).

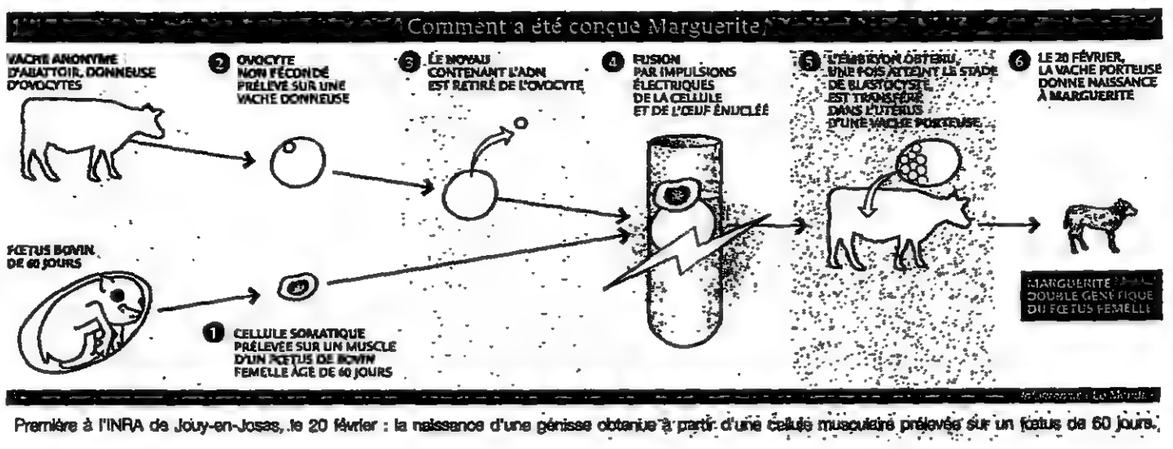

Première à l'INRA de Jouy-en-Josas, le 20 février : la naissance d'une génisse obtenue à partir d'une cellule musculaire prélevée sur un fœtus de 60 jours.

Lever les soupçons

A Jouy-en-Josas, la première génisse clonée à partir d'une cellule adulte devrait naître dans quelques mois. Si les tests génétiques effectués sur la nouvelle venue confirment que la créature est bien la sœur jumelle de sa « mère », les soupçons qui pèsent sur l'origine de Dolly seront alors quasiment levés.

Depuis quelques semaines, une polémique court en effet dans le club très fermé des spécialistes du clonage. Lancée dans la revue *Science* (datée du 30 janvier) par deux chercheurs, Norton Zinder (université Rockefeller, Etats-Unis) et Vittorio Sgaramella (université de Calabre, Italie), elle suggère que Dolly ne serait peut-être pas le clone de sa mère. Leur argument : la soi-disant cellule mammaire à partir de laquelle elle aurait été conçue serait en fait une cellule fœtale, qui aurait contaminé la culture. Un risque que les chercheurs d'Edimbourg n'ont eux-mêmes jamais nié (*Nature* du 27 février 1997).

A l'INRA même, l'une des gestations en cours a été obtenue à partir d'une cellule fœtale génétiquement modifiée. Le fragment génétique introduit, hybride d'un gène de souris et d'un gène de mouche, *« servira ultérieurement de marqueur pour suivre l'état physiologique de l'animal cloné »*, précise Jean-Paul Renard, responsable de l'unité de biologie du développement. Dans tous les cas, le procédé mis en œuvre à l'INRA reste le même. Comme source de *noyaux donneurs*, les chercheurs ont utilisé des cellules cultivées prélevées sur le muscle et la peau de fœtus bovins âgés de 50 à 80 jours, ainsi que sur une génisse âgée de 15 jours. Les cellules ont été maintenues en culture pendant deux à huit semaines et leur spécialisation (muscle ou peau) a été définie à l'aide de marqueurs. Une partie d'entre elles ont été congelées, certaines pendant plusieurs mois, pour vérifier l'innocuité d'un tel traitement.

AU DÉBUT DE L'ÉTÉ

Après décongélation et remise en culture, chacune de ces cellules a ensuite été prélevée à l'aide d'une micropipette et fusionnée avec des ovocytes receveurs énucléés. Les embryons reconstitués ont été cultivés pendant sept jours *in vitro*. Au sortir de cette série d'épreuves, ceux qui survécurent et entamèrent leur développement (devenant ainsi des « blastocystes ») furent réimplantés dans des vaches receveuses. Comme l'avait constaté l'équipe de Ian Wilmut au Roslin Institute, le taux de réussite de ces manipulations reste bas. *« En moyenne, les cellules issues d'explants de peau ont permis d'obtenir un taux de blastocystes plus élevé que les cellules issues d'explants de muscle : respectivement 8,1 % et 4,1 % pour 300 et 650 embryons reconstitués »*, précise Jean-Paul Renard. Quant au taux de blastocystes obtenus avec les cellules prélevées sur la génisse âgée de 15 jours, il a été plus faible encore : 2,9 % pour 382 embryons reconstitués.

Pour fabriquer des clones de bovins avec un rendement acceptable, il vaut mieux prendre des cellules fœtales que des cellules adultes, et plutôt des cellules de peau que des cellules de muscle...

Mais en déployant l'arsenal de leurs possibilités biotechnologiques, les chercheurs de l'INRA ont atteint leur objectif : démontrer que *« des noyaux de cellules somatiques différenciées d'origines embryologiques diverses pouvaient être rendues génétiquement multipotents »*. La performance réalisée avec Dolly est donc reproductible. Une cellule spécialisée, reprenant à rebours le chemin de l'enfance, peut redevenir multipotente, aussi puissante quant à son pouvoir de création qu'une cellule embryonnaire issue d'une fécondation naturelle.

Preuve irréfutable : la naissance, le 20 février, de la génisse Marguerite. Pour l'obtenir, 56 ovocytes ont été mobilisés, dont 36 ont été fusionnés avec des cellules fœtales musculaires. Après sept jours de culture, 6 blastocystes ont été recueillis (soit un taux d'obtention de 16,6 %). Tous ont été transplantés dans des vaches receveuses, à raison de deux blastocystes par femelle. Vingt et un jours plus tard, deux gestations étaient en cours, dont une fut confirmée par échographie au-delà de 35 jours.

A Jouy-en-Josas, tout le monde attend maintenant « la » naissance, celle de l'homologue bovin de Dolly. Issue d'une cellule adulte prélevée sur la peau d'une génisse de 15 jours, celle-ci est prévue pour le début de l'été. Reste le risque, minime mais réel, d'un avortement tardif ou d'une grave anomalie qui se révélerait à la mise bas. Les chercheurs de l'INRA n'ont plus qu'à croiser les doigts.

Catherine Vincent

Des clones comme s'il en pleuvait

DOLLY, POLLY, Charlie et les autres... Pour s'y retrouver, un annuaire des animaux d'élevage obtenus par clonage sera-t-il bientôt nécessaire ? En quelques semaines, les déclarations fracassantes de nouveaux succès dans ce domaine se sont succédé à un rythme effréné. Sans que ces annonces soient toujours justifiées.

Point commun de ces nouveaux venus : tous sont des bovins, et tous proviennent du clonage de cellules embryonnaires. On est donc loin ici de la performance réalisée avec l'agnelle Dolly par les chercheurs écossais du Roslin Institute et de la firme PPL Therapeutics – performance tenant pour l'essentiel, au plan fondamental, si elle se confirme, à l'origine adulte et non embryomaire de la cellule mère utilisée. Mais le marché des bovins est autrement plus important que celui des ovins. Et c'est à qui, des différentes équipes internationales entrées dans la compétition, vendra le mieux sa progéniture et sa technique d'obtention.

Le 20 janvier, une équipe américaine dirigée par les docteurs James Rohl (université du Massachusetts) et Steven Stice (Advanced Cell Technology) annonçait ainsi la naissance de George et Charlie, deux veaux obtenus par clonage (*Le Monde* du 23 janvier). L'équipe texane précisait être parvenue à cultiver quelque temps *in vitro* les embryons bovins tout juste clonés, ce qui permet de réduire les manipulations et de ne réimplanter dans les vaches porteuses que les spécimens intéressants. L'équipe de Rohl et Stice a, en outre, modifié le patrimoine des cellules embryonnaires employées en y intégrant un gène « marqueur ». De quoi s'assurer, par un simple test génétique, que les animaux parvenus à terme sont bien issus du clonage de leur cellule originelle.

LA RÉTICENCE DES PAYS-BAS

Quelques semaines plus tard, c'était au tour de « M' Jefferson » de faire parler de lui. Né le 16 février (President's Day aux Etats-Unis) dans une étable de la filiale américaine de PPL Therapeutics, ce veau Holstein a été obtenu par « transfert nucléaire ». Une technique de clonage brevetée par le Roslin Institute et dont seule la firme PPL détient actuellement la licence, qu'elle entend bien, apparemment, exploiter pour produire non seulement des brebis mais aussi des vaches génétiquement modifiées. Dernier épisode en date : l'entreprise néerlandaise de recherche biopharmaceutique Pharming, située à Leyde (ouest des Pays-Bas), annonçait, vendredi 27 février, la naissance de deux génisses clonées, Holly et Belle. Obtenus en coopération avec l'équipe belge de Jean-François Beckers (université de Liège), les deux animaux avaient bénéficié, après leur clonage, d'une congélation embryonnaire – étape qui permet aux chercheurs de vérifier tranquillement, avant sa réimplantation, à quel individu ils ont affaire (sexage de l'embryon, tests génétiques, etc.)

Pour Pharming, toutefois, la fête a tourné court. Le ministre de l'agriculture des Pays-Bas – pays plutôt réticent, à l'instar de l'Allemagne, au clonage animal – a en effet profité de ce succès pour rappeler à l'entreprise qu'elle avait obligation, avant toute expérimentation, de soumettre un dossier à l'avis de la commission d'éthique prévue à cet effet. Pharming a aussitôt fait savoir qu'elle arrêtait ses tentatives de clonage sur les bovins. En attendant, peut-être, que son dossier soit accepté par le gouvernement.

C. V.

Sardaigne à Paris

Dans ces restaurants vous pourrez "déguster" la Sardaigne touristique

Saveur de Sardaigne, *1 Rue de cotte - 75012 Paris*
Fontanarosa, *28 Bld Garibaldi - 75015 Paris*
La Sardegna, *94 Bld des Batignoles - 75017 Paris*
Le Perron, *6 Rue Porronet - 75007 Paris*
Fellini, *47 Rue de l'Arbrer Sec - 75001 Paris*

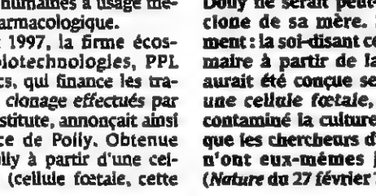

Sardegna
une mer pour les vacances
E.S.I.T.
Ente Sardo Industrie Turistiche
Pour informations touristiques Tél. –39/70/6023341
Meridiana
Your Private Airline

Le Conseil d'Etat condamne le clonage d'êtres humains

UN AN AVANT la révision des lois de bioéthique dont il fut l'inspirateur, le Conseil d'Etat consacre plusieurs pages au clonage dans son rapport annuel, rendu public mercredi 4 mars (*lire page 10*). Il indique que le clonage humain, *« qui nie la singularité de chaque personne, est une perspective suffisamment inquiétante pour faire l'objet d'une vigilance particulière (...) »*. Le clonage reproductif *« serait la fin de l'être humain en tant qu'être unique »*.

Le Conseil d'Etat note que le Code civil contient déjà une interdiction *de jure* du clonage reproductif, *« car celui-ci porte évidemment atteinte à l'intégrité de l'espèce humaine (...)*. Mais il juge qu'*« il pourrait se révéler politiquement opportun (...) que la loi édicte une interdiction expresse et solennelle »*.

L'interdiction générale du clonage serait *« une grande étape vers la prohibition de l'eugénisme positif »*, qui vise à sélectionner et à produire des êtres conformes à des normes. Le clonage, rappelle le Conseil d'Etat, en est la manifestation la plus caractéristique, *« mais toute intervention sur la lignée germinale (...) constituerait également une mise en cause extrêmement grave de la personne. Elle serait l'expression biologique de la transformation du statut ontologique de la personne vers la chose. »* Le Conseil d'Etat juge même que *« la production en laboratoire d'êtres humains répondant à des caractéristiques physiques, voire mentales, définies sur commande constituerait une atteinte à la dignité et à la liberté de l'homme plus radicale encore que ne le fut l'esclavage. En effet, ce n'est pas seulement l'agir de l'homme qui serait irrémédiablement brisé, mais aussi son être. »*

FUTURS INGÉNIEURS

Vous êtes jeune, vous commencez ou vous poursuivez des études scientifiques de haut niveau, vous connaissez des difficultés, notamment financières, dans le déroulement de vos études et vous faites partie des "meilleurs".
La FONDATION GEORGES BESSE est susceptible de vous aider en vous accordant une bourse et/ou un parrainage.
Elle sélectionne des candidats qui allient à un niveau intellectuel remarquable, de réelles qualités de caractère, puisque son but est de distinguer de jeunes espoirs pour l'industrie française.
Les lettres de candidature devront être envoyées avant le : 31 mars 1998, à l'adresse suivante :

FONDATION
GEORGES BESSE
BP 3 - 78142 VÉLIZY CEDEX

Seule exception, cette aide ne s'adresse ni aux créateurs d'entreprise, ni aux chercheurs.

■ **OCÉANOLOGIE :** les récifs de corail seraient menacés par l'émission de gaz à effet de serre, a indiqué un groupe d'experts australiens. Selon Terry Done, de l'Institut océanographique australien, l'augmentation du taux de CO_2 atmosphérique se traduit par un accroisssement de l'acidité des eaux de surface de l'océan qui, *« à long terme, pourrait réduire les capacité des animaux marins à constituer le squelette calcaire du corail »*. A l'intérieur du lagon, le récif s'est récemment décoloré sur près de 1 000 kilomètres, ce qui serait dû au réchauffement et à la baisse de salinité des eaux, et à la présence massive d'algues.

■ **CRYPTOLOGIE : 22 000 internautes utilisant 50 000 ordinateurs** sont parvenus, en 39 jours, à décrypter un message codé grâce à une clé de cryptage de 56 bits, a indiqué RSA Data Security Inc. Cette société entendait ainsi démontrer l'inanité de la réglementation américaine qui interdit l'exportation de systèmes de cryptage faisant appel à des algorithmes utilisant des clés secrètes d'une taille supérieure à 56 bits.

هكذا من الأصل

L'Europe veut partager autrement les billets du Mondial

Pour justifier leur système de répartition des places, les organisateurs de la Coupe du monde de football, convoqués par le commissaire européen chargé de la concurrence, mettent en avant des impératifs de sécurité

Le commissaire européen chargé de la concurrence, Karel Van Miert, devait recevoir, jeudi 5 mars, le directeur général du Comité français d'organisation (CFO) de la Coupe du monde 1998, Jacques Lambert, pour évoquer avec lui la question de la billetterie. Selon les instances européennes, le système de répartition des places enfreint l'article 86 du traité de Rome qui prévoit le libre accès aux services dans l'ensemble de l'Union européenne. La commission parle de « *discrimination indirecte* » et d'un « *abus de position dominante* ». De nombreux pays, au premier rang desquels la Grande-Bretagne, protestent également contre un mode de définition des quotas et d'attribution des billets qui les réduit à la portion congrue. Le CFO explique que seules des raisons de sécurité (notamment la surveillance des hooligans) ont présidé à son choix.

LE CFO (Comité français d'organisation) s'apprête à vivre, jeudi 5 mars, à Bruxelles, un moment difficile de son existence, à moins de cent jours du coup d'envoi de la Coupe du monde. Jacques Lambert, son directeur général, devra défendre dans le bureau de Karel Van Miert, commissaire européen chargé de la concurrence, la politique de billetterie de France 98. Il est en effet reproché au CFO d'avoir enfreint l'article 86 du traité de Rome sur le libre accès aux services dans l'ensemble de l'Union européenne.

Lors des différentes phases de vente des billets, les organisateurs ont utilisé un numéro de téléphone (08-03-00-19-98) et un service Minitel accessibles uniquement de France. Ils ont surtout demandé aux candidats une adresse sur notre territoire. Aux yeux de Bruxelles, il s'agissait là d'une « *discrimination indirecte* » et d'un « *abus de position dominante* ». La commission a donc menacé de mettre le CFO à l'amende s'il ne mettait pas fin à cette pratique.

Cette remontrance survient alors que de nombreux pays limitrophes qualifiés – Angleterre, Allemagne, Belgique, Pays-Bas, Espagne, Italie – se plaignent de la faible quantité de places qui leur a été attribuée : en moyenne, ils n'ont reçu que 5 000 billets par rencontre de leur équipe nationale. De là à conclure que la France a accaparé les gradins de la Coupe du monde, il n'y a qu'un pas que les journaux tabloïds anglais ont franchi sans surprise.

HASARD MALHEUREUX

La réalité est un peu moins simple. La Fédération internationale de football (FIFA) s'occupe traditionnellement de pourvoir aux besoins des fédérations nationales. Pour ce faire, elle fixe au comité d'organisation un pourcentage de places lui revenant dans chaque stade. Il était de 15 % lors de la Coupe du monde aux Etats-Unis, en 1994. Pour France 98, ce quota a été porté à 20 %. Le comité exécutif qui a fixé ce barème, en mai 1995, est composé notamment de représentants des pays qui crient aujourd'hui à l'escroquerie.

La FIFA s'est ainsi octroyée, pour 1998, 524 000 billets, le même nombre qu'en 1994. Mais cette équivalence est trompeuse. Entre les deux Coupes du monde, la compétition s'est étoffée, passant de 52 à 64 matches et de 24 à 32 équipes. Le nombre de places attribué par rencontre aux supporteurs étrangers a donc diminué, cela en raison de la relative modestie des enceintes françaises. 20 % d'un stade de Montpellier ne vaut pas 15 % d'un stade de New York.

Pressentant l'embrouille, le CFO avait proposé, avant le tirage des groupes, en décembre 1997, à Marseille, la pré-affectation des têtes de série dans les plus grands stades. La commission d'organisation de la FIFA ne l'a pas souhaité. Le coquin de sort a donc conduit l'Angleterre à jouer à Toulouse, l'Allemagne à Montpellier, l'Italie à Bordeaux ou l'Espagne à Saint-Etienne, les quatre plus petits stades.

Dans ce contexte de pénurie, il est donc surprenant d'entendre Joseph Blatter, secrétaire général de la FIFA, promettre aux pays européens qui se lamentent 125 000 places supplémentaires. Force est de constater que la fédération internationale s'était constituée un trésor de guerre. Alors que s'est engagée une âpre bataille pour la succession de Joao Havelange à la tête de la FIFA, les billets de France 98 sont un argument électoral de poids. Les grands pays européens, qui soutiennent la candidature de Lennart Johansson contre celle, encore officieuse, de Joseph Blatter, n'ont pas été forcément les plus gâtés.

Si l'on ajoute les 138 000 billets que le CFO a vendu à des tours opérateurs internationaux, on peut considérer que la France a laissé une proportion honorable de ses stades à ses hôtes étrangers, à tout le moins conforme à ce que pratiquaient ses prédécesseurs. Fort de leur récente expérience, les deux derniers pays européens à avoir organisé une Coupe du monde, l'Espagne (1982) et l'Italie (1990), ont d'ailleurs assez pudiquement caché leur amertume devant l'indigence de leur quota.

Depuis ces deux rendez-vous mondiaux, la Commission européenne s'est penchée sur le football. D'où cet intérêt pour la billetterie de France 98. Jeudi, Jacques Lambert devrait plaider les impératifs de sécurité pour justifier son système de répartition cloisonné et s'abriter derrière une directive européenne qui autorise la ségrégation des supporteurs dans les stades. Si l'argument ne porte pas, le CFO se verra sans doute contraint de modifier l'organisation de la vente des 150 000 derniers billets, prévue fin mars. Les supporteurs de toute l'Union pourraient alors y avoir accès. Les responsables de l'ordre public s'en émeuvent déjà.

Benoît Hopquin

Les campagnes soutiennent les Bleus

Sous l'œil d'Insouciant, Gospel et Espion, trois taureaux de race pesant respectivement 1 323, 999 et 1 185 kilos, dont la parfaite placidité tranchait avec l'activité vibrionnante de Footix, mascotte de France 98, Aimé Jacquet a reçu, mardi 3 mars, à Paris, le soutien des campagnes françaises. Sur le ring principal du Salon de l'agriculture, où les nobles bestiaux venaient d'être déclarés champions dans leur catégorie respective, le sélectionneur national a pris livraison d'une partie des 47 000 bons de soutien à l'équipe de France envoyés par des agriculteurs qu'avait sollicités leur presse spécialisée. Luc Guyau, président de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA), et Christiane Lambert, présidente du Centre national des jeunes agriculteurs (CNJA), ont énuméré les valeurs communes du monde du football et de la paysannerie. Aimé Jacquet a évoqué ses souvenirs d'enfance dans la verdure des monts du Forez. Également invité, Michel Platini, coprésident de France 98, a insisté sur l'implication dans l'organisation de toute la France « *dans ses moindres recoins* ».

En Coupe de l'UEFA, Auxerre, solide, n'a encaissé qu'un but face à la Lazio Rome

À FORCE d'aligner les matches européens depuis un peu plus d'une dizaine d'années, l'AJ Auxerre semblait s'être taillé une jolie notoriété sur la scène internationale. Pourtant, si l'on en juge par la très maigre affluence enregistrée, mardi 3 mars, au stade olympique de Rome à l'occasion du quart de finale de coupe de l'UEFA entre la Lazio et l'équipe de Guy Roux, la réputation de la formation française n'a toujours pas atteint les rives du Tibre.

L'explication de ces tribunes clairsemées tient en quelques mots : dimanche, la Lazio affronte en championnat les voisins honnis de l'AS Rome, à l'occasion d'un derby qui constitue le match le plus important de l'année pour les deux clubs de la capitale italienne. Comparée à ce face-à-face, aucune rencontre européenne n'est en mesure de rivaliser sur le plan de l'engouement populaire. Et comme les places au stade olympique coûtent cher, les *tifosi* doivent choisir leur affiche.

« *Je n'ai jamais eu aussi peur* », déclarait Guy Roux avant cette rencontre, prétextant que la Lazio, fort brillante depuis le mois de janvier, est actuellement la meilleure équipe d'Italie. La Série A étant considérée comme la compétition la plus relevée de la planète, l'inusable technicien bourguignon en avait tiré une conclusion simpliste : la Lazio, actuellement classée en troisième position dans son championnat, est la meilleure équipe du monde. Un jugement plutôt hâtif concernant une formation certes séduisante avec son trio d'étrangers venus de l'Est (le Croate Alen Boksic, le Yougoslave Vladimir Jugovic et le Tchèque Pavel Nedved), mais manquant de constance et de brio.

Pour la troisième fois de son histoire, l'AJ Auxerre rencontrait donc un club italien. Les précédents face-à-face s'étaient soldés par deux éliminations : devant le Milan AC, en 1985, contre la Fiorentina, en 1990. Face à cette Lazio invaincue depuis seize rencontres consécutives, les coéquipiers de Sabri Lamouchi s'attendaient à une épreuve difficile. Mais, à l'issue de la première période, les Auxerrois s'étaient rassurés.

Maîtrisant parfaitement les attaquants romains, n'hésitant pas à mener des contres rapides par Bernard Diomède (qui sera suspendu lors du match retour) et Stéphane Guivarc'h, les joueurs de Guy Roux n'avaient été inquiétés qu'à une seule reprise, deux minutes avant le repos, lorsqu'un superbe tir signé Pavel Nedved était détourné miraculeusement par Lionel Charbonnier.

Auteur d'un match parfait jusque-là, le gardien remplaçant de l'équipe de France allait commettre une seule erreur. Peu après l'heure de jeu, il évaluait mal un long centre délivré de la gauche. Une mésentente avec son défenseur Alain Goma, un dégagement raté, et Pierluigi Casiraghi, qui venait de rentrer en jeu, inscrivait ce qui allait être le seul but de ce match tendu, serré et de haut niveau.

Jusqu'au coup de sifflet final, les Auxerrois tentaient leur chance face à un adversaire jouant à dix depuis l'expulsion de Vladimir Jugovic. A un quart d'heure de la fin, un coup franc direct tiré par Bernard Diomède, décalé sur la droite de la surface de réparation, touchait la barre transversale du but de Luca Marchegiani. « *Je suis déçu*, lançait Stéphane Guivarc'h, *mais ce résultat préserve nos chances en vue du match retour.* » La « meilleure équipe du monde » n'effraie plus l'AJ Auxerre.

A. Ct.

L'Ajax battu à domicile par le Spartak Moscou

Comme la Lazio Rome (six victoires, un nul), le Spartak Moscou reste invaincu dans la Coupe de l'UEFA 1997-98 (cinq victoires, deux nuls). Mardi 3 mars, les Russes ont nettement dominé (3-1) l'Ajax Amsterdam sur sa pelouse de l'ArenA. Avec deux buts (26e et 52e minute) inscrits par Alexandre Shirko, le Spartak s'assurait un avantage déterminant que le but du Géorgien de l'Ajax Sheo Arveladze (57e minute) ne remettait pas en question, d'autant que Valéri Ketchinov aggravait le score en fin de partie (84e minute). La tâche des joueurs d'Amsterdam s'annonce donc très délicate, le 17 mars, à Moscou. En sept rencontres européennes, le Spartak Moscou n'a en effet encaissé que quatre buts et il y a peu de chances que les Russes relâchent leur défense si près des demi-finales.

Les résultats : Lazio Rome (Ita.)-AJ Auxerre 1-0 ; Ajax Amsterdam (P.-B.)-Spartak Moscou (Rus.)1-3 ; Inter Milan (Ita.)-Schalke 04 (All.) 1-0 ; Atletico Madrid (Esp.)-Aston Villa (Ang.)1-0. Les matches retour auront lieu le mardi 17 mars.

Mort d'« Idéal du Gazeau », double vainqueur du Prix d'Amérique

**C'ÉTAIT un petit cheval noir du nom d'*Idéal du Gazeau*. Il était fils d'un étalon, *Alexis III*, de rang modeste et d'une poulinière, *Venise du Gazeau*, plus effacée encore. Ce trotteur champion à la retraite est mort, vendredi 27 février, d'une crise cardiaque à l'âge de vingt-quatre ans. Son propriétaire a annoncé que le cœur du cheval n'avait pas résisté à l'effort pendant une saillie. Né en Vendée puis débourré et entraîné à Saint-Jean-le-Thomas (Manche), *Idéal du Gazeau* s'est classé premier 61 fois en 98 courses. Ses deux plus belles victoires ont été signées en 1981 et 1983, dans le Prix d'Amérique. Acheté 10 000 francs seulement à son éleveur en 1976, *Idéal* a rapporté 20 millions de francs de gains en compétition. Gros mangeur et gros dormeur, détestant par dessus tout les séances de travail trop longues, « Petit Bonhomme » – surnom donné par les turfistes – a été vendu environ 25 millions de francs par ses copropriétaires normands à un consortium de professionnels suédois. Il avait ensuite été racheté par un propriétaire allemand. La descendance d'*Idéal du Gazeau* – plusieurs centaines de trotteurs à ce jour – a déjà récolté plus de 135 millions de francs en compétition. *(Lire aussi la chronique de Pierre Georges page 32)*

DÉPÊCHES

■ **BASKET-BALL : Villeurbanne a sérieusement compromis ses chances de qualification pour les demi-finales de l'Eurocoupe en s'inclinant 67 à 58 face aux Italiens du Stefanel Milan, mardi 3 mars à l'Astroballe. Les joueurs de l'Asvel ont été très nettement dominés par une équipe agile en attaque et surtout très solide en défense. Le match retour aura lieu à Milan, mardi 10 mars.**

■ **SKI ALPIN : Hermann Maier a déclaré forfait pour la descente de Kvitfjell (Norvège), qui aura lieu samedi 8 mars. Le double champion olympique souffre d'une contusion des disques intervertébraux. Sans doute un souvenir de sa spectaculaire chute dans la descente olympique de Nagano le 13 février. Hermann Maier s'alignera, en revanche, dans le super G de Kvitfjell, dimanche. L'Autrichien est quasiment assuré de gagner la Coupe du monde générale.**

■ **FOOTBALL : Gueugnon et Saint-Etienne ont fait match nul (1-1), mardi 3 mars, en match en retard de la 29e journée du championnat de France de deuxième division.**

MOTS CROISÉS — PROBLÈME N° 98055

SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).

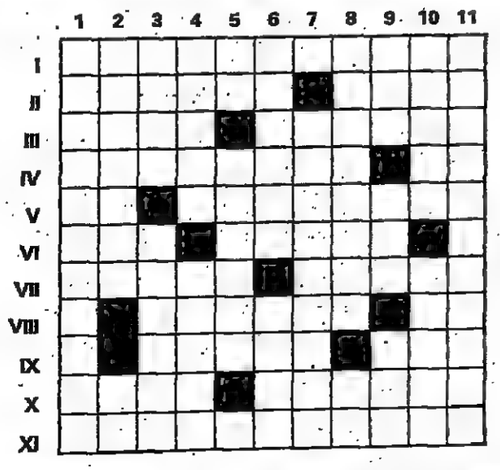

HORIZONTALEMENT

I. Revenu de tout. – II. Protégée comme une vieille casserole. Garnit les fonds d'artichaut. – III. Pièce unique. Fait le même effet qu'un joint. – IV. Ce n'est qu'un problème d'assurance. Pour tirer des droites. – V. Personnel. Prononçât du bout des lèvres. – VI. Support de balle. Qui a changé de mains. – VII. Se servira. Canton du Loiret. – VIII. Détendit l'atmosphère. L'américium. – IX. Grand coup de pompe. Sorti. – X. Colora délicatement. Sert de référence pour toutes les bonnes mesures. – XI. Propos de canard.

VERTICALEMENT

1. Perte de charge. – 2. Réservées aux officiers généraux. Démonstratif. – 3. Comté du Saint Empire rattaché à la France. Crêpes mal retournées. – 4. Retournements. Signifiai mon désaccord. – 5. Négation. Se rapporte au titre. – 6. Donne une autre allure au gâteau. Bon résultat d'un travail d'équipe. – 7. Prépare son avenir. – 8. Revient à la personne concernée. Possessif renversé. – 9. Sauveur d'espèces. Tas de cailloux sur le sable. Clameur. – 10. Sonna en retenant les coups. Laveur en Amérique. – 11. L'argent des autres.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 98054

HORIZONTALEMENT

I. Froufrouter. – II. Radioactive. – III. Use. Ut. Iris. – IV. Sistre. Lent. – V. TB. Emeri. CA. – VI. Rimgis. Seau. – VII. As. Us. Tapir. – VIII. OM. Cotisa. – IX. Idée. Lies. – X. Orange. Usât. – XI. Nuits. Crans.

VERTICALEMENT

1. Frustration. – 2. Rasibus. Dru. – 3. Odes. OEAI. – 4. Ui. Tégument. – 5. Fourmis. Gs. – 6. Ratées. Clé. – 7. Oc. Toi. – 8. Utilisateur. – 9. Tiré. Epissa. – 10. Evinçais. An. – 11. Restaurants.

BRIDGE — PROBLÈME N° 1778

SIMPLE ET BRILLANT

L'Américain David Berkowitz, lors du championnat d'Amérique de printemps, la Coupe Vanderbilt, avait gagné ce joli « 5 Trèfles » contré. Mais à l'autre table, ce même contrat a chuté.

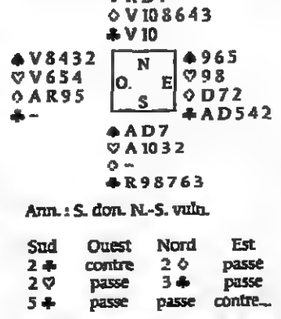

Ann. : S. don. N.-S. vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
2 ♣	contre	2 ◇	passe
2 ♡	passe	3 ♣	passe
5 ♣	passe	passe	contre...

Ouest ayant entamé le Roi de Carreau (comme à l'autre table), *comment Berkowitz, en Sud, a-t-il gagné* CINQ TRÈFLES contrés contre toute défense ?

Réponse

Berkowitz a joué comme si les quatre jeux étaient transparents : il a coupé le Roi de Carreau, puis a joué deux fois Cœur (Roi et Dame) et trois Piques (Roi, As et Dame) en défaussant le 7 de Cœur du mort. Ensuite, il a joué le *10 de Cœur coupé avec le 10 de Trèfle*, et le pauvre Est n'arriva à faire que As Dame de Trèfle !

En effet, si Est surcoupe, deux défenses sont possibles : 1° il joue un petit atout, alors Sud (qui a un atout de plus que lui) ouvre sa mâchoire comme un crocodile pour engloutir (avec son Roi de Trèfle) le Valet du mort et bat tout de sa main ; 2° si Est préfère contre-attaquer Carreau, Sud coupe et joue l'As de Cœur, qu'il coupe avec le Valet de Trèfle.

A l'autre table, un grand champion avait chuté en jouant atout du mort à la troisième levée (Roi de Carreau coupé, Dame de Cœur et Valet de Trèfle).

Comme l'avait écrit Truscott : « *La façon dont Berkowitz a trouvé une solution à cette situation inhabituelle mérite un Oscar.* »

DÉCLARATIONS DISCUTABLES

Le tournoi du *Sunday Times*, remporté en 1993 par les Américains Kasle et Levin, montre que dans la donne suivante ils se compliquèrent la vie dans leurs déclarations. Mais on admirera le jeu de la carte de Gaylor Kasle.

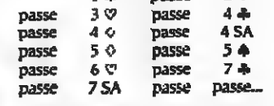

Ann. : N. don. Pers. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
–	1 ♣	passe	2 ♡
passe	3 ♡	passe	4 ♣
passe	4 ◇	passe	4 SA
passe	5 ◇	passe	5 ♠
passe	6 ♡	passe	7 ♣
passe	7 SA	passe	passe...

Ouest ayant entamé le 9 de Carreau, *comment Gaylor Kasle, en Sud, a-t-il gagné ce* GRAND CHELEM À SANS ATOUT contre toute défense ?

Note sur les enchères

L'enchère de « 4 Carreaux » montrait le contrôle à Carreau, « 4 SA » était le « Blackwood romain à cartes-clés », « 5 Carreaux » indiquait un as et « 5 Piques » (une nouvelle couleur) interrogeait *sur le nombre de Dames*. Kasle crut que « 6 Cœurs » en promettait deux, et il déclara « 7 Trèfles », que Levin rectifia à « 7 SA »...

Philippe Brugnon

Jeux de mots
36 15 LEMONDE

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'Administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
Le Monde PUBLICITE
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Moreau
Directeur général : Stéphane Corre
21 bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26
PRINTED IN FRANCE

Plus frais, encore agité au nord

LES HAUTES PRESSIONS se sont décalées vers la Méditerranée et l'Afrique du Nord. Une perturbation active traverse le pays mercredi et jeudi matin. Elle sera accompagnée de vents forts et d'un rafraîchissement des températures.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Le temps sera souvent nuageux avec un passage d'ondées à la mi-journée. Le vent d'ouest à nord-ouest atteindra 50 à 60 km/h en rafales. Le thermomètre indiquera 9 à 12 degrés l'après-midi.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Le temps sera incertain avec beaucoup de nuages et des averses. Le vent d'ouest à nord-ouest faiblira en cours de journée. Les températures maximales seront de l'ordre de 8 à 12 degrés du nord au sud.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Encore beaucoup de nuages et des averses parfois orageuses en début de matinée. Les températures voisines de 3 à 4 degrés le matin atteindront 8 à 11 degrés l'après-midi.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Le temps s'améliorera au fil des heures et les éclaircies reviendront. Les températures en baisse avoisineront 11 à 15 degrés l'après-midi.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – La matinée sera bien nuageuse avec des précipitations sous forme de neige sur les Alpes au-dessus de 1200 mètres. En cours d'après-midi une amélioration se dessinera et les éclaircies reviendront. Le thermomètre indiquera 10 à 13 degrés l'après-midi.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Le tout début de matinée sera nuageux avec quelques gouttes. Le mistral et la tramontane se lèveront, atteindront 90 km/h et dégageront le ciel. Le thermomètre indiquera 13 à 16 degrés l'après-midi.

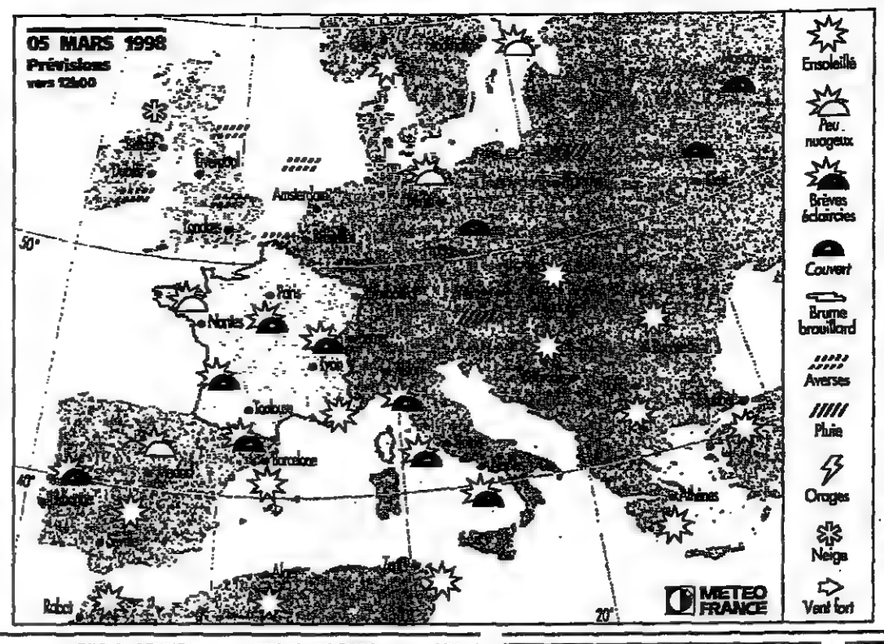

PRÉVISIONS POUR LE 05 MARS 1998
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

PAPEETE	27/30	P	KIEV	7/14	C	VENISE	7/13	N	LE CAIRE	11/21	N
POINTE-A-PIT.	22/30	S	LISBONNE	12/21	S	VIENNE	4/14	P	MARRAKECH	14/25	S
ST-DENIS-RÉ.	24/28	P	LIVERPOOL	2/9	P	**AMÉRIQUES**			NAIROBI	15/26	S
EUROPE			LONDRES	3/10	P	BRASILIA	20/30	S	PRETORIA	19/31	S
AMSTERDAM	5/7	P	LUXEMBOURG	2/7	P	BUENOS AIR.	17/24	P	RABAT	14/24	S
ATHENES	11/19	S	MADRID	8/20	N	CARACAS	24/30	N	TUNIS	13/24	S
BARCELONE	11/19	S	MILAN	9/16	S	CHICAGO	-3/5	N	**ASIE-OCÉANIE**		
BELFAST	1/6	*	MOSCOU	-2/7	C	LIMA	25/31	N	BANGKOK	26/34	S
BELGRADE	3/21	S	MUNICH	0/12	P	LOS ANGELES	10/14	C	BOMBAY	22/31	S
BERLIN	2/10	N	NAPLES	10/17	S	MEXICO	8/25	S	DJAKARTA	27/30	C
BERNE	-1/6	P	OSLO	-9/-3	S	MONTREAL	-1/3	S	DUBAI	16/22	S
BRUXELLES	5/7	P	PALMA DE M.	9/21	S	NEW YORK	3/9	N	HANOI	21/22	P
BUCAREST	5/20	S	PRAGUE	0/13	C	SAN FRANCIS.	7/13	C	HONGKONG	12/18	S
BUDAPEST	6/15	S	ROME	7/18	S	SANTIAGO/CHI	12/26	N	JERUSALEM.	9/22	S
COPENHAGUE	1/4	P	SEVILLE	13/26	S	TORONTO	1/5	N	NEW DEHLI	16/23	P
DUBLIN	1/9	P	SOFIA	1/19	S	WASHINGTON	2/10	N	PEKIN	6/15	N
FRANCFORT	5/12	P	ST-PETERSB.	-4/2	*	**AFRIQUE**			SEOUL	4/12	S
GENEVE	2/10	P	STOCKHOLM	-6/1	N	ALGER	9/24	S	SINGAPOUR	27/32	P
HELSINKI	-9/-2	*	TENERIFE	14/20	S	DAKAR	21/27	S	SYDNEY	21/24	P
ISTANBUL	7/16	S	VARSOVIE	1/13	P	KINSHASA	23/29	P	TOKYO	3/8	P
FRANCE métropole			NANCY	4/9	P						
AJACCIO	6/16	N	NANTES	5/12	N						
BIARRITZ	8/14	S	NICE	9/17	S						
BORDEAUX	6/15	S	PARIS	5/11	S						
BOURGES	4/11	S	PAU	6/13	S						
BREST	5/10	N	PERPIGNAN	9/16	S						
CAEN	5/9	N	RENNES	4/11	N						
CHERBOURG	4/10	N	ST-ETIENNE	5/12	N						
CLERMONT-F.	4/13	N	STRASBOURG	3/11	P						
DIJON	3/11	S	TOULOUSE	6/13	S						
GRENOBLE	3/13	N	TOURS	5/12	S						
LILLE	4/9	P	**FRANCE outre-mer**								
LIMOGES	4/10	S	CAYENNE	26/30	P						
LYON	5/12	S	FORT-DE-FR.	23/30	N						
MARSEILLE	8/16	S	NOUMEA	25/29	S						

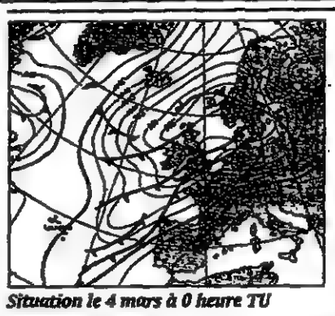
Situation le 4 mars à 0 heure TU

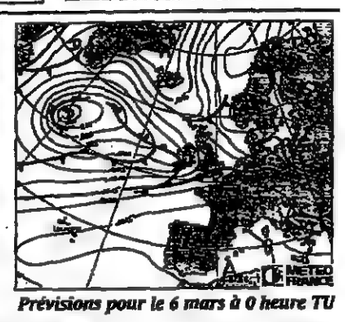

Prévisions pour le 6 mars à 0 heure TU

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **FRANCE.** La compagnie aérienne Air Littoral, qui dessert des villes organisatrices de matches de la Coupe du monde de football (Bordeaux, Lyon, Marseille, Montpellier, Nantes, Toulouse ainsi que Nice), propose des tarifs spéciaux à ses passagers. Réduction de 20 % sur le plein tarif en classe affaires, de 53 % en classe loisirs, sur les lignes domestiques et internationales et sur présentation d'une carte officielle d'organisateur ou d'un coupon de match. Renseignements au 0-803-834-834 ou Minitel 3615 Air Littoral.

■ **DANEMARK.** La compagnie aérienne danoise Maersk Air, qui relie Paris à Billund, le centre d'affaires à l'ouest du Danemark, ouvre, le 2 avril, deux fréquences hebdomadaires Nice-Billund, les jeudis et dimanches, sans escale, à partir de 1 700 F A/R. Renseignements au 01-53-77-13-42.

VOYAGES

Ecotourisme dans l'archipel des Philippines

Le pays aux 5 000 îlots fête le 12 juin le centenaire de son indépendance

EN 1997, 24 089 Français ont visité les Philippines, 12 % de plus qu'en 1996. Progression notable pour un pays qui demeure méconnu, timidement programmé dans les brochures de voyages sur le thème de l'écotourisme, et qui fête le 12 juin le centenaire de son indépendance. Voilà un siècle, les Américains avaient offert 20 millions de dollars aux Espagnols pour qu'ils quittent la place. L'affaire fut réglée par le traité de Paris en décembre de la même année.

Onze îles principales, plus quelque 5 000 îlots, pour 70 millions d'habitants, voilà l'archipel. Aux confins de la Chine, sur une route maritime identifiée en 1521 par Magellan, à mi-chemin entre le Japon et la péninsule malaise, on y rencontre l'un des peuples les plus chaleureux d'Asie. Les Philippins, qui disent avoir passé trois siècles au couvent et cinquante ans à Hollywood, ont emprunté aux trois continents.

De l'Espagne, ils ont gardé la religion (90 % de catholiques), de belles églises baroques, un goût prononcé pour la musique, la danse et le chant : les bands, groupes de guitares et percussions, omniprésents, sont excellents. Des Etats-Unis, ils ont conservé la langue anglaise, partout parlée, et des habitudes alimentaires comme la manie d'ajouter à toute préparation sauce tomate sucrée et mayonnaise.

Vestiges américains encore, le panier de basket planté dans la cour de l'église, le billard populaire dans le moindre hameau. Enfin le jeepney, véhicule militaire reconverti en taxis-bus. Bariolé, surchargé de grigris et de slogans religieux, c'est un moyen de transport coloré et bon marché.

C'est marée basse, la pirogue à balanciers attend à 500 mètres...

De l'Asie, ils ont le sourire et l'aimable langueur. Des jungles touffues, des volcans, des rizières en terrasses à couper le souffle, des rivières à remonter en canoë-kayak et des milliers d'îles verrouillées de récifs coraliens parmi les plus variés de la planète.

La bonne saison, sans pluies de mousson, dure jusqu'à la mi-mai. Les tarifs aériens stagnent à bas niveau (*Le Monde* du 20 janvier). Les avions sont loin d'être pleins, la crise monétaire régionale a donné un coup d'arrêt au tourisme local. Chez Nouvelles Frontières (tél. : 08-03-33-33-33), le vol vers Manille s'affiche à moins de 4 000 F sur Lufthansa : départs Paris et province, avec changement d'avion à Francfort (idem chez Asia, tél. : 01-44-41-50-10) ; et à 4 700 F sur Swissair (via Zurich). Tandis que le tarif Tempo d'Air France est à 5 400 F (4 vols de Paris, une escale à Hongkong).

Philippines Airlines (3 vols de Paris, une escale à Bangkok) annonce, via certaines agences (Asia, Iles du Monde, Voyageurs, etc.) une promotion à 5 000 F qui inclut un vol intérieur gratuit. Grosso modo, on réserve de Paris un bungalow sur la plage, de bon confort, dans les *resorts* récemment ouverts, autour de 400 F par personne en pension complète (notamment chez Iles du Monde à Inanuran, Leyte ou Busuanga, tél. : 01-43-26-68-68). Les vols intérieurs coûtent en moyenne 500 F l'aller-retour.

Il faut aimer marcher pour apprécier les panoramas du nord de Luzon. Plusieurs jours de randonnées permettent d'accéder aux tribus reculées : circuits guidés avec Club Aventure (tél. : 01-44-32-09-30) ou Esprit d'Aventure (tél. : 01-53-73-77-99) à Mindanao autour du volcan Apo en alternant pirogue, marche, Jeep et moto-taxi. A l'inverse, l'écotourisme marin, balisé d'étapes confortables en pleine nature, est une spécialité du pays. La longue île de Palawan, quasi inviolée, et ses archipels protégeant la côte nord offrent un excellent compromis alliant paysages d'exception, sports nautiques (plongée, kayak) et bourgades affairées.

En particulier, l'île de Busuanga, à une heure trente d'avion de Manille. L'arrivée à l'aéroport de King's Ranch, une piste tracée dans la prairie, est exemplaire. A peine débarqués, les quinze passagers s'entassent dans un Jeepney entre les caisses de San Miguel pour trente minutes de piste cahoteuse. Noli le chauffeur a glissé une serviette-éponge dans son T-shirt et ajusté ses Ray Ban à montures dorées. Il conduit prudemment sous une banderole de coton rouge qui dit « *God save us* » (Dieu nous protège) jusqu'à la passerelle coupant à travers la mangrove.

C'est marée basse, la pirogue à balanciers attend à 500 mètres. Pas âme qui vive. Une sorte de radeau prend le relais après une heure de navigation : c'est la navette du Sea Horse Club, trois maisons sur pilotis à l'ombre des tamariniers, face à un récif. Le jardin d'Eden est sous l'eau à 10 mètres du rivage.

Florence Evin

PARTIR

■ **CAP SUR LISBONNE.** En mai, le Portugal accueillera la dernière exposition mondiale du XXe siècle. Cinq cents ans après avoir assisté au départ des navires de Vasco de Gama vers les Indes, Lisbonne recevra au quai d'honneur d'Expo 98 le *Star Clipper* qui, avec sa voilure de 3 365 m², perpétue la tradition des grands coursiers des mers. Le luxueux voilier (81 cabines) effectuera à cette occasion deux croisières entre Malaga et Lisbonne, la première du 23 au 27 mai (embarquement à Malaga), la seconde du 27 au 31 mai (embarquement à Lisbonne) avec, pour l'une et l'autre, un programme identique et, notamment, une escale au large de Lagos, en Algarve. A Lisbonne, les passagers pourront découvrir l'exposition dans les meilleures conditions grâce à un accès direct au site et à des laissez-passer spéciaux. Forfait à partir de 26 900 F par personne en pension complète (dîner et soirée de gala au Musée des Carosses), vol inclus.
★ **Renseignements auprès de l'agence VFAM, 31, rue Boissière, 75116 Paris, tél. : 01-53-70-08-70**

■ **INVITATION CHAMPENOISE.** Le lac du Der Chantecoq est la halte privilégiée de milliers d'oiseaux migrateurs. Jusqu'en mars, il vibre du bruissement de 40 000 grues cendrées venues se reposer. Un spectacle à observer lors d'une randonnée (20 km par jour) en compagnie d'un guide connaissant la nature, en profitant d'un forfait de 1 175 F par personne pour 2 jours/2 nuits en Logis de France et en pension complète. D'autres découvertes, culturelles, toniques ou œnologiques, de cette région souriante et paisible, si proche de Paris, sont présentées dans les brochures du comité départemental du tourisme (CDT).
★ **Comité départemental du tourisme, tél. : 03-26-68-37-52.**

■ **CORDES-SUR-CIEL.** C'est l'une des plus belles bastides du XIIIe siècle, « joyau médiéval en terre cathare », disent les dépliants touristiques. Juchée sur un rocher, d'où son nom. Un isolement propice à la création. Là des artistes s'adonnent à leur art, qu'il s'agisse du travail du verre, de l'impression à la planche, de la peinture à l'huile ou de la sculpture sur pierre. Plus intéressant pour le profane, ils partagent leur savoir-faire, le temps d'un week-end. De mars à juin et de septembre à décembre, un forfait à partir de 950 F ou de 1 150 F comprenant la nuit dans un hôtel de caractère, le petit déjeuner, les déjeuners, le dîner, une promenade commentée et, bien sûr, l'atelier d'art, le samedi après-midi et le dimanche matin. Liaison aérienne ou ferroviaire directe Paris-Toulouse.
★ **Office du tourisme, maison Fonpeyrouse, 81170 Cordes-sur-Ciel, tél. : 05-63-56-00-52.**

ÉVASION
3615 TRAVELTOUR (2,23 F/mn) - Tél. 01 53 20 46 56
LOUXOR Croisière 8 jours/7 nuits 2 890 F*
MARRAKECH 8 jours/7 nuits 2 490 F*
SENEGAL Séjour 8 jours/7 nuits 3 890 F*
✔ 3615 AIRNEGO Tél. : 01 53 20 46 56
SAO PAULO 3 155 F*
BANGKOK 2 700 F*
99, rue La Fayette - PARIS 10ème

Direct Tours
Dépensez moins, voyagez plus ! Achetez en direct au tour opérateur.
Offres valables en Mars :
MARTINIQUE en hôtel 4* 9 jours : 5 185 F
vol régulier + hôtel la Batelière (chambres supérieures) petit-déjeuner inclus.
CHYPRE en hôtel 5* 8 jours : 2 370 F
vol régulier + hôtel Grecian Bay 5* petit-déjeuner inclus.
MALTE en hôtel 4* charme week-end 4 jours : 2 060 F
vol régulier + Grand hôtel Selmun Palace. 1/2 pension incl.
Départs province : nous consulter.
Brochures gratuites sur demande au 01 45 62 62 62
Province : 08 01 63 75 43
90 av. Champs-Elysées - PARIS 8e
Membre SNAV. Garantie APS

3615 DREAMS Voyages
propose séjours de qualité et vols des meilleures compagnies aux prix les plus bas.

VOYAGEZ MOINS CHER !
Vols, Séjours, Croisières !
...nouvelles offres chaque jour...
3617 ONSOLDE

3615 Bye Bye
EGYPTE Croisière 2 490 Frs
Vols + 8 jours PC Bateau 4* + Transferts
USA New York 4 765 Frs
Vols + 5 jours P. Déj. + Transferts Mai 98
TUNISIE Djerba 1 690 Frs
Vols + 8 jours 1/2 pension hôtel 3* + Transferts
CANADA Circuit 4 950 Frs
Vols + Circuit 8 jours PC + Transferts

HAUTES-ALPES
PARC DU QUEYRAS
(300 jours de soleil/an)
piscine, tennis, balnéo, jeux d'enfant
hébergement : Hôtels 2 ou 3*** résidence hôtel ou studios
St-Véran : plus haute commune 2040 m, site classé, chalets du XVIIe
Arvieux : 1800 m au pied du fameux col de l'Izoard
1/2 pension de 256 à 315 F/jour pension de 317 à 376 F/jour
résidence à partir de 800 F/semaine
Tél. 04.92.46.62.62
Se recommander du "Monde"

3615 OLT
CROISIERES EGYPTE 2 490 FF
LOUXOR / LOUXOR 8 Jours/7 Nuits Vol + Bateau 4* en Pens. compl.
MEXIQUE (Circuit) 8 550 FF
12 Jours/11 Nuits Vol + Circuits en P.C.
TURQUIE (Analya) 1 490 FF
Bord de Mer, 8Jours/7 Nuits Vol + Hôtel 4* en 1/2 Pens.
01 47 42 26 37
ONLINE

Pourquoi se contenter de quatre étoiles quand on vous en offre des millions ?
Le catalogue Terres d'Aventure 98 vous attend. 312 pages de voyages à pied en France et dans le monde entier. Pour le recevoir gratuitement, renvoyez ce bon à découper à Terres d'Aventure, 6 rue Saint-Victor 75005 Paris. Tél. 01 53 73 77 77. Minitel : 3615 TERDAV. Email : terdav@terdav.com.
NOM, PRENOM
ADRESSE
Terres d'aventure LE VOYAGE A PIED

"EVASION" renseignements : ☎ 01.42.17.39.40 (Fax : 01.42.17.39.25)

CINÉMA Dans un village ruiné par l'abandon d'un projet de tunnel, une famille se désagrège. Le premier long-métrage de la toute jeune Japonaise Naomi Kawase, *Suzaku*, est une pure splendeur. La réalisatrice fait, au sens le plus élevé du terme, des images, des compositions qui portent la marque des grands avec une étonnante économie de moyens. ● DANS UN ENTRETIEN au *Monde*, Naomi Kawase relate le tournage du film et évoque son admiration pour Tarkovski et Erice. ● *ON AVAIT CONNU* Gus Van Sant autrement inspiré qu'avec *Will Hunting*, bien parti pourtant dans la course aux Oscars. Débordant d'humanisme à la mode hollywoodienne, le film a perdu l'ambiguïté et la cruauté qui caractérisaient ses devanciers. ● DEUX PREMIÈRES ŒUVRES, *Marie baie des anges* et *On a très peu d'amis*, témoignent du retour de la province dans le jeune cinéma français *(lire page 28)*.

Les premières images et le coup de maître d'une jeune Japonaise

Suzaku. Judicieusement récompensé au Festival de Cannes, le film de Naomi Kawase ne montre rien qui puisse être décrit. Cadres sobres et plans splendides surmontent brillamment tous les pièges de l'auteurisme

Film japonais de Naomi Kawase. Avec Jun Kunimura, Machiko Ono, Sachiko Izumi, Kotaro Shibata. (1 h 35.)

Au début, on voit une forêt. La belle affaire ! Quoi de plus banal qu'une forêt au cinéma ? Mais une forêt comme celle-ci, on n'en a jamais vu sur un écran. Rien de *spectaculaire* en apparence, rien qui se remarque spécialement, sinon cette impression d'une présence, d'une force qui émane de l'écran, cette vibration comme en entendant les accords jusqu'alors inouïs d'une composition musicale – composition, ici, de vert sur vert, feuilles sur feuilles. Qui sait qu'il s'agit d'un film d'auteur japonais voit venir le couplet sur les mystères orientaux, le lien sacré à la nature et au temps. Il se pourrait bien que tout cela ait à voir avec *Suzaku*, mais pour l'heure, on s'en fiche. Nul besoin d'exotisme ni de mysticisme, la magie de ce plan d'ouverture est plus matérielle, plus essentielle, plus immédiate et plus universelle.

Ce plan de forêt constitue, littéralement, les premières images de Naomi Kawase puisqu'il ouvre son premier film. On ne sait trop d'où la cinéaste tire ce savoir ou cette puissance, mais l'évidence aussitôt s'impose, qui ne sera plus démentie : Mlle Kawase fait, au sens le plus élevé du terme, des images. C'est-à-dire des représentations habitées où se produit une incarnation qui excède et hante ce qui est figuré. C'est rare. Cadre géographique du lieu où va se dérouler l'histoire et métaphore d'un univers en proie aux forces élémentaires, ce plan de forêt ne va paradoxalement jouer pratiquement aucun rôle dans le récit alors à peine commencé. Pourtant, on pourrait en parler presque sans fin. Ce qui est, au fond, assez normal : il y a plus de cinéma dans cette seule séquence que dans tout *Amistad* ou dans l'œuvre complète de ces clones industrieux dont Luc Besson tient à saluer le suivisme lorsqu'on lui offre gentiment des statuettes et une tribune.

SIGNE SURNATUREL

Pourtant *Suzaku* ne se déroule pas dans la forêt, mais dans une maison, et dans une famille, au sein d'un village. A deux époques que quinze ans, un drame et un mystère séparent. Le drame fut, pour cette communauté, l'abandon du projet de percement d'un tunnel qui devait la désenclaver, la relier au reste du monde. Malgré les promesses, malgré l'attente des villageois qui avaient surmonté leur peur de ce raccordement à un extérieur étranger, donc présumé hostile, un jour les travaux se sont interrompus et n'ont jamais repris. Le mystère, lui, concerne la disparition du père de famille, dans ce même tunnel inachevé qui semblait le fasciner. Il avait une caméra super-8, qu'on retrouvera, elle. La famille, ruinée comme le reste du village par l'interruption des travaux, se désagrège, la mère finira par repartir.

Voilà pour le récit. Mais il serait hasardeux de prétendre que ce récit est, au sens habituel du terme, « raconté ». Les péripéties, assez complexes, ne sont jamais énoncées, moins encore reliées entre elles par des liens de causalité, elles ne sont pas dramatisées non plus. On voit la grand-mère au travail, les habitants du patelin, les enfants, les travaux et les jours de chacun, comme si cela était là depuis toujours. Au début, le naturel et la légèreté de touche font songer à un *Y aura-t-il de la neige au Japon ?* –, impression bientôt dépassée, sans être jamais entièrement démentie.

Naomi Kawase : « Je cherche à laisser une trace dans ce monde et à faire coïncider ce désir avec le cinéma. »

Dans cette composition de blocs taillés à la serpe, un trouble s'impose peu à peu, l'angoisse monte, le désir physique s'enfle. Il ne se passe presque rien qu'on puisse décrire, et le pourrait-on qu'on s'y refuserait, tant ce serait trahir l'essentiel pour l'anecdotique et le superficiel. Il est sidérant que ce soit une toute jeune réalisatrice, judicieusement récompensée au Festival de Cannes 1997, qui atteigne ainsi cette vigueur expressive avec une simplicité de moyens qui est d'ordinaire la marque des maîtres.

Avec ses cadres sobres, tirés au cordeau, et ses lents mouvements de caméra, avec cette luminosité élégante et cette manière de ne pas craindre les ombres profondes, cette débutante filme comme elle respire. Avec un sens de la durée qui paraît venir d'un très sûr instinct et une inventivité calme du montage qui suggère par très petites touches quelque chose de très grand. On dirait que, naturellement, Naomi Kawase sait tout faire. Filmer les enfants et filmer le visage et le corps d'une vieille femme. Montrer le travail, montrer, sans l'ombre d'un effet, la nature comme un personnage puissant et indifférent à la fois, noter sans mots les soubresauts d'un inceste rêvé, d'une humiliation muette, d'une révolte pensée, mûrie, accomplie dans les tréfonds de l'être.

Elle sait même s'imposer l'épreuve du « film dans le film » et triompher de ce pont-aux-ânes de l'auteurisme. Elle sait esquiver la tarte à la crème des images frustes du film de famille dans la splendeur construite de ses propres plans « professionnels » : la puissance de ces portraits, filmés de face par la caméra du père juste avant qu'il ne s'enfonce dans le tunnel pour n'en plus revenir, prend valeur de signe surnaturel. Mais d'un surnaturel tout entier du côté des gens et des choses.

Jean-Michel Frodon

Naomi Kawase, cinéaste

« J'ai voulu montrer le monde avec les yeux de mon enfance »

NAOMI KAWASE est née en 1969 dans la région de Nara (sud de Honshu, près d'Osaka), où se déroule son film *Suzaku*. Elle obtient en 1989 le diplôme du Collège d'arts visuels d'Osaka, dans le cadre duquel elle réalisa plusieurs films. En 1993, elle tourne un film en 8 mm sur les relations avec un père dont elle a été séparée depuis son enfance. En 1995, son documentaire sur sa grand-mère remporte un prix au Festival de Yamagata. Elle a fondé un groupe de jeunes cinéastes indépendants qui présentent leurs films à travers tout le Japon. *Suzaku* est son premier long-métrage en 35 mm.

« Comment êtes-vous parvenue à réaliser ce premier film ? »

– Il est très difficile au Japon, aujourd'hui, de faire un premier film. J'ai de nombreux camarades qui n'arrivent pas à réaliser leurs projets. Mais j'ai eu de la chance : mes films en 8 mm ont plu au grand chef-opérateur Masaki Tamura et c'est grâce à lui que j'ai pu trouver un producteur.

– Avez-vous le sentiment d'appartenir à un nouveau mouvement de jeunes réalisateurs ?

– Je ne me suis pas posé la question. Si c'est le cas, je n'en ai pas conscience : le principal à mes yeux est ce que je trouve au fond de moi, ce que je sens de l'importance de la vie. La raison pour laquelle les hommes sont dans ce monde. Je cherche à laisser une trace dans ce monde et à faire coïncider ce désir avec ce moyen d'expression qu'est le cinéma.

– Où le film a-t-il été tourné ?

– A Nishiyoshino-Mura, un village situé dans le sud de la préfecture de Nara. Il est très isolé dans des chaînes de montagne, à une bonne demi-heure en voiture de la ville la plus proche. Comme le raconte le film, ce village vivait de l'exploitation forestière, mais désormais, au Japon, on utilise du bois d'importation. Tous les hommes en âge de travailler sont partis, il ne reste que des vieux qui survivent en exploitant quelques jardins potagers.

– Dans quelle mesure votre film correspond-il à des souvenirs personnels ?

– La première partie, avec les enfants, est pétrie de souvenirs personnels. J'ai voulu montrer le monde avec les yeux de mon enfance. La composition des images est faite pour évoquer des scènes qui restent très vivantes dans ma mémoire : l'eau du bain que l'on fait chauffer avec du bois, les dîners autour de la table basse. Aucun événement particulier ne se produit, mais ces situations permettent d'évoquer la chaleur d'une famille, la répétition des jours, comme dans mon enfance.

– Qui sont les interprètes du film ?

– A l'exception de Jun Kunimura, qui joue le père, ce sont tous des acteurs non professionnels. La grand-mère et la jeune fille viennent de ce village, la bru et le cousin d'un village voisin, comme dans le scénario – et comme dans la réalité, où ces parents sont fréquemment des "pièces rapportées", venues de l'extérieur, qui s'agrègent aux familles.

– Comment avez-vous intégré ces comédiens ?

– Nous avons tourné dans l'ordre chronologique, afin que les acteurs puissent exprimer les sentiments de l'histoire qu'ils étaient en train de vivre. Ce n'était pas un jeu mais une expérience vivante. La composition de l'image est essentiellement due au travail de Tamura, chef-opérateur très connu et remarquable.

– La relation entre parents et enfants fait partie de l'ordre social japonais. Or on a le sentiment que vos personnages sont orphelins.

– Oui, on peut dire que ce village n'a plus de parents. Mais en même temps j'ai voulu montrer que, par rapport à ce Japon moderne et très urbanisé que tout le monde connaît à l'étranger, il y a dans ce village une richesse humaine beaucoup plus grande que celle des gens dans les villes où elle est gommée par la suractivité. Ce genre de village est de plus en plus oublié dans la société japonaise actuelle.

– Est-ce que vous revendiquez l'influence ou l'héritage de cinéastes particuliers ?

– J'aime beaucoup Andrei Tarkovski, qui, dans l'image, arrivait à exprimer ce qu'il y a au-delà de l'image. De la même manière, dans le cinéma de Victor Erice, on peut sentir, à chaque plan, l'existence de l'âme et de l'au-delà. »

Propos recueillis par Jean-François Rauger

Le mélodrame hollywoodien de Gus Van Sant

Will Hunting. En route pour les Oscars, le réalisateur de « Prête à tout » met de l'ordre dans ses idées et signe un film bien-pensant

Film américain de Gus Van Sant. Avec Matt Damon, Ben Affleck, Robin Williams, Minnie Driver. (2 h 06.)

Gus Van Sant a toujours eu une passion pour les exceptions : la jeune fille au pouce hypertrophié dans *Même les cowgirls ont du vague à l'âme*, la femme fantasque décidée à user de tous les vices pour assouvir son besoin de célébrité dans *Prête à tout*. *Will Hunting* accouche d'un autre « monstre » en la personne d'un gamin surdoué, ouvrier sur un chantier la journée, en réalité, génie des mathématiques, doté d'une mémoire phénoménale, capable de réciter par cœur n'importe quel livre de droit.

Will Hunting est à ce jour le seul succès de Gus Van Sant au box-office, auréolé d'une pluie de nominations aux prochains Oscars, dont celle du meilleur film. Le réalisateur américain profite là d'une conjonction de circonstances inespérées pour lui : l'émergence d'une nouvelle star, Matt Damon, l'interprète de Will Hunting, également auteur du scénario, la présence de Robin Williams, dont l'immense popularité aux Etats-Unis ne saurait cacher la pauvreté de son jeu d'acteur limité à deux emplois, le clown grimaçant (*Madame Doubtfire*, *Cadillac Man*) et le mentor doué d'une psychologie à toute épreuve, débordant d'humanité (*Le Cercle des poètes disparus*, *L'Eveil*). Ce trop-plein d'humanisme vaut donc à Williams, dans *Will Hunting*, un rôle de psychiatre futé, spécialisé dans les causes perdues, chargé de résoudre le cas Will Hunting, gamin aux mille qualités, mais saisi de pulsions violentes, incapable d'extérioriser ses sentiments.

DÉFICIT DE CRUAUTÉ

Le cinéma de Gus Van Sant fonctionnait auparavant sur deux principes forts : l'impasse mentale ou éthique dans laquelle terminaient ses personnages et un désordre visuel qui révélait un monde où l'on marchait le plus souvent sur la tête. Le style de Van Sant dans *Will Hunting* se réduit à quelques tics : une course de lévriers filmée au ralenti, une scène de bagarre d'où l'on n'aperçoit qu'une poignée de plans. Son film affectionne l'ordre et se complaît dans un monde où chaque problème possède sa clé. Ce monde a un nom : Hollywood, et c'est à l'intérieur de ce système, pour lequel il n'est pas fait, que Van Sant y signe son moins bon film.

Will Hunting souffre d'un déficit de cruauté, et décline à la place un humanisme qui ressemble plutôt à une forme cinématographique de *charity business*. Encouragé par son meilleur ami, Will Hunting quitte son travail sur le chantier pour embrasser la carrière de mathématicien ou d'ingénieur s'offrant à lui. Confrontée à son humeur incontrôlable, sa petite amie, étudiante à Harvard, lui laisse pourtant toujours la porte ouverte.

A force d'efforts, son psychiatre arrivera à le guérir de ses pulsions pour le remettre sur le droit chemin. Même le professeur de mathématiques de Will Hunting, le premier à avoir repéré son génie, met une croix sur son ambition professionnelle pour laisser noblement sa perle voler de ses propres ailes.

Une telle machine, aux ressorts aussi tendus, aux prémices tellement dramatiques, accumulant avec plaisir les malheurs et les drames personnels s'appelle le mélodrame. Gus Van Sant en respecte les règles en réalisateur doué et rusé. Mais cette machine manque du grain de sable capable de transformer une histoire aux prémices malheureuses en drame. La petite erreur de calcul qui transformerait le destin de Will Hunting en tragédie au lieu d'une risette positiviste.

Samuel Blumenfeld

Le NTM, un nouveau projet libre-échangiste contre l'« exception culturelle »

VOUS AVEZ vu l'AMI ? Vous n'avez encore rien vu ! Et le succès de la mobilisation contre cet Accord multilatéral sur l'investissement, à la suite duquel a été, à tout le moins, repoussée la date prévue pour un accord au sein de l'OCDE, pourrait bien apparaître comme un trompe-l'œil. Doublement. D'une part parce qu'il s'avère que ce sont les Américains, dénoncés par les gens de culture et d'audiovisuel comme les marionnettistes de ce Golem ultralibéral, qui ont été les plus hostiles au projet : leurs 310 pages de « réserves » – dans des domaines divers – traduisent des blocages à l'ouverture des marchés plus puissants dans le Nouveau Monde que dans l'Ancien. D'autre part, comme les opposants français à l'AMI l'ont répété, cet accord n'est qu'une partie, pas forcément la plus dangereuse, d'un vaste mouvement de déréglation menaçant de balayer les politiques culturelles.

Parmi les autres projets en ce sens, voici que pointe son nez la création d'une zone de libre-échange entre l'Europe et les Etats-Unis, c'est-à-dire la déréglation complète des échanges transatlantiques, le flux économique le plus intense de la planète. Baptisé (non sans à-propos tant il entraîne de reniements) NTM – pour New Transatlantic Market –, ce projet a pour principal avocat non les lobbyistes américains, mais le commissaire européen chargé du commerce extérieur, Leon Brittan. A Bruxelles, dans les couloirs, nombreux sont ceux qui le soupçonnent de vouloir en faire son testament idéologique : Sir Leon risque de devoir quitter son poste avant de pouvoir participer au nouveau round des négociations GATT, en l'an 2000.

Fin 1993, négociant au nom de la Communauté, il ne dissimulait pas qu'il avait obtenu malgré lui, sous la pression politique des Français, cette fameuse « exception culturelle ». Celle-ci n'est pas aujourd'hui explicitement remise en question. Même les Américains, à l'époque dressés sur leurs ergots comme si on allait leur voler Frank Sinatra et le Golden Gate Bridge (alors qu'il s'agissait, en gros, de limiter leurs efforts de semblables pratiques à l'égard de leurs partenaires et amis du reste du monde), ne manifestent aucune volonté d'« ouvrir un nouveau front avec l'Europe dans le domaine culturel », affirme Pascal Rogard, secrétaire général de l'Association des auteurs-réalisateurs-producteurs, et vétéran des négociations et affrontements du secteur.

ERIC HERCHAFT / REPORTERS-REA

Le commissaire européen Leon Brittan, défenseur du New Transatlantic Market (NTM)

PRÉCAUTION ORATOIRE

L'enjeu, dans un premier temps, se situe au sein même de l'Europe. Et le commissaire Brittan s'emploie pour l'instant à convaincre ses pairs de la commission du bien-fondé de son projet, résumé dans un document que *Le Monde* s'est procuré. Dénonçant les barrières, fiscales ou autres, qui entravent la circulation des biens et services entre Europe et Etats-Unis, Leon Brittan met en avant les avantages pour tous, et en particulier pour les Européens, de la déréglation dont il s'est fait le héraut. Officiellement, le document qu'il a rédigé prévoit que « *les services audiovisuels ne feront pas l'objet d'engagements au-delà du statu quo négocié lors de l'Uruguay Round* », c'est-à-dire respecteront l'exception culturelle.

Cette précaution oratoire, destinée à s'attirer les faveurs des autres commissaires, puis, dans un deuxième temps, des représentants des Etats lors du conseil des ministres prévu le 30 mars, est loin de suffire à rassurer les milieux culturels. Pour au moins deux raisons : d'abord, contrairement aux négociations GATT, il faut ici explicitement désigner ce qui échappe à la libéralisation générale. Cela pourrait rester le cas des secteurs déjà protégés, mais devient beaucoup plus difficile pour les modes de transmission nouveaux, dont certains encore inconnus. Or c'est de ces nouveaux eldorados du commerce électronique – par lesquels peuvent transiter aussi bien des films que des statistiques ou des ordres de téléachats – que sont attendus les principaux revenus de l'avenir.

D'autre part, il semble que cette libéralisation soit pour l'instant, globalement, plus favorable à l'Europe qu'aux Etats-Unis, et surtout, paradoxalement plus facile à mettre en œuvre ici que là-bas : le traité de Rome a en effet mitigé davantage les réglementations au sein de l'Union qu'elles ne le sont entre les Etats fédérés d'Amérique. Aussi y aurait-il besoin d'appâter le partenaire américain, pour l'heure pas tellement séduit par le NTM. L'un des principaux secteurs où les Américains sont demandeurs d'une libéralisation est... l'audiovisuel, et la propriété intellectuelle.

Pour l'instant, la position française, notamment, est très opposée au projet de zone de libre-échange. Les défenseurs de celle-ci cherchent donc à modifier la règle du jeu, qui exige l'unanimité des pays. Et Sir Leon devrait pouvoir compter sur le soutien d'un autre ardent promoteur de la libéralisation, le commissaire allemand chargé des affaires industrielles Martin Bangemann, auteur d'un Livre vert sur la « convergence », dérégulation de l'audiovisuel et des services électroniques – pour la raison qu'ils seraient désormais transportés par les mêmes supports que les appels téléphoniques. Sur tous ces sujets, les ministres européens de la culture et de la communication réunis à Birmingham du 6 au 8 avril auront à prendre position. Comme le souligne M. Rogard, l'un des avantages de la mobilisation contre l'AMI aura été de remettre au centre de la scène l'ensemble de ces pratiques qui font passer la diversité des cultures à la moulinette du développement des marchés. Un scénario catastrophe dans lequel il est convenu de faire des Américains les méchants, mais où bien des Européens jouent un rôle à tout le moins trouble.

Jean-Michel Frodon

DÉPÊCHES

■ **Les réalisateurs de l'ARP (Association des réalisateurs-producteurs) accueilleront Dominique Strauss-Kahn,** ministre socialiste de l'économie et des finances, samedi 7 mars à 18 heures au Cinéma des cinéastes, dans le cadre de sa campagne pour les élections régionales. Claude Miller, président de l'ARP, Gérard Oury, Bertrand Tavernier, Pascal Rogard, délégué général, s'entretiendront avec lui de la permanence de l'exception culturelle dans le cadre des négociations internationales en cours et à venir (accord multilatéral sur les investissements, marché commun transatlantique, commerce électronique), du développement des multiplexes en région Ile-de-France, et de la mise en place de mécanismes de soutien aux tournages et aux industries techniques dans la région parisienne.

■ **Roland Emmerich, réalisateur d'*Independence Day*, et son partenaire Dean Devlin** viennent de signer un contrat de trois ans avec la société Sony, dans les locaux de laquelle sera installée Centropolis Entertainment, leur compagnie de production. Centropolis ne s'en tiendra pas aux productions cinématographiques mais compte produire des jeux vidéo et des sites web. Après la sortie de *Godzilla* (le 20 mai aux Etats-Unis), Roland Emmerich ira travailler sur la suite des agissements du monstre préhistorique.

■ ***Titanic*, le film du réalisateur canadien James Cameron, a continué de dominer le box-office** pour le 11e week-end consécutif, portant le total de ses recettes aux Etats-Unis à 427 millions de dollars (2,57 milliards de francs environ). L'engouement pour le film semble toutefois légèrement marquer le pas : les recettes du dernier week-end sont passées sous la barre des 20 millions de dollars pour la première fois depuis la sortie du film, le 19 décembre.

Les provinces du jeune cinéma français

Marie baie des anges et On a très peu d'amis. Deux premiers films qui se ressourcent loin de Paris

MARIE BAIE DES ANGES. Film français de Manuel Pradal. Avec Frédéric Maigras, Vahina Giocante, Nicolas Welbers. (1 h 30.)
ON A TRÈS PEU D'AMIS. Film français de Sylvain Monod. Avec Michel Vuillermoz, Mathieu Amalric, Yvon Back, Dominique Reymond. (1 h 25.)

Inutile de remonter aux fondateurs de la nouvelle vague pour savoir que Paris constitue la chaussée d'élection, renouvelée quasiment à chaque génération, du jeune cinéma français. A leur manière, les films d'Eric Rochant (*Un monde sans pitié*, 1989) ou de Christian Vincent (*La Discrète*, 1990) ont ainsi posé les jalons, au début de la décennie, d'une série d'œuvres qui, d'intrigues sentimentales en nouveau naturel, a suscité en retour l'image d'un jeune cinéma français caricaturé en Narcisse penché sur les eaux (opaques) de la Seine. Et, de Leos Carax à Arnaud Desplechin, Paris est resté le lieu de prédilection de ce que le jeune cinéma d'auteur compte de plus ambitieux sur le front de la modernité – pour ne rien dire des « anciens » qui continuent d'y faire des étincelles, à l'enseigne du Jacques Rivette de *Haut, bas, fragile*.

Mais, depuis le début de cette même décennie, un nombre croissant de jeunes cinéastes « décentralisent » leur première œuvre pour y cadrer l'univers provincial, qu'ils s'appellent Xavier Beauvois (*Nord*), Manuel Poirier (*La Petite Amie d'Antonio*), Pascale Ferran (*Petits Arrangements avec les morts*), Gaël Morel (*A toute vitesse*), Bruno Civeyrac (*Ni d'Eve ni d'Adam*), Claire Simon (*Sinon, oui*), Bruno Dumont (*La Vie de Jésus*), Sandrine Veyret (*Y aura-t-il de la neige à Noël ?*), et la liste n'est pas close.

RICHESSE NATURELLE ET SOCIALE

Comment expliquer – de façon moins mécaniste qu'en invoquant le rôle croissant des régions dans le financement des films – cet engouement pour la réalité provinciale, crypto-fasciste et petite-bourgeoise, selon Claude Chabrol, ou encore poche de résistances communautaires, chez Robert Guédiguian ? Y a-t-il lieu de déduire de ce décadrage une volonté d'échapper au cliché parisianiste ou un ressourcement social et esthétique tout droit hérité de Maurice Pialat ? Il est probable que ce phénomène corresponde à la volonté de chacun de ces cinéastes d'inscrire son propos dans un cadre *ad hoc*. Ce désir d'une adéquation toujours plus étroite et singulière entre les univers dramatique et géographique de chaque film recoupe les micro-stratégies de survie du cinéma d'auteur et de l'Europe des régions à l'heure de la mondialisation et de la concentration. Deux premiers longs métrages sortant aujourd'hui en salles, *Marie Baie des Anges*, de Manuel Pradal, et *On a très peu d'amis*, de Sylvain Monod, témoignent à nouveau de ce regain de la province dans le jeune cinéma français.

Ainsi de cette Riviera métaphysique où Manuel Pradal situe l'action de son film, au point de l'inscrire dans son titre. *Marie Baie des Anges* raconte, sur fond de pinède grésillante et de mer turquoise, de balades à scooter et de camp militaire américain, la rencontre de deux jeunes adolescents, Orso, petit délinquant sec, verrouillé à double tour sur lui-même, et Marie, expansive et gracieuse Lolita des dunes. Le paysage méditerranéen a ici trois fonctions. Mythique, comme l'atteste la légende de la Baie des Anges (les anges sont des requins qui protégeaient la baie de Nice des invasions et qui ont fini par exiger de leur maître qu'on leur livre un enfant en sacrifice) ; esthétique, liée à la beauté solaire et violente du paysage, que Pradal reconstitue en fait par le montage de sites différents ; narrative enfin, dans la mesure où le jeune cinéaste formé à la Femis n'en magnifie la richesse naturelle et sociale que pour mieux y inscrire, par contraste, la dangereuse et laconique précarité d'un groupe de jeunes marginaux.

LE LONG DES ROUTES NATIONALES

Bousculant les règles de la chronologie et de la narration, attestant d'une impressionnante virtuosité dans certains effets de montage ou de dissociation entre l'image et le son, charriant au passage les références-révérences à quelques grands moments de l'histoire du cinéma (Vigo, Rossellini, Bresson...), *Marie Baie des Anges* est un film qui est un peu à l'image de son paysage : regorgeant de richesses, mais trop apprêté, trop occupé à briller et à séduire pour convaincre entièrement.

Sylvain Monod, qui a travaillé jusqu'à présent comme directeur de production (sur les films de Laurence Ferreira Barbosa, Philippe Garrel ou Lucas Belvaux), joue la carte strictement inverse. Soit une comédie modestement décalée, dont le ressort comique paradoxal est fondé sur la désuétude des personnages et la réalité triviale du décor. *On a très peu d'amis* conte l'histoire d'Ivan, Serge et Maxence, trois hommes dans les trente ans, pathétiques, revenus de tout et rendus nulle part, qui feignent d'y croire encore en participant à des concours de danse en province ou en retapant une camionnette pour y vendre des gaufres. L'élément dramatique principal du film – l'existence d'un magot volé par un malfrat amoureux qui meurt en leur laissant le pactole – ressemble à une plaisanterie avant d'être l'objet d'un marché de dupes.

Ce film, dont les péripéties pourraient aussi bien se dérouler n'importe où – ou, mieux, nulle part –, commence justement tel un miroir tendu le long des routes nationales, pour finir par se fixer comme une moule à Aurillac. C'est-à-dire au centre d'une France déprimée, qui n'a plus à offrir à sa jeunesse que le spectacle de Casimir, « *le gros con orange qui a huit doigts* ». D'incontestables longueurs et une absence de rythme nuiraient à cette bizarre comédie si celle-ci, justement, ne tirait l'essentiel de son charme – par-delà la prestation de Mathieu Amalric en danseur de tango – d'une économie plutôt subtile de l'ennui.

Jacques Mandelbaum

LES NOUVEAUX FILMS

■ **GRÈVE PARTY**
Une réelle inquiétude émane de ce film : il préfigure les innombrables évocations et commémorations de mai 68 qui nous menacent comme matraque de pandore à l'occasion d'un trentenaire très annoncé. Retour sur ce qu'il est advenu des « valeurs » du printemps d'il y a trente ans, cette parabole laborieuse relève d'une esthétique beaucoup plus ancienne, celle du cinéma à la française des années 30 et 40, à base de personnages « typiques » et de mots d'auteur appuyés.
Situé dans une librairie du Quartier latin tenue par un ancien dirigeant syndical désabusé, sillonné par une poignée de figures hautes en couleurs convenues sur fond de journée d'action nationale, Grève Party lorgne vers la bande-rôle « portrait doux-amer d'une génération flouée qui n'a pas renoncé à ses rêves tandis que se profile la relève au sein d'une jeune génération plus forte et plus lucide ». Ça se discute. Ce qui ne se discute pas, c'est l'absence de la moindre étincelle de cinéma dans cette pantomime gentillette et passéiste. Barmaid jouant les utilités, Micheline Presle en reste muette devant tant d'inutilité. *J.-M. F*
Film français de Fabien Onteniente. Avec Daniel Russo, Vincent Elbaz, Bruno Solo, Gilbert Melki, Camille Japy, Nini Crepon, Micheline Presle. (1 h 26.)

■ **THE BOXER**
Jim Sheridan revient dans ce film à un sujet qui lui est cher et lui a déjà valu, avec Au nom du père, un Ours d'or au Festival de Berlin en 1994. Il s'agit évidemment du conflit en Irlande, décliné ici à partir du retour à Dublin du militant de l'IRA Danny Flinn, qui vient de purger quatorze ans de prison pour avoir refusé de donner ses compagnons d'armes. Parce qu'il a été emprisonné à l'âge de dix-neuf ans, alors qu'une prometteuse carrière de boxeur s'ouvrait à lui, la libération de Danny a la valeur d'une revanche à prendre sur la vie, sous les auspices mêlés de l'amour et de la politique. Renouant avec la boxe et avec son ex-petite amie Maggie, qui a entre-temps épousé un autre militant dont elle a eu un fils, Danny va être entraîné dans le conflit qui éclate, en pleins pourparlers de paix, entre factions modérées et extrémistes de l'IRA. The Boxer est à ce titre une claire dénonciation du jusqu'au-boutisme dévoyé de certains indépendantistes, et un plaidoyer pour la paix qui se contente de sacrifier à toutes les conventions narratives et spectaculaires du film à thèse. *J. M.*
Film américano-irlandais de Jim Sheridan. Avec Daniel Day Lewis, Emily Watson, Brian Cox, Ken Scott. (1 h 53.)

■ **SUZAKU**
Lire page 27

■ **WILL HUNTING**
Lire page 27

■ **MARIE BAIE DES ANGES**
Lire ci-contre

■ **ON A TRÈS PEU D'AMIS**
Lire ci-contre

Les meilleures entrées en France

	Films	Nombre de semaines d'exploitation	Entrées *	Nombre d'écrans	% d'évolution par rapport à la semaine précédente *	Total depuis la sortie
1	Titanic	8	1 137 327	735	+ 6 %	12 575 160
2	Les Couloirs du temps : Les Visiteurs 2	3	1 121 549	650	- 34 %	5 887 007
3	Anastasia	4	328 186	643	- 21 %	1 995 759
4	In and Out	1	314 197	221		314 197
5	Amistad	1	203 044	289		203 044
6	Pour le pire et pour le meilleur	2	157 282	243	- 29 %	438 309
7	Souviens-toi... l'été dernier	5	97 644	243	- 29 %	972 680
8	Postman	1	94 914	204		94 914
9	Marius et Jeannette	15	56 000	186	0 %	2 095 926
10	Le Chacal	5	53 156	218	- 48 %	1 978 881

* période du mercredi 25/02 au dimanche 1/03 inclus

La fréquentation continue d'augmenter par rapport à la semaine correspondante de 1997. *Titanic* a repris la tête du classement, boudant sa huitième semaine d'affilée à plus d'un million d'entrées. Le film de James Cameron se permet d'afficher une hausse de 6 % comparé à la semaine précédente. Il va sans doute franchir dès la fin de la semaine la barre des 13 millions de spectateurs, et naviguer bien au-delà de ce chiffre.

Les *Visiteurs 2* commencent à s'essouffler, mais avec plus d'un million d'entrées cette semaine, et une moyenne de 1 726 spectateurs par écran supérieure à celle de *Titanic*, qui dispose de près de cent salles supplémentaires, le film de Jean-Marie Poiré possède encore un gros potentiel.

Seul *In & Out*, parmi les nouveautés de la semaine, arrive à se frayer un chemin. Avec plus de 300 000 entrées en cinq jours, la comédie de Frank Oz avec Kevin Kline réussit une entrée brillante, et d'autant plus étonnante que les comédies américaines s'exportent en général assez mal. *Amistad*, de Steven Spielberg, et *Postman*, de Kevin Costner, sont des flops. *Amistad* dépasse à peine la barre des 200 000 spectateurs ; *Postman* franchira péniblement celle des 100 000, scores consternants, très inférieurs à ceux auxquels sont habitués les deux cinéastes.

Bar à Lire
Dimanche 15 mars à 15 h
01 42 72 74 76

Un Hollandais volant entre Superman et publicité pour pâte dentifrice

LE VAISSEAU FANTÔME de Richard Wagner. Susan Anthony (Senta), Jean-Philippe Lafont (le Hollandais), Peter Rose (Daland), Michael Myers (Erik), Sheila Nadler (Mary), James Cornelison (le pilote), Chœur d'hommes Etxekoak, Chœur de l'opéra de Bordeaux, Orchestre national Bordeaux-Aquitaine, Sebastian Lang-Lessing (direction), Francesca Zambello (mise en scène), Alison Chitty (décors et costumes), Rick Fisher (lumières), Grand Théâtre de Bordeaux, le 1er mars. Jusqu'au 15 mars. Tél. : 05-56-48-58-54.

BORDEAUX
de notre envoyé spécial

Pour n'avoir vu du metteur en scène américain Francesca Zambello que son *Billy Budd*, de Benjamin Britten, à l'Opéra Bastille (*Le Monde* du 12 avril 1996), on pourrait la croire spécialisée dans les histoires de cordes – de bouts, puisque sur un navire le mot corde est réservé à celle qui sert à pendre les mutins –, de mâts et de marins. *Le Vaisseau fantôme*, que le Grand Théâtre de Bordeaux lui a demandé de monter, se présente donc ainsi : plan incliné, échelles et cordages pour un décor unique aux trois actes enchaînés ainsi que le souhaitait Wagner.

Il pleut des cordes, en effet, jusque dans les mains des fileuses. A-t-on l'imagination gâtée par un quelconque excès de réalisme ? Senta, elle, a l'imaginaire volontiers débridé : elle ne cesse d'observer un cadre vide où est sensément représenté le Hollandais volant qu'elle appelle de ses vœux, voulant le sauver de son calvaire itinérant. Au cas où l'on n'aurait pas compris : vaisseau fantôme = image virtuelle et sublimée. Mais quand le Hollandais présente le coffre à bijoux au père de Senta, en échange du mariage salvateur, une vraie lumière éblouissante en sort, au cas où l'on n'aurait pas compris qu'il s'agit bien d'un trésor et non d'une caisse à outils...

Metteur en scène et décoratrice ont peut-être tenté de retrouver ce que Wagner souhaitait, *« un effet poétique très sûr, mais non pas de ces grands effets de théâtre et d'opéra »*, mais en pure perte. Etait-il utile d'abuser des fumigènes, d'enduire les scènes du Hollandais de bleu et de donner une couleur rouge ou jaune aux cordes ? On pense à cette publicité pour pâte dentifrice fluo où un beau Hollandais musclé vole derrière un bateau, une fleur à la mâchoire...

LAID ET RUDIMENTAIRE

Lorsque le Hollandais – le vrai – apparaît, pendant la « Ballade de Senta », l'effet de contre-jour sur son visage, son pull-over moulant un torse avantageux et son écharpe rouge le font ressembler à Superman ! La scénographie de la fin de l'ouvrage est incompréhensible et ridicule : Senta, débarrassée de sa robe rouge (celle-ci se métamorphosant en grande voile), se trouve soulevée au bout d'une corde, simplement vêtue d'un jupon. Francesca Zambello fait aussi laid et *aussi rudimentaire* que Franco Zeffirelli. Mais elle est du côté des modernes, et cela se voit moins.

L'Orchestre Bordeaux-Aquitaine est moyen, comme l'est la direction sans relief du jeune chef Sebastian Lang-Lessing. Les applaudissements ont salué très chaleureusement Susan Anthony, Senta présente et généreuse. On sera plus réservé quant à sa réalisation vocale : ainsi qu'il nous avait paru lors du récent *Léonore*, de Beethoven, au Théâtre des Champs-Elysées (*Le Monde* du 12 décembre 1997), Susan Anthony n'a aucun legato, ses aigus sont criés et raides. Son partenaire Jean-Philippe Lafont est prodigieux : présence physique et dramatique généreuse, projection de la langue, puissance et grain superbe de la voix, passant la rampe par sa densité et la richesse de ses harmoniques. Il est prêt pour Bayreuth, où on l'a d'ailleurs invité à faire ses débuts en 1999. Johohoe ! Johohohoe !

Renaud Machart

A l'Olympia, James Taylor feuillette l'album de souvenirs des « baby boomers »

Un récital nostalgique et désenchanté salué avec ferveur par le public parisien

Ce fils de la bonne société bostonienne incarnait dans les années 70 un genre honni par les gardiens de la pureté rock'n'rollienne : la chanson pop américaine. Aujourd'hui, Taylor fait plutôt l'unanimité et ravit les « baby boomers » un peu nostalgiques en égrenant leurs souvenirs communs.

JAMES TAYLOR à Paris. Olympia, le 3 mars.

Au début de la décennie 70, donc pendant ses années de gloire, James Taylor était un cauchemar pour la frange dure du rock. Lester Bangs, pape de la critique américaine, intitulait alors sobrement un de ses articles : « James Taylor doit mourir. » Le fils de la bonne société bostonienne incarnait ce genre honni par les gardiens de la pureté rock'n'rollienne : la chanson pop américaine. Soit du folk, très légèrement électrifié, couplé à des textes abusant de la première personne du singulier. Ajoutons, dans la rubrique rose, que Taylor avait aggravé son cas en épousant, en 1972, Carly Simon, l'interprète de *You're So Vain*, femme splendide avec laquelle il formait un couple idéalement glamour pour les magazines, s'attirant toutes les jalousies.

Aujourd'hui, plus personne n'exècre James Taylor. Si l'on en juge par la ferveur qui a accompagné son récital le 3 mars à l'Olympia, il peut même encore compter sur des amis à Paris, ravis d'entonner *You've Got A Friend*. Des fidèles, *baby boomers* comme lui, retrouvant, avec le plaisir un peu masochiste que procure la nostalgie, ce cousin d'Amérique, qui, pendant deux heures, feuillette devant eux un album de souvenirs communs.

Courageusement, James Taylor entame son récital seul avec sa guitare et *Something In The Way She Moves*, chanson qui le fit connaître il y a trente ans. Une évidence frappe d'emblée : l'absence définitive de charisme du bonhomme, bientôt quinquagénaire, le crâne dégarni, trop grand, trop voûté, trop maigre. Peut-être trop honnête. Son habit de scène est désespérant : une chemise bleue et un pantalon beige impeccables, des bottines de ville. Conscient de ses limites, il se rend immédiatement sympathique en jouant de sa timidité et de sa gaucherie, parfois jusqu'au ridicule lorsqu'il sautille comme un cabri sur ses morceaux les plus « rock », le plus souvent avec un humour décalé quand, devant l'insistance du public à lui réclamer ses tubes, *il le rassure en* brandissant son antisèche : une grande ardoise portant l'ordre des chansons à jouer. Habile gentleman, James Taylor sait surtout séduire en s'exprimant en français à chacune de ses interventions.

OVATION

A son avantage également, Taylor confirme ce qu'on savait déjà : il appartient à une catégorie rarissime dans ce milieu, les bons guitaristes acoustiques. Ce violoncelliste de formation impressionne par sa maîtrise du picking – ces arpèges exécutés en pinçant les cordes – et un style étonnant, puisant autant dans la tradition folk et la liberté formelle du jazz que dans la langueur de la bossa nova.

Trois routiers des tournées (un claviériste, un bassiste et un batteur subtil, Carlos Vega) l'ont rejoint dans un tour de chant alternant, classiquement, standards et créations récentes. Publié en 1997, *Hourglass* (Sony) est passé relativement inaperçu en France. Il s'agit pourtant du meilleur album de Taylor depuis des lustres. Ses fans l'ont compris en réservant un accueil chaleureux à ces nouvelles chansons. Adaptées à la scène, elles gagnent en simplicité et en émotion. Sur disque, elles se ternissaient avec des ornementations lorgnant vers la variété FM.

Les Parisiens applaudissent ces récents efforts, mais réservent une ovation à ce qu'ils sont venus prioritairement entendre, ces instantanés de la bande originale de leur existence : le provincialisme sudiste de *Carolina In My Mind*, la beauté sombre de *Fire and Rain*. S'il ne possède pas la veine poétique de Joni Mitchell ni la grâce mélodique de Carole King (dont il reprend, en première partie, *Up On The Roof*), deux musiciennes *d'exception qui l'auront entouré*, James Taylor a su s'imposer avec son ironie désenchantée et la profondeur de son chant souvent retranché dans une seule octave, créant un effet lancinant de monotonie. Systématiquement autobiographiques, ces chansons parviennent à exposer avec pudeur la vulnérabilité de leur auteur, ses doutes existentiels, ses ruptures amoureuses et sa toxicomanie. Car sa jeunesse, loin d'être dorée, ressemble à s'y méprendre à celle d'un Lou Reed : internement à l'âge de seize ans dans une clinique psychiatrique, dépendance tenace à l'héroïne.

En deuxième rappel, le chanteur apparaîtra à nouveau seul avec sa guitare pour un émouvant *Sweet Baby James*. C'est pourtant une autre chanson, jouée au cours du deuxième set, que l'on attendait en finale. Ironiquement, elle est peut-être la seule interprétée par James Taylor à être connue du grand public. Son refrain, irrésistible, permet à tous les coups à un artiste d'entendre chanter ceux qui ne l'ont jamais oublié. Visiblement un peu gêné par le tonnerre d'applaudissements qui a suivi la communion de l'Olympia, James Taylor, décidément trop honnête, a ajouté à la fin de *You've Got A Friend* : *« Oui, c'est vraiment une chanson fabuleuse de Carole King. »*

Bruno Lesprit

JEAN D'ORMESSON

« ... le ton d'Ormesson primesautier, désinvolte, franc et direct, qui dit ce qu'il a à dire dans un langage accessible à tous. »
Marcel Schneider, Le Figaro.

« ... joliment troussé, d'un style alerte, jubilatoire. »
Martine Laval, Télérama.

« ... Un petit tour de la littérature française sans peine ni jargon. »
L'Express.

« Une merveilleuse anthologie. »
Fabrice Gaignault, Elle.

Jean d'Ormesson
de l'Académie française

Une autre histoire de la littérature française

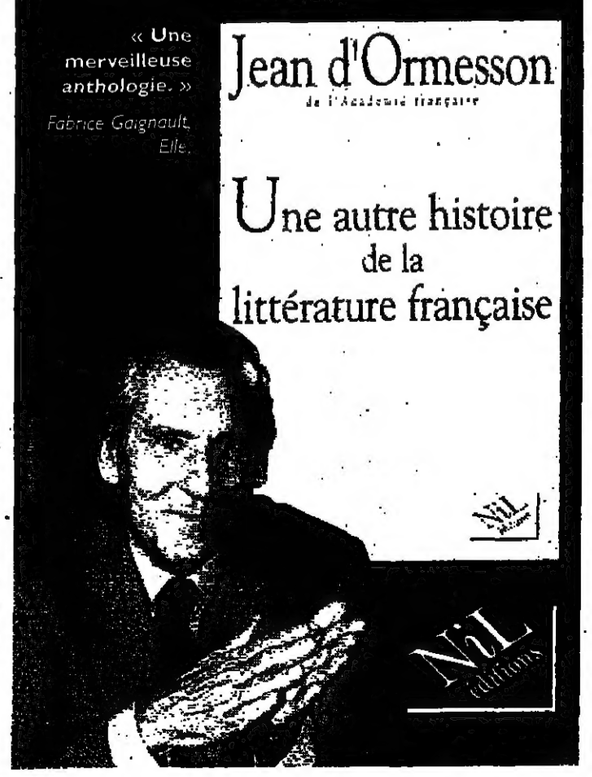

NiL éditions

INSTANTANÉ

UNE FEMME D'ALGER

Deux femmes en tête à tête, dans la cuisine d'un appartement qui semble inhabité. Un magnétophone est posé sur la table. Celle qui l'utilise est une journaliste indépendante venue de Paris pour enregistrer le récit d'une rescapée de massacre. Malika sortait d'un conseil de classe en compagnie de dix autres institutrices. Les lumières de la rue se sont éteintes et l'horreur a eu lieu.

Violentée à côté du cadavre de son amie enceinte – le fœtus arraché du ventre ouvert à la hache –, Malika a survécu. Elle a pris le risque de ce rendez-vous pour témoigner, sans doute, mais plus encore pour dire son amour, sa confiance, son refus de déclarer la guerre à son propre pays. La journaliste l'interroge sur la démocratie, les *« composantes politiques »*, le *« compromis »*. Elle préfère répondre par l'image rayonnante d'un enfant porté sur les épaules d'un adulte, comme pour défier le poing inconnu qui frappe à la porte.

Pour parler de l'Algérie, Philippe Faure a refusé les cris de haine et les formules qui condamnent. Plutôt que de juger, il a voulu montrer qu'on ne va pas impunément à la rencontre des victimes, qu'il faut abandonner en route les certitudes, les leçons, le confort de la bonne conscience. Et s'il semble utopique de préparer l'avenir, comme le font ces deux femmes, en célébrant le soleil d'Alger, le personnage qu'interprète Malika Birèche est d'une lumineuse dignité.

Bernadette Bost

★ *C'est beau Alger*. Texte et mise en scène de Philippe Faure. Avec Malika Birèche et Déborah Lamy. Théâtre de la Croix-Rousse, place Joannès-Ambre, Lyon 4e. Tél. : 04-78-29-05-49. Mardi, vendredi, samedi, 20 h 30 ; mercredi, jeudi, 19 h 30. Durée : 1 h 15. Jusqu'au 7 mars.

SORTIR

PARIS

Eldar Nebolsin (piano)
Vainqueur à l'âge de dix-sept ans du Concours de Santander (Espagne), Eldar Nebolsin joue avec une fraîcheur, une ingénuité admirables. Son programme est passionnant et permettra de découvrir une œuvre de Miaskovski qui n'encombre ni les bacs des disquaires ni les salles de concert. Bien à tort, car il s'agit d'un chef-d'œuvre.
Miaskovski : *Sonate pour piano op. 64*. Liszt : *Sonate pour piano. Sonnet de Pétrarque n° 123.*
Auditorium du Louvre, accès par la Pyramide, Paris-1er. Mo Louvre, Palais-Royal. 20 heures, le 4 mars. Tél. : 01-40-20-84-00. 135 F.
Concert précédé du film Jorge Bolet joue Albeniz, Chopin, Liszt et Shura Cherkassy joue Balakirev, Stravinsky, Rachmaninov.
Au bon petit Charles
Serge Hureau a recréé l'univers fantastique, mais ô combien triste et aride de Charles Trenet, petit pensionnaire blessé, joyeux d'apparence, désespéré parfois, joueur toujours. Trenet version derviche tourneur, sudiste, pétainiste, amoureux, poète, petit garçon. Après ses *Gueules de Piaf*, qu'il a joué jusqu'à cet hiver, le comédien-chanteur Serge Hureau a conçu un spectacle où tout est surprise.
Cité de la musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris-19e. Mo Porte-de-Pantin. 20 heures, les 4, 5, 6 et 7 mars ; 15 heures, le 8 mars. Tél. : 01-44-84-44-84. 80 F.
Raimund Hoghe
Meinwärts, de Raimund Hoghe, dramaturge de Pina Bausch, fut l'un des chocs de la saison passée. L'artiste allemand revient au Théâtre de la Bastille avec *Chambre séparée*, souvenirs des années 50-60, de sa mère qui l'élève seule. Travail en solo remarquable : on voit comment un homme au corps handicapé le conquiert par la seule force de son esprit et de sa générosité. Un long trajet, un chemin de grâce.
Théâtre de la Bastille, du 4 au 7 mars, 21 heures. De 80 F à 120 F. 76, rue de la Roquette, 75011 Paris. Tél. : 01-43-57-42-14.

LA ROCHELLE

Philippe Decouflé
Une création de Philippe Decouflé est toujours un événement. Le chorégraphe est en résidence à La Coursive de La Rochelle depuis le 18 février. *Shazam*, titre de son spectacle, sonne comme la formule magique d'un enchanteur : l'artiste, il est vrai, possède l'art de la métamorphose et du hasard.
La Coursive, 4, rue Saint-Jean-du-Perot, 17000 La Rochelle, du 5 au 11 mars, 20 h 30 (le 8, à 17 heures). De 95 F à 145 F. Tél. : 05-46-51-54-02.

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

A armes égales
(Etats-Unis, 2 h 05), de Ridley Scott, avec Demi Moore, Viggo Mortensen, Anne Bancroft.
Grève-party
(France, 1 h 26), de Fabien Onteniente, avec Daniel Russo, Vincent Elbaz, Bruno Solo.
Marie baie des anges
(France, 1 h 30), de Manuel Pradal, avec Frédéric Malgras, Vahina Giocante, Nicolas Welbers.
Suzaku
(Japon, 1 h 35) de Naomi Kawase, avec Jun Kunimura, Machiko Ono, Sayaka Yamaguchi.
On a très peu d'amis
(France, 1 h 25), de Sylvain Monod, avec Michel Vuillermoz, Mathieu Amalric, Yvon Back.
The Boxer
(Irlande, 1 h 53), de Jim Sheridan, avec Daniel Day-Lewis, Emily Watson, Brian Cox.
Will Hunting
(Etats-Unis, 2 h 06), de Gus Van Sant, avec Robin Williams, Matt Damon, Ben Affleck.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min)

VERNISSAGES

Femmes photographes : du témoignage à l'engagement
Maison Robert-Doisneau, 1, rue de la Division-du-Général-Leclerc, 94 Gentilly. Tél. : 01-47-40-88-33. Mercredi, vendredi de 12 heures à 19 heures; samedi, dimanche de 14 heures à 19 heures et sur rendez-vous. Fermé les jours fériés. Du 4 mars au 17 mai. 10 F.
Werner Hannappel
Galerie Michèle Chomette, 24, rue Beaubourg, Paris 3e. Mo Rambuteau. Tél. : 01-42-78-05-62. De 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Du 4 mars au 11 avril. Entrée libre.
Le Portrait d'un couple, de Ferdinand Bol (1616-1680)
Musée du Louvre, aile Richelieu, 2e étage, salle 17, entrée par la Pyramide, Paris 1er. Mo Palais-Royal. Tél.: 01-40-20-51-51. De 9 heures à 17 h 45. Fermé mardi. Du 4 mars au 30 mars. 26 F et 45 F.
Eugène Richards, Patrick Tosani, Valérie Jouve, Andrea Keen
Centre national de la photographie. Hôtel Salomon de Rothschild, 11, rue Berryer, Paris 8e. Mo Etoile. Tél.: 01-53-76-12-32. De 12 heures à 19 heures. Fermé mardi. Du 4 mars au 20 avril. 30 F.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
Orchestre de Paris
Carter : *Variations pour orchestre.* Mozart: *Concerto pour piano et orchestre n° 24.* Prokofiev : *Roméo et Juliette.* Peter Frankl (piano), Matthias Bamert (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mo Ternes. 20 heures, les 4 et 5 mars. Tél.: 01-45-61-65-89. De 60 F à 240 F.
Ensemble InterContemporain, BBC Singers
Webern : *Entflieht auf Leichten Kähnen, Concerto pour neuf instruments.* Birtwistle : *AGM.* Boulez : *Cummings ist der Dichter.* Stravinsky : *Chants paysans russes.* Bartok : *Scènes de villages.* Pierre Boulez (direction).
Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris 1er. Mo Châtelet. 20 heures, le 4 mars. Tél.: 01-40-28-28-40. De 70 F à 200 F.
Michel Portal, la Preuve par neuf
Bobigny (93). Maison de la culture, 1, boulevard Lénine. 20 h 30, le 4 mars. Tél.: 01-41-60-72-72. De 90 F à 110 F.
Mark Helias' Open Loose
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. 20 h 30, le 4 mars. De 40 F à 80 F.
Jean-Jacques Milteau, Manu Galvin
Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. 16 h 30, le 4 mars. Tél.: 01-44-84-44-84. 35 F.
Troupe Kathakali Sadanam
Maison des cultures du monde, 101, boulevard Raspail, Paris 6e. Mo Saint-Placide, Notre-Dame-des-Champs. 20 h 30, le 4 mars. Tél.: 01-45-44-41-42. 110 F.
Sandra Rumolino et le trio Argentino
Espace Hérault, 8, rue de la Harpe, Paris 5e. Mo Saint-Michel. 20 h 30, les 4, 5, 6 et 7 mars. Tél.: 01-43-29-86-51. 80 F.

RÉSERVATIONS

Ashes to ashes
d'Harold Pinter, mise en scène de l'auteur, avec Christine Boisson et Lambert Wilson.
Théâtre du Rond-Point Champs-Elysées, 2 bis, avenue Franklin-Roosevelt, Paris 8e. Du 9 mars au 17 mai. Tél. : 01-44-95-98-10. De 80 F à 180 F.
Germania 3
Les Spectres du mort-homme
de Heiner Müller, mise en scène Jean-Louis Martinelli, avec Jean-Marc Bory, Laurent Manzoni, Sylvie Milhaud...
Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, Paris 20e. Du 11 mars au 11 avril. Tél. : 01-44-62-52-52. 55 F et 110 F.
Calvin Russel
L'Européen, 5, rue Biot, Paris 17e. Le 9 mars, à 20 heures. Tél. : 01-43-87-97-13. 121 F.
Steve Coleman and Five Elements
La Cigale, 120, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Les 14 et 15 mars à 20 h 30. Tél. : 01-49-25-89-99. 154 F.
Dan Arbraz
Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Les 16 et 17 mars à 19 h 30. Tél. : 01-42-08-60-00. 170 F et 200 F.
Pigalle
Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris 9e. Le 16 mars. Tél. : 01-47-42-25-49.
Orchestre national de Barbès
Le Trianon, 80, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Le 19 mars à 20 h 30. Tél. : 01-44-92-78-03. 121 F.
La Cigale, 120, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Le 21 mars à 20 h 30 Tél. : 01-49-25-89-99. 121 F.

DERNIERS JOURS

4 mars :
Christophe Cuzin
Patrimoine en lumière
La Ferme du Buisson, centre d'art contemporain, allée de la Ferme, 77 Noisiel. Tél. : 01-64-62-77-41. De 14 heures à 18 heures. Fermé lundi. Entrée libre.
6 mars :
Peppino
de Bruno Ricci, mise en scène de Mario Gonzalez, avec Bruno Ricci.
Théâtre 13, 24, rue Daviel, Paris 13e. Mo Glacière. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 01-45-88-62-22. 85 F et 120 F.
7 mars :
Thomas Struth
Galerie Marian Goodman, 7, rue Debelleyme, Paris 3e. Mo Saint-Sébastien-Froissart. Tél. : 01-48-04-70-52. De 11 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Entrée libre.
Naraha
Galerie Denise René-Espace Marais, 22, rue Charlot, Paris 3e. Mo Filles-du-Calvaire. Tél. : 01-48-87-73-94. De 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Entrée libre.

« Art », « mariage de Molière et de Woody Allen », séduit Broadway

La presse américaine fait un triomphe à la pièce de Yasmina Reza, dont la première new-yorkaise vient d'avoir lieu. « Newsweek » rappelle que la dramaturge franco-iranienne a eu du mal à se faire accepter dans le milieu du théâtre à Paris

ACCLAMÉE à Paris, à Londres et dans une bonne vingtaine d'autres capitales, *Art*, la pièce de théâtre écrite en 1994 par la dramaturge française d'origine iranienne Yasmina Reza, vient d'arriver à Broadway. Une fois n'est pas coutume pour une création étrangère contemporaine, dès le lendemain de la première, dimanche soir 1er mars au Royale Theater de New York, la presse américaine, unanimement conquise, lui a fait un triomphe.

Art, écrit *USA Today* – qui décerne quatre étoiles sur quatre à la pièce –, « *n'est pas un mot habituellement associé à une comédie à grand succès sur Broadway ; c'est pourtant à la fois le sujet et le titre d'une œuvre exquise qui, s'il y a une justice, est partie pour une longue vie au Royale* ».

Pour *Newsweek*, cette pièce, qui met aux prises trois hommes, amis de longue date, devant une toile désespérément blanche que l'un d'eux vient d'acquérir pour 200 000 francs, « *est la pièce dont rêvent tous les comédiens, un feu d'artifice ininterrompu d'une langue acidulée. [...] Elle prend ce vieux concept ennuyeux à mourir qu'est la pièce d'idées et le fait exploser de vie* ». Yasmina Reza, poursuit l'hebdomadaire, « *est un auteur férocement intelligent ; par moments,* Art *ressemble à un mariage de Molière et de Woody Allen* ».

Art, souligne le *New York Times*, « *relève d'une tradition qui, à une époque, fleurissait à Broadway, mais qui a pratiquement disparu aujourd'hui : la comédie de mœurs sobre et élégante agrémentée du vernis intellectuel qui permet aux spectateurs de se détendre au théâtre sans avoir l'impression de perdre leur temps* ».

La plupart des critiques apprécient particulièrement la grande liberté que la pièce laisse au jeu des comédiens, qui sont, dans la création américaine, Alan Alda (ex-héros de la série télévisée « MASH ») dans le rôle de Marc, Victor Garber (*Titanic*) dans celui de Serge et le Britannique Alfred Molina dans le rôle d'Yvan : « *Comme le tableau auquel elle se réfère*, relève *USA Today*, *la pièce laisse la place à une large gamme d'interprétations, tant pour les comédiens que pour le public.* » « *L'un des grands talents de l'écriture de Yasmina Reza*, souligne de son côté le *New York Daily News*, *réside dans sa capacité à, précisément, ne pas écrire. Avec un tact infini, elle laisse les comédiens remplir les espaces et les silences. Lorsqu'ils sont aussi bons qu'ici, cette confiance est très largement récompensée.* »

Autre élément qui a séduit la presse américaine : par l'universalité du sujet et son absurdité, *Art* permet au public new-yorkais de s'y identifier aussi facilement que celui de Londres ou de Paris. « *Quiconque a jamais eu une folle envie de hurler de rage ou a jamais été pris d'un fou rire incontrôlable devant ce qu'il considère comme le dernier outrage de l'avant-garde va, devant* Art, *se rouler par terre de rire* », assure le *New York Post*.

A côté d'une critique élogieuse, cependant, *Newsweek* ne se prive pas de relever que la France n'a pas toujours souri à Yasmina Reza, auteur de quatre pièces de théâtre (*Art* est la troisième) : « *Pour pouvoir les monter, elle a dû commencer par aller en Allemagne*, écrit l'hebdomadaire ; *les producteurs français n'aiment pas risquer leur argent sur de jeunes talents locaux. Et malgré son succès phénoménal, l'establishment du théâtre français en veut à Yasmina Reza, qu'il considère comme une traîtresse parce qu'elle a fait jouer ses deux dernières pièces dans des théâtres commerciaux plutôt que dans des salles subventionnées.* »

« *La mentalité française est de faire petit*, confie Yasmina Reza à *Newsweek*. *Si vous avez de l'ambition, vous passez pour égocentrique. Pour* Art, *personne ne m'a aidée.* » Jusqu'à ce que la femme de Sean Connery, qui est française, voie la pièce à Paris, en tombe amoureuse, et persuade son mari de la produire à l'étranger.

Sylvie Kauffmann

DANS LA PRESSE

RFI
Dominique Burg

■ Ce sera, a prédit un député socialiste, une grande et belle loi. Une bien triste loi en vérité. De celles qu'on aimerait n'avoir pas à écrire. Qu'un des pays les plus riches du monde en soit réduit à légiférer parce qu'il a laissé se perdre dans les maquis de la misère 5,6, 7 millions de ses citoyens. Qu'un Parlement doive voter un texte pour dire que des humains ont leur place dans le monde des humains, il y a plutôt de quoi frémir. Et pourtant, il la faut, cette loi. Tous les candidats à la présidentielle de 1995 ont promis une loi pour lutter contre l'exclusion. Le premier ministre du vainqueur, Alain Juppé, n'a pas eu le temps d'achever le travail. Sa loi de cohésion sociale s'est dissoute en même temps que l'Assemblée nationale, l'année dernière. Le suivant, Lionel Jospin, a pris du temps pour élaborer un nouveau texte. Trop de temps, les fêtes de Noël sentaient la révolte. Alors, il a accéléré le mouvement, fait travailler dix-neuf ministères, labouré tous les terrains où s'accroche la pauvreté. Le gouvernement devait faire un acte d'urgence sociale et d'urgence politique. Il est en train de construire un monument.

EUROPE 1
Alain Duhamel

■ Le Parti socialiste est la formation politique qui bénéficie de loin de la meilleure image. Il est le plus populaire des partis et, en fait, le seul populaire. Ce qui est frappant dans ce sondage que la Sofres a effectué à la fin de la semaine dernière, c'est que sur toutes les questions les plus proches des préoccupations des Français – lutte contre le chômage, réduction des inégalités, lutte contre la précarité – le PS arrive nettement en tête. Même à propos de la sécurité, il est à égalité avec le RPR. Surprise : pour faire face au problème de l'immigration, c'est à lui que le plus de Français (26 %) font confiance, devant le RPR (24 %), le Front national n'arrivant qu'en troisième avec 20 %.

L'HUMANITÉ
Jean-Emmanuel Ducoin

■ Même quand il se prend lui-même à contre-pied, jamais avare de contradictions, M. Ernest-Antoine Seillière est décidément formidable. Souvenons-nous. Il y a encore quelques jours, le patron du CNPF criait au grand Dieu qu'on ne l'y prendrait pas, que jamais il ne rencontrerait Lionel Jospin pour évoquer le « *lourd dossier* » des 35 heures, cet innommable projet de loi qui, selon lui, rendrait « *inévitable* » la « *remise en jeu* » des conventions collectives. L'homme n'a visiblement pas de mémoire. Hier, assez solennellement, le baron a annoncé qu'il « *demanderait à rencontrer* » le premier ministre. Précision de l'intéressé qui a son importance : il souhaite le faire avant l'examen en seconde lecture du projet de loi sur les 35 heures par l'Assemblée nationale.

THE TIMES
Simon Jenkins

■ Il n'y a jamais eu qu'une seule façon d'en finir avec « *la menace de Saddam Hussein et de ses armes de destruction massive* » et celle-ci consiste à lui faire à nouveau la guerre. (...) S'il est réellement le Hitler décrit par la propagande occidentale, si M. Clinton a raison et que Saddam constitue une menace de dimension globale, alors il doit être défait seulement par des généraux prêts à faire rouler leurs tanks jusqu'à la porte de son bunker. Mais Saddam n'est pas Hitler. Et la Grande-Bretagne et les Etats-Unis ne sont pas prêts à mener une guerre totale contre lui. Ils ne croient pas à leur propre propagande. Les deux derniers mois ont mêlé âneries, machisme et truquages. Dieu merci, c'est terminé. Saddam tombera le moment voulu, du fait de ses propres concitoyens. Nous sommes à même d'accélérer ce processus en mettant fin aux sanctions commerciales, en n'aidant pas les groupes d'opposition (qui sont promptement exterminés) et en retirant nos troupes, le plus tôt étant le mieux. Pour le moment, ce n'est pas la sincérité de Saddam qui est en cause, c'est la nôtre.

Le Monde

SUR INTERNET

http://www.lemonde.fr.

Le journal du jour dès 17 heures

En accès gratuit, l'intégralité de la « une », une présentation de chaque rubrique et les titres de tous les articles. Le journal complet est vendu 5 F.

Les dossiers

En accès gratuit, des dossiers thématiques d'actualité : images d'Algérie, Mondial 98, procès Papon, etc.

Nos forums

Un lieu de débats ouvert à tous

Les services

Toutes les offres d'emplois de 19 journaux, sélection d'expositions, de livres...

Le multimédia

Les pages multimédias et leurs archives depuis 18 mois.

marijuana.newscientist.com

Une étude sur les effets du cannabis « censurée » par l'OMS est publiée sur le site du « New Scientist »

EN DÉCEMBRE 1997, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) publia un rapport sur les répercussions de la marijuana sur la santé publique, rédigé par un groupe d'experts internationaux. Un seul passage avait été supprimé : la « section 13 », dans laquelle les experts concluaient que le cannabis n'était pas plus néfaste que l'alcool ou le tabac. Pourquoi cette censure ? Si l'on en croit l'hebdomadaire britannique *New Scientist*, la raison en est claire : l'OMS aurait cédé à des pressions politiques. Le Programme international de contrôle des drogues des Nations unies et le National Health Institute américain, gros bailleur de fonds pour la recherche sur la toxicomanie, auraient fait valoir que la publication d'un tel rapport sous l'égide de l'OMS risquait de renforcer la position des partisans de la dépénalisation de l'usage des stupéfiants.

Ayant obtenu une copie de la « section 13 », le *New Scientist* publie le 21 février un numéro spécial consacré à l'affaire, puis affiche sur son site Web, Planet Science, un dossier plus complet, intitulé « Tout ce que l'OMS ne veut pas que vous sachiez à propos du cannabis ». Il contient notamment les grandes lignes de l'étude comparative sur le rôle du tabac, de l'alcool et du cannabis dans le déclenchement de certains cancers, maladies respiratoires et psychoses, ainsi que sur leurs effets chez la femme enceinte et sur le développement du fœtus. Pour équilibrer le débat, Planet Science affiche par ailleurs un entretien avec David Smith, professeur de toxicologie à l'université de Californie, très opposé à la légalisation de la marijuana, et des portraits de toxicomanes parlant de leur accoutumance. Le site a également créé un forum de discussion sur ce sujet encore tabou. Selon David Concar, rédacteur en chef adjoint du *New Scientist*, il a été décidé de ne pas afficher in extenso la « section 13 » sur le site Web, uniquement pour des questions de copyright.

En Grande-Bretagne, où le débat sur la dépénalisation fait rage, la radio et la télévision ont évoqué l'affaire, et le site Planet Science a connu une affluence inhabituelle. De son côté, l'OMS reconnaît avoir supprimé la « section 13 », mais dément avoir cédé à des pressions politiques. Dans un communiqué, elle affirme que sa décision a été motivée par des considérations strictement scientifiques, car, « *en raison du manque d'études épidémiologiques fiables, de telles comparaisons relevaient davantage de la spéculation que de la science* ».

Michel Arseneault

SUR LA TOILE

LES RÉGIONALES SUR LE SITE DU « MONDE »

■ Depuis le mardi 3 mars, le site Web du *Monde* propose gratuitement le journal quotidien de la campagne des élections régionales et cantonales, ainsi que des portraits des vingt-deux régions et une sélection de « bonnes adresses » de la cybercampagne. Un forum de discussion consacré aux élections a également été ouvert. Les jours suivants, des reportages originaux et des tribunes libres viendront compléter ce dossier. Le 15 mars, le site affichera les résultats des scrutins en direct.
www.lemonde.fr/elections/regionales/

PROTECTION DU CONSOMMATEUR

■ L'Assemblée de l'Etat de l'Illinois (Etats-Unis) va prochainement examiner un projet de loi qui, s'il était voté, obligerait les fournisseurs d'accès internet à indemniser leurs abonnés en cas d'interruption de leur service. Les grands prestataires d'accès ont déjà lancé une campagne de protestaiton contre ce projet, car ils craignent de se voir imputer la responsabilité de pannes sur des portions du réseau qu'ils ne contrôlent pas.

Plus de 120 000 abonnés au Monde pourquoi pas vous ?

Essayez l'abonnement au *Monde* !

- Vous économisez jusqu'à 360F
- Vous recevez *Le Monde* tous les jours, dans votre boîte aux lettres
- Vous ne manquez aucun numéro, aucun article
- Vous recevez tous les suppléments chez vous
- Vous pouvez faire suivre votre journal sur le lieu de vos vacances

Oui, je souhaite m'abonner au *Monde* pour la durée suivante :
□ 1 AN - 1980 F au lieu de 2340 F*
□ 3 MOIS - 562 F au lieu de 585 F*
* Prix de vente au numéro - (Tarif en France métropolitaine uniquement)
je joins mon règlement, soit : ____ F 801 MQ 002
□ par chèque bancaire ou postal à l'ordre du *Monde*
□ par carte bancaire N° _____
Date de validité ____ Signature :
□ M. □ Mme Nom : ____
Prénom : ____
Adresse : ____
Code postal : ____
Localité : ____ Pays : ____

TARIFS HORS FRANCE

	Belgique Pays-Bas Luxembourg Suisse	Autres pays de l'Union européenne	USA-CANADA
1 AN	2190F	2960F	« Le Monde » (USPS=0009729) is published daily for $ 892 per year « Le Monde » 21, bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 129191518. Pour les abonnements souscrits aux USA: INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03
3 mois	598F	790F	

Offre valable jusqu'au 31/12/98.

Pour tout autre renseignement concernant : le portage à domicile, la suspension de votre abonnement pendant les vacances, un changement d'adresse, le paiement par prélèvement automatique mensuel, les tarifs d'abonnement pour les autres pays étrangers. Téléphonez au 01-42-17-32-90 de 8 h 30 à 18 heures du lundi au vendredi

Bulletin à renvoyer accompagné de votre règlement à :
LE MONDE, service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc - 60646 Chantilly Cedex

Ô temps, suspends ton vol...

par Alain Rollat

C'ÉTAIT le plus insensé des paris, la plus folle des audaces. Mettre la poésie en télévision ! Dire des poèmes en images ! Cela relevait de l'inconcevable. Comment la télévision pouvait-elle se prêter aux vers ? Comment canaliser, dans l'étroite lucarne, l'immense part de magie habitant chaque poème pour qu'elle touche le téléspectateur comme elle attise l'imaginaire du lecteur ? Cela semblait une aberration. Etait-il imaginable de transcrire en langage cathodique les fulgurances d'un Baudelaire, les humeurs d'un Verlaine, les torrents d'un Hugo ? C'était forcément absurde.

La Cinquième l'a fait. Elle a réalisé ce miracle du mariage réussi de la télévision et de la poésie. Depuis lundi, cinq fois par semaine, à 10 h 45 ou 10 h 50, elle diffuse une série d'animation, intitulée « Poética », composée de clips de deux minutes, qui transposent en images et en musique, avec sensibilité, l'univers poétique du registre classique. Non seulement le répertoire français, avec Apollinaire, Aragon, Baudelaire, Eluard, Florian, Hugo, Laforgue, Mallarmé, Michaux, Prévert, Rimbaud, Ronsard, etc., mais aussi le patrimoine universel avec Blake, Dickinson, Garcia Lorca, Goethe...

La chaîne de la connaissance et du savoir a réalisé ce tour de force alchimique en alliant l'art de la poésie aux techniques les plus sophistiquées de l'arsenal audiovisuel. La société Sombrero Productions, coproductrice de cette série, a associé dans ce projet dix-huit réalisateurs, cinq musiciens et quatre comédiens. Elle en a confié la réalisation graphique à des professionnels confirmés et à plusieurs créateurs récemment diplômés d'écoles d'art. Les uns ont exploité les ressources du traitement numérique, les autres utilisé des moyens plus artisanaux : peinture, dessin, photographie, gravure, pâte à modeler, le tout travaillé en mélange, superposition, recolorisation, découpage, animation. Une musique originale accompagne chaque poème.

Le risque était que la mise en scène graphique ou l'accompagnement musical prime sur le poème. Cet écueil a été évité parce que tout le monde a fait prévaloir le respect de l'œuvre. Il en résulte une autre façon d'entendre la poésie, de la voir, de la ressentir, de la découvrir ou redécouvrir. Cela ne se raconte pas.

La Cinquième donne ainsi raison à Aragon : « *Nous sommes faits pour être heureux.* » Même devant notre récepteur ! Télévision peut donc rimer avec poésie. La boîte à images est capable de se métamorphoser en vraie boîte à malices. C'est un historique moment de bonheur.

هكذا من الأعلى

MERCREDI 4 MARS

FILMS DE LA SOIRÉE

13.30 L'Ile au trésor ■■
Byron Haskin (Grande-Bretagne, 1950, 85 min). Disney Channel

17.15 Haut, bas, fragile ■■
Jacques Rivette (France, 1994, 165 min). Ciné Cinémas

18.45 Sourires d'une nuit d'été ■■
Ingmar Bergman (Suède, 1955, N., v.o., 105 min). Ciné Cinéfil

19.00 L'Affaire des poisons ■■
Henri Decoin (France, 1955, 120 min). Histoire

21.00 Capitaine Conan ■■
Bertrand Tavernier (France, 1996, 130 min). Canal +

22.05 Les Années sandwiches ■■
Pierre Boutron (France, 1988, 105 min). Ciné Cinémas

22.10 Les Parapluies de Cherbourg ■■■
J. Demy (Fr., 1963, 90 min). Cinétoile

23.40 Les Espions ■■
Henri-Georges Clouzot (France, 1957, N., 130 min). Cinétoile

2.50 Ran ■■■
Akira Kurosawa (France - Japon, 1985, v.o., 160 min). Canal +

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Invités Jean-Pierre Coffe, Raggasonic, Roman Bohringer, Pierre Gagnaire. Canal +

19.00 Rive droite, rive gauche. Paris Première

20.00 Savoir plus santé. Le muscle dans tous ses états. TV 5

20.00 20h Paris Première. Paris Première

20.10 Strip-tease. Alimentaire, mon cher Watson... L'avenir radieux. Un patron peut en cacher un autre. J'englobe, j'adhère, j'envoûte. RTBF 1

20.15 TéléScope. Réchauffement du climat : scénarios pour la Suisse. TSR

20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Les Complices d'Hitler : Schirach, le meneur de la jeunesse. Arte

20.45 Cap'tain Café. France Supervision

20.50 La Marche du siècle. Claude Allègre, Charles Pasqua : le face à face. France 3

21.00 Strip-tease. Merci patron. La compassion. Allez, emballé, terminé. Lire et écrire. TV 5

21.00 Envoyé spécial, les années 90. La France défigurée. L'intégration. Histoire

21.00 Paris modes. Les collections à Londres. Paris Première

22.45 La Vie à l'endroit. Les amoureux du bal. France 2

23.00 Le Magazine de l'Histoire. Invités : Michel Winock, Yves Lacoste et Anette Wievriokan. Histoire

23.20 Un siècle d'écrivains. Anaïs Nin. France 3

0.15 Le Canal du savoir. La justice en France, un tournant historique. Paris Première

0.30 Le Cercle du cinéma. Spécial critiques. Invités : Olivier de Bruyn, Claire Vaste, Philippe Colin, Julien Husson, Thierry Jousse, etc. France 2

DOCUMENTAIRES

18.05 Urgences. Planète

19.50 Les Amis du plaisir, trente ans après. Planète

20.00 La Faune des îles Salomon. Les atolls coralliens du Pacifique. Arte

20.35 Les Moines marathoniens du Mont Hiei. Planète

20.55 Femmes en Palestine. Téva

21.25 Femmes du Maroc. Téva

22.00 Africa. [5/8]. La Bible et le pistolet. Histoire

23.20 Profil. Un mandarin des temps modernes : l'architecte Ieoh Ming Pei. Arte

0.15 World Music. Salif Keita, citoyen ambassadeur. France Supervision

0.20 La Lucarne. La Peine perdue de Jean Eustache. Arte

SPORTS EN DIRECT

20.35 Football. Ligue des champions. Quart de finale aller. Monaco - Manchester United. TF 1

DANSE

21.50 Musica. Angelin Preljocaj. Arte

MUSIQUE

21.40 Gilberto Gil & Grupo Acoustico. France Supervision

21.55 Black Sessions. Paris Première

23.10 Le New Morning : Ray Brown Trio. France Supervision

23.30 The Michel Camilo Quintet. Muzzik

23.35 Le New Morning : Roy Hargrove. France Supervision

0.55 Jessye Norman. Muzzik

TÉLÉFILMS

20.30 Vengeance de femmes. Ian Barry. RTL 9

20.50 Tobias, l'enfant de la discorde. O Gloria Behrens. M 6

20.55 Elle a l'âge de ma fille. Jacques Otmezguine. France 2

21.25 L'Amour à vif. Jean-Pierre Améris. TSR

22.15 Intime conviction. John Lvoff. Festival

22.40 Double vision. Robert Knights. M 6

23.50 Bonne chance Monsieur Pic. Maurice Failevic. Festival

SÉRIES

18.00 Ally McBeal. Compromising Positions (v.o.). Téva

19.30 Dharma & Greg. Shower the People (v.o.). Téva

20.30 Star Trek, la nouvelle génération. Allégeance. Canal Jimmy

20.35 Novacek. Le Croisé de l'ordre. TMC

20.45 Les Cinq Dernières Minutes. L'Epingle du jeu. Série Club

22.15 Brooklyn South. Wild Irish Woes (v.o.). Série Club

22.15 Presque parfaite. Le retour de l'ex (v.o.). Canal Jimmy

22.40 Spin City. Une femme parfaite (v.o.). Canal Jimmy

23.00 Murder One, l'affaire Rooney. Chapitre III. Série Club

23.00 Nash Bridges. Une balade à la campagne. TSR

23.35 Father Ted. La grande tombola (v.o.). Canal Jimmy

0.00 New York Police Blues. Une expérience épouvantable. Canal Jimmy

0.40 Médecins de nuit. Happy Birthday. Série Club

NOTRE CHOIX

● **20.45 Série Club**
« Les Cinq Dernières Minutes » : L'Epingle du jeu

La 23e enquête de l'inspecteur Bourrel était pour le moins originale. Vers la fin de l'année 1961, l'administration de la RTF suggéra à Claude Loursais d'utiliser, dans le cadre de son émission policière, « Les Cinq Dernières Minutes », les coûteux décors de la dramatique *Les Mystères de Paris*, d'après Eugène Sue, prévue pour être diffusée à l'occasion des fêtes de fin d'année. En quelques semaines, Loursais et ses scénaristes, André Maheux et Henry Grangé, élaborèrent *L'Epingle du jeu*, dont l'intrigue est située au XIXe siècle. C'est ainsi que l'inspecteur Bourrel, en redingote et haut-de-forme, était amené, en 1832, à enquêter sur le meurtre du duc de Sireuil, avec l'aide d'un jeune policier, Lecoq, héros des romans d'Emile Gaboriau. De son côté, Dupuy, l'adjoint de Bourrel, était chargé d'infiltrer une bande de conspirateurs pour découvrir l'identité de l'assassin... – *J.-J. S.*

● **22.25 13e Rue**
La Soif du mal

A la frontière mexicaine, un policier américain honnête et libéral (Charlton Heston) mène une enquête avec le chef de la police locale (Orson Welles) aux méthodes contestables. Atmosphère poisseuse, fin surprenante, et superbe mise en scène. – *J. S.*

● **0.20 Arte**
« La Lucarne » : La Peine perdue de Jean Eustache

Signé Angel Diez, un fort beau portrait-hommage d'Eustache, pour les noctambules et tous ceux qui n'ont pas encore vu *La Maman et la Putain* (1973), film-fleuve considéré comme le dernier avatar du « cinéma-vérité ».

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

19.00 Le Bigdil.
19.50 et 20.28 Météo.
20.00 Journal.
20.25 Le Résultat des courses.
20.30 Météo des neiges.
20.35 Football. En direct. Ligue des champions. Monaco - Manchester United. 22.40 Résumés des autres matches.
0.20 Minuit sport.
0.50 TF1 nuit, Météo.

FRANCE 2

19.25 C'est l'heure.
19.45 et 20.50 Tirage du Loto.
19.50 Au nom du sport, Météo.
20.00 Journal, Le Monde de la Coupe.
20.35 L'Image du jour : Rugby.
20.40 A cheval, Météo.
20.55 Elle a l'âge de ma fille. Téléfilm. Jacques Otmezguine.
22.45 La Vie à l'endroit. Les amoureux du bal.
0.15 Journal, Météo.
0.30 Le Cercle du cinéma.

FRANCE 3

18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport, Consomag.
20.50 La Marche du siècle. Claude Allègre, Charles Pasqua : le face à face.
22.40 Météo, Soir 3.
23.20 Un siècle d'écrivains. Anaïs Nin.
0.10 Cinéma étoiles.
0.40 Vivre avec... Femme et sida. Journée de la femme, 8 mars 1998.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 21.00
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
21.00 Capitaine Conan ■■ Film. Bertrand Tavernier.
23.10 Flash infos.
23.15 La Nuit des Rois ■ *Film. Trevor Nunn (v.o.).*
1.20 Double dragon. Film. James Yukich.
2.50 Ran ■■■ Film. Akira Kurosawa (v.o.).

ARTE

19.00 *Au nom de la loi.*
19.30 7 1/2. Les racines du chômage.
20.00 La Faune des îles Salomon. Les atolls coralliens du Pacifique.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Les Complices d'Hitler : Schirach, le meneur de la jeunesse.
21.40 ▶ Les 100 Photos du siècle. *Le Che*, un cliché d'Alberto Korda.
21.50 Musica. Angelin Preljocaj. 22.05 L'Anoure. 23.05 Un trait d'union.
23.20 Profil. Un mandarin des temps modernes : l'architecte Ieoh Ming Pei.
0.20 La Lucarne. La Peine perdue de Jean Eustache.
1.15 Les Juifs chantent le blues.

M 6

18.55 Lois et Clark.
19.50 Les Mots d'Eric et Ramzy.
19.54 Le Six minutes, Météo.
20.10 Une nounou d'enfer.
20.40 Décrochages info, Elément Terre.
20.50 Tobias, l'enfant de la discorde. Téléfilm O. Gloria Behrens.
22.40 Double vision. Téléfilm. Robert Knights.
0.25 Secrets de femme. ◻

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Agora. Jean Tulard (*Joseph Fouché*).
21.00 Philambule.
22.10 Fiction. *Le Jardin de Beamon*, de Fabrice Melquiot. 22.52, *Chirurgie esthétique*, extrait des *Contes retrouvés* de Guillaume Apollinaire.
23.00 Nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

19.30 Hommage à Stéphane Grappelli. Invités : Patrice Caratini, Marc Fosses, André Francis, Jean-Philippe Viret.
22.30 Musique pluriel. *Œuvres de Xenakis.*
23.07 Les Greniers de la mémoire.

RADIO-CLASSIQUE

20.40 ▶ Les Soirées. Musique baroque en Amérique Latine.
22.20 Les Soirées... (suite). *Le Paradis et la Péri*, oratorio op. 50, de R. Schumann.

JEUDI 5 MARS

FILMS DU JOUR

13.10 Le Mirage ■■
Jean-Claude Guiguet (France, 1991, 95 min). Ciné Cinémas

13.25 Barton Fink ■■■
Joel et Ethan Coen (Etats-Unis, 1991, 115 min). Cinéstar 1

14.35 La Sarabande des pantins ■■
Henry Koster, Henry Hathaway, Jean Negulesco, Howard Hawks et Henry King (Etats-Unis, 1952, N., v.o., 120 min). Ciné-Cinéfil

14.45 Aux sources du Nil ■■
Bob Rafelson (Etats-Unis, 1989, 135 min). Ciné Cinémas

14.50 Oublier Palerme ■■
Francesco Rosi (France - Italie, 1989, 105 min). Cinéstar 2

15.00 L'Affaire des poisons ■■
H. Decoin (F, 1955, 120 min). Histoire

16.35 Sourires d'une nuit d'été ■■
Ingmar Bergman (Suède, 1955, N., v.o., 110 min). Ciné Cinéfil

17.25 Les Espions ■■
Henri-Georges Clouzot (France, 1957, N., 125 min). Cinétoile

20.00 et **22.35 Fort Saganne** ■■
Alain Corneau (1 et 2/2) (France, 1984, 90 min). TV 5

20.30 Le Porteur de serviette ■■
Daniele Luchetti (France - Italie, 1991, 90 min). Canal Jimmy

20.30 Le Journal du séducteur ■■
Danièle Dubroux (France, 1995, 95 min). Cinéstar 1

20.50 L'Aventure du Poséidon ■■
O Ronald Neame (Etats-Unis, 1972, 118 min). France 3

20.55 Family Life ■■
K. Loach (GB, 1971, 125 min). Téva

21.00 Johnny Guitar ■■■
Nicholas Ray (Etats-Unis, 1953, v.o., 110 min). Paris Première

21.00 L'Amour l'après-midi ■■
E. Rohmer (F, 1972, 95 min). Cinétoile

22.05 In the Soup ■■
Alexandre Rockwell (Etats-Unis, 1992, N., v.o., 95 min). Cinéstar 1

22.15 Pleure pas my love ■■
Tony Carlif (France, 1988, 95 min). Ciné Cinémas

22.20 Lord Jim ■■
R. Brooks (EU, 1964, 145 min). RTL 9

22.30 Seven ■■■
David Fincher (Etats-Unis, 1995, v.o., 119 min). Canal +

23.50 La Vie est un roman ■■
Alain Resnais (France, 1983, 110 min). Ciné Cinémas

0.35 La Rumeur ■■
William Wyler (Etats-Unis, 1962, N., v.o., 110 min). Ciné Cinéfil

0.45 Justin de Marseille ■■
Maurice Tourneur (France, 1934, N., 95 min). RTL 9

1.35 Putain d'histoire d'amour ■■
Gilles Béhat (France, 1981, 95 min). Festival

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

22.50 Spécial élections régionales et cantonales. Invités : Noël Mamère - Bruno Gollnisch. France 3

MAGAZINES

11.00 Arrêt sur images. Sept ans après, des caméras dans le Golfe. Avec Dominique Bromberger. La Cinquième

13.00 Envoyé spécial. Paroles de femmes algériennes. L'or des plantes. *P.-S. :* Les nouveaux chefs. TV 5

13.35 Parole d'Expert. Invitée : Carole Laure. France 3

17.00 Le Magazine de l'Histoire. Invités : Michel Winock, Yves Lacoste et Anette Wievriokan. Histoire

18.00 Stars en stock. Rock Hudson. Spencer Tracy. Paris Première

18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Invités : Pooka ; Boris Bergman ; Florence Arthaud ; Franck Camas ; Khaled. Canal +

19.00 De l'actualité à l'Histoire. Histoire

20.25 Temps présent. Les femmes battues se battent. Mon avenir n'est plus en Suisse. Pays Basque, Eta(t) d'urgence. Grandir en Euskadi. Le siècle en images : 1936, le soldat républicain. TSR

21.15 Envoyé spécial. Spécial Afrique. Eléphants, le prix de la défense. Les dents du ciel. *P.-S. :* La reine blanche. France 2

22.20 Paroles de femmes. Invitée : Marie-France Pisier. TMC

23.00 Les Dossiers de l'Histoire. Chasseurs d'ombres : retour au Vietnam. Histoire

0.40 La 25e Heure. Crossroads : sur les chemins de l'exil. France 2

0.40 Saga-Cités. Ecrits du cœur. France 3

DOCUMENTAIRES

17.25 Les Nouveaux Explorateurs. Ploogée souterraine. Planète

17.30 Eddi Palmieri. Paris Première

17.45 et **22.40 Un portrait au nom de Ramsès II.** France Supervision

18.00 Les Grandes Enigmes de l'Histoire. Pearl Harbor. La Cinquième

18.10 et **23.10 Voyage à Sangarah.** Un portrait de Jean-Philippe Lauer. France Supervision

18.25 Une terre, des hommes. [1/3]. Les cheminées fumantes. Planète

18.30 Le Monde des animaux. Le Dernier Voyage du saumon. La Cinquième

18.50 Urgences. Planète

19.55 Les Stars espagnoles de l'opéra. Montserrat Caballé. Muzzik

20.00 Winold Reiss. L'homme qui peignait les indiens. Arte

20.35 Les Amis du plaisir, trente ans après. Planète

20.45 Soirée thématique : Apprentissage. Arte

21.20 Les Moines marathoniens du Mont Hiei. Planète

22.15 Histoire des porte-avions américains. [8/13]. Kamikaze. Planète

22.40 Nature morte. Planète

23.25 Vingt ans... à Berlin. France 2

23.40 Danse avec le diable. Planète

SPORTS EN DIRECT

13.00 Biathlon. Coupe du monde : *7,5 km sprint dames.* Eurosport

15.00 Tennis. Tournoi messieurs de Rotterdam (4e jour). Eurosport

1.35 Hockey sur glace NHL. Ottawa - Colorado. Canal +

DANSE

20.45 Scandal Point. Ballet. France Supervision

MUSIQUE

18.00 Jazz 625 : Bill Evans Trio. Concert enregistré en 1965. Muzzik

21.00 Norma. Mise en scène de Sandro Sequi. Enregistré en 1974, lors des Chorégies d'Orange. Dir. : Giuseppe Patanè. Muzzik

23.35 Sonny Rollins 1986. Muzzik

23.50 Tchernouchenko dirige Tchaïkovski. Concert enregistré au Philharmonic Hall Gasteig, à Munich, en 1994. Paris Première

0.40 Zuzana Ruzickova joue Scarlatti. Concert enregistré au château de Cesky Krumlov, en République tchèque. Muzzik

TÉLÉFILMS

18.00 Le Sourire aux larmes. Daryl Duke. Téva

18.50 Le Chevalier d'Harmental. Jean-Pierre Decourt. Festival

20.30 Bébé express. François Dupont-Midy. Festival

20.50 L'Invasion des abeilles meuses. O Rockne O'Bannon. M 6

21.00 Blunt. John Glenister. Histoire

21.55 Les Cravates Léopard. Jean-Luc Trotignon. Festival

22.45 Chassé-croisé. Steven Schachter. TF 1

0.05 Intime conviction. John Lvoff. Festival

SÉRIES

17.30 Les Enfants d'Avonlea. D'étape en étape. Série Club

17.35 Magnum. Billy Joe. RTBF 1

18.55 Lois et Clark. Le mur du son. M 6

19.10 Bonanza. Les dangers de la mine. Série Club

20.35 Les Envahisseurs. Les espions. Disney Channel

20.55 Une femme d'honneur. Mémoire perdue. TF 1

23.00 Code Quantum. L'enfer du disco. Série Club

0.55 Angela, 15 ans. Les bonnes résolutions. Canal Jimmy

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■■ Ne pas manquer.
■■■ Chef-d'œuvre ou classique.
Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
Le nom qui suit le genre de l'émission (film, téléfilm, etc.) est celui du réalisateur.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

LES CODES DU CSA :
○ Accord parental souhaitable.
△ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
◻ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

NOTRE CHOIX

● **0.40 France 2**
« La 25e Heure » : Crossroads, sur les chemins de l'exil

Benaco avant, Benaco après...

MAMA SHILINGI (M= l'Argent, en swahili) a l'assurance et l'ampleur d'une femme prospère. Ses plantations rapportent. Ses camionnettes sillonnent les pistes de la région. Ses commerces sont florissants. Mais l'idée géniale était bien de s'installer là où les autorités allaient transformer une piste ancienne en beau ruban d'asphalte. *Mama Shilingi a donc* ouvert un petit motel au bord de cette route, ou plutôt de ces routes qui se croisent, venant d'Ouganda, du Kenya, menant au Rwanda et au Zaïre... Un carrefour. C'est du reste le nom choisi par Hillie Molenaar et Joop Van Wijk, les auteurs de ce documentaire réalisé en 1997, *Crossroads*, sous-titré : *Sur les chemins de l'exil.*

L'histoire aurait pu être banale, belle et banale, d'un hameau et de ses habitants vivants, tranquilles, dans un coin de savane tanzanienne, au bord d'une route, comme d'autres vivent des richesses d'un fleuve. C'était sans compter sur le drame rwandais. Un beau jour de 1994, la rivière s'est mise à charrier des cadavres, par centaines, par milliers, précurseurs d'un flot phénoménal de réfugiés. En quelques jours, un bon demi-million de Rwandais s'étaient établis là, dans l'immensité tanzanienne, près de Ngara. Et le camp de réfugiés devint bien vite un gigantesque village africain : Benaco.

Les affaires de Mama Shilingi gonflèrent un peu plus. Le juge local vit sa charge de travail décupler – sans augmentation de salaire. Le courtier en assurance, enhardi par l'augmentation des accidents, vols et effractions diverses, tira profit d'une situation, à bien d'autres égards, dramatique. Deux ans plus tard, fin 1996, les réfugiés rwandais, contraints, rentraient chez eux, en flot ininterrompu. Comme ils étaient venus. Les organisations non gouvernementales et les agences des Nations unies, grand cirque de l'humanitaire, partirent vers d'autres malheurs.

Benaco redevint le trou perdu qu'il était jadis. Un carrefour au milieu de la savane, juste un peu plus prospère.

Frédéric Fritscher

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.45 Les Feux de l'amour.
14.40 Arabesque.
15.35 Côte Ouest.
16.30 Sunset Beach.
17.25 Sydney Police.
18.20 Touché, gagné !
19.00 Le Bigdil.
19.50 et 20.50 Météo.
20.00 Journal, Le Résultat des courses.
20.55 Une femme d'honneur. Mémoire perdue.
22.45 Made in America. Chassé-croisé. Téléfilm de Steven Schachter.
0.30 Les Rendez-vous de l'entreprise.
1.00 TF1 nuit, Météo.

FRANCE 2

13.50 Le Renard.
14.55 L'Enquêteur.
15.45 Tiercé. En direct.
16.00 La Chance aux chanson.
16.50 Des chiffres et des lettres.
17.20 Un livre, des livres.
17.25 Sauvés par le gong.
17.50 Hartley, cœurs à vif.
18.45 Qui est qui ?
19.15 *1 000 enfants vers l'an 2000.*
19.25 et 1.45 C'est l'heure.
19.50 Au nom du sport, Météo.
20.00 Journal, Mots croisés spécial.
20.45 Le Monde de la Coupe.
20.50 L'Image du jour : Rugby.
20.55 A cheval, Météo, Point route.
21.15 Envoyé spécial. Spécial Afrique.
23.25 Vingt ans... à Berlin.
0.25 Journal, Météo.
0.40 La 25e Heure. Crossroads : sur les chemins de l'exil.
2.10 Pushing the Limits. Film. Thierry Donard.

FRANCE 3

13.35 Parole d'Expert.
14.30 Aléas.
14.58 Questions au gouvernement.
***16.05** Le Magazine du cheval.*
16.40 Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion.
18.48 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.01 Météo, Météo des neiges.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.50 L'Aventure du Poséidon ■■ *Film O. Ronald Neame.*
22.48 Titres du Soir 3.
22.50 Spécial élections régionales et cantonales. En direct. Noël Mamère - Bruno Gollnisch.
23.40 Météo, Soir 3.
0.10 Qu'est-ce qu'elle dit, Zazie ?
0.40 Saga-Cités. Ecrits du cœur.
1.05 Espace francophone.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 13.35
13.30 Le Journal de l'emploi.
13.35 Le Journal du cinéma.
14.00 Le Patchwork de la vie. Film. Jocelyn Moorhouse.
15.55 Le Vrai Journal.
16.40 C Net.
16.55 Ed. Film. Bill Couturie.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Girl 6 ■ Film. Spike Lee.
22.20 Flash infos, Art.
22.30 Seven ■■■ Film. David Fincher (v.o.).
0.30 Est-ce que le sou est bon ?
1.35 Hockey sur glace NHL. En direct.

LA CINQUIÈME/ARTE

13.30 et 17.30 100 % question.
14.00 La France aux mille villages. L'Ariège.
14.25 La Cinquième rencontre... Justice et société. 14.30 Le Harcèlement sexuel : Quand une femme dit non. 15.25 Entretien avec Arlette Farge, historienne.
16.00 Les Lumières du music-hall. Gilbert Bécaud.
16.30 Modes de vie, modes d'emploi.
17.00 Cellulo.
18.00 Les Grandes Enigmes de l'Histoire. Pearl Harbor.
18.30 Le Dernier Voyage du saumon.
19.00 Au nom de la loi.
19.30 7 1/2. Régionales : PACA.
20.00 Winold Reiss. L'homme qui peignait les Indiens.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Soirée thématique. Apprentissages. 20.45 Apprentis. 22.05 L'Apprentissage en Europe : demandez le programme !
22.20 Traces de pierres ■ Film. Frank Beyer (v.o.).
0.35 Les Filles ■ *Film. Ildiko Szabo (v.o.).*

M 6

13.35 Le Retour à la vie. Téléfilm. Randall Zisk.
15.15 Code 003.
16.10 et 1.15 Boulevard des clips.
17.30 Mister Biz.
17.55 Les Nouvelles Aventures de Robin des Bois.
18.55 Lois et Clark.
19.50 Les Mots d'Eric et Ramzy.
19.54 Le Six minutes, Météo.
20.10 Une nounou d'enfer.
***20.40** Décrochages info, Passé simple.*
20.50 L'Invasion des abeilles meuses. Téléfilm O. Rockne O'Bannon.
22.30 Inferno ■ Film O. Dario Argento.
0.20 Nick Mancuso.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.00 Les Chemins de la musique. Histoire du rock II. 4. Ivresses.
20.30 Agora. André Gueslin (*Gens pauvres, pauvres gens*).
21.00 Lieux de mémoire. La ligne Maginot [2/2].
22.10 For intérieur.
23.00 Nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain.
0.48 Les Cinglés du music-hall.

FRANCE-MUSIQUE

19.35 Prélude.
20.00 Concert. Portraits de notre temps. Œuvres de Ives, Stravinsky, Benjamin, Sibelius.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Ballif, Xenakis.
23.07 En musique dans le texte.

RADIO-CLASSIQUE

19.30 Classique affaires-soir.
20.40 Les Soirées. *La Fille de Polpolo*, poème symphonique op. 49, de Sibelius ; *Concerto pour violon et orchestre op. 35*, de Tchaïkovski ; *Symphonie n° 4 L'Inextinguible op. 29*, de Nielsen.
22.25 Les Soirées... (suite). Œuvres de Mozart, Beethoven, Schubert, Brahms.

Le Monde
JEUDI 5 MARS 1998

Epectase *par Pierre Georges*

ON NE VOULAIT certes pas la mort du petit cheval. Et pourtant *Idéal du Gazeau* a succombé à la tâche. Foudroyé à un âge respectable par la saillie de trop. Tombé au champ d'honneur, en pleine épectase. Mort debout, car Monsieur, les étalons meurent debout !

Et nous voici ici dans l'étrange souci d'avoir à faire la nécro de cet illustre équidé, indigne du carnet, digne de la chronique. Ce n'est pas évident une « nécro » de cheval, une vraie course de haies, encore que celui-ci fut du genre trotteur avant que de finir coureur de haras.

Donc tenons pour acquis que ce petit cheval noiraud naquit en Vendée, il y a vingt-quatre ans. Ses géniteurs appartenaient plutôt à la roture. Il était fils d'un étalon, *Alexis III*, au nom nettement plus ronflant que ses performances. Et fils d'une poulinière, Venise du Gazeau, encore plus modeste, sorte d'aimable trotteuse au foyer.

Rien donc dans son hérédité ne prédisposait *Idéal du Gazeau* à être Pégase ou le Mozart du gazon. Rien et surtout pas sa constitution d'apparence modeste. Car la nature l'avait fait naître petit. Et petit il resta. Petit, à grandes pattes certes, mais petit tout de même. Et sans cette stature impressionnante du coursier à vaste rayon d'action.

Mais la nature a ses mystères, la génétique aussi. Sous sa chétive conformation, Idéal du Gazeau cachait un cœur insoupçonné. Les turfistes qui ne reculent devant aucune métaphore, fût-elle hippomobile, raconteront plus tard que ce géant-nain avait « un moteur énorme dans une carrosserie de modèle réduit ».

C'est dire si l'animal cachait bien son jeu ! Et si son premier propriétaire, ne soupçonnant pas qu'on pouvait trouver de l'or sous les sabots de ce cheval-là, s'empressa de le vendre au premier gogo venu, 10 000 francs en 1976 pour un petit cheval noir, sans pedigree réel ni allure particulière, c'était une bonne affaire. Un coup à se sauver comme un voleur. Ou un volé.

L'acheteur était de la Manche, mais point vraiment manchot. Il avait bien vu, lui, que sous Gazeau perçait l'Idéal et que l'animal était du genre à brûler les pistes comme d'autres les planches. De fait, à peine mis sur les rails, ce prodige de cheval-mécanique ne cessa plus de gagner. 61 victoires en 98 courses. A commencer par deux Prix d'Amérique.

Cheval ou pas, on devient célèbre pour moins que cela. Et légendaire même. La légende d'*Idéal du Gazeau* était née qui lui fit la réputation d'un animal courant quand vraiment il n'avait rien de mieux à faire, gros mangeur, gros dormeur, on n'ose dire gros buveur, affublé de l'aimable surnom de « Petit Bonhomme » et célébré, avec toutes sortes de dithyrambes dans son micro à jumelles par feu Léon Zitrone.

En tout cas, Idéal du Gazeau ne fut pas un ingrat. Acheté 10–000 francs, il gagna, en courses, 20 millions de francs. Fut revendu 25 millions de francs. Puis revendu encore à l'heure d'une retraite laborieuse. Car, telle est la loi du genre hippique : rien ne sert de courir, il faut saillir encore ! Idéal du Gazeau s'y employa si vivement qu'on lui connaît aujourd'hui une immense descendance, plusieurs centaines de trotteurs. Il s'y employait encore vendredi aux Pays-Bas, lorsque, fatalitas, son gros cœur... Ni fleurs ni couronnes. C'est déjà fait.

Le dépistage du cancer du côlon ne peut toujours pas être généralisé en France

Cette action indispensable de santé publique se heurte à de nombreux obstacles

COMBIEN de temps faudra-t-il encore patienter ? Vingt ans après les premières informations médicales laissant espérer que le combat du dépistage de l'un des cancers humains parmi les plus fréquents était une chose possible (*Le Monde* du 4 octobre 1978), il faut, une fois encore, déchanter. Rendues publiques mardi 3 mars, les conclusions d'une conférence de consensus présidée par le professeur Jean Faivre (CHU de Dijon), organisée par l'Agence nationale d'accréditation et d'évaluation en santé (Anaes) avec le soutien financier d'une dizaine de multinationales pharmaceutiques, ne laissent guère d'espoir quant à l'organisation rapide en France d'un dépistage systématique du cancer du côlon pouvant bénéficier à l'ensemble de la population directement concernée.

Il est aujourd'hui établi qu'en France le cancer colorectal est le plus fréquent des cancers diagnostiqués dans l'ensemble de la population. On estime aujourd'hui à 33 500 environ le nombre des nouveaux cas annuels de cancers survenant chaque année en France, parmi lesquels 21 500 (soit 65 %) sont des cancers du côlon. L'âge moyen lors du diagnostic est d'environ soixante-dix ans. Le nombre de décès dus à ce cancer est situé entre 15 000 et 16 000 par an. La fréquence de cette lésion cancéreuse a régulièrement augmenté entre 1970 et 1990 et semble aujourd'hui se stabiliser.

En termes de santé publique, la grande question soulevée par ce cancer – celle de la prévention dite primaire (réduction des risques environnementaux favorisant la survenue de cette lésion) – est encore bien loin d'être tranchée. Deux pistes sont, ici, encore à l'étude : une modification de l'alimentation et la prise régulière d'aspirine ou de certains médicaments anti-inflammatoires. « *Compte tenu du niveau de preuves actuelles, les recommandations ne peuvent se limiter qu'à des conseils d'hygiène générale : augmentation de la consommation de légumes, réduction globale des apports caloriques et augmentation de l'activité physique*, peut-on lire dans les conclusions de la conférence de consensus de l'Anaes. *Nous estimons que le niveau de preuves est actuellement insuffisant et les effets secondaires potentiels trop importants pour recommander la généralisation de la prise d'aspirine comme mode de prévention du cancer colorectal.* »

Au chapitre, très polémique, du dépistage systématique de cette lésion cancéreuse, le jury de la conférence de consensus reconnaît que deux études scientifiques réalisées, à l'étranger, chez des personnes âgées de quarante-cinq à soixante-quatorze ans ont démontré que des programmes de dépistage fondés sur la recherche de la présence de sang dans les selles (test Hémoccult) étaient de nature à diminuer la mortalité due à ce cancer, réduction de l'ordre de 15 à 18 %. Pour autant les spécialistes du jury estiment qu'il est encore trop tôt pour généraliser en France une telle méthode. Ils font, sur ce thème, valoir que les conditions très strictes qu'impose ce dépistage (collaboration des médecins généralistes et des médecins du travail, participation de la population, centralisation de la lecture des tests) ne sont pas réunies. Ils recommandent ainsi d'attendre la fin d'une étude bourguignonne actuellement en cours et le lancement d'études pilotes.

Cet attentisme est vivement critiqué par d'autres spécialistes, comme les professeurs Jean-Pierre Bader et Gérard Dubois (CHU d'Amiens), qui dénoncent les « *contre-vérités répandues par le groupe de pression en position dominante* » et réclament, depuis longtemps déjà, la « *généralisation, sous certaines conditions, de la prescription de l'Hémoccult par les généralistes, les médecins du travail et les médecins des centres d'examen de santé* ». Ils dénoncent également les multiples obstacles qui, ces dernières années, ont été opposés à la généralisation du dépistage en dépit des démonstrations, faites à l'étranger, de son efficacité. On attend, sur cet important chapitre de santé publique, l'arbitrage que devrait rendre Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat à la santé.

Jean-Yves Nau

Lionel Jospin s'engage à ne pas extrader les exilés italiens

LA FRANCE n'extradera pas les militants italiens exilés en France. Dans une lettre adressée à Me Jean-Jacques de Felice et Irène Terrel, avocats de plusieurs d'entre eux, Lionel Jospin annonce qu'il « *ne fera droit à aucune demande d'extradition* » concernant les anciens activistes des « *années de plomb* » (*Le Monde* du 3 mars).

« *Vous avez appelé mon attention sur la situation de ressortissants italiens installés en France à la suite d'actes de nature violente d'inspiration politique réprimés dans leur pays*, indique le premier ministre. *Vous avez fait valoir que la décision avait été prise en 1985 par le président François Mitterrand de ne pas extrader ces personnes qui avaient renoncé à leurs agissements antérieurs et avaient souvent refait leur vie en France.* » Evoquant l'interpellation et le placement sous écrou extraditionnel, depuis le début de l'année, de trois anciens brigadistes, M. Jospin poursuit : « *Des arrestations récentes vous ont fait craindre une possible remise en cause de la position adoptée à cette époque* ».

« *Je vous indique que mon gouvernement n'a pas l'intention de modifier l'attitude qui a été celle de la France jusqu'à présent*, annonce Lionel Jospin. *C'est pourquoi il n'a fait et ne fera droit à aucune demande d'extradition d'un des ressortissants italiens qui sont venus chez nous dans les conditions que j'ai précédemment indiquées.* »

Cet engagement met donc un terme à une situation provoquée par l'entrée de l'Italie, le 25 octobre 1997, dans l'espace Schengen. Cet accord stipule notamment que tout mandat international délivré par un juge vaut ordre d'arrestation dans tous les autres pays signataires. En quelques semaines, une dizaine d'Italiens condamnés par contumace en Italie et installés en France s'étaient trouvés recherchés par la police. Plusieurs dizaines d'autres risquaient, à terme, de connaître la même situation. « *Des dispositions vont être recherchées afin que les signalements introduits dans le système d'information Schengen et automatiquement diffusés n'emportent plus de conséquences à l'égard de ces personnes* », ajoute donc le premier ministre dans sa lettre.

Les anciens activistes (Brigades rouges, Prima Linea, Autonomie ouvrière et autres brigades communistes combattantes), évalués à une centaine de personne après avoir été près de trois cents, entendent à présent réclamer leur régularisation auprès du ministère de l'intérieur. Nombre d'entre eux, tolérés depuis des années, vivent en effet sans aucun papier. Quant à Alfredo Davanzo, interpellé et incarcéré au début du mois de janvier, il réclamera, mercredi 4 mars devant la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris, sa mise en liberté provisoire.

Nathaniel Herzberg

DÉPÊCHES

■ **INÉLIGIBILITÉ :** Jean-Jacques Weber, député (UDF-FD) et président du conseil général du Haut-Rhin, a été condamné pour abus de confiance – financement par le département de voyages de conseillers généraux et de leurs épouses – , mercredi 4 mars, par le tribunal correctionnel de Colmar, à un an de prison avec sursis, 100 000 francs d'amende et une peine d'inéligibilité de deux ans. Il a également été condamné à huit mois de prison avec sursis et 80 000 francs d'amende, pour travail clandestin et subornation de témoin.

■ ***CHINE :*** *Li Peng s'apprête à présider le « Parlement » chinois.* A la veille de l'ouverture de la session annuelle de l'Assemblée nationale populaire (ANP), Li Peng, le dirigeant chinois le plus controversé pour son rôle lors du massacre de Tiananmen (juin 1989), a été virtuellement désigné, mercredi 4 février, nouveau président du « Parlement », en remplacement de Qiao Shi.

Tirage du *Monde* daté *mercredi 4 mars* : 505 157 *exemplaires* 1-

MOLÉCULE
ANTI-CHUTE
BREVETÉE

ANTI-CHUTE DERCOS
A L'AMINEXIL

LE 1ER TRAITEMENT A L'AMINEXIL®. EFFICACITÉ A 6 SEMAINES.
PROUVÉE EN MILIEU HOSPITALIER.

+8 % DE CHEVEUX
EN PHASE DE CROISSANCE.
Voici le premier traitement anti-chute à l'Aminexil® pour s'opposer à la rigidification des racines. Cette rigidification accélère la chute prématurée des cheveux. A 6 semaines, le traitement Dercos augmente le nombre de cheveux en phase de croissance de 8 % par rapport au placebo. Testé en milieu hospitalier et en application quotidienne sur 130 personnes.

En cure de 2 mois, 2 fois par an.
3 applications minimum par semaine.
Sans effet indésirable.
Consultez votre pharmacien.

VICHY
LABORATOIRES
LA SANTÉ PASSE AUSSI PAR LA PEAU.

OFFRE SPÉCIALE
PROGRAMME +
24 ampoules + 12 ampoules
Offre disponible dans les points de vente participant à l'opération. Dans la limite des stocks disponibles.

هكذا من الاصل